

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DE LA GUYANE

N° D'INVENTAIRE: 1109.

COTE: 8° Rés 88 (1/3)

3/4

80004731

CARTE DE L'ISLE DE CAIENNE ET DES RIVERES VOISINES

Dans la quelle on a marqué nomment toutes les Habitations qui composent actuellement cette Colonie Française.
Dressée sur une Carte faite dans le pays rectifiée et augmentée dans le détail sur les Memoires de M. MILHAU Chevalier de l'Ordre de St. Michel.
PAR M. GEORGE D'ANVILLE Geographe du Roi.
1729.

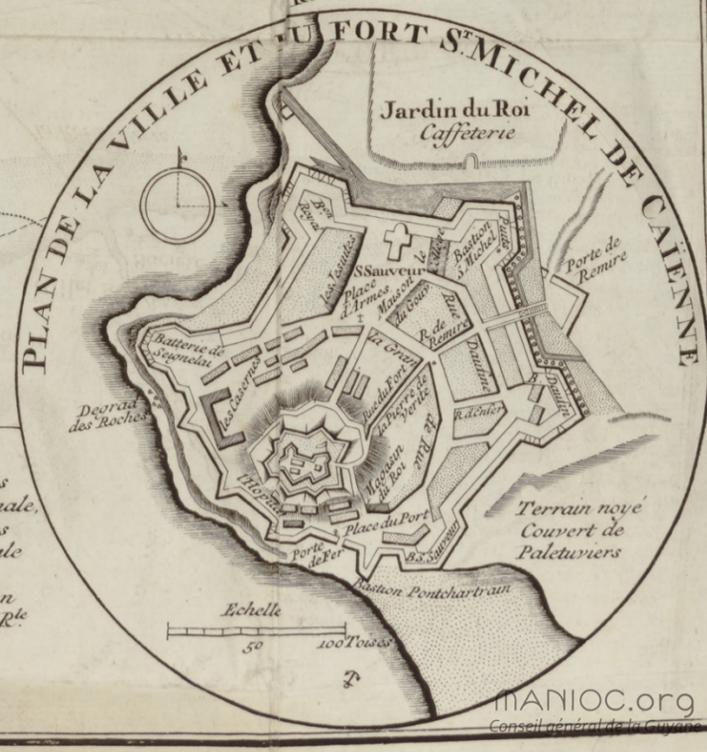


Avertissement

- S. Signifie Sucrierie
- R. Rocourie
- C. Caffeterie
- M. Menagerie
- N. Terrain neuf
- S ab. Sucrierie abandonnée

Ily a actuellement à Cayenne
20 Sucrieries,
86 Rocouries,
6 Caffeteries.
Il n'y a plus qu'une Indigoterie.
On ne compte point les Menageries, ny les Carbet d'Indiens.
Il est bon de faire observer, que par le changement des Habitations, il en doit arriver avec le tems dans le détail de cette Carte, qui est précisément celui d'aujourd'hui.

le Connetable
le Petit Connetable
le Nord comme on l'établit icy differe considerablement d'une Carte M S^{te} dont on a fait quelque usage pour la composition de celle cy, et suivant laquelle les principaux airs de vent seroient paralleles aux bords de la présente Carte, comme ils le sont aux bords de l'autre.
La Ville de Cayenne est à 4 degrés 56 minutes de Latitude Septentrionale, à 55 degrés 30 minutes de Longitude Occidentale du Meridien de Paris. Suivant l'Observation donnée par l'Academie R^{le} des Sciences.
Le premier Etablissement des François à Cayenne fut fait en 1635. Il fut renouvelé en 1643 et 1652. abandonné en 1653. Les Hollandois s'y habituerent ensuite. Les François la reprirent sous M. de la Barre en 1664. Elle fut prise par les Anglois en 1667 reprise par les François dans la même année. Les Hollandois s'en emparerent en 1672. Mais feu M. le Marechal d'Etrées la reprit en 1676. Et depuis ce tems-là les François l'ont possédée sans interruption.





VOYAGE
DU CHEVALIER
DES M.***
EN GUINÉE,
AUX ISLES VOISINES,
ET A CAYÈNE.
TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*Route du Chevalier des M.*** depuis la
rade de Juda jusqu'à l'Isle du Prince.
Description de cette Isle, & de celle de
Saint Thomé & d'Annobon.*



A Guerre étoit très-vive entre les
Rois de Juda & d'Ardres ; elle
avoit rompu le commerce de telle
manière, qu'on ne trouvoit point

Tome III.

A

d'el.

d'esclaves à traiter à Juda ; parce que le Roi d'Ardres, sur les terres duquel il faut de nécessité que passent les Marchands qui viennent à Juda, avoit fermé toutes les avenues de ce Royaume : desorte qu'en quatre mois de tems que le vaisseau du Chevalier Des Marchais demeura en rade, il ne put le charger que de cent trente-huit captifs : entre lesquels il y en avoit vingt-trois qu'il avoit enlevé d'un Interlope François, dont il s'étoit rendu maître, & qu'il avoit confisqué au profit de la Compagnie.

Il mit à la voile de la rade de Juda le vendredy cinquième May 1725. sur les six heures du matin, & prit la route de l'Isle du Prince, où il falloit qu'il allât nécessairement pour faire l'eau, le bois & les vivres dont il avoit besoin pour aller à Cayenne, où il avoit ordre d'aller porter les esclaves dont il étoit chargé.

Nous avons remarqué cy-devant qu'on ne peut pas faire de bois à Juda, parce que les Nègres regardent les arbres comme des espèces de Divinitez. L'eau qu'on y embarque est saumâtre, & se fait avec de grandes peines & des frais considérables ; & les vivres & rafraîchissemens sont rares & fort chers.

Sous le nom de Rafraîchissemens on entend les viandes fraîches que l'on peut conserver dans un vaisseau, comme les Cochons, les Moutons, les Cabrits, les Poules, les Volailles d'Inde & les Canards. Toutes ces choses sont en abondance à l'Isle
du

du Prince, à Saint Thomé & à Annobon. On trouve aussi dans ces trois Isles des Citrons, des Oranges, des Bannanes & autres fruits, des confitures & du sucre brut, ou presque blanc : car les habitans de ces Isles qui sont Portugais, Mulâtres & Nègres, n'ont pû jusqu'à présent donner à leurs sucres le degré de blancheur & de perfection, qu'on leur donne aux Isles de l'Amérique, de Madère & des Canaries.

L'Isle de Saint Thomé ou Saint Thomas, Isle Saint Thomé, qu'il ne faut pas confondre avec celle de Saint Thomas une des Vierges à l'Amérique, fut découverte le jour de la feste de cet Apôtre 21. de Decembre en 1495. par les Portugais, lorsqu'ils cherchoient le chemin des Indes. Elle est sous l'Equateur : on prétend que la ligne Equinoctiale passe sur l'Eglise Cathédrale. Elle est éloignée du Cap Sainte Claire dans le continent d'Afrique d'environ cinquante lieues, & de trente-cinq ou environ de celui de Lopo Gonzales. Elle est presque ronde : on lui donne près de quarante lieues de circonférence. Sa ville capitale se nomme S. Thomé, & plus communément Panoasan. Elle a un château environné de quatre bastions. Panoasan, Capitale de l'Isle de S. Thomé, Outre cette ville, il y a plusieurs villages répandus dans l'Isle, & suivant le rapport des gens du pays près de quatre cens moulins à sucre ; & environ sept cens familles de Portugais blancs, ou Mulâtres, c'est-à-dire nez d'un Portugais & d'une Nègresse, ou noire. Les Mulâtres épousent sou-

vent des Nègresses , & produisent à la fin des enfans , qui , quoique noirs comme du charbon , ne laissent pas de se dire Portugais : & en cette qualité ils sont élevés aux charges Ecclésiastiques , Politiques , & Militaires , & sont regardés comme Fidalgues , c'est-à-dire Nobles , ou Gentilshommes. Presque tout le clergé de la Cathédrale étoit de cette couleur : L'Evêque étoit presque le seul Prêtre blanc qu'il y eut dans l'Isle , quand le Chevalier des Marchais y passa dans le voyage qui précéda celui dont je donne ici le journal.

Il y a un très-grand nombre de Nègres esclaves dans cette Isle : ils sont baptisez , & portent tous un chapelet au col ; c'est la principale pièce de leur Christianisme : car ils sont d'une ignorance extrême sur les points de la Religion , & d'ailleurs corrompus de toutes les manières ; cependant ils vivent très-long-tems. Un homme de cette couleur y est encore jeune à soixante & dix ans : Le terme ordinaire de leur vie est de cent à six-vingt ans , pendant que les blancs , même les plus forts , ne vivent pour le plus que cinquante à soixante ans.

Qualité du
Pays.

Ce n'est pas un pays propre aux Européens , ni même aux Portugais. La chaleur y est extrême & continuelle durant tout le cours de l'année : Elle fait élever des vapeurs qui s'épaississent & qui se putrifient de manière , que l'air qui en est infecté produit dans les corps des hommes deux

ma-

maladies presque continuelles, ou du moins périodiques, dont les Naturels du pays ne sont pas plus exempts que les autres, mais qui sont moins violentes & de moindre durée.

La première de ces maladies est une fièvre très-violente, précédée d'un froid extrême & d'un tremblement extraordinaire: Elle arrive aux Naturels du pays réglément tous les huit ou dix jours, mais elle ne leur dure que quelques heures, au lieu que les Etrangers en sont tourmentés pendant vingt ou trente jours, & qu'il faut être d'un tempérament extrêmement fort pour n'en être pas emporté avant que les violens accès soient finis; & souvent entre le quatrième & le septième jour.

Maladies
de S.
Thomé.

La seconde maladie s'appelle en Portugais *Bitios de Cu*. C'est un ulcère qui vient au fondement, qui cause des douleurs aiguës avec fièvre & transport au Cerveau. Cette maladie emportoit en trois ou quatre jours ceux qui en étoient attaquez, & corrompoit si promptement le sang & les chairs de tout le corps, qu'il tomboit en pourriture, avant que le malade eût rendu l'esprit. On a cru pendant long-tems qu'elle venoit d'une dissolution totale de la masse du sang, ou d'une entière coagulation. De quelque principe qu'elle vînt, elle produisoit les mêmes effets. Elle est au Brésil depuis bien des années: elle est passée du Brésil aux Isles de l'Amérique & de là à la Terre ferme. On l'a nommée aux Isles François-

ses le Mal de Siam , parce qu'elle y fut apportée par le vaisseau du Roi, nommé l'Oriflame , qui revenant de Siam après notre dérouté dans ce pays là , avoit été obligé de relâcher au Brésil , où il se chargea de cette mauvaise drogue qu'il apporta à la Martinique. On l'a nommée mal de Siam à cause du lieu d'où le vaisseau étoit parti. On auroit dû la nommer Mal du Brésil , & plus proprement Mal de S. Thomé, puisqu'il en vient originairement. On ne peut s'imaginer les désordres qu'il a fait aux Isles & sur les côtes de la Terre ferme de la nouvelle Espagne, & combien il a emporté de milliers de personnes.

Les habitans du Brésil & ceux de S. Thomé s'en mettent à présent peu en peine , depuis que le hazard ou l'étude des Médecins a trouvé un remède spécifique & prompt pour sa guérison. Il suffit de donner au malade force lavemens de Décoction de casse avec moitié de jus de Citron , & de mettre des quartiers de citron en suppositoire dans le fondement & les renouveler le plus souvent qu'il est possible. Ce remède simple & facile éteint le mouvement violent du sang , qui en cause la coagulation ou la dissolution, selon le tempérament du sujet qui est attaqué , & guérit le malade en peu de momens. Nos compatriotes des Isles auroient le même avantage ; si les Médecins qui les traitent jugeoient à propos de s'en servir. J'ai eu soin de le mander à mes amis, je ne sçais pas

Remède
spécifique
pour cette
maladie.

pas s'ils s'en feront servis : car comme cette maladie fait des tréves assés longues avec le pays , & que quand elle recommence à se faire sentir , elle a souvent des simptoms nouveaux , on oublie pendant ces intervalles les remédes qu'on a proposés , & on en revient aux régles ordinaires de la Médecine , qui se trouvent pour l'ordinaire peu propres à guérir ces maux , qui semblent attachés à des climats que les Auteurs de la Médecine n'ont pas connus.

Les maux Vénéériens & l'hidropisie sont des maladies très-communes à S. Thomé. On guérit celle-ci en faisant avaler au malade de l'huile de Cocos avec le suc d'une herbe dont les Nègres font un mystère , qu'il n'a pas encore été possible de pénétrer. Ils font aussi de fréquentes onctions & frictions avec ce même remède sur le corps du malade. On pourroit croire que ce mal qui est pour l'ordinaire une suite des grandes fièvres , vient de l'abondance d'eau que l'on permet aux malades de boire dans l'ardeur de la fièvre. Les médecins de ce Pays-là sont bien opposez à ceux de l'ancienne Rome , qui ne permettoient pas à leurs patients de boire , tant qu'ils sentoient la moindre agitation dans leur poulx.

Les Nègres qui ont le mal Vénérien s'en guérissent à présent par la salivation causée par le mercure. Ils avoient selon les apparences d'autres remédes avant que

Maux
Vénéériens,
& Hidropisie.

les Européens leur eussent enseigné celui-ci.

Mais il est inutile aux Blancs , quand ils ont gagné ce mal par la débauche avec les femmes noires : c'est pour eux un poison contre lequel il n'y a point de remède. Tout ce qu'il y a pour eux d'avantageux, est qu'il ne les fait point languir. Ils tombent dans des foiblesses si grandes , & dans un épuisement si extraordinaire , qu'ils meurent souvent dans les vingt-quatre heures : ou s'ils sont d'un tempéramment extrêmement robuste , ils portent le mal quelques jours , & meurent à la fin , sans qu'on ait pû trouver jusqu'à présent le moyen de rétablir leurs forces.

Les mois les plus dangereux pour les Européens , sont ceux de Décembre , Janvier , & Février. La chaleur s'y fait sentir d'une manière cruelle , & quoique les jours qui sont toujours égaux aux nuits , semblent devoir être suivis de nuits fraîches , à cause de l'absence du Soleil , & comme il arrive constamment aux Isles de l'Amérique , & même à Cayenne qui n'est qu'à cinq degrés de l'Equateur , les Terres de S. Thomé sont si pénétrées de l'ardeur du Soleil , qu'elles semblent même pendant la nuit être des fournaises ardentes. Il faut pendant ces trois mois , que les Européens se cachent sous Terre : heureux qui peut trouver des antres & des cavernes dont l'ouverture soit au Sud-Ouest , ou au Sud-Est : ils y respirent un air un peu moins brûlant

brûlant qui les empêche de mourir, mais qui ne les empêche pas d'être si foibles qu'à peine peuvent-ils se tenir debout. Ils sont pendant ces tems fâcheux incapables de tout travail & de toutes affaires.

Le reste de l'année est un peu plus supportable à ceux qui sont nez dans le pays, ou qui y sont accoutumés par une demeure de quelques années : car il n'en faut pas moins pour s'y faire. Encore a-t-on remarqué que les jeunes gens qui y viennent avant d'avoir toute leur croissance, demeurent en l'état qu'ils y sont venus, sans croître davantage, en attendant que la mort les vienne moissonner.

Les mois de Juin, Juillet & Août sont les meilleurs & les plus sains de l'année. Les vents de Sud-Est & de Sud-Ouest qui viennent de la grande Terre, rafraîchissent l'air, le purifient, & rendent aux Européens la force, la vigueur & la santé, que les mois de Décembre, Janvier, & Février leur avoient ôtées. Mais afin que la mort & les maladies n'y perdent rien, ces mois sont les ennemis des Naturels du pays, qui étant maigres & décharnés ne peuvent résister à l'air frais que l'on respire alors, & qui ne s'accoutument que d'un air épais, humide & brûlant.

L'Isle de S. Thomé, ainsi que tous les autres pays qui sont situés sous la ligne, a deux hyvers & deux estez. Quand je dis deux hyvers, il ne faut pas s'imaginer qu'on y voye des glaces ou des neiges : on

Mauvaise
saison
pour les
Naturels
du Pays

Les quatre
saisons de
l'année.

ne connoit point ces choses sous la ligne , ni entre les Tropiques. Ces hyvers ne consistent qu'en pluyes , qui tombent en très-grande abondance aux Equinoxes du Printemps & de l'Automne, c'est-à-dire à la fin des mois de Mars & de Septembre , lorsque le Soleil se trouve perpendiculairement sur cette Isle à Midi , & qu'il n'y fait aucune ombre. Il attire alors de la mer une plus grande quantité de vapeurs par sa chaleur excessive ; & ces vapeurs se changent en pluyes. Ces tems sont les plus frais de toute l'année , parce qu'elles brisent les rayons du Soleil , & les empêchent d'agir sur la Terre aussi vivement qu'ils feroient , s'ils n'étoient point interrompus.

Les pluyes tombent depuis la fin de Décembre jusques vers la fin de Mars ; & depuis la fin de Juin jusques vers la fin de Septembre. Voilà ce qui compose leurs deux hyvers & leurs deux estez : car il ne faut parler ni de printemps ni d'automne. Et voilà les causes de l'interperie de l'air , qui devient si contraire aux Blancs résidens dans le pays , & à ceux qui y abordent , que c'est une espèce de miracle quand ces derniers n'y laissent pas leurs os , & quand les premiers y peuvent traîner une vie languissante jusqu'à cinquante ou soixante ans au plus.

On prétend qu'il y a au centre de l'Isle une haute montagne , comme le Pic de Ténériffe toujours couverte de neiges. Ce seroit un soulagement pour ces pauvres habitans

bitans altérez, & presque rôtis par le soleil; mais il faut aller sur les lieux, pour jouir de ce soulagement; & la chose n'est pas toujours praticable.

C'est de ce Pic que sortent les ruisseaux qui arrosent l'Isle. Ils sont en grand nombre, & il y en a de si considérables, que les Portugais ont donné à quelques-uns le nom de rivières. Quoi qu'il s'en faille infiniment qu'ils approchent de la Seine ou de la Loire, ils sont d'une très-grande utilité. On les a coupez en plusieurs branches qui rendent aux Terres la fertilité que la chaleur excessive leur ôteroit entièrement sans leur secours.

Il y a peu de terres plus fertiles que celles-là. Les cannes de sucres y viennent en perfection: elles sont très-sucrées, & meurissent trop. C'est à mon avis ce qui empêche que le sucre qui en vient ne se purifie pas assez en le cuisant, pour pouvoir être bien blanchi. Cet inconvenient arrive quelquefois dans nos Isles de l'Amérique. J'ai marqué le remède qu'on y doit apporter dans le troisième Tome de mon voyage aux Isles, auquel le Lecteur pourra avoir recours.

Les légumes de toute espèce y viennent en perfection. Le mahis, le mil, le manioc, les melons, les patates, les figues, les bannanes, les dattes, les cocos, les oranges & les citrons y sont en abondance. Les moutons & les cabrits y sont excellens. Le bœuf y est plus petit qu'en Europe, &

n'est pas si gras. On y élève une quantité prodigieuse de cochons ; on leur donne les cannes qui ont passé au moulin , & les écumes du sucre. Cette nourriture les engraisse , & rend leur chair extrêmement délicate , tendre , & d'une très-facile digestion.

On peut croire , sans que je le dise , que les volailles y multiplient infiniment : elles sont très-bonnes. Les lapins qu'on y a apportez de Portugal y ont aussi extrêmement multipliez , & ont un fumet admirable. C'est dommage qu'il y ait tant de choses pour la vie & pour la bonne chère , & qu'on n'ose presque s'en servir : car la délicatesse des viandes & des fruits excite l'appetit ; & pour peu qu'on s'abandonne , on paye chèrement les plaisirs de la bouche. Tout le monde sçait que les Portugais sont fort sobres : par vertu , par raison , par nécessité , on ne peut guère leur rien reprocher sur cet article. Il seroit à souhaiter qu'ils fussent aussi sobres d'un autre côté ; peut-être qu'ils se mocqueroient de l'intempérie du climat : c'est à leurs Prédicateurs plutôt qu'à leurs Médecins à leur faire entendre raison là-dessus , comme c'est aux Capitaines des vaisseaux qui y mouillent , à veiller bien exactement sur leurs équipages , s'ils veulent en conserver suffisamment pour conduire leurs bâtimens aux lieux de leur destination.

On dit qu'on y a voulu semer du froment ; on ajoûte qu'il y croissoit en perfection

tion : c'est-à-dire qu'il jettoit des pailles & des épis d'une grandeur extraordinaire, mais que ces épis étoient vuides pour la plupart, & les autres n'avoient qu'un très-petit nombre de grains. Je m'étonne que des gens aussi éclairés que les Portugais n'aient pas compris que des grains semés dans une Terre qui leur est aussi étrangère, que le climat leur est nouveau, ont besoin de quelque tems pour s'y accoutumer & s'y naturaliser, & que pour y parvenir il n'y a qu'à semer le peu de grains qui sont nez dans le pays, & on verra qu'ils en rapporteront bien davantage, & ces seconds donneront des moissons des plus abondantes. Il ne faut pas s'imaginer qu'il faille un long espace de tems, pour faire ces expériences ; il ne faut tout au plus qu'une année, parce que les grains étant semés, ils n'ont besoin tout au plus que de quatre mois pour germer, pousser & mourir. C'est un avantage si considérable, que je m'étonne qu'on ne s'applique pas à la culture du froment & des autres grains, dans des pays aussi chauds & aussi humides que l'Isle S. Thomé, & les autres Isles qui sont dans une pareille situation.

Les habitans de S. Thomé sont quelquefois fort incommodés des fourmis & des rats. Ces mêmes incommoditez se trouvent dans la Terre ferme & dans les Isles de l'Amérique. On vient plus aisément à bout des rats que des fourmis : mais ce sont des maux

passagers auxquels on remédie avec un peu d'attention, & beaucoup de patience.

Les premiers Portugais qui s'établirent à S. Thomé payèrent chèrement leur bienvenue : ils y moururent tous en très-peu de tems, sans que cela dégoûtât le Roi de Portugal d'y envoyer de nouvelles colonies. La précaution que l'on prit pour les conserver, fut de les faire demeurer quelque temps à la mine, & autres lieux de la côte de Guinée, où ils avoient des établissemens, afin de les accoutumer peu à peu à ce climat brûlant & humide, & par conséquent très-mal sain. On se trouva bien de cette précaution, & quoique la mort fasse encore à présent de copieuses moissons des Européens qui viennent habiter cette Isle, on pourroit croire que le libertinage aide puissamment au mauvais air & à la chaleur extrême à dépeupler ce pays d'habitans tout-à-fait Blancs & Européens : car, comme nous avons remarqué cy-devant, les Mulâtres & les Nègres y vivent très-long-tems.

Les Nègres esclaves qui sont employez aux plus rudes travaux de la terre & des sucreries, travaillent cinq jours pour leurs maîtres ; & ont pour eux le sixième. Ils l'employent à travailler pour eux ; & ce travail doit les entretenir & les nourrir eux & leurs enfans qui ne sont pas en état de travailler. C'est à eux à bien employer ce jour : car ils n'ont rien à espérer de leurs maîtres, qui sont durs, fiers, inexorables,

& les premiers hommes du monde pour manier le fouet & le bâton, & réduire par les châtimens les esclaves les plus rebelles, & les moins portez au travail.

La Ville de Panoasan est grande : on lui donne plus d'une demie lieue de circuit, quoiqu'elle ne renferme qu'environ cinq cens maisons, & trois ou quatre Eglises. Les maisons sont toutes à deux étages : elles sont bâties d'un bois blanc qui croît dans l'Isle que l'on dit être aussi fort & aussi bon que le cheſne d'Europe. Le devant & le derrière des maisons, les séparations des appartemens, & même les toits sont composez de planches de ce même bois, bien encastrées les unes dans les autres, & fortement clouées sur les poteaux & autres pièces de l'assèmbiage. Elles doivent être bien sujettes au feu; & si elles étoient plus proches les unes des autres qu'elles ne sont, le feu y feroit des dégats considérables : car comment arrêter un incendie dans une forest de bois sec, comme on peut considérer cette ville?

*Maisons
de bois.*

D'ailleurs la chaleur doit être insupportable dans ces maisons : leur matière est bientôt pénétrée par l'ardeur du Soleil : elle s'y trouve renfermée sans que la longueur des nuits y puisse apporter une diminution considérable ; de sorte que ceux qui y sont renfermez sont toujours dans un poëlle ardent. Que peut-on attendre d'une situation pareille, qu'une effervescence & un mouvement violent dans le sang, & dans les

les humeurs, qui doit produire des maladies très-dangereuses.

Il n'y a dans toute l'Isle que la maison ou le palais du Gouverneur qui soit bâtie de pierres, & trois ou quatre autres. Est-ce le défaut de pierres? Nous allons voir qu'il y en a. Mais quand la pierre y manqueroit absolument, n'y a-t-il pas de la terre propre à faire des briques. C'est ce qu'on ne peut nier : or ces briques, telles qu'on les voudra supposer, feroient des murs bien meilleurs, & plus propres à résister à l'impression de la chaleur & aux accidens du feu, que les planches & les poteaux de bois. De plus si on peut faire des briques, on peut faire des tuiles, & couvrir les maisons d'une manière à résister davantage au soleil & aux pluyes : car les planches dont on couvre ces maisons doivent se déjetter, se fendre, se séparer pendant les saisons sèches; & avant que les pluyes les aient fait enfler & les aient remises dans leur premier état; n'est il pas vrai de dire que les gens qui sont dans ces maisons y sont à peu de choses près comme s'ils étoient dans la rue, & que leurs meubles, leurs marchandises, & leurs provisions ont beaucoup à souffrir, sur-tout dans le commencement des pluyes, & jusqu'à ce que les eaux aient assez humecté les planches pour les rejoindre?

Mais on jouit plus aisément du vent & de la fraîcheur qu'il produit, dans des maisons de bois, que dans des maisons de pierre;

re : C'est une erreur ; on raisonnoit de même aux Isles de l'Amérique lorsque j'y arrivai : On avoit commencé à raisonner plus juste quand j'en partis au bout de douze à treize ans. On bâtissoit de pierre ; & on s'en trouvoit très-bien. Peut-être que le tremblement de terre de l'année passée 1728. leur aura fait peur , & les aura fait retourner à leur ancienne manière de bâtir de bois ; comme si les secousses de la terre respectoient plus les bâtimens de bois , que ceux de maçonnerie , quand ils sont bien liez & bien faits. La terre tremble souvent en Italie , en Sicile , & dans le Levant. On voit des villes bouleversées de fond en comble : on relève des maisons , & on y habite comme auparavant , en attendant qu'un autre tremblement les renverse : mais on n'a garde de se priver des avantages dont on jouit dans de bons bâtimens de terre & de s'exposer aux inconvéniens continuels qu'il y a dans des maisons de bois. Que feroient les architectes & les maçons , si les maisons duroient toujourns ?

La Ville de Panoasan n'étoit fermée que d'un retranchement de palissades avec un fossé : Elle étoit accompagnée d'un château à peu près de même force , lorsque les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1599. Ils ne jugèrent pas à propos de la garder : ils la pillèrent : ils firent dans l'Isle un pillage général , enlevèrent tout ce qui put entrer dans leurs vaisseaux , brûlèrent le reste , & se retirèrent.

Descrip-
tion de la
Ville de
Panoasan.

Les

Les Portugais qui s'étoient sauvez dans les montagnes, revinrent après leur départ, & avec les secours qui leur vinrent d'Europe, & des lieux de la Côte d'Afrique où ils avoient des établissemens, ils remirent sur pied leurs maisons, leurs Eglises & leurs sucreries : & pour n'être pas exposez une autrefois à un semblable malheur, ils environnèrent leur ville d'un meilleur rempart, quoi qu'il ne fût composé que de terre soutenuë par des palissades. Ils creusèrent aussi tôt, & élargirent beaucoup leurs fossez. Ces fortifications étoient pour le côté qui regarde la terre : car celles du côté de la Mer furent faites de pierre. Ils bâtirent un Fort qu'ils environnèrent de bonnes Courtines de pierre, avec quatre bastions. Ces ouvrages se firent en 1607. & pour les faire avec moins de dépense, le Gouverneur ordonna que personne n'entreroit dans la ville, qu'il n'eût apporté une pierre pour la construction des ouvrages auxquels il faisoit travailler.

Fort St.
Sébastien à
Panoasan.

Le Fort, auquel on a donné le nom de S. Sébastien est avantageusement situé sur une langue de terre étroite au Nord de la ville, qui la deffend & qui commande à la Baye où l'on peut mouiller. Deux de ses quatre bastions avec une demi-lune, qui couvre la courtine, occupent toute la largeur de la langue de terre. Ses murs & les remparts, qui sont tous de pierre, ont vingt-cinq pieds d'épaisseur. On ne le peut attaquer que par ce front étoit. Un fossé qui

qui coupe la langue, l'isole entièrement. Ce seroit une place imprenable dans ce pays-là, si elle étoit deffenduë par cent bons hommes, qui eussent des vivres, des provisions, & de la valeur.

Elle résista en effet en 1610. aux efforts de l'Armée des Hollandois, qui étoit commandée par l'Amiral Pierre Verdoes, qui s'étoit rendu maître de la ville, du petit Fort qui est dans la Baye où est le mouillage ordinaire, & de toute l'Isle. La bravoure du Gouverneur Portugais & de sa Garnison fut puissamment aidée par les maladies dont nous avons parlé cy-devant, qui en moins de quinze jours emportèrent l'Amiral, le vice-Amiral, dix sept Capitaines de vaisseaux, plusieurs autres Officiers, & la plus grande partie des troupes qu'on avoit mises à terre, dont tous les Capitaines périrent, à la réserve d'un seul: & tout le reste auroit eu le même sort, s'ils se fussent opiniâtré davantage à cette entreprise. Il fallut donc l'abandonner, & ramener comme on put en Hollande les débris de cette malheureuse Flotte.

Les Portugais se rétablirent après le départ de leurs ennemis, & demeurèrent en repos jusqu'en 1641. que les Hollandois firent une nouvelle tentative pour s'emparer de ce mauvais pays. Je ne sçais à quoi pensoient ces sages Républicains après les funestes expériences passées, eux qui ont tant de terres, & qui sont si bien établis sur les Côtes de l'Afrique. L'Amiral Yol

Il est
attaqué
inutile-
ment par
les Hollan-
dois en
1610.

Nouvelle
tentative
des Hol-
landois en
1641.

qui

qui commandoit leur Flotte emporta à la vérité la Forteresse, après s'être rendu maître de la ville & de tout le plat-pays: mais la maladie l'emporta aussi, & avec lui presque tous les chefs de ses troupes & de sa Flotte, & un si grand nombre de soldats & de matelots, qu'il en restoit à peine pour mettre les sentinelles, & pour pouvoir fournir des matelots pour deux navires, ce qui les auroit obligé à abandonner ou à brûler les autres. Dans cette extrémité ils dépêchèrent une barque longue au Brésil, pour demander au Comte Maurice de Nassau, qui y étoit alors, les secours nécessaires, pour sortir de ce mauvais endroit.

La plûpart moururent d'une fièvre ardente & putride, accompagnée d'un mal de tête si violent qu'ils devenoient fols ou comme enragés: d'autres étoient tourmentés de douleurs d'entrailles si excessives, que les plus forts pouvoient à peine les supporter juiqu'au quatrième jour.

On attribuoit ces maladies au commerce qu'ils avoient eu avec les Negresses; à ce que ne pouvant supporter la chaleur excessive du climat ils s'étoient baignez dans des ruisseaux dont l'eau est toujours fort froide; au sucre brut dont ils avoient mangé sans discrétion, & au lait des noix de cocos, qui par leur froid extrême fait des impressions très-dangereuses sur les nerfs & sur les intestins. On pourroit ajoûter qu'ayant brûlé par imprudence la plûpart des
maisons,

maisons , ils n'avoient que des tentes légères pour se retirer ; ce qui n'étoit pas capable de les mettre à couvert des ardeurs du Soleil , & de la malignité des rosées abondantes qui tombent toutes les nuits , & des vapeurs putrides dont la terre est couverte , quand le Soleil est sur l'Horison. Depuis ce tems-là les Hollandois ont perdu l'envie de s'aller faire enterrer dans ce dangereux pays.

Si les Européens y pouvoient vivre , il mériteroit bien qu'on en fit la conquête : car il est d'une fertilité extraordinaire. Le terrain est gras & profond. On trouve des terres noires , d'autres rougeâtres , d'autres jaunes , que les rosées abondantes qui tombent & les pluies fréquentes , même hors les saisons qui semblent destinées plus particulièrement aux pluies , rendent assés fermes , sans que cela les empêche de produire toutes sortes d'arbres & de plantes. Pour peu de tems qu'on laisse une terre en friche , elle pousse aussi-tôt des arbres de différentes espèces , qui croissent pour ainsi dire à vuë d'œil : ce que l'on ne remarque point dans presque aucun autre endroit de la terre. Les roseaux sucrés , ou Cannes à sucre , y viennent naturellement , & sans culture : On prétend même qu'elles sont plus grandes , plus grosses , qu'elles ont plus de suc & de douceur que celles que l'on plante & que l'on cultive avec beaucoup de soin dans l'Amérique , & dans les Isles de Madère & des Canaries. On tire

Fertilité
extraordi-
naire de
S. Thomé.

tous

tous les ans de cette Isle plus de trois millions de livres de sucre brut. La plupart de leurs moulins sont sur les ruisseaux qui tombent de cette haute montagne qui est au centre de l'Isle. Les habitans qui n'ont pas la commodité de ces ruisseaux pour faire tourner leurs moulins, se servent de bœufs pour cela ; & souvent ils y employent leurs esclaves. J'ai donné dans mon Voyage des Isles de l'Amérique un long traité du sucre, dans lequel on peut voir les différens moulins dont on se sert, ou dont on peut se servir pour cette manufacture. Si les habitans de S. Thomé ne rendent pas leurs sucres plus blancs, c'est leur faute ; ou c'est parce qu'ils manquent d'Ouvriers pour les travailler. Car de dire que la graisse du terrain empêche qu'on ne puisse dégraisser suffisamment le suc des Cannes, c'est se moquer du monde. Nous avons aux Isles des terres extrêmement grasses, qui produisent des Cannes qui ont le même défaut ; & cependant on en vient à bout, & on fait du sucre parfaitement blanc. Quant à l'humidité du pays, qui empêche, dit-on, que le sucre ne sèche, il n'y a qu'à le mettre dans des étuves, sans vouloir exiger du Soleil qu'il prenne cette peine.

On a planté des vignes en cette Isle : elles y viennent en perfection, & portent toute l'année, c'est-à-dire trois fois par an. Elles produisent des raisins blancs, des bleus & des noirs : elles sont toujours chargées ;

gées ; l'inconvénient qui s'y trouve est qu'on voit dans la même grappe des grains qui se forment, d'autres qui sont en fleurs, & d'autres qui sont meurs. On peut remédier à ce défaut : il n'arrive qu'aux vignes qui sont nouvellement transplantées dans le pays qui leur est étranger. A mesure qu'on les taille, elles se naturalisent, & portent à la fin des grappes entièrement meures. Et puisqu'on est venu à bout d'y naturaliser les arbres fruitiers d'Europe, & leur faire porter des fruits excellens & parfaitement meurs, pourquoi n'arrivera-t-il pas la même chose à la vigne ? Il ne faut que de la patience, du travail & de l'attention.

Mais cela manque pour l'ordinaire à ceux qui demeurent dans les pays chauds ; ils ont l'indolence & la paresse en partage : la chaleur les abbat ; certains plaisirs les occupent, ou l'avidité du gain ne leur permet pas de songer à d'autres choses. Si c'est un avantage d'habiter un pays fertile, & qui produit presque de lui-même ; c'est aussi ce qui rend les gens fainéans, indolens, & voluptueux outre mesure.

Ce pays est couvert d'Orangers, de Citronniers, de Limoniers, de Cocotiers, de Palmiers de toute espèce, de figuiers, & généralement de toutes sortes d'arbres fruitiers. Les Ananas, les Bananes, les Patates, & les Ignames y viennent en perfection.

La

La Cassave est le pain le plus ordinaire de tous les habitans. Le manioc dont on la fait porte des racines monstrueuses. Le mahis, le mil, les pois, les melons d'eau, les Calebaces douces & les amères y croissent très-vîte. On cultive le ris en beaucoup d'endroits : le terrain gras & humide y est très-propre.

Ils ont des fruits appellés Cola, que j'ai décrits dans ma relation du Senegal sous le nom de Colles. Ce fruit est blanc & de la consistance d'un maron, un peu amer, dont on ôte l'amertume en bûvant par-dessus un verre d'eau. L'arbre qui porte ces fruits à S. Thomé est grand, & selon la description qu'en ont faite des Voyageurs, ses feuilles approchent beaucoup de celles de nos Maroniers d'Inde : peut-être en est-ce une espèce, dont les fruits ont beaucoup moins d'amertume que les nôtres.

L'Huile de palme est une des marchandises qu'ils trafiquent aux Côtes d'Afrique : car pour le vin il ne peut pas se transporter sans s'aigrir dans les vingt-quatre heures.

Les choux palmistes viennent par-tout dans les montagnes, & dans les lieux incultes.

Les rivières quoique peu considérables sont fort poissonneuses.

Les Ecrevisses de terre, qu'on nomme Crabes à l'Amérique, y fourmillent, & font souvent de grands dégats : c'est la viande

viande ordinaire des esclaves. Il y a une race de petits chevaux de poil roux, qui sont forts & d'une grande ressource.

En un mot, cette Isle seroit un pays enchanté, si on y pouvoit vivre.

L'abondance des vivres & des rafraîchissemens y attiroit autrefois tous les vaisseaux qui traitoient à la Côte de Guinée, & dans les Royaumes situés autour du grand Golfe que fait la mer entre les états de Guinée & ceux de Benin, Matamba, Gabon, Congo, & Angolle : mais les Officiers du Roi de Portugal sont devenus si défiants depuis les différentes tentatives que les Hollandois ont faites pour s'emparer de cette Isle, & ils ont fait naître tant de difficultez, avant de permettre la traite à ceux qui se présentoient pour acheter leurs denrées, que les Navigateurs n'y vont que quand ils n'ont plus d'espérance de gagner l'Isle du Prince, où ils sont assurez de trouver les mêmes choses qu'à S. Thomé, & de traiter avec moins de cérémonies.

L'Isle de S. Thomé est accompagnée de deux petites Isles : celle qui est au Sud s'appelle l'Isle Rolles, & celle qui est à l'Est se nomme l'Isle des Chèvres. Cette dernière est la plus petite : Elles ne sont pas habitées. Ceux à qui elles appartiennent y ont mis des chèvres qui ont beaucoup peuplé, & qui sont d'un goût excellent. La difficulté est de les avoir, car elles sont extrêmement sauvages, & se retirent dans des lieux d'un accès très-difficile : Il n'y

*Isles Rolles
& des Chèvres.*

a qu'elles & les Nègres qui y puissent grimper.

L'Isle Rolles n'est éloignée de S. Thomé que d'un quart de lieuë. Le passage est sain, & le mouillage y est bon : on s'y peut retirer dans un besoin.

Le Chevalier des M.***, qui étoit déterminé à faire ses rafraîchissemens à l'Isle du Prince, & qui comptoit y arriver en huit ou dix jours, eut les vents & les marées tellement contraires, qu'il fut vingt jours en route avant de pouvoir approcher de cette Isle.

Vuë de
l'Isle du
Prince,

Enfin le Mardy 29. de May 1725. ils'en trouva assés proche pour mettre sa chaloupe à la mer, & envoyer un Officier pour avoir un Pilote de l'Isle, pour conduire son vaisseau dans le Port, & en attendant il mouilla sur un assés bon fonds.

La Chaloupe revint le lendemain, & amena un Pilote Portugais, pour la sureté duquel le Gouverneur garda l'Officier ; parce qu'on pouvoit craindre que le vaisseau ne fût un Forban, qui se seroit servi du Pilote pour faire des descentes & des pillages dans l'Isle, & dans celle de S. Thomé. Cette précaution est nécessaire dans un pays comme celui-là, que les Forbans visitent assés souvent.

On appareilla sous la conduite de ce Pilote sur les cinq heures du soir : mais le vent qui étoit au plus près ayant entièrement manqué sur les huit heures, & les courans portant au Nord-Ouest, on fut obligé

obligé de mouiller par les vingt-cinq brasses fond de vase mêlé de sable & d'affés bonne tenuë.

Il fallut demeurer tout le jour suivant à l'ancre , sans pouvoir entrer dans le port , dont on n'étoit qu'à trois lieuës.

On appareilla le lendemain premier jour de Juin sur les dix heures du matin. On louvoya toute la journée sans rien gagner , parce que le vent étoit au plus près ; & on fut obligé de mouiller sur le soir , plus éloigné d'une lieuë de la terre , que l'on n'étoit quand on avoit mis à la voile. Le Chevalier des M.*** vouloit faire de plus grandes bordées , espérant de gagner davantage par cette manœuvre : mais le Pilote Portugais s'y opposa , & l'assura que s'il quittoit une fois le fond de trente brasses où il étoit , les courans l'effloteroient , de manière qu'il lui seroit peut-être impossible de se rallier à la terre.

Ce fut la même chose le Samedi.

On appareilla le Dimanche , & à force de bordées on regagna la lieue qu'on avoit perduë : mais les vents étoient toujours contraires , & les courans plus opposés à la route du vaisseau.

On resolut le Mardy de tenter si les grandes bordées n'auroient pas plus de bonheur : on en fit , & on reconnut après s'être opiniâtré à cette manœuvre pendant quatre jours , qu'on avoit perdu sept lieues , & qu'on étoit à dix lieues de l'Isle.

Enfin le Samedi neuvième de Juin , les courans & le vent s'étant un peu mis à la raison , on mouilla dans le port sur les quatre heures après midi.

Avis aux
Naviga-
teurs.

Le Chevalier des M.*** donne avis aux Navigateurs , qui comme lui voudront aborder cette Isle en venant de la rade de Juda , qu'ils doivent mettre tout en œuvre pour en approcher du côté du Nord , pour arondir leur route , en passant au dehors d'une petite Isle , qui est voisine de celle du Prince ; parce qu'il y a des rochers sous l'eau entre ces deux Isles , sur lesquels il n'y a pas assés d'eau pour un vaisseau médiocre ; quoique les barques y puissent passer dans le vif de l'eau. La petite Isle est aisée à reconnoître : elle paroît comme un gros rocher rond & pointu. Quand on l'a dépassée , il faut se rallier à la terre , & ranger la côte , pour entrer dans le Port qui est au Nord-Est ; parce que si on se laisse affaler au Sud ou à l'Ouest , on y trouve presque toujours des courans qui efflotent les bâtimens , comme il lui est arrivé dans le voyage dont je donne ici le Journal , qui lui eût donné beaucoup de peine , & qui lui eût presque fait manquer l'atterage & l'entrée du port.

Port &
Fort de
l'Isle du
Prince,

Le port est naturel & aussi sûr qu'un bassin que l'on auroit creusé & environné de jettées. Son entrée est deffenduë par un Fort placé à bas bord de l'entrée sur une hauteur médiocre , mais suffisante pour lui donner la supériorité & le commandement
sur

sur le port & sur la rade. Il est environné de remparts de terre soutenuë par des fascines & des palissades, avec quelques piéces de canon. Il suffit pour empêcher un coup de main : mais il ne seroit pas en état de soutenir une attaque réglée. D'ailleurs la Garnison est peu considérable : elle n'est composée pour l'ordinaire que de gens, dont la peine de mort prononcée contre eux en Portugal a été commuée en cet exil. Il n'en faut pas davantage pour connoître de quoi sont capables de pareils Soldats, & avec quelle joye ils ouvreroient les portes à ceux qui viendroient les délivrer de cet esclavage.

La Ville, si on peut honorer de ce nom un amas d'environ deux cens maisons, est dans le fond du Port presque vis-à-vis son entrée. La devotion que les Portugais ont pour S. Antoine, les a engagez à lui faire porter le nom de ce Saint, aussi bien qu'à leur principale Eglise ; pendant que l'Isle porte le nom de Prince, parce que les revenus que l'on en tiroit, étoient affectez au Prince fils aîné du Roi de Portugal, que l'on appelle à présent le Prince du Brésil. La Ville est située par un degré 45. minutes de latitude septentrionale, à 40. lieues ou environ de la terre ferme d'Afrique, & à 30. de l'Isle S. Thomé. Les maisons sont comme celles de S. Thomé. bâties de bois, à deux étages : les ruës sont étroites, il y a une assez belle place. L'Eglise de S. Antoine, qui est la Paroisse, est

Ville de S.
Antoine
dans l'Isle
du Prince.

déservie par des Prêtres noirs ou presque noirs, c'est-à-dire Mulâtres : elle est assés grande & bien ornée. Outre cette Eglise il y a un Couvent & une Eglise de S. François : mais je ne trouve point dans mes mémoires de qu'elle branche de l'ordre de ce saint Patriarche sont les Religieux de ce Couvent, ni de quelle couleur ils sont. Ils pourroient bien être noirs ou mulâtres, sans cesser d'être véritables Portugais, & sans que cela les empêchât d'être promoteus aux Ordres sacrés & aux charges de leur Ordre.

La Ville est environnée d'un parapet de terre, de fascines & de palissades. Il y avoit dans la place quelques piéces de canon qu'ils avoient sauvées d'un Vaisseau forban, qui s'étoit échoué & brisé sur des Islets qui sont autour de l'Isle. Voilà toute l'artillerie de la ville, dans laquelle on ne compte qu'environ cinquante Portugais blancs : le reste est mulâtres ou Nègres libres, qui possèdent un grand nombre d'esclaves noirs.

Il y a quelques villages répandus dans l'Isle, & un assés bon nombre de moulins à sucre. Mais le principal négoce de tous les habitans est d'élever des bestiaux & des volailles, de cultiver le ris, le mil, le mahis, le manioc ; d'avoir quantité d'herbages, de citrons, d'oranges, de limons, de noix de cocos, de Patates, d'Ignames, de Figues, de Bananes, & autres fruits, dont ils font un commerce avantageux, tant avec

avec la terre ferme voisine , qu'avec les vaisseaux , qui après avoir fait leur traite à Juda , Ardres , Popo , & autres lieux de commerce de la côte de Guinée , viennent acheter des vivres & des rafraîchissemens , pour continuer leur voyage au Brésil , & autres lieux de l'Amérique. Il arrive aussi assés souvent que les vaisseaux qui vont aux Indes Orientales , ou qui en reviennent , étant contrariés par les vents , & poussés dans le Golphe de Guinée , y viennent faire de l'eau , du bois & des vivres. Ce commerce tout petit qu'il paroisse , ne laisse pas d'être très-avantageux à cette Isle , & de lui apporter de l'argent comptant , & toutes les marchandises dont elle a besoin ; d'autant qu'on aime beaucoup mieux aller à l'Isle du Prince qu'à celle de S. Thomé , où l'air est dangereux & pestiféré , au lieu qu'il est sain , doux , tempéré dans la première. Les eaux y sont excellentes , & s'y font avec une très-grande facilité. Les Capitaines de vaisseaux , de quelque port qu'ils viennent , ont soin de faire écouler toutes celles qu'ils avoient prises autre part , & après avoir fait nettoyer leurs futailles , ils les font remplir de ces nouvelles eaux , qui se gardent long-tems sans se corrompre , & sans engendrer le scorbut , comme font les eaux de Popo , de Juda & d'Ardres. Le bois de chauffage y est à bon marché : on l'achette tout coupé ; ou quand on ne veut pas faire cette petite dépense , il en coûte très-peu pour avoir la permission d'en cou-

per tant que l'on veut. Un cent de grosses noix de cocos ne coute qu'un écu. On a pour le même prix un millier d'Oranges, de Citrons, ou de Limons. Le plus souvent on a pour de vieilles chemises, de la toile usée, ou de vieilles hardes, tous les vivres & tous les rafraîchissemens dont on a besoin. Les cochons, les moutons, & les cabrits y sont excellens. Les bœufs sont moins communs : on en trouve pourtant : ils sont plus petits que nos bœufs ordinaires d'Europe : Ils sont gras & de bon suc. A l'égard des poules & des autres volailles, il est difficile d'en trouver de meilleures, en plus grand nombre, & à meilleur marché, c'est à la salubrité de l'air, de l'eau & des grains qui croissent dans cette Isle, qu'on est redevable de tous ces avantages.

Les ruiffaux ou petites rivières qui serpentent dans toute l'Isle, viennent toutes d'un petit lac qui est à la Cime d'une haute montagne, comme un Pic qui est au centre de l'Isle. Il s'éleve fort haut ; & quoiqu'il paroisse pointu, il y a pourtant à son sommet un terrain plat & uni, au milieu duquel est ce lac, d'où l'eau qui compose toutes ces petites rivières s'écoule sans cesse, quoique la surface soit toujours la même. Voilà de quoi occuper les Philosophes : car si ces eaux sortoient du pied du Pic, il seroit aisé de concevoir qu'elles seroient les écoulemens de celles, dont les pluyes & les rosées humectent les terres, & qui

Pic de l'Isle
du Prince.

qui s'étant filtrées au travers des terres, se réunissent à la fin, & sortent par les canaux qu'elles se font ouverts : mais celles-cy sortent du sommet : elles poussent du fond : leur quantité est toujours la même : elles n'ont encore jamais manqué, & on n'y a pas encore remarqué de diminution sensible, comme on le remarque tous les jours dans les plus grandes rivières.

Cette Isle n'a que dix-huit à vingt lieues de circonférence : c'est un ovale allongé. on peut mouiller avec sûreté sur toutes ces côtes : mais elle n'a qu'un port si sur & si commode, qu'un port artificiel n'est pas meilleur.

Le Chevalier des M.*** en avoit un pressant besoin : son vaisseau avoit été vivement attaqué des vers pendant le long séjour qu'il avoit fait à la rade de Juda. Sa précinte de bas bord faisoit eau en plusieurs endroits : il s'étoit formé une voye d'eau si considérable, que le vaisseau auroit péri, si on n'avoit pas trouvé ce port pour y remédier. Cependant on ne s'en étoit point apperçu quand on étoit à l'ancre : mais dès qu'il fut à la voile, & que les différens bords qu'il fallut faire en louvoyant eurent donné du mouvement aux membres & aux bordages, on vit que les voyes d'eau étoient nombreuses, & qu'entre les autres il y en avoit une si considérable, qu'elle avoit mis le bâtiment en danger de sombrer, s'il eût été battu de quelque gros tems.

Voyes
d'eau con-
sidérables.

Aussi la première chose qu'il fit dès qu'il fut entré dans le port, fut de se mettre sur le côté, & de remédier à ces voyes d'eau, pendant que ses Officiers faisoient faire l'eau & le bois qu'il vouloit embarquer, & qu'on faisoit préparer les vivres & les rafraîchissemens, dont il avoit besoin pour sa traversée jusqu'à Cayenne.

Il trouva dans le port des vaisseaux Anglois, qui lui furent d'un grand secours pour se mettre à la bande, & qui lui prêtèrent des ouvriers à la place de son maître charpentier qui étoit malade. C'est ainsi qu'en usent les Capitaines de vaisseaux, quand ils se trouvent dans le besoin. On est tous de même nation dans ces cas; & quand même on seroit en guerre, dès qu'on est dans un port ou dans une rade neutre, il est inouï qu'on se soit refusé les secours dont on a besoin.

Ce qui le retint quelques jours plus qu'il n'auroit été à l'île du Prince, fut la désertion de son patron de chaloupe, & de deux de ses matelots. Il eut de puissantes raisons pour croire que les Portugais étoient cause de cette désertion. Ils avoient besoin d'hommes pour les bâtimens, qu'ils envoient traiter aux Côtes des Royaumes voisins, & trouvant ceux-là disposés à changer de maître, ils ne manquèrent pas de les aider à se cacher, jusqu'à ce que le vaisseau François fût parti. Le Gouverneur Portugais ne manqua pas de son côté de faire toutes les démarches ordinaires pour les
faire

faire trouver : mais il fut facile au Capitaine de voir que ce n'étoit que des feintes, & qu'il ne tenoit qu'à lui de les remettre à leur chef. En la place le Chevalier des M.*** embarqua cinq matelots François & un Mouffe, qui selon les apparences étoient de ce Vaisseau forban qui s'étoit brisé sur la côte.

Il eut encore le bonheur de prendre un Interlope François, & de lui enlever quatre mille cens crusades, qui servirent à payer les dépenses qu'il fit en ce port.

Cette Isle avoit été prise en 1588. par les Hollandois sous la conduite du Vice-Amiral Clerhagen. Les Etats l'avoient donnée ou vendue à un riche Négociant d'Amsterdam, qui y envoya des gens pour la faire valoir pour son compte. Mais la méfintelligence s'étant mis entre ses gens, il fut facile aux Portugais qui étoient restez dans l'Isle de les défaire en détail, c'est-à-dire en leur dressant des embuscades pour peu qu'ils s'éloignassent de la Forteresse, & de les réduire ainsi à un si petit nombre; qu'ils furent heureux qu'un vaisseau de leur nation y vînt mouiller. Ils s'y embarquèrent avec tout ce qu'ils purent emporter; & depuis ce tems-là ils n'ont fait aucune tentative pour s'en remettre en possession.

Le Roi de Portugal y entretient un Gouverneur, qui a toute l'autorité dans ce qui regarde le civil & le militaire, avec quel-

L'Isle du
Prince pri-
se par les
Hollan-
dois.

ques Officiers , pour avoir soin de ses revenus.

Le Chevalier des M.*** demeura dans le port depuis le dixième Juin 1725. jusqu'au vingt-sept du même mois.

Il appareilla le mercredi sur le midi, le vent étant au Sud , & la mer belle.

Je crois qu'on voudra bien me permettre avant de sortir de ce parage, de dire deux mots de deux petites Isles, qui y ont été découvertes par les Portugais.

La première est celle de Fernando Poo Portugais, qui la découvrit, & en prit possession pour le Roi de Portugal en 1472.

Ille de Fernando Poo.

Elle est par les trois degrés vingt-cinq minutes de latitude Septentrionale. Elle n'a qu'environ dix à douze lieues de circonférence. Elle est éloignée d'environ dix lieues de l'embouchure de la rivière de Camarones dans le Royaume de Matamba. Elle est presque environnée de rochers qui en rendent l'approche fort dangereuse. Les Portugais y mirent d'abord une colonie de leur nation, & des Mulâtres tirez des lieux qui leur appartiennent sur les côtes de Guinée : & ceux-cy s'étant alliez avec les Nègres de la terre ferme, se sont tellement accoutumés aux mœurs & aux usages de ces Noirs, qu'ils sont devenus aussi sauvages & aussi méchans qu'eux.

Il y avoit autrefois des moulins à sucre. On y cultivoit le Tabac, le Coton : on y élevoit des bestiaux & des volailles. Le Manioc, les Patates, & autres vivres qu'ils

ven-

vendoient aux vaisseaux qui y mouilloient, ou qu'ils portoient à la côte de la terre ferme, leur donnoient un commerce assez avantageux. Ce n'est plus cela à présent : le Roi de Portugal les a comme abandonnez à eux-mêmes : ses vaisseaux n'y viennent plus : ils n'ont plus de commerce qu'avec les Nègres, parce que le trajet de leur Isle à la terre ferme est aisé : & ils s'enfuyent dans les montagnes, dès que quelque vaisseau y vient mouiller. L'eau y est excellente & fort aisée à faire aussi bien que le bois. Les Cocos, les Oranges & les Citrons viennent par-tout jusques sur le bord de la Mer. On en peut prendre tant qu'on veut : mais il faut être sur ses gardes, & ne pas s'avancer dans le pays ; car ce sont les premiers hommes de l'Afrique pour dresser des embuscades. Ils se servent fort adroitement de l'arc & des flèches, armes d'autant plus dangereuses, qu'elles tuent de loin & sans bruit, & qu'il est rare qu'on guérisse des plus légères blessures qu'elles font, parce qu'elles sont empoisonnées. Il faut être dans une disette extrême d'eau, pour en aller chercher en cet endroit. Pour l'ordinaire elle n'est fréquentée que par les Forbans, qui ayant intérêt de se tenir cachez, & étant d'ailleurs de grands maîtres dans l'art de faire des embuscades, y mettent à terre pour faire de l'eau & du bois, & tâchent d'enlever quelques Insulaires, pour la rançon desquels

ils obligent les autres de leur apporter tout ce dont ils ont besoin.

Isle d'Annabon.

La seconde est l'Isle d'Annabon, ou de Bonanno. Les Portugais qui la découvrirent lui donnèrent ce nom, parce qu'ils la découvrirent le premier jour de l'an 1473. Ils en sont encore à présent les maîtres; elle a environ dix lieues de circuit. Elle est située à un degré vingt minutes au Sud de la ligne, à vingt-cinq lieues de S. Thomé, & à quarante cinq du Cap de Lopo Gonzales. Ses côtes sont dangereuses, fermées de quantité de brisans, & escarpées. La meilleure rade est au Nord-Ouest: elle n'a point de port.

Sa situation & ses avantages.

Quoiqu'elle soit presque sous la ligne, elle ne laisse pas de jouir d'un air frais & tempéré: cela vient de l'égalité des jours & des nuits, & de ce qu'elle est continuellement rafraîchie par les vents qui viennent successivement de la Mer & de la Côte d'Afrique. Elle ne paroît de loin, que comme une très haute montagne. Quand on s'en approche, on voit que cette montagne se partage en plusieurs sommets séparés les uns des autres par des vallons profonds, dont les Côtes jusqu'à une certaine hauteur ne laissent pas d'être fort fertiles, pendant que leurs sommets sont presque toujours couverts de neiges, comme on les voit quand les vents font écarter les nuées, dont ils sont presque toujours environnés. Tous ces vallons sont arrosés de ruisseaux plus ou moins gros, mais tous d'une eau

extrêmement fraîche & légère. Les bords de ces ruisseaux font couverts d'arbres fruitiers comme Palmiers de toutes espèces, Cocotiers, Palmistes ou arbres à chou, Tamarins, Bananiers, Figuiers, Orangers, Citronniers, & autres arbres. On y trouve aussi des bois propres pour la charpente, & même des Ebéniers de plusieurs couleurs. Le Cotton qui veut un terrain plus sec & plus chaud aussi bien que les Cannes à sucre, vient en perfection vers les bords de la Mer. On y cultive sans peine & avec succès le ris, le millet, le mahis, le manioc, des pois & des fèves de différentes figures & couleurs; & généralement tout ce qui est nécessaire à la vie, & propre à entrer dans le commerce.

Avant que les Portugais eussent découvert cette Isle, & qu'ils y eussent établi une Colonie il n'y avoit que des oiseaux, & pas un animal à quatre pieds. Ils y ont mis des cochons, des moutons, des cabrits, des bœufs & des vaches, qui y ont extrêmement multiplié. Leur aventure de Porto Santo au Port de Madère les a empêché d'y mettre des lapins: & ils ont bien fait, car ces animaux qui multiplient infiniment se seroient à la fin rendus maîtres de l'Isle, & en auroient chassés les habitans: & il auroit été d'autant plus difficile de les détruire, qu'il auroit été impossible de les aller chercher dans les rochers où ils se seroient retirés. Les vaisseaux y ont apporté des rats qui y font souvent bien du rava-
ge.

ge. Les chats qu'on y a mis semblent s'être accommodés avec eux : ils ne leur font point de mal : ils jouent ensemble. Cela a obligé les habitans de faire venir de la terre ferme une espèce de chiens qui ne jappent point, & qui tiennent plus du renard que du chien. Ils ont les oreilles courtes, le museau allongé, la queue grosse longue & fournie de poil. Ce sont les ennemis irréconciliables des rats. Ils leur donnent la chasse naturellement, & en détruiraient assés pour que les habitans n'en soient pas extrêmement incommodés.

Les pigeons qu'on y a apportés y profitent à merveille. L'Isle en est pleine : & comment n'y multiplieroient ils pas ? L'air leur convient : les eaux y sont excellentes, & ils trouvent par tout abondamment de quoi se nourrir. Je ne dirai rien des volailles domestiques : elles couvrent la terre, pour ainsi dire. Les vaisseaux qui y relâchent en ont tant qu'ils veulent à très bon marché. On est persuadé que tous ces oiseaux y seroient encore en plus grand nombre, si certains oiseaux de proie qui y sont passés de la terre ferme, les laissoient plus en repos,

Ces oiseaux, à qui les Portugais ont donné le nom d'Aigles, en détruisent beaucoup. Ces oiseaux ne sont pas de véritables aigles ; ou bien c'est une espèce particulière qui tient du faulcon & de l'aigle. On pourroit les appeller des aigles bâtardes : elles sont de la grosseur d'une grosse poule. Elles

Aigles Bâtardes.
Ruichi. p.
4. de avibus.

ont.

ont la tête médiocre, le bec grand & crochu, l'œil vif, le regard assuré, l'estomach large, les aîles grandes. Quand on les voit en l'air, on a peine à les distinguer des fregates, tant leur envergure est grande & leur vol rapide. Soit qu'elles volent, ou qu'elles se reposent sur une pointe de rocher, ou sur quelque branche morte d'un arbre sur le bord de la Mer, elles ont toujours la tête panchée, & regardent attentivement pour decouvrir quelque proye, soit oiseau, soit poisson: car elles chassent également sur la terre & sur l'eau: & dès qu'elles ont apperçu quelque oiseau ou quelque poisson à fleur d'eau, elles fondent dessus, en rasant sur la face de l'eau ou de la terre, l'enlèvent, & en vont faire leur curée sur quelque branche ou sur quelque rocher: ou bien elles le portent dans leur aire, pour nourrir leurs petits quand elles en ont. Si leurs aires étoient accessibles plus qu'ils ne sont, ce seroit un moyen de ne manquer ni de volailles, ni de poissons: on seroit bonne chère à aussi bon marché que l'Evêque de Mende en Gevaudan, dont Mr. Jacques Auguste de Thou Conseiller d'Etat & Président à Mortier au Parlement de Paris rapporte, que le gibier qu'on servoit sur sa table étoit enlevé des aires des aigles, qui sont en quantité dans son Diocèse.

L'Isle de Bonanno n'a qu'un Bourg d'environ cent cases bâties de roseaux, & couvertes de feuilles de cannes & de branches de palmier, avec une Eglise, & cinq ou six

fix maisons de charpente , environnées de planches & couvertes de bardeau : ce Bourg est au fond de l'ance , ou si l'on veut , de la rade où on vient mouiller. Un vaisseau passe au travers ; & il y en a deux autres à ses deux extrémités. Il est environné d'un parapet de cinq à six pieds de hauteur , composé de palissades de terre & de fascines , avec deux banquettes. On dit qu'il y avoit deux batteries de sept à huit cens canons chacune , avant que les Holandois s'en rendissent maîtres en 1605. sous l'Amiral Matelios. La flotte qu'il commandoit étoit destinée pour les Indes Orientales. Les vents contraires le jettèrent dans le Golphe de Guinée ; & après avoir couru plusieurs dangers , il mouilla à la rade de cette Isle. Les Portugais après lui avoir tiré quelques coups de canons , se retirèrent dans les montagnes avec ceux de leurs esclaves noirs qui purent ou voulurent les suivre. Les Holandois mirent paisiblement à terre , & envoyèrent du monde à la poursuite des fuyards ; mais quelque diligence qu'ils pussent faire , ils n'en purent prendre que deux , & ensuite deux cens esclaves , la plupart femmes & enfans. On eut beau les presser pour découvrir où étoient leurs maîtres , on n'en put rien tirer. L'Amiral Hollandois fit civilement enlever tous les vivres qu'il put trouver ; il fit aussi mettre dans ses Vaisseaux les marchandises qui se rencontrèrent dans les magasins ; il fit de l'eau & du bois & prit des rafraîchissemens de fruits ,
d'her-

Prise par
les Hollan-
dois , &
abandon-
née,

d'herbages & de volailles tant que les Vaisseaux en purent ferrer , avec une vingtaine des meilleurs Noirs & les canons ; & voyant que les maisons du Bourg étoient vieilles & mal alignées , il crut faire plaisir aux habitans d'y mettre le feu , afin de les obliger après son départ d'en bâtir de meilleures & mieux situées. Il laissa donc les deux Portugais & le reste des prisonniers noirs à terre , & depuis ce tems ceux de sa nation n'ont fait aucune tentative considérable pour s'en rendre maîtres. Elle n'est à présent guère visitée que par les Portugais de Saint Thomé , quelques fois par des Vaisseaux qui n'ont pû gagner l'Isle du Prince , & plus souvent par les Forbans.

CHAPITRE II.

*Route du Chevalier àès M. *** de la rade de l'Isle du Prince à Cayenne.*

Avantures de son voyage.

Après un séjour de dix-huit jours dans le pas de l'Isle du Prince , il mit à la voile le Mercredi 27. Juin 1725. sur le midi. Le vent étoit Sud , & portoit assez à route quoiqu'il fût foible. Il varia beaucoup pendant les premières vingt-quatre heures & vint ensuite à l'Est-Sud-Ouest assez frais. On prit hauteur le Jeudi 28. & on se trouva à un degré six minutes de
Depart de
l'Isle du
 lati-

latitude septentrionale, & par estime à 29 degrés de longitude.

Les calmes, les vents contraires, les courans rapides s'opposèrent successivement & avec tant d'opiniâtreté à la route qu'on devoit faire, que jusqu'au dix Juillet on ne fit que passer & repasser la ligne, sans presque avancer en longitude. En effet on se trouva ce jour-là à midi à quatre minutes de latitude Nord & par estime à 28 degrés 50 minutes.

On vit la terre le lendemain à midi; c'étoit le Cap de Lopo Gonzalés que les François appellent par abbréviation le Cap de Lop. On découvrit quelques momens après deux Vaisseaux qu'on reconnut à leur fabrique être Anglois, qui selon les apparences alloient au Cap de Lop.

Quoiqu'on fût bien près de la ligne, bien loin d'y sentir la chaleur étouffante qui y est pour l'ordinaire si insupportable, l'air étoit si froid qu'il ne fut pas nécessaire d'avertir les matelots de se couvrir plus qu'ils n'étoient. Le Chevalier des M. * * * nous assure qu'il ne faisoit pas moins froid qu'il en fait par les 46 degrés de latitude septentrionale au mois de Janvier. C'est beaucoup dire; mais on peut ajoûter foi au rapport de cet Officier qui outre un caractère d'honnête homme qui brille dans tout son Journal, n'auroit eu garde d'avouer ce fait s'il eut été faux, pouvant en être démenti par tout son équipage. Ceux qui en souffrirent davantage furent les esclaves dont il étoit

étoit chargé, qui étant nuds comme on sçait, & point du tout accoutumés à une saison froide, ne pouvoient se garantir de cette incommodité qu'en se ferrant les uns contre les autres, & s'éloignant autant qu'il leur étoit possible des ouvertures des écouilles qu'on a soin de tenir ouvertes pendant le jour, afin d'éviter la corruption de l'air, d'où s'ensuivent des maladies qui emportent beaucoup de ces pauvres malheureux, si on n'a pas soin de purifier ou comme on dit de parfumer le Vaisseau au moins tous les deux jours.

Il ne faut pas prendre le change sur le terme de parfumer un Vaisseau, ni s'imaginer qu'on employe à cet usage des parfums rares & de prix; on n'y employe que du vinaigre qu'on repand sur des pelles toutes rouges; cela excite une fumée épaisse & pénétrante qui chasse avec force le le mauvais air qui ne manque pas de se trouver dans l'entrepont où ces malheureux sont enfermez & enchaînez deux à deux par un pied

Comment
on parfume
les
Vaisseaux.

Outre cette précaution les Capitaines vigilans & attentifs à leurs devoirs & aux intérêts de la Compagnie; ou de ceux qui les employent, on soin de faire laver l'entrepont tous les jours, & de faire monter sur le pont les Nègres qui ne sont pas malades par petites bandes & les obligent de se laver. Cette propreté sert beaucoup à les conserver en santé, & quand après s'être lavé le tems est beau & qu'il n'y a point de

recau-
tions pour
la santé
des Ne-
gres,

de grosses manœuvres à faire , on les fait danser & courir autant que leurs forces le leur peuvent permettre , & on leur donne de tems en tems un peu d'huile de palme pour se froter & s'humecter les jointures & empêcher le scorbut, qui est une maladie qui se communique aisément quand elle est une fois entrée dans un Vaisseau , & qui emporte bien du monde non seulement parmi les esclaves, mais encore dans les blancs qui composent l'équipage.

Malgré les soins que le Chevalier des M. *** se donnoit sans relâche pour éviter ce malheur , il ne laissa pas de perdre bien de Noirs. Les maladies commencèrent par ceux qu'il avoit enlevés sur l'Interloppe François qu'il avoit pris & confisqué au profit de la Compagnie.

Ce que
c'est
qu'un In-
terloppe,

On appelle Interloppe tout Vaisseau qui trafique dans des lieux privilégiés & réservés à une Compagnie par la concession du Prince de qui elle dépend, & qui n'a pas obtenu de la Compagnie la permission nécessaire pour traiter dans les endroits de sa concession ou du privilège exclusif qu'elle a pour le commerce de certaines marchandises.

Le mot Interloppe est Anglois ou Hollandois, je ne sçai pas bien lequel ; mais je sçai qu'il est en usage chez tous les Européens qui trafiquent aux côtes d'Afrique & d'Amérique. Il signifie la même chose chez tous les peuples. Les Vaisseaux Interloppes sont sujets partout à confiscation ;
il

il ne s'agit que de les enlever, ils sont confisqués de plein droit dès qu'ils ne peuvent pas montrer la permission qu'ils devraient avoir pour traiter. Il est vrai qu'ils se défendent de leur mieux contre ceux qui les veulent prendre, & que comme ils sont pour l'ordinaire bien armés, & que leurs équipages ont part au profit de la traite, ils font tous leurs efforts pour se tirer d'affaire. Il en est de ces gens-là comme de ceux qui font la contrebande; outre la perte du Vaisseau & des marchandises, il y a des peines afflictives contre les Capitaines, surtout quand ils ont été pris plus d'une fois.

Les Nègres que le Chevalier des M. * * * avoit pris, avoient demeuré long-tems à bord; ils avoient été long-tems à la vûe de leur païs; ce qui leur cause d'ordinaire du dépit & du chagrin, d'où s'ensuivent leurs maladies & le désespoir qui les emporte. Ils communiquèrent bien tôt leurs maux à ceux que la Compagnie avoit traités; & quelques soins qu'on pût prendre de séparer les malades d'avec les sains & de les bien traiter, il en mourut un grand nombre avant que le Vaisseau arrivât à Cayenne.

Il faut ajoûter que la mauvaise nourriture y contribua beaucoup. On s'est entêté de ne les nourrir que de ces grosses fèves qu'on appelle fèves de marais. On doit avouer que ces fèves sont bonnes en elles mêmes, & qu'elles peuvent fournir une nourriture

Fèves de
Marais:

con-

convenable quand elles sont bien cuites & assaisonnées de sel, de poivre, de guinée, de graisse ou d'huile de palme; il faut être accoutumé à ces alimens pour ne pas s'en trouver mal ou du moins pour ne pas s'en ennuyer & en avoir du dégoût. On fait qu'on ne les fait cuire pour les Noirs qu'avec de l'eau & du sel; c'est un régal qu'on ne donne pas tous les jours, d'y jeter quelques cuillerées de graisse ou d'huile de palme avec quelques grains de maniguettes. Voilà pourtant toute la nourriture de ces pauvres gens. On leur donne deux fois par jour une petite écüellée de ces fèves avec deux tasses d'eau. Comme ils n'y sont point accoutumés ils s'en fatiguent bien tôt, le dégoût les prend, le chagrin se joint au dégoût, ils tombent malades & meurent comme des mouches surprises de l'hiver.

Le Chirurgien du Chevalier de M. *** ne manqua pas suivant la coutume de ces déchiqueteurs de corps humains de vouloir ouvrir ceux qui moururent les premiers, pour connoître plus parfaitement, disoit-il, la maladie qui les avoit emportez & appliquer aux autres les remèdes convenables. Le Capitaine n'eut garde de le permettre, il favoit trop les conséquences terribles de ces opérations. Nous avons dit dans un autre endroit que quelques ennemis du commerce de notre nation ont répandu parmi les Nègres, que nous ne les achetions que pour les manger, comme il se pratique chez quelques nations Antropophages d'Afri-

Il ne faut pas ouvrir les corps morts.

Nation Antrophage en Afrique,

fri-

frique qui tiennent boucherie de chair humaine. On a toutes les peines du monde à détromper ceux qui sont embarquez. Quantité se sont abandonnez au désespoir, se sont étranglez, jettez à la mer ou se sont laissez mourir de faim, plutôt que d'aller dans un pays où ils croyoient être livrez au boucher & exposez en vente à la boucherie. Il seroit impossible, quelque précaution qu'on pût prendre de ne pas reveiller en eux ces préjugés, s'ils voyoient ces Esculapes de Vaisseau ouvrir les corps de leurs camarades; ils croiroient toujours que c'est pour en tirer les meilleurs morceaux, & tout le monde ensemble ne seroit pas capable de remettre leurs esprits prévenus.

Il faut donc qu'un Capitaine ne permette jamais ces sortes d'opérations, quelque nécessité que leurs Chirurgiens assurent qu'il y a d'en venir à cette recherche pour découvrir les maladies des Noirs.

Il faut même observer de ne jeter les corps morts à la mer que pendant la nuit. Cette précaution est nécessaire pour épargner aux vivans les cris qu'ils font en pareille occasion, & le désespoir où la mort de leurs parens ou de leurs Camarades les porte assez souvent.

On jette les corps morts à la mer pendant la nuit.

Ces corps jettés à la mer ne manquent jamais d'attirer les Requiens & autres poissons carnassiers à la suite des Vais-

seaux chargés de Nègres quand il y a mortalité parmi les esclaves.

Il est vrai qu'il en coûte souvent la vie à ces poissons. On leur jette de forts hameçons bien entez sur une chaîne de fer & couverts d'une pièce de viande, ils y viennent & y demeurent accrochez. La chair de ces animaux quoique dure & fillasseuse, surtout quand ils sont vieux & de douze à quinze pieds de longueur, ne laisse pas d'être un régal pour les esclaves & même assez souvent pour les équipages qui prennent les morceaux les plus tendres, comme sont ceux qu'on enlève depuis le milieu des côtes jusques sous le ventre; c'est ce qu'il y a de plus gras & par conséquent de plus tendre.

Precaution
pour la
chair de
Requien,

Mais il faut que les Capitaines observent de ne permettre jamais à leurs Matelots ni aux Nègres d'en manger qu'après que ces chairs ont été bien saupoudrées de sel & bien pressées pour en faire sortir tout le sang. Après cette préparation il faut les bien faire cuire dans l'eau avec du sel, du vinaigre & de la maniguette, & après cela elles peuvent être mangées sans crainte par des gens qui ont les dents bonnes & grand appetit.

On prit pendant la route quantité de ces poissons voraces; on les mangea sans qu'ils causassent aucun mal, & l'équipage auroit continué à les trouver bons sans

fans une petite aventure qui en donna du dégoût aux Matelots, car pour les Nègres ils n'y regardoient pas de si près.

On prit donc un de ces poissons monstrueux ; je crois que c'étoit le quinzième ou le seizième, & on trouva dans son ventre la tête & la jambe d'un Nègre qu'on avoit jetté à la mer le jour précédent. Cette vuë dégouta les Matelots : ils n'en voulurent plus manger, & depuis ce jour-là ils ne furent plus si ardens à prendre ces animaux.

Je crois qu'on voudra bien me dispenser de rapporter ici les routes, les hauteurs, les vents, les courans, les calmes dont le Journal du Chevalier des M. * * * fait un recit aussi exact & détaillé qu'il est peu intéressant pour les Lecteurs & tout-à-fait inutile aux navigateurs.

Je dirai seulement que se trouvant le 28 Juillet 1725, par les trois degrés 45 minutes de latitude meridionale, & par estime par douze degrés dix minutes de longitude, il apperçut au point du jour que le Vaisseau qu'il avoit vu le soir précédent au vent à lui, environ à quatre lieuës de distance, & qui sembloit faire la même manœuvre que lui, venoit sur lui à pleines voiles. Comme on étoit en paix avec tous les voisins de l'Etat, & qu'il n'y avoit rien à craindre des Saltins dans ce passage trop éloigné de chez eux, il ne douta point que ce ne

Rencontre
d'un For-
ban.

fût un Forban. Il fit bastinguer son Vaisseau, fit parer ses canons, fit faire la prière & déjeûner ses gens & les exhorta à faire leur devoir.

Le Vaisseau s'approcha & sans marchander il déclara bien-tôt qui il étoit. Il mit à l'avant & à l'arrière des Pavillons blancs sur lesquels étoient des sabres rouges en sautoir. Une grande flamme de même façon étoit sur la girouette du grand mât. Il vint sans tirer jusqu'à la portée du fusil; alors il tira un coup de canon sans balle. Son équipage qui paroissoit nombreux étoit sur la dunette le long du bord & sur les haubans le sabre à la main.

Le Chevalier de M. *** fit sa route sans lui repondre. Un moment après le Forban tira un coup de canon à balle, & peu après trois autres, & dans le même tems il ôta sa flamme, & ses Pavillons blancs & en laissa de tout rouges.

Alors le Chevalier de M. *** fit servir ses canons. Sa mousqueterie les seconda très bien. Le Forban cria d'amer-
ner, & qu'il y auroit bon quartier: on ne répondit à son honnêteté qu'à coups de canon. Cela l'irrita d'autant plus qu'il eut des hommes tuez qu'on vit tomber à la mer; c'étoient de ces braves qui s'étoient perchez sur les hautbans le sabre à la main, comme attendant avec impatience le moment de sauter à l'abordage. On s'apperçut qu'il y avoit du
désor-

désordre dans le Vaisseau par les mouvemens qu'on y remarqua , & que ceux qui le montoient n'étoient pas bien d'accord sur le parti qu'on devoit prendre ; car le Vaisseau François étoit d'apparence , & le feu qui en sortoit leur imposoit. Ils crurent que pour en venir à bout il falloit épouvanter l'équipage ; c'est une des ruses des Forbans & qui leur réussit assez souvent. Ils amenèrent donc leurs Pavillons rouges & ils en hissèrent de noirs ; c'est à leur langage déclarer qu'il n'y aura quartier pour personne. Cela a quelque fois obligé des équipages à se revolter contre leur Capitaine , à parlementer & à se rendre quand on les a assurez de la vie. Cette ruse ne fit aucun effet sur l'équipage François ; ils redoublèrent leur feu ; un Navire armé en guerre n'en auroit pas fait de plus vif & de plus continuel. Le Forban tiroit à merveilles ; mais il ne fit pas la manœuvre d'en vouloir venir à l'abordage. Il y avoit plus de deux horloges qu'on se battoit vivement , lorsqu'on vit tomber à la mer le mât de misenne du Forban qui entraîna avec lui le grand mât & mit par conséquent le Vaisseau hors d'état de se deffendre. Si le Chevalier des M. * * * eût jugé à propos de l'enlever , il le pouvoit assurément ; mais il ne le devoit pas faire ; la prudence ne le vouloit pas. Qu'auroit-il fait de plus de cinq cens déses-

perez qui paroissoient être dans ce Vaisseau.

Tout le monde sçait qu'ils portent leur sentence avec eux , qu'on peut les pendre ou les jeter à la mer , mais il faut les prendre auparavant. La pitié si naturelle aux François n'avoit pas permis au Chevalier de M.*** de prendre ce parti, & s'il les avoit mis dans son bord, quoiqu'enchainez , n'auroit-il pas eu lieu de craindre qu'ils ne débauchassent son équipage, qu'ils ne le jettassent lui-même à la mer & qu'ils ne se servissent de son Vaisseau pour courir la mer & pour pirater? Cela étoit arrivé tant de fois, qu'il avoit lieu de craindre que cela ne lui arrivât, & qu'il ne devînt la victime de sa compassion.

Il laissa donc ces Forbans se tirer d'affaire comme ils le jugèrent à propos, & continua sa route autant que le vent qui étoit au plus près le lui permit.

Il ne lui arriva rien de considérable jusqu'au fixième Août. Calmes ou vents contraires, pluies d'orage dont l'eau étoit si putride que si on ne lavoit pas promptement dans la mer les hardes qui en avoient été mouillées, on les trouvoit au bout de quatre heures toutes couvertes de vers qui les rongeoient. Ces insectes étoient nez avec des dents; l'eau de mer les faisoit mourir, après quoi il falloit les faire sécher promptement.

Il vit le même jour sur les quatre heures du matin, c'est-à-dire deux heures ou environ avant que le soleil parût sur l'horison, un globe à-peu-près de la grandeur du corps du Soleil tel qu'il paroît lorsqu'il est à l'horison ; il étoit d'une couleur bleuë & si éclatant de lumière qu'il paroissoit un Soleil ; il dardoit des rayons très-vifs ; il éclairoit bien plus que la Lune ne fait dans son plein ; c'étoit presque un Soleil. Ce phénomène dura un bon quart d'heure ; après quoi ce grand éclat de lumière diminua peu à-peu & s'éteignit entièrement. Il semble qu'il ouvrit la porte au vent de Sud Est qui calma la mer qui avoit été si orageuse les jours précédens, qu'on vit des débris de Vaisseaux qui avoient fait naufrage.

On vit la Côte du Brésil le onze sur le midi. On étoit alors par les six degrés 33 minutes de latitude Meridionale & par estime par les 350 degrés dix minutes de longitude, & à sept lieues ou environ de la Côte.

Comme on commençoit à manquer de vivres pour l'équipage, & qu'on avoit diminué les rations de biscuit de trois onces par jour depuis le 18 du mois précédent ; l'équipage pressa le Capitaine des M.*** de relâcher à Fernambouc sur la côte du Brésil. Il ne crut pas y devoir consentir, sachant combien ces relâches coûtent aux bourgeois. D'ail-

mands , gens mutins & toujours portez à se plaindre & à se revolter. Il écouta leurs plaintes & leur promit d'y avoir égard , si le tems ne devenoit pas meilleur dans vingt-quatre heures. Il continua en effet de porter au Sud pendant quelques horloges ; mais comme il étoit près de terre les vents se mirent à l'Est-Sud-Est ; ce qui lui donna le moyen de faire le Nord pour aller à Cayenne.

On trouva en approchant de la rivière des Amazones nombre de baleines qui venoient se jouer autour du Vaisseau. Quelques-unes paroissoient aussi longues que la Fregate & grosses à proportion. Leur compagnie ne plaisoit à personne , surtout quand elles s'approchoient trop près.

On prit ce jour là un Requier monstrueux , qui donna une peine infinie à embarquer. Heureusement c'étoit une femelle qui avoit quatre petits dans le corps dont elle étoit prête de se délivrer. Les matelots lui servirent de sage femme , & au moyen d'une opération césarienne des plus grandes , ils tirèrent ses quatre enfans pleins de vie , gros & gras & ayant déjà deux rateliers de dents. On les mit dégorger dans de grandes boules pleines d'eau. On abandonna la mère aux Nègres qui s'en donnèrent à cœur joye , & on mangea ces innocentes créatures qui étoient tendres & grasses comme des veaux de rivière.

On

On passa la Ligne pour la quatrième ou cinquième fois, & on se trouva le dix-neuf Août 1723 à 47 minutes de latitude Septentrionale & par estime à 336 degrés de longitude.

On sentoit depuis le passage de la Ligne une chaleur extraordinaire; elle augmenta si fort le lendemain 20, qu'elle étoit insupportable. On eut bien soin ce jour là de faire raser tous les Nègres; on les fit frotter d'huile; on leur donna de l'eau à discrétion & on augmenta beaucoup leurs rations de fèves avec lesquelles on fit cuire quelques morceaux de lard.

On s'apperçut dès le matin avec joye que l'eau de la mer changeoit de couleur; marque certaine qu'on commençoit à dépasser la rivière des Amazones. On se trouva à midi à un degré sept minutes de latitude Septentrionale, & par estime à 335 degrés quatre minutes de longitude. On avoit sondé le matin, & on avoit trouvé trente brasses d'eau, fond de vase: on fonda à midi; & on ne trouva que vingt-quatre brasses fonds de vase dure.

Le lendemain 21, on se trouva à midi à un degré 37 minutes de latitude Nord & 20 brasses de fonds de même vase; l'eau de la mer paroissoit jaunâtre, elle étoit douce.

On continua ainsi de s'approcher du terme, mouillant quand le vent man-

quoit ou qu'il étoit directement contraire, de peur d'être entraîné au large par les courans qui sont violens sur ces côtes & qui pourtent toujours dehors.

Enfin le Samedi 25, on se trouva par le travers d'un gros rocher ou Iflet appelé le Connêtable, à six lieues de Cayenne. On avoit vû pendant la nuit un Vaisseau qui faisoit la même route: on lui avoit parlé le matin, & on avoit su qu'il venoit de la Rochelle & qu'il étoit chargé de vivres, nouvelle très agréable pour le Chevalier des M.*** qui en manquoit, mais qui devoit en même tems retarder l'expédition de son Navire, parce que les habitans se presseroient plus d'avoir des vivres & de les payer que d'acheter des Noirs.

Le Dimanche matin 26 Août on appareilla; on dépassa le grand Connêtable, les Mamelles & la Matingre, Iflets ou Rochers qui sont vis à-vis & à l'Est de l'Isle de Cayenne, & on mouilla à une lieue & demie de terre au vent de l'entrée du Port en attendant le flot. Il vint vers le midi; on appareilla aussi-tôt, & on mouilla dans le port ou rade environ à une heure après midi; après une ennuyante traversée de soixante jours depuis l'Isle du Prince.

Le Chevalier des M.*** comme Capitaine de la Compagnie entra dans le Port la flamme haute. Il y trouva deux Vaisseaux Négriers qu'il crut être des Inter-

terloppes, c'est-à-dire des Vaisseaux qui traitoient des Nègres sans la permission de la Compagnie. Il fit grand bruit & demanda au Gouverneur & au Juge de l'Amirauté qu'il lui fût permis de les enlever & de les confisquer. Ces Messieurs lui apprirent qu'il se trompoit. Ils l'assurèrent que ces deux Vaisseaux avoient passe-port & commission de France, que l'un étoit François & l'autre Flessingois. Le François étoit échoué sur les vases & dégradé, ayant été jugé incapable de retourner en Europe, & le Flessingois qui avoit quarante canons & deux cens hommes d'équipage, n'étoit pas un morceau pour le Chevalier des M. * * *, quand même il auroit été tel qu'il se l'imaginait. Cependant le Gouverneur voulut bien lui donner un certificat de la demande qu'il lui avoit faite pour s'en servir comme il le jugeroit à propos ; mais sans lui expliquer pour quelles raisons ces Vaisseaux avoient apporté des Nègres à Cayenne & pour qui ces Nègres étoient destinez.

Nous venons de voir que sa traversée depuis l'Isle du Prince avoit été de soixante jours, & nous avons dit qu'il avoit perdu beaucoup de Nègres pendant ce voyage. En effet de cent trente-huit esclaves qu'il avoit en partant de l'Isle du Prince, il n'en amena en vie à Cayenne que soixante-six, après en avoir perdu pendant la traversée soi-

xante & douze ; perte très - considérable pour la Compagnie , non seulement par le prix de ces esclaves , mais encore par le long séjour que son Vaisseau avoit fait à la Rade de Juda & à l'Isle du Prince , à la longueur du voyage depuis qu'il étoit parti d'Europe , & au long tems qu'il fût obligé de demeurer à Cayenne pour attendre le paiement des Noirs vendus aux habitans qui payèrent avant toutes choses ceux qu'ils avoient achetté des Interloppes.

L'unique moyen qu'il avoit de dédommager la Compagnie , étoit d'enlever ces deux Interloppes avec ce qui leur restoit d'effets à bord , & de faire saisir les Nègres qu'ils avoient mis à terre ou leur valeur qui étoit encore entre les mains des habitans.

On peut croire que les habitans dont le commerce est très-médiocre ne se pressèrent pas d'acheter les Nègres de la Compagnie. Ils en avoient achetté des deux Interloppes ce qu'ils en avoient besoin , & les avoient eu à beaucoup meilleur marché qu'ils ne devoient attendre d'avoir ceux de la Compagnie qui vend les siens beaucoup plus cher ; desorte que le Directeur que la Compagnie entretient dans cet. Isle se trouva fort embarrassé , tant pour la vente que pour le paiement ; car il ne devoit rien attendre des habitans déjà endettez
pour

pour les Nègres qu'ils avoient achetez des Interloppes & pour les provisions qu'ils avoient prises du Vaisseau de la Rochelle, que ce qu'ils retireroient de leur récolte du mois de Fevrier suivant, ce qui retardoit le départ du Vaisseau de huit mois au moins. Ce fut cependant le parti que prit le Directeur, parti qui causa beaucoup plus de dépense à la Compagnie par les salaires & la nourriture de l'équipage, le déperissement & la consommation des appareils du Vaisseau, qu'il ne lui auroit coûté, si le Vaisseau fût revenu sans charger le produit de ses Nègres, ou qu'il eût passé aux Isles du Vent, & qu'il eût chargé à fret pour le compte des Particuliers.

J'ai mis ici tout de suite ce qui est marqué dans le Journal du Chevalier des M.***. Mais en ayant conféré avec des personnes d'honneur & très-instruites qui étoient dans le même tems à Cayenne & dont les emplois ne leur permettoient pas d'ignorer ce qui s'est passé dans cette affaire, j'ai appris que les Nègres que les deux prétendus Interloppes avoient apportez, n'avoient porté aucun préjudice à ceux de ce Capitaine, & qu'il les avoit vendu depuis neuf cens jusqu'à douze cens francs, & par conséquent bien au dessus de ceux des deux Vaisseaux qui n'étant que pour trois Particuliers, n'avoient point été

répandus parmi les habitans ; & que ses payemens étoient à son bord ou dans les magasins de la Compagnie dès la fin du mois de Décembre ; il pouvoit donc partir dès ce tems-là. Ce qui a retardé le départ du Vaisseau , a été que n'ayant pas été caréné aussi-tôt qu'il avoit été déchargé , les pluyes qui survinrent empêchèrent qu'il ne le fût assez tôt pour partir comme il auroit dû faire. Un Ecrivain doit rendre justice à tout le monde quand il le peut , & c'est ce que je fais.

C H A P I T R E III.

De l'Isle de Cayenne en général.

Cette Isle est sur la côte Orientale de l'Amérique dans la Province de Guiane : elle est par les quatre degrés 56 minutes de latitude Septentrionale & par les 325 degrés de longitude de l'Isle de Fer.

On ne sçait pas bien au juste par qui elle a été découverte ; si ce fût par les Portugais lorsqu'ils découvrirent le Brésil ou par les François lorsqu'ils allèrent établir les Colonies Ephémères dans ce vaste Pays, c'est-à-dire des Colonies qui ont duré si peu , qu'elles n'ont servi qu'à montrer le chemin aux autres Nations, leur défricher un peu le terrain,

&c.

& leur faire connoître qu'on y pouvoit faire des établissemens solides, riches & puissans dont notre légéreté naturelle ne nous a permis presque jamais de profiter.

Situation
de l'Isle de
Cayenne.

La Rivière de Cayenne ou de Cayane qui sépare les Sauvages Caribes des Galibis a donné le nom à l'Isle qui se trouve à son embouchure. L'Isle peut avoir dix-sept à dix-huit lieues de circonférence. Ses pointes principales ou ses Caps les plus connus sont ceux de Remire, de Ceperou & de Mahuri. Le premier & le dernier sont à l'Est & l'autre à l'Ouest. Le mouillage des Vaisseaux, qu'on a décoré du nom de port, est entre le Cap Ceperou dans l'Isle, & celui de Corbino dans la terre ferme. Ce port est à l'embouchure de la Rivière Cayenne & de quelques autres rivières & ruisseaux qui se jettent dans la mer entre ces deux Caps, & qui donnent une retraite assurée aux Vaisseaux qui y trouvent plus de quatre brasses sur un fond de bonne tenuë. Ils sont à couvert des vents d'Est, de Sud & d'Ouest, par les terres qui environnent cette embouchure. Ils n'ont à craindre que les vents du Nord qui ne sont pas fort violens sur cette Côte, non plus que la mer quand même elle auroit été agitée, d'autant que les lames sont rompuës par quantité d'Islets & de gros rochers qui sont devant l'embouchure de ces rivières, mais

mais qui laissent entre eux une passe assez large & assez profonde pour des Vaisseaux de trois & quatre cens tonneaux. Cette Isle a la Mer au Nord, la grande terre de l'Amérique au Sud, la rivière de Cayenne à l'Est, & l'embouchure des rivières d'Oyac & de Mahuri au Sud-Ouest. Le bras d'eau formé par les rivières que je viens de nommer & par la mer qui sépare l'Isle de la terre, n'a qu'un bon quart de lieue de large avec quelques petits Iflets.

Si toute l'Isle de Cayenne étoit bonne, il y auroit du terrain suffisamment pour occuper toute la Colonie qui l'habite, quoique, comme nous dirons dans la suite, cette Colonie ne soit pas considérable. Mais cette Isle n'est pas habitable par tout. Une bonne partie de son terrain est bas & noyé. La terre est peu profonde, il faut en changer tous les cinq ou six ans, faire de nouveaux abbatis de bois, de nouveaux défriches, & comme le terrain n'est pas par tout propre aux choses qu'on lui veut faire produire, les habitans ont été obligez de prendre des terres dans la terre ferme, où l'on dit qu'elles sont meilleures & où du moins ils en peuvent prendre à discrétion, parce qu'ils peuvent s'étendre au Sud, à l'Est & à l'Ouest tant qu'il leur plait.

Les bornes des terres que la Colonie de Cayenne occupoit autrefois dans la terre

terre ferme, étoient bien plus éloignées de l'Isle de Cayenne, qu'on peut regarder comme le centre, qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Sa borne du côté de l'Est étoit le Cap du Nord, ou plutôt la rivière des Amazones qui sépare le Brésil de la Guianne dont la souveraineté appartient au Roi.

Sa borne du côté de l'Ouest étoit la rivière de Paria, ce qui faisoit près 400. lieues de Côtes. Mais les Portugais du côté de l'Est & les Hollandois du côté de l'Ouest ont bien rapproché ces deux bornes l'une de l'autre.

Personne ne nous le contestoit en 1635. lorsque nous nous établîmes pour la première fois à Cayenne. Mais les Portugais ayant poussé leurs Colonies du Brésil jusqu'à la rivière des Amazones, & trouvant que les Isles qui sont dans l'embouchure de cette grande rivière, étoient bonnes & fort à leur bienséance, ils s'y établirent. Ils passèrent ensuite la rivière, & ayant trouvé son bord du côté de la Guyanne chargé de grandes forêts de cacaotiers naturels, ils s'en emparèrent, & y firent des Forts pour s'en assurer la possession. On dit même qu'ils y trouvèrent des mines d'or & d'argent; autre motif même plus pressant pour se persuader que ce pays étoit une dépendance du Brésil, qu'ils possédoient tout entier jusqu'à la rivière de la Plata, depuis que notre légéreté & nos incons-

tances

tances nous avoient chassés de Rio Janeiro où nous nous étions établis sous le commandement de M. de Villegagnon, & des autres endroits que nous avions établis sur cette Côte.

Les désordres qui sont arrivés dans cette Colonie depuis 1635. jusqu'en 1664. qu'elle fût reprise par Messieurs de Traci & de la Barre, ayant donné aux Portugais tout le tems nécessaire pour s'affermir dans les terres qu'ils nous avoient enlevées au Nord de la rivière des Amazones; il n'a pas été au pouvoir des Gouverneurs de Cayenne de leur faire repasser ce fleuve. Ils ont toujours gagné du terrain, & nous ont à la fin poussés jusqu'au Cap d'Orange qui est par les deux degrés de latitude Septentrionale, ce qui diminue nos terres de ce côté-là plus de 150. lieues de Côte, sans compter le préjudice que cela nous cause dans les terres.

Il est vrai que si notre Colonie de Cayenne s'étoit augmentée en hommes libres & en esclaves comme celles de la Martinique & de Saint Domingue, & sur-tout comme la première qui regorge de monde, il auroit été aisé de remettre les Portugais à la raison, & de les faire rentrer dans les anciennes bornes qui les séparoient de nos terres; mais cette Colonie est toujours demeurée dans un état de médiocrité qui ne lui a pas permis de s'étendre même dans les terres
que

que personne ne lui conteste , dont il s'en faut bien qu'elle soit en état d'en faire valoir la centième partie. Quel dommage de laisser en friche un si beau pays !

Notre borne du côté de l'Est est donc à présent le Cap d'Orange , pays noyé pour la plus grande partie , mal sain & qui ne commence à valoir quelque chose qu'à la rivière de Oyapok , encore nous en dispute-t-on la propriété sur ce que le nom de cette rivière a été mal marqué dans le dernier Traité de paix. On avoit même eu pouvoir d'établir cette prétention , par un poteau planté à l'endroit qu'on supposoit être la borne des deux Colonies : mais il ne paroît plus , & le Gouverneur de Cayenne a fait bâtir ou rétablir l'ancien Fort qui étoit à l'embouchure de cette rivière , & il y entretient une petite garnison , tant afin de conserver nos droits que pour empêcher que quelques Avanturiers ne se saisissent de l'embouchure de cette rivière , ne s'y établissent & ne s'y fortifient d'une manière qu'on ne les en pourroit pas chasser facilement.

L'entrée de cette rivière est large de plus d'une lieue , elle a plus de quatre brasses de profondeur en tout tems. Cette rivière ; qui est beaucoup plus large dans les terres qu'à son embouchure dans la mer , vient de très-loin , personne n'a encore été jusqu'à sa source. Les Sauvages

vages qui habitent sur les bords & qui composent plusieurs nations en disent des merveilles. On trouve à plus de cinquante lieues de son embouchure jusqu'à quatre brasses de profondeur. Elle reçoit plusieurs rivières considérables, ses bords sont couverts de grands arbres fort gros & fort droits; marque assurée de la bonté du terrain & de sa profondeur. Quoique ce pays ne soit pas fort élevé, il n'est pourtant pas noyé, il y a de quoi placer à l'aise plusieurs milliers d'habitans.

On compte vingt-cinq à trente lieues de l'embouchure de la rivière d'Oyapok jusqu'à l'Isle de Cayenne. On trouve dans cette espace plusieurs rivières.

Ce pays est infiniment plus beau & meilleur que celui qui est au Nord de l'Isle de Cayenne, tout y vient en perfection. Les nations Indiennes qui y sont établies s'y trouvent très-bien, & si elles étoient plus laborieuses elles tireroient de ces terres de quoi faire un commerce avantageux. Le coton, le rocou & l'indigo y viennent naturellement & sans culture. Il y a des cacaotiers que personne n'a planté & que personne ne cultive. C'en seroit assez pour des gens industrieux & un peu laborieux; mais des Indiens ne sont pas capables des petits mouvemens qu'il faudroit se donner pour tirer de ces terres fertiles les avantages qu'elles présentent. Est-ce le
cli-

climat ou leur indolence naturelle qui les rendent paresseux ? Je veux croire qu'ils sont indolens par nature : mais il faut aussi convenir que le climat y contribué infiniment, & qu'il influë sur les Européens établis dans le pays, comme sur les Indiens qui y sont nez; car il est constant que de tous les Européens établis à l'Amérique, les habitans de Cayenne sont les plus indolens, les plus paresseux, & ceux qui aiment le plus la vie douce, oisive & delœuvrée.

Notre borne du côté de l'Ouest est à présent la rivière de Maroni; c'est elle qui nous separe des terres occupées par les Hollandois, & qui dépendent de leurs Colonies de Berbiche & de Surinam.

Borne de
l'Ouest.

Tout le monde sçait que ces pays depuis la rivière de Paria étoient des pays noyez, des marais impraticables & si mal sains, qu'on y prenoit des maladies les plus dangéreuses, presqu'en y mettant pied à terre. Les Hollandois sont venus à bout par leur patience & par un travail assidu d'en faire un bon pays; à force de canaux & de jettées ils ont désséchez ces marais; ils se sont ouverts des communications commodes, ils ont retiré de la mer des pays gras & immenses; ils y ont établis des manufactures de sucre, ils y cultivent avec succès le coton, le tabac, le rocou, l'indigo, le cacao, le café, ils ont bâti des Villes très-

très-propres & de bonnes Fortereffes. Que n'auroient-ils point fait, s'ils fussent demeurez maîtres de Cayenne & des terres fertiles de la Guyanne si inutiles entre nos mains ?

Rivière de
Maroni.

La rivière de Maroni se décharge dans la mer, par une ouverture qui a trois lieues de largeur, assez profonde pour de gros bâtimens, mais tellement remplie d'Islets, de bancs & de rochers, les uns apparens, les autres cachez sous l'eau, qu'elle n'est praticable qu'à des barques médiocres, ou a des canots. Peut-être que si on la fréquentoit plus qu'on n'a fait jusqu'à présent, on trouveroit un canal assez profond pour les Vaisseaux. Les Indiens qui ont remonté cette rivière à la faveur de la marée qui y monte près de cent lieues, disent qu'ils ont navigé dessus pendant trente-cinq à quarante journées en la descendant, & qu'ils n'ont pas été jusqu'à sa source. Son embouchure est par cinq degrés cinquante minutes de latitude Septentrionale, & par 313 degrez dix minutes de longitude.

Les Anglois qui vouloient se conserver cette rivière, après qu'ils eurent pris l'Isle de Cayenne sur les François, comme le Père Dutertre le rapporte, pag. 312. le vingt-deuxième Septembre 1664. & qu'ils se furent rendus maîtres de Surinam sur les Hollandois, quelque tems après, bâtirent un Fort sur une
pointe

pointe presqu'environnée de la rivière, environ à trois lieues de son embouchure. Mais ayant été obligez d'abandonner leurs conquêtes, les François s'emparèrent de ce Fort, qui se trouva sur la côte qui leur appartenoit, & y mirent une petite Garnison qui y demeura tant que le Fort dura. Il n'étoit entouré que de palissades. Il dura peu, & les François au lieu de le réparer & de l'entretenir, l'abandonnèrent & se retirèrent à Cayenne. Les Forts qu'ils avoient aux embouchures des rivières de Conanama ou Mananouri & de Corrou eurent la même destinée; de sorte qu'on n'entretient plus à présent que le Fort Saint Louis de Cayenne & un des deux qui étoient à l'embouchure de la rivière d'Oyapok.

L'Isle de Cayenne est assez bien pourvue de Ruisseaux. Le plus grand se jette dans la rivière de Mahuri qui sépare l'Isle de la terre ferme du côté de l'Est. La mer entredans ce ruisseau & en rend l'eau salée. Un autre gros ruisseau qui a sa source au dessous du Bourg ou de la Ville de Caperou, se jette dans la même rivière au Sud-Est. La Mer qui y entre gâte aussi son eau pendant quelque lieues; mais au défaut de ces deux ruisseaux, on en trouve plusieurs autres qui tombent des Colines de cette Isle, qui fournissent de très-bonnes eaux, & qui donnent aux habitans le moyen de faire des

des moulins à sucre , qui sont d'une très-grande utilité.

C H A P I T R E I V.

Changemens qui sont arrivez à la Colonie de Cayenne.

Les Portu-
gais décou-
vrent le
Brésil en
1500.

C E ne fut que vers l'année 1500. que les Portugais découvrirent le Brésil; leur Amiral Petro Alvarez Cabrat faisant route pour les Indes Orientales , fut jetté par une furieuse tempête sur les côtes Orientales de l'Amérique Méridionale. Il nomma le lieu où il mouilla *Porto Seguro* , ou port assuré , & le pays qui étoit aux environs , la Terre de Sainte Croix. Il visita quelques lieux de Côte aux environs de ce Port , & en prit possession pour le Roi de Portugal son maître.

Le Roi Emmanuel y envoya un peu avant sa mort, qui arriva en 1521. Gonzales Cotello , qui parcourut les Côtes , mais qui n'entra pas dans le pays.

Jean troisième y envoya Christoral Jacques : celui-cy découvrit la Baye qu'il nomma de tous les Saints. Sa Flotte, composée de huit vaisseaux bien armez , trouva deux petits vaisseaux François à la rivière de Paraguai , qu'on a depuis appelée la rivière de la Plata ,

ou

ou d'argent. Ces vaisseaux trafiquoient avec les Indiens. Ils furent pris, coulez à fond, & les équipages cruellement massacrez par les Portugais. Ceci arriva en 1530. & sert à faire voir que les François connoissoient ce pais bien avant les Portugais; & que sans avoir fait des établissemens sur les Côtes, ils y trafiquoient paisiblement avec les Indiens, qui les aimoient à cause de leurs bonnes manières.

Le même Prince y envoya une Flotte considérable en 1535. sous le commandement du Quart Coollo, & une autre sous Pereiro Contino. Le premier fit un établissement à Fernambouc, & le second à la Baye de tous les Saints, & à la rivière de Saint François: mais il fut défait & assommé par les Topinambours qui ne purent s'accommoder des manières hautes, dures & cruelles des Portugais, qu'ils trouvoient si éloignées de celles des François avec lesquels ils traitoient depuis long-tems.

Monsieur de Coligny Amiral de France, qui avoit embrassé la Religion prétendue réformée de Calvin, fit un armement considérable en 1555. qu'il envoya au Brésil sous la conduite du Commandeur de Villegagnon, qui avoit aussi embrassé la Religion prétendue réformée. Leur dessein étoit de s'établir en ces pais éloignez, pour y vivre dans l'exercice de leur nouvelle Religion,

que l'on vouloit abolir en France. Ce Commandeur avoit mené quelques Ministres avec lui : il s'établit sur le fleuve Ganabara , qu'on a depuis appelé Rio Jennro , ou rivière de Janvier sous le Tropique du Capricorne par les 23. degrés & 30. minutes de latitude Méridionale.

Cette Colonie fut bientôt détruite par les partis qui s'y formèrent à cause de la différence de Religion de ceux qui la composoient. Le Commandeur de Villegagnon étoit le plus inconstant de tous les hommes en matière de Religion. On le voyoit Catholique & Huguenot dans un même jour ; & selon la Religion qu'il professoit , il maltraitoit continuellement ceux qui n'étoient pas de son sentiment. On peut lire dans l'Histoire de ce tems-là la décadence & la fin tragique de cette Colonie. Les Portugais établis aux environs n'aidèrent pas peu à la ruiner : & à la fin ils s'emparèrent de la forteresse des François, & firent périr tous ceux qu'ils y surprirent, ou qui se retirèrent chez eux, où l'uniformité de Religion sembloit leur devoir procurer de la protection & de la sûreté.

Ce mauvais succès ne rebuta point les François. Toujours ingénieux à se tromper & à faire de nouveaux projets, ils firent des compagnies & des armemens en 1594. en 1604. en 1612. Ils allèrent

allèrent se poster à Maragnon & en d'autres lieux au Sud & au Nord de la rivière des Amazones ; & ils eurent par tout le même succès. Les Portugais d'un côté , leur légèreté & leur impatience de l'autre , firent échouer toutes leurs entreprises. Ceux qui y avoient mis de l'argent le perdirent : ceux qui devoient être les premiers Sujets de ces établissemens y laissèrent leur peau : les trahisons des Portugais , la faim , & les misères les firent tous périr. On fut dix ans sans songer à faire de nouveaux établissemens : le hazard fit faire celui de Saint Christophle de concert avec les Anglois en 1626 ; & celui-ci fut causé qu'on songea de nouveau au Brésil : mais comme les Portugais s'étoient établis & fortifiés sur toute cette Côte depuis la rivière de la Plata jusqu'à celle des Amazones , d'une manière à ne pouvoir être entamez , on choisit l'Isle de Cayenne & les environs ; & au lieu de gagner l'affection des Indiens , comme on avoit fait jusqu'alors , afin de n'avoir rien à craindre de leur part , on s'avisa mal-à-propos de prendre parti dans leurs querelles : on se joignit aux Galibis contre les Caribes : & ceux-ci ayant remporté un avantage considérable sur les premiers , les François se trouvèrent enveloppez dans la disgrâce de leurs amis. Plusieurs furent pris , rôtis , & mangez : leurs habitations commencées furent détruites ;

& ceux qui échapèrent furent heureux de trouver dans les Galibis des amis fidèles, qui les reçurent parmi eux, & les regardèrent comme ne faisant plus qu'un même peuple avec eux.

Les établissemens de S. Christophle, de la Martinique, de la Guadeloupe, & des autres Isles Antilles occupèrent tellement les François, qu'on oublia absolument qu'on avoit laissé quelques-uns de nos pauvres Compatriotes entre les mains des Indiens de Cayenne. On s'en souvint à la fin: ceux qui avoient été de la malheureuse compagnie de 1635. eurent honte de leur lâcheté, & ne purent voir sans dépit le succès qu'avoient les Colonies des Isles du vent. Ils obtinrent donc une nouvelle confirmation des privilèges qui leur avoient été accordez pour établir des Colonies à Cayenne & dans la Guianne.

Colonie de
Cayenne
en 1643.
par Poncet
de Bretigny.

Une Compagnie se forma à Rouën en 1643. qui mit à sa tête le sieur Poncet de Bretigny, homme vain, emporté, cruel, & plus propre à être enfermé aux petites maisons, qu'à la tête d'une Colonie. Il n'y a qu'à lire l'Histoire de cette entreprise écrite par Boyer, pour être persuadé de la vérité de ce que je viens de dire. Ce fol furieux déclara d'abord la guerre aux Sauvages: & comme s'il n'avoit pas été satisfait du sang de ces pauvres Indiens, qu'il répandoit inhumainement, toutes les fois qu'il en tomboit quelqu'un entre ses mains; il s'acharna

cherna sur ses propres Colons : il n'y eut point de cruauté qu'il n'exercât contre eux.

Les rouës & les gibets étoient sans cesse chargés des corps de ces malheureux. Il inventa des tortures si étranges, que lui-même en nomma les instrumens de l'une le Purgatoire, & ceux de l'autre l'Enfer. Altéré du sang de ceux dont il étoit le chef, il sembloit n'être occupé qu'à trouver des prétextes de les tourmenter. Il vouloit sçavoir les songes qu'ils avoient eu. Un d'eux lui ayant avoué qu'il avoit songé qu'il le voyoit mort, il n'en fallut pas davantage : il le fit rouër tout vif, & exposer ainsi sur la rouë, où il le laissa expirer, disant qu'il n'avoit fait ce songe que parce qu'il avoit conçu le dessein de le tuer. A la fin les François poussés au désespoir résolurent d'abandonner l'Isle. Quelques-uns se Sauvèrent en terre ferme, & allèrent chercher à conserver leur vie chez les Sauvages, tout antropophages qu'ils étoient. Les Indiens en eurent compassion : ils les reçurent, les nourrirent, & firent ce qui dépendoit d'eux pour adoucir leurs peines.

Le Sieur de Bretigny en étant informé, les envoya réclamer ; & les Indiens s'étant obstinés à ne lui pas rendre ces malheureux, il fit armer une chaloupe, & s'en alla les chercher lui-même.

Ce fut en cette occasion qu'il fut aisé de remarquer que la vraie bravoure ne se trouve jamais dans un homme cruel. Il n'eut pas fait une demi-lieue dans la Rivière de Cayenne, qu'il se vit attaqué à coups de flèches par les Indiens.

Il fit tirer sur eux sans sortir de sa chaloupe, au lieu de mettre pied à terre. La mort de quelques Indiens ne diminua point le courage des autres, qui voyant qu'il n'ôsoit les aller attaquer sur terre, le chargèrent si vivement à coups de flèches & de pierres, qu'il fit river pour prendre la fuite. Mais les Indiens le pressant toujours de plus en plus, il se couvrit d'un manteau rouge qu'il avoit apporté, & fut tué en cet état, avec tous ceux qui étoient avec lui, qui méritoient bien ce traitement, puisqu'ils étoient les ministres de ses cruautés. Les Indiens prirent la chaloupe avec tous ces corps morts, les boucannèrent, & les mangèrent : & quoiqu'après la mort du Chef il leur eût été facile d'aller faire une descente dans l'Isle, & de massacrer ce qui y restoit d'habitans, ils eurent l'humanité de ne pas vouloir confondre les Innocens avec les Coupables : ils se contentèrent d'avoir exterminé ce Barbare, & les Compagnons de ses barbaries, & envoyèrent les François qui étoient parmi eux dire à ceux qui étoient sur l'Isle, qu'ils ne leur feroient aucun mal, pourvu qu'ils vécussent-

Mort du
Sieur de
Breigny.

cussent en paix avec eux. C'est ce que le reste de cette Colonie désolée accepta avec bien de la joye : & c'est à l'abry de cette paix que se sont conservez ceux qu'on y trouva huit ou neuf ans après, lorsqu'on fit une nouvelle Compagnie pour s'établir en ce pais , & qui ne fut pas plus heureuse, que celle du sieur de Bretigny. En voici l'Histoire abrégée.

Les Indiens
vivent en
paix avec
le reste des
Français.

Un Gentilhomme de Normandie , nommé le sieur de Royville , ayant appris de quelques François , qui étoient revenus de Cayenne après la mort du sieur de Bretigny , les avantages considérables qu'on pouvoit tirer en s'établissant en ce pais , résolut de se mettre à la tête de cette affaire , & de faire une nouvelle Compagnie qui put profiter des fautes de la précédente , & des débris qui en restoient. Il communiqua son dessein à quelques-uns de ses amis , qui entrèrent dans ses vuës ; & qui promirent de trouver d'autres personnes , qui pourroient fournir les sommes nécessaires pour faire réussir ce dessein.

L'Abbé de l'Isle Marivault Docteur en Théologie fut un des plus ardens. Ils se trouvèrent d'abord cinq qui déposèrent une somme de 8000. écus , pour faire les premières avances. D'autres s'y joignirent bientôt : ils firent une somme considérable , & obtinrent du Roi les lettres patentes nécessaires pour cet établissement , en même-tems

Nouvel'e
Compagnie de
Cayenne
ca. 15, 2.

qu'elles revoquoient celles qui avoient été accordées à la Compagnie de Rouën, à la tête de laquelle le Sieur de Bretigny avoit été; parce qu'on suppoſa qu'elle avoit manqué à pluſieurs articles. ſpécifiez dans les lettres de ſon établifſement.

La Compagnie de Rouën, malgré le mauvais ſuccès qu'elle avoit eu dans ſon entrepriſe, n'avoit point oublié ſon projet & ſa petite Colonie. Elle l'avoit ſoutenuë, foiblement à la vérité, mais elle n'avoit pas laiſſé depuis la mort du Sieur de Bretigny d'y envoyer de tems en tems des hommes & des marchandifſes; & quoiqu'elle en retirât peu de profit, elle y avoit envoyé un ſecours de ſoixante hommes, avec des vivres & des marchandifſes, dans le tems que la nouvelle Compagnie faiſoit les diſpoſitions néceſſaires pour ſ'y aller établir. Le ſecours y étoit arrivé trois mois avant que les Vaiſſeaux de la nouvelle Compagnie miſſent à la voile: & les Directeurs de Rouën avoient aſſuré ceux qui étoient dans l'Iſle qu'ils recevroient inceſſamment un ſecours ſi puiffant qu'ils n'auroient rien à craindre de la nouvelle Compagnie. Ils avoient encore fait partir un petit bâtiment, avec les deux Vaiſſeaux de la nouvelle Compagnie, mais qui trouva les vents ſi oppoſez à ſa route, qu'il n'arriva à Cayenne que quand cette Compagnie en étoit en poſſeſſion,

fection, & de tout ce qui appartenoit à ses maîtres.

Le Sieur Biet Curé de Sainte Geneviève à Senlis, qui fut établi Supérieur des Prêtres que l'on envoya pour faire les fonctions ecclésiastiques dans cette Colonie, en a écrit l'Histoire tragique : elle fut imprimée à Paris chez François Clouzier en 1664.

On peut regarder ce livre plutôt comme une apologie de son Auteur, que comme une relation historique de ce qui se passa dans ce pais-là.

On engagea sept à huit cens personnes de tout âge, de tout sexe, & de toutes conditions, pour former cette Colonie. On les divisa par Compagnies : on fit grand nombre d'Officiers : on dressa de beaux réglemens. Plusieurs Associez voulurent aller travailler en personne à cet établissement. Jamais projet n'a été plus beau & plus mal exécuté. On y fit des fautes sans nombre : on les peut voir dans la relation du Sieur Biet. La plus considérable à mon avis, fut d'avoir embarqué tant de gens, sans avoir songé à leur nourriture, quand ils seroient arrivez dans le pais, & d'avoir mis si peu de vivres dans les Vaisseaux, qu'on fut obligé de retrancher une partie des rations avant d'être arrivé au terme.

Préparatifs
de la nou-
velle Co-
lonie.

Cette grosse Colonie partit de Paris le 18. May 1652. sur des bateaux qui

la devoient porter à Rouën, où elle devoit prendre des Gribanes, pour aller jusqu'au Havre, où se devoit faire l'embarquement.

Le premier malheur qui lui arriva fut la mort del'Abbé de l'Isle Marivault. Il étoit comme l'ame de la Colonie par la profondeur de sa science dans les matières Théologiques & Canoniques. Il avoit été nommé premier Directeur de la Compagnie à Cayenne. On attendoit tout de son zèle & de ses lumières. Il se noya à la porte de la Conférence. Cette mort ne retarda pourtant pas le voyage : on arriva heureusement au Havre. Des deux Vaisseaux que la Compagnie avoit achetez, on n'en trouva qu'un en état de partir : il fallut plus de trois semaines pour préparer l'autre.

Depart du
Havre de
Grace.

On mit enfin à la voile le second de Juillet 1652. La navigation fut longue & ennuyeuse. Ils eurent de longs calmes : & pendant ce tems les esprits des Associez, qu'on appelloit les Seigneurs de la Colonie, s'échaufèrent : ils se brouillèrent & s'aigrirrent contre le Sieur de Royville, qu'ils avoient nommé Général de la Colonie pour trois ans. Ils prétendirent avoir découvert le dessein que ce Général avoit formé de les faire tous périr, & de se rendre maître de la Colonie : & les choses en vinrent jusques là que les Seigneurs de la Colonie poignardèrent leur Général la nuit du

LeGénéral
est assassiné.

du 18. Septembre , & le jettèrent à la Mer.

Cette mort ne causa aucun dérangement considérable dans l'entreprise. Messieurs les Seigneurs de la Colonie justifièrent de leur mieux leur action devant leurs Sujets. On fit quelques nouveaux réglemens bons & utiles , s'ils avoient été suivis ; & on arriva enfin à Cayenne le 29. Septembre , après une traversée de trois mois moins deux jours. Arrivée à Cayenne.

Les François qui étoient de la Compagnie de Rouën voyant ces deux gros Vaisseaux avec le pavillon blanc , crurent que c'étoit le secours qu'on leur avoit promis : ils arborèrent le pavillon blanc au Fort ; & comme ils virent que les Pilotes ne sçavoient pas bien la passée pour entrer dans le Port , six des principaux se mirent dans un Canot , & vinrent la leur montrer.

Ce Canot ayant rencontré une chaloupe des Vaisseaux , qui cherchoit le chenal de la rivière en sondant , le leur montra. Le Chef nommé le Vandangeur , qui étoit le premier Commis du Fort , entra dans la chaloupe ; on l'y retint. & on obligea ceux qui étoient dans le Canot à se rendre à bord de l'Amiral. Les Seigneurs de la Colonie les y reçurent à merveilles , & leur promirent le double des intérêts qu'ils avoient dans leur Compagnie.

On envoya ensuite commander au Gouverneur du Fort de venir à l'Amiral, & de remettre sa Forteresse entre les mains des Seigneurs de la nouvelle Compagnie. Il obéit, & on en prit possession le 30. Septembre 1652.

Voilà donc une nouvelle Compagnie établie à Cayenne, ayant à sa tête une douzaine de Seigneurs de la Colonie. C'en étoit trop pour la conduire comme il falloit. Aussi commencèrent-ils à caballer les uns contre les autres, & à projeter d'en assassiner quelques-uns. Le complot ayant été découvert, on en arrêta quatre, un desquels eut la tête tranchée le 21. Décembre suivant, & les trois autres furent privez des honneurs de leur rang, & releguez dans une Isle déserte, jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion de les faire passer aux Antilles.

Un des Seigneurs a la tête coupée, & trois autres sont bannis.

Cette exécution diminua le nombre des Seigneurs de la Compagnie, outre que la mort en avoit déjà emporté deux, mais elle ne mit pas la paix entre ceux qui restoient. Le Gouvernement devint pire que jamais : sans rime ni raison on se brouilla avec les Indiens : on les pillait, on en enleva quelques-uns. Les Indiens prirent les armes, pillèrent & brûlèrent quelques quartiers, massacrèrent quelques-uns de ces Seigneurs, & quantité d'habitans. La famine & les maladies en firent périr un plus grand nom-

nombre. Le reste fut contraint de se retirer dans le Fort, que le Gouverneur avoit abandonné, après avoir enlevé une barque de la Compagnie, pillé ses propres soldats, & s'être sauvé chez les Anglois de Suriname, qui en étoient alors maîtres.

Les Indiens pillèrent le reste des quartiers des François, & les ferrèrent de si près dans le Fort, qu'ils les obligèrent enfin d'abandonner l'Isle, le Fort, les Canons, les armes, les marchandises, & généralement tout ce qui ne put pas être embarqué dans une méchante barque qui leur restoit, & dans deux ou trois Canots, qui leur furent fournis par les Indiens, avec une quantité de vivres, pour se retirer chez les Anglois, & de là à la Barbade.

Ainsi fut dissipée cette Colonie qui avoit tant coûté, & qui ne demeura dans cette Isle que jusqu'à la fin de Décembre 1653. Sa déroute entraîna avec elle ce qui restoit de celle de Rouen; & on eut en France le déplaisir d'apprendre que les Indiens avoient chassé d'une bonne Place & d'une Isle une Colonie, qui auroit été assez nombreuse pour les soumettre tous, si elle avoit été gouvernée par des gens sages, unis entre eux, & qui n'eussent point eu l'ambition de commander, & de s'ériger en Tyrans; ce qui a causé les meurtres & la division perpetuelle qui a été entre

La Colonie
abandonnée
Cayenne.

ces Seigneurs de la Colonie. A quoi on peut ajoûter que s'ils avoient été secourus par les Directeurs qui étoient en France, & qu'on leur eût envoyé des vivres & des hommes, comme on le devoit faire, ils auroient été en état de résister aux Indiens, & de se conserver dans leur poste.

Le Lecteur qui voudra voir la suite de cette Histoire, la trouvera fort amplement dans le livre du Sieur Biet, auquel je le prie d'avoir recours.

On a toujours cru, & avec beaucoup de fondement, que les Hollandois établis à Barbiche avoient été la cause de la guerre & des trahisons que les Indiens firent sans discontinuation à cette Colonie naissante. Ces Républiquains ne voyoient qu'avec une extrême jalousie cette belle terre entre les mains des François, pendant qu'ils étoient obligez de dessécher des marais infects, & que tous autres qu'eux n'auroient jamais ôsé entreprendre de faire valoir.

Les Anglois ayant chassé les Hollandois de la rivière de Surinam, s'y étoient établis, & s'étoient emparez du Fort que les François y avoient élevé à la gauche de l'embouchure de la rivière, pendant le gouvernement tyrannique du Sieur de Bretigny. Ils l'avoient trouvé abandonné, & en assez mauvais état: ils l'avoient relevé & beaucoup augmenté.

té, & ils se feroient bien affermis dans ce poste, & le long de cette rivière, si les Holandois n'avoient trouvé le moyen d'y rentrer, par un traité qu'ils firent avec eux, en vertu duquel ils leur cédèrent leurs établissemens voisins de la nouvelle Angleterre; & rentrèrent ainsi en possession de Suriname & des terres occupées par les Anglois, dont celles de la rivière de Maroni faisoient partie. Ils rentrent donc de nouveau en possession de la forteresse, & ils en sont demeurez maîtres depuis ce tems là. La Colonie qu'ils y ont établie est à présent une des plus considérables de l'Amérique.

On ne sçait pas tout à fait au juste quand ils s'emparèrent de Cayenne; ni s'ils la prirent de vive force sur les Sauvages, ou si ce fût par quelque traité qu'ils firent avec ces peuples.

Il y a apparence qu'ayant excité les Indiens à nous faire la guerre, ils s'accommodèrent aisément avec eux du Fort & des habitations que nous avions été forcéz d'abandonner; & qu'entre notre fuite & leur établissement dans Cayenne, il n'y eut pas un tems bien considérable.

C'est se moquer des gens de dire, comme a fait mon Confrère le Père du Tertre, que quelques Hollandois & quelques Juifs chassez du Brésil par les Portugais, ayant abordé à cette Isle, & y trouvant des Jardins, c'est-à-dire des habitations toutes faites & un bon Fort bien muni
de

Canons, ils n'avoient pas fait difficulté de s'y établir. Les Sauvages ne l'auroient pas souffert, s'ils n'avoient été d'accord; & ils seroient bien venus à bout d'une poignée de gens, eux qui venoient d'en chasser une Colonie entière nombreuse & bien armée. Les Hollandois s'y établirent donc de gré à gré avec les Indiens, & s'emparèrent ainsi de ce qui nous appartenoit. Mais la nécessité où nous nous étions trouvez de nous retirer, ne pouvoit pas nous ôter le droit que nous avions sur cette Isle, & sur les terres adjacentes: & quand même la Colonie auroit cédé ses droits de souveraineté que le Roi avoit incontestablement sur ces terres, ces droits sont inaliénables par tout autre que par le Prince même à qui ils appartiennent: tout le monde en convient, ou en doit convenir.

De quelque façon que les Hollandois se fussent mis en possession de Cayenne, ils demandèrent une commission aux Etats d'Hollande, qui l'accordèrent à Guerin Spranger & à ses Associés. C'étoit un homme d'esprit, dont la sagesse & la bonne conduite mirent bientôt cette Isle en réputation. Il en chassa de force ou par accommodement les Indiens qui y avoient des habitations: il les obligea de se retirer dans la terre ferme: il augmenta les fortifications; fit de grands défrichemens; éleva des sucreries; & y fit cultiver avec succès le coton, le rocou, l'indi-

l'indigo, & les autres marchandises, dont il faisoit un commerce avantageux avec ceux de sa nation, & autres qui y venoient traiter. Il y vivoit en paix lorsque Monsieur le Fèvre De la Barre Maître des Requêtes, & qui avoit été Intendant en Bourbonnois, prit la résolution de former une nouvelle Compagnie, & d'établir une Colonie qu'il espéroit avoir un plus heureux succès, que celles dont nous venons de parler. Il fut porté à cette résolution par les recits avantageux que lui firent quelques particuliers qui avoient été dans les précédentes Colonies, & surtout par le Sieur Bouchardeau, qui avoit fait quelques voyages dans la terre ferme de l'Amérique, dans l'Isle de Cayenne, & dans les Antilles. Ces voyages le faisoient regarder en France comme l'homme le plus instruit & le plus au fait des affaires de ces vastes pais. Ces deux Messieurs dressèrent un projet de Colonie, qu'ils présentèrent à Monsieur Colbert Secrétaire & Ministre d'Etat, dont tout le monde à admiré le vaste génie, & l'application continuelle à l'établissement du Commerce, de la Navigation, & des Colonies.

Le projet plut à ce Ministre éclairé : il le goûta : il l'approuva : il en parla au Roi, & eut sans peine l'approbation du Monarque. Il dit à ces Messieurs qu'il falloit faire une Compagnie, & que sa Majesté l'appuyeroit de son autorité,

la protégeroit, & l'affisteroit d'hommes, d'argent & de vaisseaux.

Mr. De la Barre parla de son dessein à quelques-uns de ses amis, & en peu de tems il en assembla vingt, qui demeurèrent d'accord de mettre chacun dix mille livres, pour former le fond de la Compagnie, à laquelle on donna le nom de Compagnie de la France Equinoctiale.

C'est ainsi qu'elle est appelée dans les Lettres Patentes de son établissement, expédiées au mois d'Octobre 1663. où les bornes de la concession sont la rivière des Amazones, & celle d'Orenoque.

Ces premiers vingt Intéressés ne firent entre eux aucuns contracts : ils se contentèrent de passer des actes particuliers d'association dans le mois d'Août 1663. avec cette clause insérée dans tous ces actes, de fournir chacun jusqu'à la somme de 20000 liures, s'il étoit jugé expédient pour le bien de leur Compagnie.

Je ne raporte point les Lettres patentes de l'établissement de cette Compagnie, sous le titre de Compagnie de la France Equinoctiale, parce qu'elle ne conserva ce titre que jusqu'au mois de Juillet de l'année suivante 1665. que le Roi ayant cassé la Compagnie de 1628. & les autres qui avoient été faites pour la nouvelle France ou le Canada, & ayant même obligé les Seigneurs particuliers des Antilles de raporter leurs contracts d'acquisition

tion pour en être remboursé, il remit toutes les Compagnies qui avoient été jusqu'alors, en une seule Compagnie sous le nom magnifique de Compagnie des Indes Occidentales.

On voit dans le dénombrement des terres dont le Roi accorde la concession à cette nouvelle Compagnie, que ses bornes du côté du Brésil sont toujours la rivière des Amazones, & du côté des Espagnols la rivière d'Orenoque; quoique les Hollandois eussent des établissemens entre cette rivière & celle de Maroni: marque assurée que depuis que les François avoient découvert ces côtes & les avoient fréquenté, ils avoient toujours eu des droits sur ces Côtes, & sur les terres du dedans de ce vaste Continent.

La Compagnie de la France Equinoxiale ne manqua pas de présenter au Roi le Sieur de la Barre pour être le Gouverneur de l'Isle de Cayenne, & le Chef de toutes leurs affaires dans ce pais-là. Sa Majesté l'agréa & l'honora de la commission de son Lieutenant-Général dans les terres de l'Amérique Méridionale, depuis la rivière des Amazones jusqu'à celle d'Orenoque, avec ordre à M. de Traci Conseiller en ses Conseils d'Etat & privé, & Lieutenant Général en ses Armées, qu'elle envoyoit en qualité de son Lieutenant Général, tant par terre que par mer dans l'Amérique Méridionale & Septentrionale, de mettre la nouvelle

velle Compagnie & le fleur de la Barre en possession de l'Isle de Cayenne & terres en dépendantes, depuis la rivière des Amazones jusqu'à celle d'Orenoque, d'enchasser à main armée tous ceux qui s'y pourroient être établis, & autres choses contenuës dans la commission dudit Sieur de Traci du 19. Novembre 1663.

Premier
Armement
de la Com-
pagnie de
France E-
quinoxia-
le.

Le Roy ne se contenta pas d'avoir établi la Compagnie de la France Equinoxiale, par les Lettres Patentes qu'il lui avoit fait expédier, il y joignit des secours actuels & considérables. Il fit armer deux de ses Vaisseaux de guerre pour escorter ceux de la Compagnie, & M. Colbert du Terron qui étoit Intendant de Police & de Marine à la Rochelle & pays d'Aunis, eut ordre de veiller sur cet armement, & de faire la plus grande diligence qu'il se pourroit, afin que les Vaisseaux que le Roy prêtoit à la Compagnie, & ceux qu'elle faisoit équiper, fussent en bon état.

Il fit la revuë des gens que la Compagnie avoit levés, & il en choisit douze cens qu'il fit embarquer, partie sur les Vaisseaux du Roi, & le reste sur ceux de la Compagnie. Elle en avoit fait équiper cinq; trois grosses flutes, un Flibot, & une Frégate. Outre les troupes de la Compagnie, il y avoit dans les Vaisseaux du Roi des compagnies détachées des régimens d'Orleans, d'Estredes, de Poitou, & de Chambelay, avec

vec quantité d'Officiers & de Volontaires.

Cette Flotte mit à la voile de la rade de la Rochelle le 26. Fevrier 1664. Elle arriva à la rade de Madère le 15. Mars suivant. Mr. De Traci prétendit que la forteresse Portugaise lui rendroit le salut qu'il lui feroit coup pour coup ; & que quand il partiroit elle le salueroit la première, comme c'étoit alors la coutume.

Je remarque exprez cette circonstance, pour faire voir combien le pavillon étoit respecté.

Le Gouverneur de Madère n'ayant pu s'accommoder de ces propositions, on convint qu'on ne se salueroit point de part ni d'autre.

On traita dans cette Isle, & dans celle de S. Yague, la Capitale de celles du Cap verd, quantité de choses dont on avoit besoin pour le voyage, & pour l'utilité de la Colonie qu'on alloit établir, & on arriva à la rade de Cayenne le onzième May.

Il envoya aussitôt un Officier au fort de Ceperou, prier de sa part le Gouverneur de se rendre à bord du Vaisseau du Roi, où il lui expliqueroit les intentions de Sa Majesté.

Arrivée à
Cayenne.

Le Sieur Guerin Spranger vit bien que c'étoit une sommation de rendre la Place: & comme il n'étoit pas en état de la deffendre contre une si puissante flotte,

flotte , qui l'emporteroit de vive force & le priveroit des avantages qu'il pourroit retirer d'une capitulation honorable, il offrit de capituler. Les articles en furent dressés & débattus, & à la fin signez le 15. May de la même année 1664; & le Fort & l'Isle remis à Monsieur De la Barre , qui en étoit nommé Gouverneur.

Prise de
Cayenne,

Cayenne & les terres qui en dépendent revinrent ainsi au pouvoir des François , ou de la Compagnie de la France Equinoxiale. Les Indiens ne parurent point pour s'y opposer : ils abandonnèrent les bords de la Mer, se retirèrent le plus avant qu'ils purent dans les terres : & comme ces Barbares ne savent ce que c'est que de pardonner les injures, ils crurent que les François n'étoient revenus en si grand nombre, que pour les punir de leurs trahisons, & des massacres qu'ils avoient faits des François, & qu'ils les alloient exterminer. On fut long-tems sans en voir aucun. Ils se rapprochèrent à la fin peu à peu : & comme ils virent qu'on n'avoit fait aucun mal à quelques-uns d'entre eux que le hazard avoit fait tomber entre nos mains, & qu'on renvoya fort contents du bon traitement qu'on leur avoit fait , ils députèrent quelques-uns de leurs Chefs, qui vinrent demander pardon du passé, & nous promettre une alliance, & une fidélité inviolable.

Mr.

Mr. De la Barre les écouta favorablement, & leur fit acheter un peu cher une paix qu'il avoit envie de leur donner.

On convint donc avec eux qu'ils n'auroient plus de terres dans l'Isle : que nous serions maîtres de nous établir dans la grande terre, par tout où nous le jugerions à propos : que si les terres qu'ils occupoient nous convenoient, ils seroient obligez de nous les ceder, après qu'ils en auroient enlevé ce qu'ils y auroient mis en terre : qu'ils ne feroient point d'alliance avec les Hollandois, les Anglois, & les Portugais : & qu'ils aideroient & deffendroient de toutes leurs forces les François qui iroient à la chasse, à la pêche, ou à la découverte du país. On les obligea encore à ramener au Fort les esclaves & les engagez de la Compagnie, qui s'en fuïroient, ou qui voudroient se retirer parmi eux ou chez les Etrangers. Au moyen de ces conventions on leur promit d'oublier le passé ; & on leur permit la traite libre, tant avec la Compagnie qu'avec les habitans.

Concordat
fait avec
les In-
diens,

Il reçurent ces conditions avec une joye infinie : ils en donnèrent des marques par des chants & des danses : ils promirent de s'y conformer eux & leurs enfans : & pour en donner des preuves, ils rapportèrent quantité de choses qu'ils avoient enlevées de la forteresse,

ramenèrent quelques jeunes gens qu'ils avoient gardez parmi eux, qui se trouvèrent en état par la langue qu'ils avoient apprise d'être utiles au Commerce que la Compagnie ouvrit avec eux.

Cette Colonie, qui se trouva d'abord de plus de mille personnes, sembloit devoir faire de grands progrès dans un aussi bon país que celui où elle avoit tout en abondance, & où les travaux n'étoient traversez par aucune guerre étrangère ou intestine; car les choses avoient été si bien réglées, qu'il n'y eut aucune sédition. Le Sr. De la Barre Gouverneur, & le seul Intéressé de la Compagnie, y étoit absolument le maître: ses ordres étoient exécutez au pied de la lettre: tout le monde obéissoit. On continua à défricher, & à faire valoir les établissemens que les Hollandois avoient été forcez d'abandonner: & les Directeurs qui étoient en France eurent sujet de se louer des retours qu'ils reçurent.

Mr. De la Barre ne demeura dans son gouvernement que jusqu'à ce qu'il eût appris que la nouvelle Compagnie de la France Equinoxiale étoit unie à celle que le Roi forma en 1665. sous le titre de Compagnie des Indes Occidentales. L'intérêt qu'il avoit dans la Compagnie qu'on venoit de dissoudre, & celui qu'il devoit avoir dans la nouvelle, l'obligea de passer en France, après avoir

avoir nommé pour Gouverneur de Cayenne en sa place son frère le Chevalier De Lezy.

Cependant le Roi ayant été obligé de déclarer la guerre aux Anglois en faveur des Hollandois le 26 Janvier 1666, la nouvelle & grande Compagnie des Indes Occidentales songea à envoyer dans les Isles & terres de sa concession les secours dont elle prévoyoit qu'elles pourroient avoir besoin. Elle fit équiper huit navires grands & petits qu'elle chargea de troupes, de munitions de guerre & de bouche, & généralement de tout ce qui étoit nécessaire pour deffendre les Isles Françoises, & attaquer celles des Anglois.

La guerre
déclarée
aux An-
glois en
1666.

Le Roi y envoya quelques compagnies de ses troupes sous le commandement du sieur de S. Leon Capitaine au Régiment de Navarre & Sergent de Bataille, & la Compagnie présenta au Roi le sieur de la Barre pour exercer sur toutes les Isles & terres de leur concession la charge de Lieutenant Général qu'il exerçoit sur Cayenne & ses dépendances dans le tems de la Compagnie de la France Equinoxiale. Le Roi agréa les soins de la Compagnie.

La Flote mit à la voile le 26 Mai 1667 avec un très-bon vent, mais ayant changé le même jour, il y eut une tempeste si furieuse que tous les Vaisseaux furent obligez de relacher au port d'où ils ve-

noient de partir, & celui que commandoit M. De la Barre se trouva tellement incommodé, qu'il fut jugé hors d'état de faire le voyage; il fallut donc décharger toute la cargaison dans un autre Vaisseau de la Compagnie.

Dans cet intervalle il arriva un Navire des Isles qui donna avis que les Anglois de S. Christophe avoient attaqué les quartiers François. On envoya cet avis à la Cour, & cependant le sieur De la Barre ayant conféré avec l'Intendant de la Marine & les Directeurs de la Compagnie qui étoient à la Rochelle, mit à la voile le 8 Juin 1667 avec sa Flote, & au lieu d'aller à Cayenne, suivant le premier dessein, il résolut d'aller à la Martinique y porter les secours dont il étoit évident que cette Isle & les autres Isles Françaises devoient avoir un besoin pressant. Il arriva à Madère le 28 du même mois de Juin; il s'y arrêta dix jours. De là il fut à S. Yague une des Isles du Cap verd, & y demeura autant, & n'en partit que le 25 Juillet, apres avoir de nouveau changé de dessein & repris le premier qu'il avoit eu d'aller à Cayenne, dans la crainte de se trouver aux environs des Isles dans le tems des ouragans. C'étoit une terreur panique, ou plutôt un prétexte pour aller revoir sa chère Colonie qu'il avoit quelque intérêt particulier de soutenir plutôt que les autres

tres Isles. Son Vaisseau suivi des sept ou huit autres qui composoient la Flotte, prirent donc la route de Cayenne, mais ils eurent des vents si contraires, des calmes si ennuyeux, & enfin une si grosse tempeste que toute la Flotte fut dispersée, & se voyant au bout de quarante jours de navigation sans eau & fort éloigné de Cayenne, il reprit le dessein d'aller à Martinique. Il y arriva seul au commencement d'Octobre.

Mauvaise
Navigation
du
Sieur De
la Barre

Le reste de sa Flotte qui n'étoit pas informé de ce nouveau changement, suivit la route de Cayenne, y arriva un peu en désordre à peu près dans le même tems que le sieur De la Barre arrivoit à la Martinique, & y déchargea toutes les munitions de guerre & de bouche dont le Chevalier de Lezy crut avoir besoin. Ils poursuivirent leur route après cela & arrivèrent à la Martinique à la fin d'Octobre.

Cependant les Anglois qui avoient été battus aux Isles du vent voulurent se venger sur Cayenne du peu de succès qu'ils avoient eu sur les Colonies Françaises, en attendant qu'il leur vînt d'Angleterre des secours qui les missent en état de réparer leur perte. Ils firent une Flotte composée d'un Navire de guerre assez gros, de six Frégates & de deux petits Bâtimens de transport & parurent à la vue de Cayenne le vingt deuxième Octobre.

Le Chevalier de Lezy qui en étoit Gouverneur crut d'abord que c'étoit le sieur De la Barre son frère. Il étoit alors à Mahury ; il en partit sur le champ & vint à Rémire pour en être assuré. A tout hazard il fit donner l'allarme afin de faire prendre les armes aux habitans. Il arriva au Fort de Ceperou & y trouva un Brigantin que le sieur De la Barre lui avoit envoyé , chargé de munitions de guerre & de bouche pour lui donner avis qu'il alloit être attaqué par les Anglois. Ce petit Bâtiment étoit arrivé en même tems que les Anglois , & comme il lui falloit bien moins d'eau qu'aux Vaisseaux Anglois , il étoit entré dans le port & étoit mouillé sous le Fort.

Il ne douta point après cet avis que les Vaisseaux qui paroissent ne fussent ennemis ; il fit redoubler l'allarme , & s'étant mis à la tête de deux cens hommes , il marcha en diligence du côté de Rémire pour se joindre au sieur d'Etienne son Major qui y étoit avec cent hommes. Il fit mettre ses gens en bataille & attendit la pointe du jour pour voir ce que les ennemis entreprendroient & s'y opposer.

En effet dès que le jour parut on découvrit que les Anglois se dispoient à faire leur descente. On vit quatorze Chaloupes chargées de troupes qui vinrent mouiller leurs grapins à l'Islet à
Ca-

Cabrittes tout proche de Cayenne. Après qu'ils eurent fait environ une lieue ils revinrent tout d'un coup vers Rémière. Ces mouvemens différens n'étoient que pour fatiguer nos gens qui les suivoient. Ce stratagème leur réussit. Le Gouverneur qui prit la même route, se trouva assez peu suivi de ses gens qui étoient obligés de faire un fort grand tour à cause des arbres & d'une ravine difficile à passer; de sorte que quand le Gouverneur arriva à l'endroit où ils descendoient, il trouva que quelques Chaloupes avoient déjà mis à terre cinquante à soixante hommes qui avoient planté leur drapeau sur le sable.

Les Anglois mettent à terre.

Le Gouverneur alla à eux courageusement, tira son coup de pistolet d'assez proche; quinze ou vingt soldats qui l'avoient suivi tirèrent aussi, mais de loin & sans effet. Les ennemis firent feu, & aussi mal, il n'y eut que le Gouverneur qui fut légèrement blessé à l'épaule, & son Major un peu d'avantage à la hanche. Ils se retirèrent sur une petite hauteur, d'où s'appercevant que les autres Chaloupes étoient encore éloignées, ils crurent qu'ils pourroient défaire les Anglois qui étoient à terre avant qu'ils pussent être soutenus. Le Cavalier de Lezy cria à ses gens: allons, l'épée à la main: mais il s'aperçût que la plupart de ses gens n'en avoient point, & n'étoient armés que de fusils; il prit

donc le parti de se retirer au Fort & de commander à ses gens de l'y suivre.

La règle ordinaire des retraites , est que le Commandant marche à la queue. Celui-ci se mit à la tête , précaution sage; il craignoit que ses gens ne s'égarassent. Mais les Anglois contens de sa retraite ne le poursuivirent point, & lui donnèrent tout le loisir de se retirer à son aise. Il y arriva donc tranquillement. On pansa son égratignure. Il envoya des gens à la découverte pour observer les mouvemens des ennemis: ils lui raportèrent que les Anglois paroïsoient contens de leur descente, & qu'ils ne faisoient aucun mouvement. Il n'en falloit pas d'avantage pour le rassurer lui & sa Colonie, & sa garnison, puisque cela leur donnoit le moyen de transporter dans le Fort tout ce qui pouvoit y être nécessaire pour y faire une longue résistance. Il prit donc une résolution toute opposée: il donna ordre aux habitans & aux soldats de le venir joindre à cinq lieues de l'Isle où il prétendoit se retirer, & sauver son monde chez les Indiens nos amis, & sans autre formalité il s'embarqua avec son Major blessé, quelques autres Officiers & ceux qui purent entrer dans la barque où il se jetta avec une précipitation tout à fait indigne d'un homme de guerre, en disant à ceux qu'il abandonnoit qu'il leur laissoit une Barque & des canots

Le Gouverneur abandonne l'Isle.

canots pour se sauver en terre ferme chez les Indiens.

Cette retraite ou plutôt cette lâche fuite du Gouverneur acheva d'abatre le cœur aux habitans & aux soldats qui restoient. Un Sergent nommé Féran, Suisse de nation tâcha de leur faire prendre une résolution digne de leur nation. Il en ramassa une centaine qu'il conduisit au Fort. Ils élurent un autre Sergent nommé la Buchoterie pour les commander; mais le cœur ayant encore manqué à celui-ci, il s'embarqua sur les dix heures du soir avec ceux qui le voulurent suivre & se sauva.

Le Sergent Suisse se voyant encore à la tête de cinquante hommes, leur persuada de tenir bon dans le Fort, leur représentant qu'ils étoient assez pour se défendre, ou du moins pour obtenir une capitulation honorable; d'autant que le Fort étoit en bon état, bien pourvu d'armes & de munitions & capable de faire périr bien des ennemis. Mais la fuite du Gouverneur & de ceux qui l'avoient imité les avoit tellement découragés, qu'ils obligèrent ce brave homme d'envoyer demander à capituler.

Les Anglois y consentirent, à condition qu'ils demeureroient prisonniers de guerre, & vinrent le jour suivant sur les quatre heures après midi prendre possession de la Forteresse. Ils y entrèrent au nombre de six à sept cens hommes

La fortresse rendue aux Anglois.

dont ils firent des détachemens qui s'emparèrent des autres postes de l'Isle.

Le Chevalier Armand qui commandoit les Anglois, sachant que la paix se traitoit en Europe, & que le traité étoit peut-être fait ou du moins fort avancé, vit bien qu'il ne convenoit pas aux Intéressés de la nation de conserver cette Isle qu'il prévoyoit devoir être obligé de rendre bientôt. Il distribua donc ses gens dans l'Isle où on ne trouva que des femmes & des enfans, & pendant quinze jours ses troupes ne firent autre chose que piller & embarquer tout ce qu'ils y trouvèrent. Ils chargèrent dans leurs Vaisseaux tous les canons, les armes, les munitions & les vivres. Ils démolirent les sucgeries, ils arrachèrent tous les vivres qui étoient en terre, & quand ils furent prêts de s'embarquer, ils mirent le feu par tout sans épargner les Eglises, dont ils pillèrent les ornemens, & les livres même de la Compagnie, qu'on n'avoit pas eu soin d'emporter.

Ce fut ainsi que cette malheureuse Colonie fut encore une fois détruite.

Après cette expédition le Chevalier Armand s'en alla à Suriname, où les Hollandois étoient établis. Le Chevalier de Lezy qui s'y étoit retiré avec environ deux cens hommes, avoit donné avis au Gouverneur Hollandois qu'il alloit être attaqué selon les apparences, &

& s'offrit de partager avec lui les risques de la guerre. Le Gouverneur qui étoit un homme de mérite & plein de cœur reçut ce secours comme s'il lui fut venu du Ciel. Les Anglois parurent quelque tems après; on leur disputa la descente; leur grand nombre l'emporta, après qu'ils y eurent perdu bien des gens. Ils attaquèrent le Fort qui fut vigoureusement deffendu. Le Chevalier de Lezy y fit ce qu'il auroit du faire à Cayenne; lui & ses gens combattirent en braves, & secondèrent à merveilles la bravoure du Gouverneur Hollandois, & les Anglois auroient été obligez de se retirer avec honte sans la trahison du Major qui leur livra une porte de la Forteresse par laquelle ils entrèrent, dans le^s tems que le Gouverneur voyant la lâcheté d'une partie des siens, se mettoit à la tête des François & de ce qui lui restoit de soldats fidèles, pour repousser les Anglois. Il fut pris, & le Chevalier Armand loua sa bravoure & celle des François, & leur dit que s'ils s'étoient aussi bien deffendus à Cayenne qu'ils venoient de faire à Suriname, leur Isle n'auroit pas changé de maître.

Le Chevalier Armand ne jugea pas à propos de garder cette nouvelle conquête; il se contenta de la piller & d'en enlever tout ce qui put entrer dans les Vaisseaux. Il s'en alla ainsi triomphant à la Barbade, où il mit à terre ses pri-

sonniers François & Hollandois , que Milord Willoughbi Gouverneur de cette Isle renvoya à la Martinique, parce qu'il avoit déjà des avis certains de la conclusion de la Paix qui avoit été traitée à Breda.

Le Chevalier de Lezy arriva enfin à la Guadeloupe , où étoit son frère le Lieutenant Général, qui outré de sa lâcheté ne le voulut pas voir. Des amis communs firent des démarches & obtinrent que le Chevalier seroit reçu à se justifier. Il présente à cet effet une réquête à son frère qui la renvoya à M. Du Lion Gouverneur de la Guadeloupe. Ce sage Officier entendit les témoins, & comme c'étoient les Officiers qui avoient vaillamment abandonné leur poste sous la conduite de leur Gouverneur, on trouva qu'il avoit bien rempli ses devoirs , puisqu'il avoit combattu jusqu'à l'effusion de son sang. Il fut donc absous. M. De la Barre le vit , & le trouvant dans la résolution d'aller réparer sa faute, il lui rendit son amitié & les bonnes grâces.

Le R. P. Meorelet Jésuite, qui faisoit les fonctions Curiales à Cayenne, & qui s'étoit sauvé chez les Indiens avec un bon nombre d'habitans, donna avis à M. De la Barre de l'état où ils se trouvoient. Ce qui encouragea le Lieutenant Général à rallier les débris de la Colonie & à la retablir.

Justification du Chevalier de Lezy Gouverneur de Cayenne.

Le Chevalier de Lezy y retourna au mois de Décembre de la même année avec environ deux cens hommes, & un bon nombre de Nègres. La Compagnie lui fournit l'artillerie, les armes, les munitions de guerre & de bouche dont il avoit besoin pour remettre sur pied la Forteresse & la Colonie. Il prit possession du Fort. Les François qui s'étoient retirez chez les Indiens le joignirent; & il se trouva bientôt à la tête de plus de quatre cens hommes.

Les François
re-
prennent
Cayenne.

La paix conclüe à Breda qu'on espéroit devoir être de longue durée, encouragea les habitans à rétablir leurs manufactures & à faire valoir leurs terres, & effectivement il y avoit lieu d'espérer qu'après tant de malheurs arrivés coup sur coup à cette Colonie, elle deviendroit à la fin aussi florissante que celles des Isles du Vent.

Mais le Roi ayant été obligé de déclarer la guerre aux Hollandois au commencement de 1672, & ses armées victorieuses ayant pénétré jusqu'à la vuë d'Amsterdam, après avoir subjugué presque toutes les autres places de cette République, ils se virent à deux doigts de leur entière ruine. Ils crurent qu'il falloit chercher une retraite dans les pays éloignés, s'ils étoient obligés d'abandonner le leur. Ils mirent en mer une Flote considérable qui surprit Cayenne & qui en délogea encore une

fois le Chevalier de Lezy. La plupart des habitans las d'être si souvent chassés & dépouillés de leurs biens, s'accoutumèrent avec les Hollandois & demeurèrent dans la possession de leurs biens par des traités qu'il firent avec eux. Le Chevalier de Lezy passa en France & justifia comme il put sa conduite auprès du Ministre. Car le Roi voyant le désordre des affaires de la Compagnie qu'il avoit établie en 1664, réunit les Isles à son Domaine en 1674, & les fit gouverner par des Officiers de guerre & des Intendans, comme les autres Provinces de ses Etats. Ainsi la perte de Cayenne retombant uniquement sur le Roi, M. Colbert Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine ne fut pas plutôt que cette Isle avoit été surprise par les Hollandois, qu'il songea à la reprendre.

Les Isles
réunies au
domaine
du Roi.

Le Comte d'Estrées depuis Maréchal de France, & qui étoit alors Vice-Amiral, eut le commandement d'une Escadre de dix Vaisseaux de guerre, de quatre Frégates & des bâtimens de charge qui étoient nécessaires. Il mit à la voile de la rade de Brest au commencement d'Octobre 1676. Les Vaisseaux marchands qu'il convoyoit, & quelques-uns des siens qui étoient mauvais voiliers furent cause qu'il n'arriva à Saint Yague une des Isles du Cap Verd, que le 4. Novembre, & qu'en étant parti
le

le 9. du même mois, il n'arriva à Cayenne que le 17. Décembre. Il mouilla à l'Ance d'Armire à trois lieues du Fort.

On avoit sçu par un François sorti du Fort de Cayenne depuis quinze jours, que la Garnison étoit composée de 300 hommes, qu'ils avoient beaucoup augmenté leurs fortifications, qu'ils les avoient palissadées de nouveau, qu'ils les avoient environnées d'un large & profond fossé, qu'ils avoient élevé des cavaliers & fait des batteries sur lesquelles ils avoient mis vingt-six canons qui battoient de front & en flanc les ouvertures des bois par lesquelles on pouvoit venir à eux; en un mot qu'ils n'avoient rien oublié de tout ce qui leur étoit nécessaire pour faire une longue & vigoureuse résistance.

Etat de
l'Isle de
Cayenne.

La descente se fit le 18. Décembre, on mit à terre huit cens hommes que l'on partagea ensuite en deux corps, chacun de quatre cens hommes. Quoique la plupart des soldats fussent de nouvelle levée ou des matelots, ils étoient conduits par des Officiers si sages, si expérimentez & si braves qui avoient à leur tête le Comte d'Estrées qu'on eut tout le succès qu'on devoit attendre d'une entreprise si bien concertée & si hardie.

Descente
des trou-
pes Fran-
çoises.

On donna tout le 19. aux troupes pour se reposer, tant des fatigues du voyage, que des peines qu'ils avoient eu

à la descente & au débarquement des outils nécessaires à l'attaque & des munitions de guerre & de bouche.

Le Vice-Amiral jugea prudemment que s'il faisoit son attaque de jour, ses troupes seroient trop exposées au feu du canon & de la mousqueterie des ennemis. Il résolut donc de la faire de nuit. On passa les bois & les défilés qui sont depuis Rémire jusqu'à deux cens pas du retranchement des ennemis avec assez de peine, ayant pour guides les habitans François que les Hollandois avoient laissez dans leurs maisons après les avoir entièrement désarmez. Ils avoient eu la précaution d'enfermer dans la Forteresse ceux dont ils avoient le plus à craindre.

On arriva ici à la vuë des retranchemens. On s'y forma, & les sept troupes qui devoient donner en même tems, ayant leurs Officiers à leur tête & plusieurs Volontaires entre lesquels étoit le Chevalier de Lezy plus intéressé qu'un autre à la reprise de cette Place qui le regardoit personnellement, marchèrent aux ennemis, dès que le Vice-Amiral eut fait donner le signal; ils le firent avec une bravoure extraordinaire. Les ennemis qu'on avoit fait sommer le jour précédent par le Chevalier de Lezy, plutôt pour reconnoître leurs travaux que dans l'espérance qu'ils se rendroient sans combattre, avoient répondu qu'ils étoient

Attaque
des retran-
chemens.

étoient en état de se deffendre, & qu'ils mériteroient d'être pendus s'ils ne le faisoient pas. Les ennemis, dis-je, se deffendirent en gens de cœur. Ils soutinrent les efforts des François avec une fermeté & une bravoure singulière. On en vint aux coups d'espontons & d'épées; mais les palissades ayant été arrachées en plusieurs endroits, & le premier retranchement qui étoit le plus grand & le mieux fortifié ayant été emporté, on leur coupa le chemin du Fort, où ils auroient encore pu se deffendre longtemps.

Le Chevalier de Lezy qui cherchoit à se signaler pour effacer les fautes passées, & qui commandoit une attaque avec le sieur de Mélinières & le Chevalier d'Ernaux, eurent le bonheur de prendre le Gouverneur Hollandois & quelques autres Officiers. Ce fut un malheur pour les Hollandois qui obligea ceux qui étoient dans le Fort de se rendre à discrétion; de sorte qu'en moins d'une heure de combat le Comte d'Estrées se vit maître de la Forteresse de Cayenne & de tous les retranchemens dont les Hollandois l'avoient environnée.

Prise de
Cayenne
par les
François;

Cette action quoique de peu de durée, ne laissa pas de coûter du monde aux deux partis. Nous n'y eûmes à la vérité que deux Officiers tuez sur la place, mais il y en eut quinze ou seize blesez;
trente-

trente-huit foldats matelots tuez & quatre-vingt-quinze bleffez.

Les Hollandois y perdirent quelques Officiers avec trente-deux foldats ; ils eurent trente-cinq foldats & fept ou huit Officiers bleffez.

Le Gouverneur, trois Capitaines, deux Lieutenans, deux Capitaines de Vaiffeaux, un Miniftre, deux Commis de la Compagnie, un Secrétaire, un Volontaire & deux cens foixante foldats demeurèrent prifonniers de guerre.

Ainfi Cayenne revint au pouvoir de fon Souverain le 19. Décembre 1676. & depuis ce tems-là, elle n'a été ni priſe ni attaquée par les ennemis de l'Etat. Les Indiens ont vécu en paix avec la Colonie, & on a fujet de ſe louer de leurs bonnes manières. On trafique chez eux en fureté. On les employe à différens ouvrages pour un ſalaire modique, & ils ont la diſcrétion de ſe retirer plus avant dans les terres, à meſure que les habitans avancent leurs défrichemens & leurs habitations de leur côté dans la terre ferme.

C H A P I T R E V.

Etat de la Colonie de Cayenne en 1726.

LE Chevalier des M. *** mouilla dans le port de Cayenne le 16. Août 1725. Ce port est naturel : il est formé par un enfoncement entre les pointes de Ceperou & de Mahuri du côté de l'Ouest. Il a assez de profondeur pour tenir à flot des Vaisseaux considérables : ils y sont dans une sûreté entière. On peut même les échouer sur les vases pour les caréner. On ne connoît point en ce pays ces vents furieux qui faisant le tour du compas avec une violence extrême, causent tant de désordre aux Isles du Vent : on les appelle Ouragans. On doit observer dans ce port de s'affourcher Nord & Sud ; de manière que la plus grosse ancre soit du côté du Sud, parce que le jusant & le courant des rivières sont si forts de ce côté-là qu'ils font faire une lieue & demie par heure aux Bâtimens qu'ils emportent ; au lieu qu'une petite ancre suffit du côté du Nord, parce que les grands courans des rivières qui se jettent avec violence dans la mer, combattent le flot, rompent sa force & empêchent qu'ils ne puissent produire aucun mouvement violent dans

Fort de
Cayenne.

ce

ce port où par conséquent les Vaisseaux font dans une entière sûreté.

C'est la rivière de Cayenne qui forme ce port : elle se partage en deux branches dont celle qui est du côté de l'Ouest conserve le nom de Cayenne ; celle de l'Est se nomme la rivière de Mahury.

Le mouillage des Vaisseaux est au pied du Fort, entre la pointe de Ceperou & celle de Mahuri.

Fort S. Michel ou de Ceperou.

Le Fort à qui la Compagnie a donné le nom de S. Michel selon le sieur Biet, parce que l'on avoit pris possession de l'Isle le 29 Septembre, jour dédié à S. Michel, étoit connu auparavant sous le nom de Ceperou, & on l'y connoît encore aujourd'hui. Je marque ces deux noms de crainte qu'on n'en fasse deux au lieu d'un. Il est situé sur une éminence qui commande la Ville, le port & la rade ou plutôt l'embouchure de la rivière. Il est petit & fort irrégulier. Il seroit meilleur & autant régulier que le terrain l'auroit permis, si on en avoit exécuté le dessein & les projets que le Chevalier Renau en avoit fait en 1700. quand il vint visiter toutes les Isles par ordre du Roi. La hauteur sur laquelle il est situé, est entièrement renfermée dans l'enceinte des fortifications qui environnent la Ville.

Cette enceinte est irrégulière ; elle est formée du côté qui regarde l'Isle par quatre

quatre bastions & trois courtines assez régulières. Le reste de l'enceinte n'est composé que de redans avec un bastion irrégulier qui commande l'entrée du port. On a été obligé de se conformer au terrain & aux rochers qui font le bord de la Côte. Il n'y a de fossé que depuis la bastion du Roi jusqu'au bastion Dauphin. Il est sec. On n'a pas jugé qu'il fût nécessaire de faire un chemin couvert; parce qu'on espère avoir assez de tems pour le faire, si on étoit menacé de quelque attaque. Les palissades se font aisément dans un pays qui est encore presque tout couvert d'arbres.

Cette Ville n'a que deux portes, celle qui donne sur la Rivière se nomme la porte du port. Celle du côté de la terre s'appelle la porte de Rémire. Il y a un pont sur le fossé; il est couvert d'une demi-lune palissadée.

Ville de
Cayenne,

Les ruës de la ville sont larges, tirées au cordeau, assez propres quand il ne pleut pas. Elles ne sont pas pavées; la dépense seroit inutile; parce que le terrain étant sablonneux, il ne faut qu'une heure de beau tems pour le sécher.

Les maisons des habitans vulgairement appellées cases, sont la plupart de charpente. Il y en a pourtant quelques-unes de pierres à plusieurs étages. On observe d'y faire plusieurs chambres de
plein

plein pied, parce qu'on ne manque pas de terrain pour bâtir & que cette manière est plus commode & de moindre dépense. On a soin que les appartemens soient grands pour pouvoir y être plus au frais. On les fait aujourd'hui bien plus hauts qu'on ne les faisoit autrefois, & on y perce les fenestres du haut en bas. Il est vrai que les ameublemens n'y sont pas des plus magnifiques. Les habitans sont pourtant en état d'en avoir d'aussi riches qu'en France ; mais ils regardent plutôt leur commodité que toute autre chose.

Toutes les dépendances d'une maison comme la cuisine, l'office, les magasins & autres pièces nécessaires, sont séparées du logement du maître, qui est par ce moyen éloigné du bruit & des mauvaises odeurs ordinaires à ces lieux.

Les maisons sont couvertes d'essentes qu'on nomme en France bardeau, ce sont de petites planches de bois dur qui ont sept à huit pouces de largeur sur dix-huit pouces de longueur. Elles ne sont point sciées, mais seulement fenduës & bien dolées.

La rade est très-saine, il n'y a que deux roches à éviter. Elles sont très-connuës. L'une s'appelle le cheval blanc & l'autre la roche à fontaine.

Ce que la rade a de mauvais, ce sont des vers qui percent les bâtimens aux endroits où la poix & le gaudron laissent

sent le bois à découvert. Il est aisé de se garantir de ce mal ; il n'y a qu'à esparmer les Vaisseaux, en sorte qu'il ne reste aucun endroit qui ne soit bien couvert de gaudron, ou en nettoyant de tems en tems les Vaisseaux & y donnant le feu ; car ces animaux ne les attaquent que quand ils trouvent des vuides, ce qui n'arrive que quand ils font un long séjour dans cet endroit.

Le meilleur mouillage est au pied du Fort. Cet endroit est très-bon, & les Vaisseaux y sont à l'abri des vents & en toute assurance.

La place d'armes est au bas du Fort, derrière la courtine des bastions du Roi & de S. Michel. L'Eglise Paroissiale forme un des côtez de la place. Elle n'est que de bois, mais grande, bien percée, fort propre & fort ornée ; sa charpente passe pour un chef d'œuvre dans le país. La maison des Jésuites forme le côté gauche. Elle est de charpente, grande, belle, commode & bien bâtie. L'Hôtel du Gouverneur qu'on appelle le Gouvernement, forme le côté droit. Il est de pierre, bien bâti, bien distribué, grand, propre & fort gay.

Le Collège est à côté de la Paroisse. Les Jésuites en ont soin.

L'Hôpital des malades est au pied du port : c'est le troisiéme bâtiment de pierre qui est dans la Ville.

Le

Le magasin général est aussi proche de cette place.

Les casernes sont derrière le bastion irrégulier qui fait la pointe de l'Isle.

Outre les deux bastions dont nous avons marqué le nom ci-devant, il y a le bastion Dauphin & le bastion Pontchartrain. C'est sur celui-ci qu'il y a le plus de canons.

Les Gouverneurs se sont fait un jardin hors de la Ville à la pointe du bastion de S. Michel. Ce pays est excellent pour le jardinage. Le terrain, quoique sablonneux, ne laisse pas d'être bon. Les pluyes, les rosées abondantes, la chaleur continuelle lui font produire tout ce qu'on peut désirer; c'est ce qu'on appelle la Caffeterie du Roi.

Le Chevalier des Marchais n'a pas demeuré assez long-tems à Cayenne, pour en avoir une connoissance aussi entière & aussi détaillée que celle des autres endroits dont j'ai parlé ci-devant; de sorte que je serois réduit à finir ici la description que j'ai promise de cette Isle, & de la Guyanne dont elle fait partie, si M. Milhau, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller à la Sénéchaussée & Siège Présidial de Montpellier, ne m'avoit donné les mémoires nécessaires pour m'acquitter de ma promesse. C'est donc à ce Magistrat éclairé, intègre, bien informé des affaires de ce pays, que le public

public a obligation de ce qu'il va en apprendre. Son application aux devoirs de sa Charge, ne l'empêchent pas de cultiver les belles Lettres. Il a une connoissance parfaite de la botanique, de la géographie, du commerce, des manufactures du pays. Il en connoît les intérêts mieux que personne. On le verra par ce dont je vais enrichir le public sur ses Mémoires.

CHAPITRE VI.

Description plus particulière de l'Isle de Cayenne & de la Terre ferme de Guyanne, tirée des Mémoires de M. Milbau.

L'Isle est éloignée de l'embouchure de la rivière des Amazones d'environ cent lieues au Nord. Cette rivière fameuse que peu d'Européens se peuvent vanter d'avoir parcourue dans toute sa longueur, a sa source dans les montagnes de Quito sur les frontières du Pérou. Elle reçoit un si grand nombre de rivières considérables pendant un cours de plus de huit cens lieues de l'Occident à l'Orient qu'on lui connoît, que ce n'est pas merveilles si son embouchure a près de 80. lieues de largeur, & si la violence de son courant fait que ses eaux ne se mêlent point avec celles de la mer, & qu'elles conservent leur douceur

ceur jusqu'à plus de vingt lieues dans l'Océan.

Cette rivière fameuse est la séparation du Brésil & de la Guyanne ; son embouchure seroit comme une mer , si elle n'étoit pas occupée par un grand nombre d'Isles , qui font plusieurs canaux entre elles , dont la nomination n'est pas des plus aisée.

Les bords septentrionaux sont couverts d'une infinité de beaux Arbres , entre lesquels il y a des forests entières de caotiers , dont les fruits gros & bien nourris sont excellens. C'est l'Auteur de la nature qui les y a plantez , aussi sont-ils de toute autre grandeur & grosseur , que les plus beaux & les mieux cultivez qui soient dans toutes les Isles. La raison en faute aux yeux. Le terrain des premiers est profond , gras , frais , il n'a selon les apparences jamais servi , qu'à ces seuls arbres , ils y sont comme dans leur país natal. C'est un revenu considerable pour ceux qui sont en possession de ce país , parce qu'ils n'ont autre travail & autre dépense à faire qu'à venir deux fois chaque année faire les deux recoltes de ces fruits , les faire resfuer & sécher sur les lieux & trouver des Marchands à qui les vendre , ou des Vaisseaux pour les transporter en Europe , où la consommation qui s'y en fait est fort avantageuse aux propriétaires des Arbres ,
&

& même à ceux qui vendent les fruits en entier ou mis en pâte.

Il est certain qu'il y a dans le gouvernement de Cayenne, ou de la Guyanne une infinité de grandes plaines dont les terres sont unies, basses, grasses, humides, profondes; en un mot, de même que celles qui sont sur les bords de l'Amazone, & qui par conséquent seroient aussi bonnes qu'elles, pour y cultiver les cacaotiers. Le peu de ces Arbres qu'on y a plantez le montrent évidemment: pourquoi donc nos colons François se bornent-ils à la seule culture des cannes à sucre, au café & au roucou? Je sçai que le sucre est & sera toujours une bonne marchandise, mais telle manufacture est d'une grande dépense. Des petits habitans qui commencent à s'établir n'en sont pas capables, il faut de grands établissemens, des défrichés prodigieux, des moulins, des sucreries, grand nombre de chaudrons, quantité de bestiaux, & encore plus d'esclaves. Un habitant qui ne fait que commencer n'est pas en état de soutenir cette dépense, au lieu que sept ou huit personnes de travail peuvent dans un an abattre assez d'arbres, & faire un défriché capable de porter un assez grand nombre d'arbres de cacaotiers pour vivre, & pour le mettre en état de faire de grandes entreprises utiles à eux-mêmes, & profitables à l'Etat, qui est le but

que se doivent proposer ceux qui sont à la tête des Colonies.

C'est au petit nombre d'habitans de Cayenne qu'on peut attribuer le peu d'avantage que le Royaume en retire.

Mais les choses demeureront toujours dans cet état de médiocrité & de petitesse, tandis que la Colonie de Cayenne fera sur le pied qu'elle est. Car quoique cette Isle n'ait que dix-sept lieues ou environ de circonférence, elle seroit suffisante pour établir les habitans qui y sont en trop petit nombre pour la remplir, quand même la plus grande partie du pais ne seroit pas noyée, & jusqu'à présent hors d'état d'être mise en valeur. Cer je n'ai garde de dire qu'il soit impossible de le faire. L'exemple des Hollandois si bien établis à Berbiche, à Suriname & en tant d'autres mauvais marais de cette Côte, est une preuve qu'on peut dessécher les marais les plus profonds, qu'on peut faire écouler les eaux qui les forment, & tirer un parti avantageux des lieux, que des habitans lâches, mols & paresseux regardent comme impraticables.

De sorte que pour le présent il n'y a de terrain cultivé que depuis la pointe de Mahury, jusqu'à la Ville; ce qui fait un espace d'environ cinq lieues, où cette Colonie a 7 Sucrieries & 20 Manufactures

tures de Rocou. Les autres habitans sont dans la grande terre, comme on le voit par la carte.

La rivière de Cayenne qui donne le nom à l'Isle dont nous parlons, vient du Sud Ouest. On prétend que la longueur de son cours est considérable. C'est aux Indiens qu'on doit cette découverte. Nos François n'ont pu jusqu'à présent se priver assez de leurs aîsés pour entreprendre le pénible voyage qu'il faudroit faire pour découvrir sa source. Elle se partage en deux branches à quelques lieues au dessus de son embouchure. Celle de l'Ouest conserve le nom de Cayenne. Celle de l'Est se nomme Mahury, à cause d'une pointe de l'Isle qu'on appelle ainsi, à qui un Officier qui y a un établissement considérable a donné ce nom, ou qui a pris celui que cette pointe portoit dès le tems de la Compagnie de 1652.

Rivières de
Cayenne &
Mahury.

L'Isle de Cayenne a la mer au Nord, la terre ferme au Sud, les pointes de Mahury & de Remire à l'Est, la pointe de Ceperou où est le Fort & l'embouchure de la rivière de Cayenne à l'Ouest.

On ne compte dans cette Colonie que cent vingt-cinq à cent trente familles bien moins nombreuses que celles de la Martinique qui fourmillent d'habitans. On a eu des peines infinies à en élever dans Cayenne, même depuis la paix

Nombre
des famil-
les.

profonde dont cette Isle jouit depuis qu'elle est revenue à son legitime Souverain en 1676. On dit qu'on commence à les élever avec moins de difficulté, & que cela fait espérer que la Colonie s'augmentera.

Si on n'étoit pas revenu de l'erreur où l'on a été pendant tant de siècles, que la Zone torride étoit inhabitable, & surtout les contrées qui étoient sous la Ligne ou qui en étoient fort proches, comme est l'Isle dont nous parlons; on rejetteroit sur sa situation le petit nombre de peuple qu'on y voit; mais il y a long-tems qu'on s'est défait de ces préjugés. Si la chaleur est extrême dans quelques endroits situez entre les deux Tropiques au voisinage de la Ligne, il faut en chercher d'autres causes que leur situation. On doit dire à l'égard de Cayenne, qu'il n'y a guère de país au monde plus tempéré. Les raisons s'en présentent d'abord à l'esprit. Les jours y sont toujours égaux aux nuits; de

Qualité de
l'air,

manière que si la présence du Soleil sur l'horison produit une chaleur violente qui échauffe extrêmement la terre, l'absence de cet Astre caché sous l'horison donne à la terre le tems nécessaire pour se rafraîchir par la cessation du mouvement que les rayons brulans du Soleil y ont causé.

Ajoutez à cela que le Soleil attire une quantité prodigieuse de vapeurs des rivières

vières & des marais qui occupent une partie du terrain, & que ces vapeurs retombant ou en pluyes ou en rosées rafraîchissent la terre en l'humectant ; car ni les rosées ni les pluyes n'excitent jamais de mouvement de nature à produire la chaleur.

Raisons
pourquoi
le pais est
fort tem-
péré.

Ajoutez encore à ces deux raisons, qu'il s'éleve tous les jours, sans jamais y manquer, un vent d'Est extrêmement frais, qui dure sans discontinuation depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

En faut-il davantage pour tempérer les ardeurs du Soleil, & pour rendre cette Isle la plus tempérée & la plus agréable qui soit au monde ? Il n'y a qu'à se mettre à l'ombre, ou à s'exposer au vent pour jouir d'une fraîcheur agréable.

Les plus fortes chaleurs commencent ordinairement à la fin du mois de Juin & durent jusqu'à la fin de Novembre, parce que cette saison est sèche ; il n'y pleut point, ou très-rarement, au lieu que depuis le mois de Décembre, jusqu'à la fin de Juin, les pluyes étant plus fréquentes, la chaleur du Soleil est plus tempérée. On remarque une cessation de grosses pluyes pendant le mois de Mars, environ vers l'Equinoxe, & on remarque aussi-tôt une augmentation de chaleur qui a fait donner à ce tems le nom de petit Esté. Mais quoiqu'il en soit, l'é-

galité des jours & des nuits , & le vent d'Est qui ne manque jamais de se faire sentir à ses heures réglées , tempère tellement la chaleur , que l'air y est parfaitement bon , & que l'on est exempt dans cette Isle de quantité de maladies qui régnerent dans celles du Vent , & qui y font de grands ravages.

Je ne prétends pas assurer qu'il n'y ait aucunes maladies dans ce pais ; elles sont des suites inévitables du péché originel ; je ne prétends autre chose , sinon qu'elles y sont bien moins fréquentes & moins dangereuses que dans une infinité d'autres endroits , sur tout pour ceux qui vivent sobrement , qui ne se laissent point entraîner aux plaisirs de la bonne chère & autres , qui mangent des fruits avec sagesse , & qui ne s'outrent pas dans le travail. Car si les maladies sont pour quelques-uns , c'est assurément pour les indiscrets plus que pour tous autres.

On n'a pas laissé de décrier cette Isle & de la faire passer pour un pais des plus mal sains. Il est vrai qu'on a eu bien de la peine dans les commencemens à y élever des enfans ; mais on a vu la même chose à S. Domingue , à la Martinique & dans les autres Isles du Vent , sans que cela ait empêché bien des François d'y aller établir leur demeure. Cet inconvenient ne venoit point de l'air , mais des exhalaisons que
les.

les terres nouvellement découvertes ne manquent pas de produire. La chaleur corrompt ces exhalaisons & les rend putrides ; l'air que l'on respire en est infecté ; en faut-il davantage pour causer des maladies , sur-tout aux enfans dont la délicatesse les en rend bien plus susceptibles que les gens plus âgés dont le tempéramment est déjà formé , plus fort & plus capable d'y résister. Aussi voit-on que depuis que ces terres ont été découvertes , la cause des maladies a cessé , & on y élève les enfans avec une facilité qu'on ne trouve guère en aucun lieu du monde. Cette vérité se prouve par le nombre prodigieux d'enfans dont tous ces pays sont couverts. Ils y viennent à merveilles , ils y croissent , ils marchent avant le tems qu'on cesse d'emmailloter ceux d'Europe. Ils sont grands , bien faits , il est inouï d'en voir de bossus , de boiteux , ils sont forts & d'une santé robuste & vigoureuse.

Il y a cependant des maladies , & les Européens que le commerce y attire y sont plus sujets que les autres. D'où viennent-elles ? de leur intempérance.

Les Officiers des Vaisseaux & les personnes de quelque distinction sont assurés d'être bien venus chez les habitans qui ont tous des tables abondantes & délicates , & qui se font un plaisir de régaler de leur mieux , & même avec

profusion ceux qui les viennent voir. A de longs dînez succèdent des soupez encore plus longs, la diversité des mets & leur nouveauté excite l'appétit. On boit largement des vins de toute espèce & des liqueurs; on s'échauffe, on veut jouir de la fraîcheur de la nuit, on se couche sans se couvrir l'estomach surchargé de viandes & de liqueurs qu'il ne peut digérer: il faut tomber malade. N'est-ce pas une injustice criante d'accuser l'air & le país d'une faute dont on est seul coupable.

Les matelots sont plus sujets que les autres à tomber malades. Ils sont moins raisonnables & ne gardent aucune mesure dans ce qui flatte leurs sens. Les équipages sont composez pour l'ordinaire de matelots des ports que nous avons sur l'Océan, & de ceux qui viennent de la Méditerranée. On appelle les premiers Ponentois & les seconds Levantins. Un Capitaine fort sage & fort habile m'a assuré que sans sçavoir leur país, il étoit aisé de le deviner, qu'il ne falloit pour cela qu'observer où ils vont quand ils débarquent. Ceux que l'on voit courir au cabaret sont à coup sur Ponentois. Les Levantins au contraire sont plus sobres, mais ils ont un autre deffaut, ils cherchent des lieux que je n'oserois nommer; quand ils n'y auroit que ces deux choses, elles suffisoient pour les faire tomber dangereusement

sement malades ; mais elles ne sont pas seules. Ces gens sont obligés d'aller d'habitation en habitation chercher les sucres & autres marchandises dont leurs Vaisseaux doivent être chargés. Ces voyages se font pendant le jour & dans la plus grande ardeur du Soleil , il faut qu'ils aient toujours la rame à la main , exercice violent qui tout seul suffiroit pour les échauffer outre mesure. Dès qu'ils mettent à terre ils boivent avec avidité & sans discrétion de l'eau froide , & ensuite du jus de canne , ils y joignent des oranges , des citrons , des pommes d'Acajou ; ces fruits sont froids d'eux-mêmes , le plus souvent ils les mangent encore verts , dans cet état ils sont encore plus propres à nuire à leur santé ; aussi contractent-ils des fièvres violentes , des coliques furieuses & des dissenteries dont on a bien de la peine à les tirer.

C'est alors qu'ils maudissent le pays , & qu'au lieu de s'en prendre à leur intempérance & à leur indiscrétion , ils en accusent le pays , quoiqu'il n'y ait aucune part : car il est de lui-même très-sain pour les gens sages , il est beau par lui-même , on y trouve abondamment tout ce qui peut flater les sens ; la nature semble s'épuiser en produisant chaque jour quelque chose de nouveau ; mais il faut en user sobrement comme par tout ailleurs.

On doit réduire les incommoditez de ce païs aux grandes pluyes qui y tombent pendant quelques mois de l'année, à la chaleur violente qu'on y ressent pendant une bonne partie du jour, & à quelques insectes qui s'y rencontrent.

L'Europe n'est-elle pas sujette aux pluyes? Elles y sont quelquefois si excessives qu'elles ruinent les maisons, & qu'on est obligé d'avoir recours au Ciel pour les faire cesser. Mais outre les pluyes, quels desordres ne causent pas les neiges, les grêles, les gelées? Ces accidens que l'on craint tous les ans & qui ruinent les vignes, les arbres & les grains ont-ils fait dire que l'Europe soit un mauvais païs? Les peuples des autres parties du monde y viennent, y vivent & s'en louent.

La chaleur, dit-on, est excessive à Cayenne. Tous les païs situez entre les deux Tropiques sont aussi chauds. L'Europe même, ce païs si tempéré a des parties où la chaleur est plus difficile à supporter, & a cette incommodité que les nuits sont aussi chaudes que les jours, au lieu qu'à Cayenne & dans les autres païs du même climat, on jouit d'une fraîcheur agréable pendant la nuit, & que le jour même on n'est point incommodé de la chaleur, dès qu'on peut être à l'ombre, ou exposé au vent. Les vents frais ne manquent jamais à Cayenne, ils se levent vers les huit heures du ma-
tin.

tin & soufflent agréablement jusques vers les cinq heures après midi ; a-t-on ce soulagement en Europe ?

Mais il y a des cousins , des macks , des maringoins , des moustiques , des chiques , des serpens venimeux.

On trouve ces quatre premières espèces d'insectes dans l'Europe , dans l'Asie & dans l'Afrique , sans qu'on se soit encore avisé de leur abandonner les lieux où elles se trouvent. On les chasse , on s'en débarasse le mieux que l'on peut , le mal n'est pas sans remède , on fait de même à Cayenne.

Les chiques sont incommodes & quelquefois dangereuses ; mais elles n'attaquent que les paresseux , les gens mal-propres & ceux qui vont pieds nuds , comme les Nègres & les Indiens : d'ailleurs le remède est facile. On peut voir ce que j'ai dit là-dessus dans mon voyage des Isles de l'Amérique.

J'avouë qu'il y a des serpens venimeux , & que les serpens à sonnette sont très-dangereux. Le poison qu'ils repandent dans la playe qu'il font , est vif , il cause des accidens , & la mort si on n'est pas secouru promptement. Il y en a de cette espèce dans bien d'autres endroits de l'Amérique. Mais le mal n'est pas sans remède. Les Indiens de l'Istme de Darien le montrèrent à une troupe de Flibustiers qui passoient par leur pays pour aller à la mer du Sud. Ce remède

qui n'est qu'une amande renferme dans une espèce de noix, à qui on a donné le nom de noix de serpent, est très commun dans ce pays là, l'arbre y vient naturellement, peut-être s'en trouve-t-il à Cayenne sans qu'on les connoisse. Il y en a à la Martinique. Il fait sur les vipères le même effet que sur les serpens à sonnette. Il est facile d'avoir de ces noix & de les planter; J'en ai parlé dans mon voyage des Isles. Mais quand ce remède manqueroit, le Pere Lombard Jésuite, cet Apôtre célèbre de la Guianne nous a donné dans sa lettre une méthode aisée pour guérir ce mal, nous la rapporterons dans la suite de cette relation.

D'ailleurs il ne faut pas s'imaginer que le pays soit pavé de ces méchantes bêtes. Ceux qui ont crié le plus fort, n'en ont peut-être jamais vu. Je fais des gens établis à Cayenne depuis plusieurs années, qui ont couru les bois & qui n'en ont jamais vu qu'un ou deux. Cet animal a à l'extrémité de sa queue certaines pellicules sèches divisées par des nœuds qui font du bruit quand il se remuë, & qui le découvrent d'assez loin pour qu'on s'en garde. Il est très-facile à tuer.

On prétend avoir trouvé un préservatif contre sa piqueure. C'est un secret qu'il n'est pas facile de tirer de la bouche des Nègres qui probablement l'ont

trou-

trouvé, & qui peut-être s'en servent en leur païs. On appelle cela se faire piquer du serpent. Un Capitaine de milice nommé Kerchove a tiré ce secret d'un de ses Nègres, & rend volontiers ce bon office à ceux que la peur de ce serpent oblige de s'adresser à lui. Je ne fais s'il n'y a point dans cette opération quelque chose de surnaturel, mais bien des gens n'y ajoûtent pas foi. Je croirois volontiers qu'il en est de ce remède, comme de celui que l'on fait aux enfans pour les guérir de la peur, qui consiste à les faire monter sur un Ours.

Les matelots ne sont pas les seuls qui contractent des maladies à Cayenne, Il faut en demeurer d'accord. Il y a des Officiers & des marchands à qui cela arrive, parce qu'ils ne sont pas plus sages qu'eux. Après de grands repas où ils se sont beaucoup échauffez, ils s'en trouve d'assez imprudens pour se coucher à l'air sur l'herbe, s'y endormir & y passer quelquefois les nuits entières. Dans cet état où l'air frais, la rosée & les exhalaisons de la terre les ont surpris, que peut il leur arriver de moins que des coliques, des fièvres aiguës & des dysenteries? Est-ce le païs, ou leur intempérance & leur imprudence qui en sont cause?

Le mois de Novembre est le plus dangereux de toute l'année. C'est le tems qu'on met le feu aux nouveaux abbatiss.

Les terres échauffées produisent alors des exhalaisons épaisses qui corrompent l'air, on le respire & on gagne des fièvres violentes, mais qui n'ont pour l'ordinaire aucune suite fâcheuse, une saignée & une purgation les emportent sans retour.

Les fièvres continuës & intermittentes y sont fâcheuses quand on les néglige, & qu'on n'y apporte pas un prompt remède. Les habitans sont dans l'habitude de n'en prendre qu'à l'extrémité. Font-ils bien, font-ils mal? Leurs sentimens sont partagez. Il ne me convient pas de décider.

On dit que depuis que le Quinquina s'est introduit dans le país, on en a vu des effets merveilleux, & qu'il est rare qu'il manque de détruire la cause de ces fièvres: c'est tout ce qu'on peut exiger de ce remède. Il faisoit autrefois la même chose à Paris, la Faculté l'a trouvé mauvais, elle a voulu l'habiller à sa manière. Le remède ne l'a pas trouvé bon, il veut être donné seul, & ne point partager sa gloire avec d'autres drogues, & voilà pourquoi il opère à présent d'une manière si sujette à caution.

M. le Chevalier de Milhau, d'ailleurs homme si sage, se plaint amèrement de ce qu'il n'y a point de Médecin à Cayenne, & de ce que le Chirurgien Major de la garnison est le seul Esculape à qui les malades sont obligez de se livrer.

Quand

Quand il a feigné & purgé , il est au bout de son latin. Mais les Médecins en font-ils davantage ? L'expérience a appris que les saignées du pied sont ordinairement souveraines. Voilà en peu de mots une Médecine complète.

Rivières les plus considérables du Gouvernement de Cayenne.

Sans préjudice du droit incontestable que nous avons sur la rivière des Amazones, que nous ferons valoir quand il plaira au Roi ; je ne parlerai ici que des rivières qui sont à l'Ouest du Cap de Nord.

La première & qui en est la plus voisine, se nomme la rivière de Maniacaré ou du Cap. Son embouchure est assez grande : on y trouve deux brasses d'eau de mer, & environ trois, quand la mer est haute.

Rivière
d'Oranger
ou du Cap.

La seconde est Cachipour dont les bords sont habitez par les Indiens appelez Mayots. Ce pais est presque toujours sous l'eau, plus ou moins, selon que les pluyes font déborder les rivières, ou que le flot est plus ou moins violent : car quand il est plus fort qu'à l'ordinaire, il repousse plus violemment le courant des rivières, & fait que leurs eaux se gonflent & se répandent d'avantage sur les terres qui sont sur leurs bords, & font des marécages qui ont paru im-

Rivière de
Cachi-
pour.

con-

connoître ce païs ; mais qui s'étant rebutez trop tôt , n'ont pas pénétré assez avant pour découvrir ce qui est au dessus des embouchures , à dix ou douze lieues , où il y a lieu de croire qu'ils auroient trouvé des terres habitables ; puisque l'on fait très-certainement qu'elles sont habitées par des Indiens qui composent plusieurs nations considérables , qui y trouvent de quoi subsister , & qui viennent trafiquer quelque fois à la rivière d'Oyapok. Or si ce païs étoit inondé jusques bien avant dans les terres , c'est-à-dire , plus haut que les dix ou douze lieues que nos Aventuriers ont parcouruës , il est certain qu'il seroit inhabitable , à moins que les habitans qu'on fait y être ne vecussent sur des arbres , comme on en a trouvé dans plusieurs endroits de la côte de l'Amérique ; mais s'ils vivoient sur des arbres on en auroit trouvé vers les embouchures de ces rivières , & comme on n'y en a point trouvé , il faut conclure qu'il n'y en a point , & que par conséquent les peuples qu'on fait très-certainement être aux environs de ces trois rivières , vivent dans un terrain sec & capable de produire les choses nécessaires à la vie.

D'ailleurs tout ce païs jusqu'aux bords de la Mer , est couvert d'arbres grands & puissans. Il est vrai que les bords de la Mer & l'entrée des rivières ne produi-

duisent que des mangles ou paletuviers qui se plaisent dans l'eau douce ou salée : ils viennent également bien dans l'une ou dans l'autre, & les racines en arcades de ceux qui sont aux bords de la mer sont chargées d'huitres qui s'y attachent, qui y croissent & qui y grossissent assez considérablement, comme l'ont remarqué nos Aventuriers. L'attention que doivent avoir ceux qui cueillent ces huitres, est de ne les prendre que quand elles ont été mouillées par le flot : elles ont alors le degré de saveur qui leur est nécessaire ; au lieu que quand elles ne sont abreuvées que de l'eau des rivières qui est seulement faumâtre, elles n'ont qu'une eau douceâtre qui les rend dégoutantes & peut être malsaines.

Les arbres qui sont au delà des Mangles sont des différentes espèces que le climat produit dans les terres les plus sèches : autre conjecture pour nous donner lieu de croire que les terres qui sont au dessus de ces lieux inondez, son bonnes, franches, profondes & capables de produire tout ce qui est nécessaire à ceux qui les habitent, ou qui auroient assez de courage pour s'y aller établir.

La rivière de Couripy est la première Rivière de Couripy. après le Cap d'Orange. Elle est considérable, son embouchure est large & profonde ; mais elle est barrée par un banc de sable fixe, sur lequel il n'y a que

que deux brasses d'eau. Il est vrai que ce banc laisse une pass e assez profonde du c ot e de l'Est. Les C otes de cette rivi ere sont  elev ees. Elle en recoit plusieurs autres qui la grossissent beaucoup. Des barques l'ont mont ee jusqu' a plus de vingt lieues de son embouchure, & comme elles en sont demeur e l a, on n'en peut pas dire davantage. Le pa is est beau; il est  elev e. Il y a des collines charg ees de grands & gros arbres qui marquent la profondeur & la bont e du terrain, sur lequel on pourroit faire des  tablissements de longue dur ee.

Outre ces quatre rivi eres principales, on en trouve nombre d'autres qu'on ne connoit point: ainsi on ne peut pas assurer qu'elles ont des sources particuli eres, ou qu'elles ne sont que des branches de ces quatre, par lesquelles le superflu de ces eaux s' coule  a la mer.

Rivi ere
d'Oyapok,

A quelque lieues  a l'Ouest de celle de Couripy on trouve la grande rivi ere d'Oyapok. Elle m erite ce titre avec justice, son embouchure est large & profonde: on y trouve jusqu' a quatre brasses d'eau, & quand on est par le travers du fort Fran ois, qui est avantageusement situ e sur la c ote Occidentale, on trouve jusqu' a cinq brasses de profondeur & plus d'une lieue de large.

Utilit e
d'une Co-
lonie  a
Oyapok,

Le terrain des deux c otes est admirable, il est gras sans  tre aquatique, il est profond, franc, in puisable. C'est l a le v eritable

table endroit pour établir une puissante Colonie qui effaceroit bientôt toutes celles que nous avons dans les deux Amériques. Les abbatis & les défrichemens une fois faits durent toujours ; au lieu qu'à Cayenne & aux environs il faut recommencer au moins tous les cinq ans. Les cannes à sucre y croissent naturellement. Les cacaotiers qu'on trouve en très grand nombre dans une infinité d'endroits, prouvent que ces arbres sont du cru de l'Amérique, comme les Chênes sont en France. Je crois avoir déjà remarqué qu'on trouve des forêts entières de cacaotiers aux environs de la rivière des Amazones : & c'est en Partie pour cela, que ceux qui en sont en possession les conservent avec soin ; & ils ont raison. Il n'y a point de revenu plus sûr & plus aisé que celui qui ne demande point d'entretien & de dépense, comme est celui de ces arbres, quelque quantité qu'on en puisse cultiver, on sera toujours sûr d'en retirer un profit considérable.

Les Indiens qui ont remonté cette rivière assurent qu'ils y ont navigé plusieurs jours, & même deux lunes entières, c'est à dire soixante jours, sans avoir pu approcher de sa source. Quand nous ne mettrions leurs journées qu'à cinq lieues l'une portant l'autre, ce seroit toujours un cours de trois cens lieues. Ils n'y ont remarqué aucun fault
confi-

considérable pendant une si longue navigation : ils y ont trouvé au moins deux brasses d'eau. En voilà plus qu'il n'en faut pour des barques de cinquante tonneaux , puisqu'il ne faut que sept à huit pieds d'eau à ces sortes de bâtimens. Quels établissemens ne pourroit-on pas faire sur les bords de cette rivière ? Quelle commodité pour le déchargement des marchandises & pour le chargement des denrées du cru du país ? Qu'elle quantité de bois n'en tiroit-on pas ? Combien de sucre , de cacao , d'indigo , de tabac , de rocou , de bois marbré , d'ébène , de racines & de plantes précieuses , de baulmes de différentes espèces ? Quelque grandes espérances qu'on puisse recevoir de ces établissemens , on peut assurer sans crainte de se tromper , qu'ils surpasseront infiniment tout ce qu'ils présentent d'abord à l'esprit.

Mais où prendre des gens pour faire ces établissemens ? La Colonie de Cayenne est si peu nombreuse , comme nous l'avons marqué ci dessus , que ce seroit la détruire entièrement que d'en tirer quelque nombre de famille. Fera-t-on venir des gens de France ? Si on en prend dans les Hopitaux qui regorgent de monde , ces sortes de gens ne sont point propres au travail , ils sont accoutumés à gueuser , le travail leur est insupportable , ils n'y connoissent rien. D'ail-
leurs,

leurs , le changement de climat & de nourriture les fera tomber dans des maladies qui les enleveront par centaine. Ce seroit encore pis , si on les tiroit des galères : l'expérience qu'on en a faite aux Isles du Vent plus d'une fois , a fait voir ce qu'on doit attendre de ces sortes de gens. Ils ne sont bons en sortant de là que pour aller à la potence , & point du tout pour le travail. Il faut des habitans qui le sçachent , & qui y soient accoutumés. Où en trouvera-t-on donc , à la Martinique ? Cette Isle est trop remplie de peuples , ils se mangeront bien-tôt les uns les autres. Les fonds y sont à un prix exorbitant , parce qu'il n'y a pas assez de terres pour les occuper & pour les nourrir.

D'ailleurs les petits habitans de la Martinique qui n'avoient d'autre occupation & d'autre ressource que la culture des Cacaotiers , sont presque tous entièrement ruinez , depuis que ces arbres sont péris par des avant-coureurs du tremblement de terre qui s'est fait sentir si violemment dans cette Isle les années passées.

Ces arbres sont extrêmement délicats. Ils veulent des terres absolument vierges ; quelque peu de chose qu'une terre ait porté elle est absolument inhabile à porter des Cacaotiers. Leurs racines & leurs chevelures qui les environnent sont si tendres qu'elles se replient sur elles mêmes ,

mes, fans percer plus avant elles se fèchent, & l'arbre meurt & ne croît point du tour.

Les habitans de la Martinique entendent ce travail à merveilles, & feroient dans le gouvernement de Cayenne autant & même plus de Cacao que l'Europe entière n'en pourra consumer. Il ne faut pouvant rien craindre. Tout ce qui se consume par la bouche, trouve toujours des débouchez & rend toujours du profit.

On peut assurer fans crainte, de se tromper, que les habitans de la Martinique prendront avec plaisir le parti de se retirer à Cayenne, pour peu qu'on leur facilite le transport de leurs effets & de leurs esclaves, & qu'on les aide d'avoir le commencement de leurs nouveaux établissemens.

On peut tirer de la Martinique seule deux cens familles fans qu'il y paroisse. Le prix de leurs habitations qu'ils vendroient en les quittant, serviroit à acheter des esclaves, dont le travail conduit par ces habitans habiles auroit bien-tôt défriché ces terres, qui n'attendent que des ouvriers pour les cultiver, & pour produire les trésors qui sont cachez dans leur sein.

Il est aisé à l'Auteur de cette relation de donner des mémoires amples & détaillez, qui mettront ce projet dans tout son jour.

P R O J E T

D'un Etablissement à la Rivière
d'Oyapok aux environs du
Fort-Louis,

Qui a été élevé en 1726.

IL est nécessaire , pour commencer cet établissement d'une manière solide , de commencer par un abatis de mille pas en quarré , c'est à dire , de 500. toises, le pas étant de trois pieds.

Cet abatis doit être le long de la rivière en chassant dans les terres. On doit le planter de vivres , c'est à-dire , de manioc ; de mahis , de pois , de patates , d'ignames , de bananiers & de figuiers. Il doit être fait & planté avant que d'y transporter les habitans dont la Colonie nouvelle doit être composée. Il servira à la nourriture des soldats de la garnison qu'on établira dans le Fort & en partie à celle des nouveaux habitans à qui on donnera gratis & sans frais les bois de manioc & autres plantes nécessaires , pour mettre dans les défriches qu'ils feront pour commencer leurs habitations.

Comme le petit nombre des soldats qui composeront la garnison ne seroit pas
suffi-

suffisant pour faire ce premier défrichement & pour garder le Fort, on enverra des François habiles, sages & connoissant le país chez les Indiens du voisinage, & même chez ceux qui sont plus éloignés dans les terres, & on les engagera à entreprendre ce travail en les payant. Car de vouloir les faire travailler d'une autre manière, il n'y faut pas penser, encore moins de les vouloir contraindre. La moindre violence, les moindres menaces le feroient fuir, les éloigneroient de nous, & ils deviendroient autant nos ennemis qu'ils sont à présent nos amis. Au reste il ne faut pas que le nom de payement épouvante; la journée d'un Indien vaut un couteau, un paquet de rassade, ou autre semblable bagatelle de peu de valeur.

Il est a propos d'en avoir de toutes les nations chez qui nos traiteurs ou marchands François ambulans ont porté leur commerce, afin de leur faire connoître qu'on les estime tous également: car il faut éviter de leur donner de sujets de jalousie; ils n'y sont que trop portez d'eux mêmes.

Il faut pour les porter à entreprendre ce travail engager les chefs de ces nations à venir au Fort concerter toutes choses avec le Gouverneur.

Cet Officier doit les bien recevoir, les traiter, leur faire quelques petits présens, leur montrer que l'établissement

ment qu'on projette leur sera d'une grande utilité, qu'ils y trouveront toutes les marchandises d'Europe dont ils auront besoin, & un débouchement toujours ouvert pour les leurs: il doit convenir avec eux du nombre d'hommes que chacun d'eux lui fournira & de leurs salaires, & concerter de même le tems qu'on mettra la main à l'œuvre, afin que le terrain soit prêt dans la saison propre pour recevoir ce qu'on y veut mettre.

On croit qu'il suffira d'avoir douze Palicours, autant de Maourious, autant de Karanes, huit Marones & six Tokoianos, & un nombre suffisant de chasseurs & de pêcheurs Indiens pour nourrir ces cinquante ouvriers, afin qu'ils ne soient point détournés de leur travail.

Ces sortes de gens entendent à merveilles à faire des défrichemens, mais il faut les laisser faire, ils n'aiment point à être contredits. Un commandement rude & trop absolu n'est point de leur goût.

Quoique ce nombre paroisse petit, il suffit pour ce qu'on propose. S'ils étoient davantage, ils se nuiroient les uns aux autres, la dépense en deviendroit plus considérable & le travail n'en iroit pas mieux.

Il faudra avoir soin de faire faire de grandes cases pour loger les nouveaux

habitans à mesure qu'ils arriveront, en attendant qu'ils en ayent fait sur les emplacements qu'on leur aura marqué. Il ne faut pour cela d'autres ouvriers que les mêmes Indiens, ils connoissent les bois qui y sont propres, & les savent mettre en œuvre mieux que personne. Ils sont en même tems architectes, charpentiers, couvreurs & surtout ouvriers très-diligens.

Toutes choses étant préparées & les vivres prêts à être recueillis, on pourra faire venir les nouveaux colons, leur donner les cases dont ils auront besoin & les vivres nécessaires pour eux & leurs gens, & sans retardement & sans frais leur partager les terres des environs, les en mettre en possession & les exciter à les défricher. Sur cet article il n'est pas besoin de leur donner des leçons. Les vieux habitans sont en état d'en donner aux autres, & leur intérêt les aiguillonnera assez pour leur faire mettre la main à l'œuvre & pousser leur travail avec toute la diligence possible.

On est sur qu'en moins de dix-huit mois ils recueilleront des vivres, & des marchandises en moins de trois ans.

Outre les esclaves qu'ils auront amenez avec eux, ils pourront louer des Indiens; pourvu qu'ils les traitent avec douceur, & qu'ils leur payent ce dont ils seront convenus avec eux, ils en trouveront tant qu'ils en voudront & se met-

tront

tront en état en peu de tems de se passer de leur secours.

Le défriché de mille pas en quarré , pourra alors être changé en tout ou en partie en une vaste savanne ou prairie pour élever des animaux domestiques , pour l'usage de la garnison ; & pour en échanger contre d'autres vivres avec ceux qui se trouveront en état de faire ces échanges.

Dans la suite on prendra de ce terrain ce qu'on jugera nécessaire , pour augmenter la forteresse & pour bâtir un Bourg & peut-être une Ville , où les marchands s'établiront , qui sera le centre du commerce de la nouvelle colonie. Commerce d'autant plus aisé , que les vaisseaux pourront mouiller devant le Bourg , s'y charger , s'y décharger , & envoyer leurs barques & leurs chaloupes au haut de la grande rivière & dans celles qui s'y jettent.

Ce sera un moyen de découvrir les nations les plus éloignées de la mer , & de trouver les richesses qui jusqu'à présent ont été inconnues & ensevelies dans les entrailles de la terre.

Mais le choix des colons & leur établissement dans ce nouveau pais ne suffit pas , il faut que le Gouverneur de cette colonie naissante ait bien des qualitez assez difficiles à rencontrer dans un même Sujet. Il faut qu'il soit ferme sans être opiniâtre , qu'il soit vif & vi-

gilant sans être emporté , qu'il soit affable sans être trop populaire , qu'il aime la justice , la paix , le bon ordre , qu'il soit désintéressé , libéral , qu'il regarde ces colons comme ses enfans , qu'il les soutienne , qu'il les aide dans leurs affaires , qu'il soit expéditif & que l'intérêt du Roi à part , il n'ait des yeux , des oreilles & des mains que pour la colonie.

Les traiteurs ou marchands qui portent des marchandises chez des Indiens sont nécessaires , soit pour découvrir le pais , soit pour procurer l'avantage de la colonie & l'élever avant toutes choses. Mais il faut prendre garde que leur intérêt qu'ils ont tout seul en vuë ne les porte pas à tromper les Indiens ou à les maltraiter. Ces peuples sont pour la plupart d'un naturel doux ; mais ils aiment leur liberté & deviennent de tout autres hommes , quand ils croient qu'on y veut donner atteinte. Ils sçavent se venger , & quand ils l'on fait , comme ils croient qu'on ne leur pardonnera jamais , ils s'éloignent & ne veulent plus de commerce. Des cas semblables apporteroient un grand préjudice à la nouvelle colonie , qui dans ces commencemens ne peut manquer d'avoir besoin des Indiens pour le commerce , le travail & une infinité d'autres choses. Mais il faut sur toutes choses les traiter doucement & leur payer exactement

&

& sans retardement ce qu'on leur a promis : c'est pour l'ordinaire assez peu de chose ; mais c'est beaucoup pour ces gens là.

Ils sont excellens pêcheurs & chasseurs : il faut être accoutumé comme eux à ces exercices , pour y résister & y réussir. Les traiteurs en louent souvent pour faire de grandes chasses , ils salent les chairs des animaux & les envoient à Cayenne , où ils en trouvent un débit avantageux. Cela étoit bon ; mais dès qu'il y aura une colonie établie à Oya-pok , il faut absolument l'empêcher , parce qu'en détruisant ainsi les bêtes fauves , on en priveroit la colonie naissante qui a bien plus besoin de ce secours que celle de Cayenne établie depuis long-tems. Il y a assez d'autres endroits , où l'on peut chasser pour cette colonie ancienne.

Les Indiens , quoiqu'assez doux , ne laissent pas d'avoir des querelles entre eux , sur-tout quand ils sont échauffez par quelques verres d'eau de vie. Ils se battent quelquefois à outrance. Il est bon de les appaiser , quand on le peut , par des paroles : mais les Officiers ne doivent point se mêler de les faire châtier. Ils regarderoient cela comme une suite de la dépendance ou de l'esclavage auquel on les voudroit réduire.

Il n'en doit pas être de même , s'ils se donnoient la liberté de maltraiter un

Blanc , à moins que ce ne fût en se défendant. Dans ce cas il faut s'informer de la chose & punir celui qui auroit été l'agresseur , & dans le premier il faudroit punir sévèrement l'Indien , après en avoir conféré avec les Chefs de sa nation , afin de leur inspirer toujours le respect qu'ils doivent aux Européens.

Les causes les plus ordinaires qui produisent ces désordres , sont que les Européens veulent les contraindre de travailler pour eux , ou qu'ils refusent de leur payer ce qu'ils leur ont promis , ou qu'ils les forcent de leur vendre ce dont ils n'ont pas envie de se défaire , ou enfin de ce qu'ils s'approchent trop près de leurs femmes. Le Gouverneur ne doit jamais souffrir ces vexations , & sur l'article des femmes , il doit être inexorable & punir sans rémission ceux qui en seroient convaincus. La justice & le bon ordre le demandent , & la Religion l'exige ; car comme la première vuë de nos établissemens dans ces païs là , a été d'y faire connoître le vrai Dieu , & d'y répandre la semence de l'Évangile , rien n'y est plus opposé & plus capable d'en éloigner les Indiens , que ces sortes de violences. Il faut que les Laïques soutiennent par leur conduite & par leur vie réglée , ce que les Missionnaires ont tant de peine d'inculquer aux Indiens par leurs paroles & par leurs bons exemples ;

ples ; les bons exemples entraînent ceux que les paroles n'avoient fait qu'ébranler.

Il est nécessaire que le Gouverneur mette la taxe non seulement aux marchandises qui se débitent dans sa colonie aux Européens , mais sur-tout aux Indiens , qu'il taxe de même avec équité le prix des journées & des autres travaux , & qu'il ne souffre jamais qu'on leur fasse la moindre injustice.

Il doit encore ordonner aux traiteurs d'engager autant qu'ils le pourront les chefs des nations Indiennes les plus éloignées à venir au Fort François, où ils seront bien reçus ; c'est le moyen le plus sur de faire des alliances avec eux, de découvrir ce vaste país & les avantages qu'on en peut retirer , & de faire des établissemens dans ces lieux, qui pour être éloignés de la mer ne sont ni moins riches, ni moins considérables. C'est ainsi que les Espagnols & les Portugais se sont rendus maîtres d'une infinité de lieux dans l'Amérique & dans l'Afrique, où ils ont des Colonies florissantes & d'un grand commerce.

Il faut encore deffendre aux traiteurs de se mêler des guerres que les Nations Indiennes ont les unes contre les autres, encore moins s'y trouver avec eux, à moins que le Gouverneur n'ait des raisons bien pressantes pour le leur permettre ; car autant qu'on le peut, il faut être neutre & ami de tout le monde,

afin de gagner toutes ces nations , & pouvoir ouvrir le commerce avec elles & y faire des établiſſemens. C'eſt à la prudence du Gouverneur qu'il faut abandonner cela.

Il n'eſt pas néceſſaire d'entretenir une groſſe garniſon dans le Fort , ſur-tout pendant la paix. Il n'y faut que le nombre des ſoldats précifément néceſſaires pour faire les gardes ; dans un temps de guerre on pourra l'augmenter , de crainte de ſurpriſe , & dans le cas d'une attaque les habitans ſ'y rendront volontiers, d'autant que la conſervation de leurs biens dépend de la conſervation de la forterefſe.

On ſuppoſe comme une ſuite du bon ordre , que les bâtimens qui entreront dans la rivière, viendront d'abord mouiller au pied du Fort , qu'ils montreront leurs paſſeports, l'état de leurs cargaiſons, & qu'ils n'iront pas plus loin , & ne feront aucun commerce , qu'après que le Gouverneur leur en aura donné la permiſſion ; ce qui ſe doit faire ſans retardement & ſans frais : car le commerce demande de l'expédition & de la liberté.

Outre les graces qu'on a demandé ci-devant pour l'établiſſement projeté , on auroit encore ſouhaité quelque liberté pour la traite des eſclaves avec les étrangers ; mais il faut remarquer que cette grace , ſi elle étoit accordée, tourneroit

heroit au désavantage de la Compagnie. & par conséquent de l'Etat qui y est intéressé, & même dans la suite à celui de la Colonie, comme il est facile de le voir quand on veut prendre la peine d'approfondir la matière. D'ailleurs, cela ne peut manquer de donner entrée aux étrangers dans l'intérieur du pais, d'en remarquer le foible, de connoître les passes, la profondeur des rivières, le gissement des côtes de la mer & des rivières, & d'en profiter dans le tems de la guerre, pour enlever ou pour piller la Colonie.

Il vaut bien mieux se passer de leur prétendu secours, il tire trop à conséquence.

Il est vrai que quand la grace seroit accordée, on peut toujours la revoquer quand on le jugeroit à propos. Mais le mal seroit fait, & il est plus expédient de l'empêcher que de chercher des moyens pour y remédier.

Je reviens à mon sujet.

Les Indiens ont des carbets dans toute l'étendue de terrain qui est entre la rivière d'Oyapok & celle d'Aproague sur le bord de la mer. Ce n'est point un pais noyé, il est relevé en collines, qui sont le commencement de ces grandes montagnes, à qui on a donné le nom de montagnes d'argent, soit parce qu'el-

Montagne
d'Argent.

les paroissent de loin comme blanches , soit parce qu'elles renferment des mines de ce métal , & même du plus précieux de tous les métaux ; mais cela est encore incertain.

Rivière
d'Aproua-
gue.

On compte douze lieues ou environ de la rivière d'Oyapok à celle d'Aprouague. Cette rivière est fort considérable : son embouchure , quoique partagée par une Isle qui est au milieu , est large & profonde de quatre brasses. On pourroit faire un Fort sur cette Isle , qui en deffendroit aisément l'entrée. Tout le pais qui est des deux côtez de la rivière est admirable. Les habitans de Cayenne conviennent qu'il vaut infiniment mieux que celui qu'ils habitent. Leur indolence & leur petit nombre est cause qu'ils ne s'y sont pas encore transportez.

Rivière
de Caux,

On nomme Caux la rivière la plus considérable , qui est entre celle d'Aprouague & celle de Mahury , ou de Cayenne : car celle de Mahury , n'est qu'une branche de celle de Cayenne.

On n'avoit qu'une connoissance obscure de cette rivière jusqu'au voyage que firent les R. R. P. P. Grillet & Bechamel de la Compagnie de Jesus. M. de Gomberville de l'Académie Francoise nous en a donné le Journal dans sa relation de la rivière des Amazones , imprimée à Paris chez Barbin en 1682. Il a trouvé ce Journal si beau , qu'il l'a rapporté deux fois dans les quatre petits

petits tomes de son Ouvrage : la première fois dans le second tome , & la seconde dans le quatrième , sans y changer aucune chose ; mais avec des notes dont le public un peu instruit se seroit passé aisément.

Ces deux Missionnaires partirent de Cayenne le 25 de Janvier de l'année 1674 , dans un canot dont l'équipage étoit composé de trois Indiens Galibis , de deux de leurs serviteurs & d'un pêcheur qui leur appartenoit , qui étoit leur pilote & qui conduisoit leur canot , Ils avoient quelques marchandises de traite , comme haches , couteaux , hameçons & verroteries , pour acheter sur leur route les choses qui leur seroient nécessaires , & pour se concilier par des présens l'amitié des Indiens , dont ils alloient reconnoître le país. Leurs provisions consistoient en cassave & en pâte d'ouicou , c'est-à-dire , en bananes mises en pâte , que l'on delaye dans de l'eau dont on fait la boisson que je viens de nommer , qui est rafraîchissante & nourrissante. C'étoit , comme l'on voit , voyager bien à l'Apostolique : car pour le reste ils s'en remettoient à la Providence , sur laquelle ils comptoient , pour avoir du poisson & peut-être du gibier. Après vingt-quatre heures de navigation sur la rivière de Weia , ils trouvèrent une habitation d'Indiens appelez Maprouanes. Ces Indiens s'étoient reti-

Relation
des Jésuites,

rez de la rivière des Amazones , où ils demeuroient auparavant , pour éviter de tomber entre les mains des Portugais ou des Indiens Arianes leurs ennemis , qui ont presque détruit leur nation : il n'en restoit plus que trente personnes.

Ils trouvèrent à douze lieues de l'embouchure de la même rivière une habitation d'un Indien Galibis sur une montagne. Jusques-là les bords de la rivière étoient noyez : mais deux lieues au dessus, les terres étoient hautes , & formoient un très-beau païs.

Ils couchèrent dans les bois sur le bord de la rivière deux nuits de suite , & arrivèrent à une petite habitation de Galibis , qui n'étoit que de dix personnes.

Ils arrivèrent enfin le dixième jour de leur voyage chez les Indiens Nouragues ; ils avoient quitté la rivière de Weia , & étoient entrez dans celle des Nouragues.

Ils navigèrent six jours sur cette rivière , sans trouver d'habitations un peu formées , mais seulement quelques cases de Galibis & d'Arcacarets.

Ils avoient fait amitié avec le premier Capitaine des Nouragues , qu'ils avoient trouvé par le moyen d'une hache , dont ils lui avoient fait présent. Ces peuples , aussi bien que tout le reste des hommes , se laissent plus aisément gagner aux présents.

lens qu'aux paroles : ils font du reste
meilleurs gens du monde , doux &
viables. Ce fut en cet endroit que
Galibis qui les avoient amenez de Cayen
ne, les quittèrent , pout s'en retourner
chez eux.

Les deux Missionnaires engagèrent
trois Nouragues à les accompagner ,
tant pour être leurs guides , que pour
porter leurs vivres & leur bagage. Ils
firent vingt-quatre lieues par terre dans
des montagnes très-rudes. Ils trouvè-
rent sur leur route la rivière d'Arctay ,
qui se jette dans celle d'Arouague.
C'est une belle rivière qui vient du
païs qui est entre la source de la riviè-
re de Weia & le païs de Mercieux. Ce
païs, selon le raport des Nouragues , a
sept journées d'étenduë , & comme ces
Indiens marchent fort vîte , on peut
sans crainte de se tromper , leur faire
faire dix lieues par jour , & par consé-
quent donner à ce païs soixante & dix
lieues d'étenduë.

Ils passèrent la rivière d'Arctay dans
un petit canot avec beaucoup de danger :
faute de maison , ils furent obligez de
soucher encore dans les bois.

Les Indiens & ceux qui sont accou-
tumez à voyager dans ces païs s'en
mettent peu en peine. Ils portent leurs
hamacs avec eux , ils les attachent à des
arbres, il n'en faut pas davantage pour
dormir à son aise , ou quand ils ont su-

craindre la pluye , ils ont bientôt
 une cabane. Les matériaux néces-
 saires se trouvent par-tout : on coupe
 une perche dont on attache les deux
 bouts avec des liannes , espèce d'ozier
 dont les bois sont pleins : on coupe trois
 ou quatre autres perches dont on ap-
 puye le bout sur celle qui sert de faite ,
 & l'autre bout sur la terre , & on atta-
 che sur ces chevrons d'espace en espace
 des gaulettes qui servent de lattes. Pen-
 dant que les uns sont occupez à la conf-
 ruction de cette charpente , les autres
 cueillent de grandes feuilles auxquelles
 ils laissent une queue assez longue. On
 fait une entaille dans ces queues , qui sert
 à accrocher les feuilles sur les chevrons
 les unes sur les autres , comme on met
 les tuilles ou les essentes sur les maisons.
 Pendant que les plus habiles couvrent
 la cabane , les autres amassent des fou-
 gères ou des feuilles dont on couvre
 le sol comme d'une épaisse litière sur
 laquelle on se couche , sur de n'être
 pas mouillé : car quand la couverture
 est bien faite , il peut pleuvoir à ver-
 se , & même plusieurs heures de sui-
 te , sans qu'on en reçoive la moindre
 incommodité. L'attention qu'on doit
 avoir , est de choisir un endroit un peu
 en dos d'âne , afin que les eaux qui
 tombent sur la couverture , se répan-
 dent des deux côtez , sans entrer dans la
 cabane.

Lors-

Lorsqu'on se trouve dans des lieux où il n'y a point d'arbres à grandes feuilles, on se sert de celles des roseaux qui sont presque par-tout, & principalement aux environs des rivières. La couverture est meilleure & dure plus long-tems, & les roseaux servent de lattes.

Au défaut de ces deux choses, on prend des herbes les plus longues. Je me suis trouvé plus d'une fois obligé d'avoir recours à ces sortes de cabanes.

Les Missionnaires furent conduits par leurs trois Nouragues, jusqu'à un endroit nommé Caraoribo, du nom d'une petite rivière qui y passe, ayant fait selon leur estime environ quatre-vingt lieues, depuis leur départ de Cayenne.

Ce fut là que leurs trois Nouragues les quittèrent, & s'en retournèrent chez eux, après les avoir recommandez au Capitaine Nourague de cet endroit. Il se nommoit Camiati. Ils firent amitié avec lui par le moyen d'une hache qu'ils lui présentèrent. Ce Capitaine les reçut très bien : ils apprirent que le lieu où il se trouvoit alors, n'étoit pas celui de sa résidence ordinaire. Il demouroit sur la rivière d'Aprouague : il étoit alors chez son fils. Ce Camiati étoit un homme d'environ soixante ans, fort & vigoureux ; son visage maigre paroissoit guerrier, & même un peu barbare ; son humeur est fort indifférente pour les étrangers. Le présent qu'on lui avoit
fait,

fait, l'avoit rendu bien plus traitable qu'à l'ordinaire. Mais il a pour les siens beaucoup de douceur & de tendresse. On remarqua que tous les matins & tous les soirs, il alloit voir toute la peuplade, & donnoit le bonjour & le bonsoir à tout le monde, depuis les plus vieux jusqu'aux enfans. La hache fit que les Missionnaires & leurs trois serviteurs eurent part à ses honnêtetez.

Comme les Missionnaires avoient besoin d'un canot pour continuer leur voyage, & qu'ils n'en pouvoient avoir que par son moyen, ils s'attachèrent à gagner son affection & sa protection par des présens & par de grandes complaisances. Ils y réussirent assez bien : il leur fit espérer qu'il pourroit leur louer un canot qui étoit sur les chantiers, & qui seroit achevé dans dix jours, c'est-à-dire, selon leur manière, dans trois mois. Il auroit donc fallu qu'ils demeurassent là pendant tout ce tems, ce qui les auroit fort ennuyé. Ils n'y demeurèrent pourtant que vingt-huit heures, qu'ils employèrent à se rendre plus familière la langue des Nouragues, qui est à peu de choses près, celle des Acoques & des Mercieux. Le Père Bechamel qui sçavoit en perfection la langue des Galilés, que quelques-uns de cette peuplade entendoient, avoit aussi quelque teinture de celle des Nouragues ; ainsi cette dernière est bien plus difficile que
la

la première. Elle a quantité de mots qu'il faut prononcer avec des aspirations très-rudes; d'autres qu'on ne peut dire que les dents ferrées, d'autres où il ne faut parler que du nez. Ces difficultez ne le rebutèrent point: il s'y appliqua avec tant de bonheur & d'affiduité, qu'il fut en état de composer un petit discours sur la Création du monde, & de le reciter devant ces gens qui n'avoient jamais entendu parler de leur Créateur.

L'Indien Imanon Chef de ce carbet y prit plaisir: Camiati les goûta ensuite: quelques autres suivirent leur exemple, & on les entendoit chanter en travaillant ce qu'ils avoient appris du Missionnaire. Ils prenoient plaisir à entendre chanter les prières de l'Eglise & les Litanies de la Sainte Vierge, & quand on leur eut appris ce qu'elles signifioient, ils répondoient & ne se lassoient point de chanter *ora pro nobis*. Il auroit été facile de pousser plus loin ces heureux commencemens, si on les avoit pu prévoir, & si les Pères eussent eu ce qui leur étoit nécessaire pour se fixer en cet endroit.

Ils virent bien au bout de dix ou douze jours qu'il ne falloit pas compter sur le canot que Camiati leur avoit promis: mais ils sçurent qu'il y en avoit un à cinq journées de là dont ils pourroient se servir, s'ils obtenoient de lui qu'il
en-

envoyât le demander. Ils furent si bien le tourner qu'il y consentit, & y envoya deux de ses gens.

Une autre bande de ses gens ayant pris le même chemin le lendemain, les Pères Missionnaires se servirent de cette occasion pour faire porter leur bagage.

Le Pere Béchamel les accompagna avec un de leurs serviteurs; & le Pere Grillet demeura avec les deux autres auprès de Camiati. Il en partit quinze jours après, pour aller joindre son compagnon au lieu où il devoit venir le trouver avec le Canot emprunté ou loué. On comptoit quinze lieues par la rivière, qui serpente tellement, qu'il n'y en a que trois par terre.

Le Capitaine Imanon les vouloit accompagner: mais le Pères s'opposèrent à son dessein, parceque les Canots étoient trop petits pour le nombre de gens qu'il vouloit mener avec lui. La chose s'accommoda: ils lui laissèrent en garde la cassette ou étoit leur traite, & n'en prirent avec eux que ce qu'ils jugèrent en pouvoir avoir besoin pour payer leurs conducteurs, faire des présens, & acheter des vivres.

Ce fut donc le dixième Mars 1674 qu'ils partirent de la case d'Imanon, au nombre de seize personnes. Ils couchèrent dans les bois la première nuit. Ils arrivèrent le lendemain au soir à une case de Nouragues après avoir fait dix

dix lieues , & passé avec peine pendant ces deux journées de navigation plusieurs sauts que l'on trouve dans cette rivière. Ils furent bien reçus dans cette case: ils s'y reposèrent deux jours, & en partirent le treize. Ils franchirent deux sauts assez rudes, mais il en trouvèrent un troisième, où les Canots ne peuvent passer.

Cette difficulté a obligé les Nouragues de faire un chemin dans les bois, par lequel ils tirent leurs Canots pendant près de demi-lieuë. Ce saut est à deux degrés quarante six minutes de latitude Septentrionale.

Ils arrivèrent enfin au dessus du saut. Ils y trouvèrent le grand canot que les deux hommes envoyez par Camiati avoient emprunté. Ils s'y placèrent au nombre de quinze personnes. Ils trouvèrent à quatre lieues plus haut l'embouchure de la rivière Tenaporibo, & allèrent coucher dans une case de Nouragues, qui est encore sur celle d'Aprouague, où ils trouvèrent cinq voyageurs de la même nation qui alloient chez les Mercieux.

Imanon étoit le chef de Cette bande. On l'estime comme le plus grand Médecin du pais, ou pour parler plus juste, le plus grand Jongleur ou Piaye, & le plus attaché aux superstitions de ces peuples, & sur-tout à la pluralité des femmes; ce qui rendroit sa conversion impossible.

En partant de cette Case ils entrèrent dans la rivière de Tenaporibo. Elle est fort profonde, & quoiqu'elle serpente beaucoup, elle ne laisse pas d'être extrêmement rapide. Ils étoient les premiers François qui eussent pénétré jusques-là. Ils savoient seulement que trois Anglois qui avoient voulu connoître le pais quelques années auparavant, y avoient été tuez & mangez par ces mêmes Nouveaux.

Monfieur de Gomberville a pris la peine de nous marquer l'époque de ce massacre dans sa treizième note. Il n'est pas heureux en notes, il seroit facile de le faire voir, si cela ne m'éloignoit point trop de mon sujet. „ Il dit qu'en 1625
 „ les Anglois tentèrent un établissement
 „ à Cayenne, dont ceux-ci, c'est-à-
 „ dire les trois qui furent mangez, é-
 „ toient apparemment, qui ne leur réus-
 „ sit pas, les Indiens les ayant défaits
 „ pour s'être mal gouvernez à leur é-
 „ gard. Leur principale habitation étoit
 „ à Cayenne sur la rivière de Rémire.
 „ La même chose arriva quelques années
 „ après aux Hollandois.

Il trouvera bon que je lui dise qu'il est le seul Ecrivain qui ait placé les Anglois à Cayenne. D'ailleurs si cela s'étoit passé en 1625, les Pères Jésuites n'auroient pas marqué dans leur Journal que ces trois Anglois avoient été mangez quelques années avant leur voyage. Ce seroit

feroit parler fort improprement, que de dire quelques années pour quarante neuf qui se sont passées, au calcul même de Mr. de Gomberville, d'un de ces faits à l'autre. Les Jésuites parlent trop correctement pour faire une semblable faute. Il y auroit plus d'apparence que ce fussent des Anglois établis sur la rivière de Maroni, ou des Hollandois, à qui ce malheur fût arrivé.

Quoiqu'il en soit, il n'arriva rien de fâcheux aux Péres Missionnaires dans cet endroit fatal aux Anglois: aussi étoient-ils sous la protection de Camiati & d'Imanon, gens respectez dans toute la nation des Nouragues.

La rivière de Tenaporibo est étroite: & c'est la véritable raison de la rapidité de son cours. Outre cela ce qui en rend la Navigation dangereuse, c'est que les arbres qui sont sur ses bords se croisent de manière, que leurs cimes touchent souvent le bord opposé: desorte qu'on ne peut passer sous ces arcades qu'avec beaucoup de difficulté & de risque.

Nos Voyageurs furent contraints de coucher une nuit dans les bois. Ils arrivèrent le quinze Avril 1664. à une Case où ils séjournèrent jusqu'au dix-huit, qui fut leur dernière journée de Navigation sur cette rivière. Ils arrivèrent le soir à la dernière peuplade des Nouragues, située sur cette rivière à vingt-quatre

quatre lieuës de son embouchure. Cette peuplade ne consistoit qu'en quatre Cafes, ou Carbets, peu éloignez les uns des autres, qui contenoient six-vingt personnes d'un très-bon naturel, & si dociles, que les Missionnaires avoient tout lieu d'espérer qu'on en pourroit faire de bons Chrétiens, si on y formoit une Mission. Cette peuplade est à deux degrez quarante deux minutes de latitude septentrionale. Il y a encore une autre peuplade de Nouragues à deux lieues plus loin, qui suffiroient pour donner de l'occupation à un Missionnaire.

Il partirent de cette Cafe le vingt-sept Avril au soir, & furent trouver leurs Conducteurs qui les attendoient dans une Cafe voisine. Ils se mirent en chemin par terre le lendemain matin, & ne purent faire que cinq lieues, parce qu'il fallut passer par trois montagnes très-difficiles.

Ils firent dix lieuës le 29 Avril, ayant trouvé un chemin plus doux & plus uni: mais il fallut coucher ces deux nuits dans les bois.

Leurs Conducteurs leur montrèrent, chemin faisant, deux petits ruisseaux, qu'ils leur assurèrent être les rivières de Tenaporibo & Camopy. Ils étoient très-rapides, à six lieues de là. Tenaporibo étoit large de quarante pieds & profond de douze: & à quinze lieues plus bas, la rivière de Camopi est aussi large

large que la Seine l'est au-dessous de Paris.

Ils allèrent coucher le trente sur la rivière d'Eiski, d'où deux de leurs Nouragues allèrent aux Nouragues de la rivière d'Inipi, emprunter un Canot, avec promesse de les venir trouver à la couchée : car la rivière d'Eiski se jette dans celle d'Inipi.

Les deux Nouragues ne vinrent au rendez-vous que le premier jour de May au matin ; ils amenèrent un assez beau Canot avec trois Nouragues, que la curiosité de voir des Européens avoit attirés. Ils paroissoient fort doux & fort dociles. Ils s'en retournèrent chez eux à pied ; & les Missionnaires avec leurs trois Conducteurs & leurs serviteurs s'embarquèrent. Ils couchèrent cette nuit-là dans le bois sur le bord de la rivière d'Inipi.

Le lendemain ils firent dix lieuës sur cette rivière qui est fort rapide, & qui se joignant en cet endroit à celle de Camopi fait une très-grosse rivière qui se perd dans celle d'Oyapok à cinq journées de-là : ils firent quatre lieuës sur le Camopi en le remontant, ce qu'ils continuèrent de faire le troisième & le quatrième de May 1674.

Ils couchèrent ce jour-là sur une roche plate, où il y avoit une Cabane ruinée, que leurs gens eurent bientôt réparée. Ils avoient passé ce même jour
par

par une Case de Nouragues , qui est la dernière que l'on trouve de cette nation, dont le maître étoit Morou: c'est une nation d'Indiens qui vient quelques fois à Cayenne. Un de ces Morous avoit été pendu à Cayenne depuis un an , pour avoir tué un François , desorte qu'il y avoit lieu de craindre que le maître de la Case ne vengeât sur les Pères la mort de son Compatriote. Heureusement pour eux un de leurs Conducteurs étoit Morou , & avoit épousé la fille du maître de cette Case. Ce jeune homme étoit plein d'affection pour les Missionnaires: il parla en leur faveur à son Beau-père, qui leur fit civilité , & les traita en amis.

Lorsqu'ils furent arrivez à cette roche platte , où il devoient passer la nuit , leur principal Conducteur donna un signal avec une espèce de flutte, dont le son s'entend de fort loin. C'étoit pour avertir les Acoquas qu'il étoit arrivé des étrangers sur leur frontière. Telle est la coutume de ces peuples : ils avertissent leurs voisins avant d'entrer chez eux.

La pluye qui survint le lendemain les empêcha de partir aussi matin qu'ils auroient fait. Pendant qu'ils étoient sur la roche il vint vers les neuf heures du matin trois jeunes Acoquas les reconnoître. On se parla , les Conducteurs des Pères en dirent tout le bien qu'ils en faisoient,

savoient, & on partit avec ces trois Députés sur le midi. On arriva à la première Case des Acoquas, vers les trois heures après midi. Cette Case est par les deux degrez 25 minutes de latitude septentrionale.

Les Acoquas parurent très contents de voir chez eux les Missionnaires. Il y avoit déjà du tems qu'ils avoient été informés de leur voyage. Ils les reçurent avec honneur, les traitèrent de leur mieux, & s'accoutumèrent si facilement à leurs manières, que dès le troisième jour il n'y en eut pas un de cette Case qui ne fit avec eux les prières soir & matin. Leur premier Conducteur, qui étoit fort connu dans le pays, & qui y avoit nombre d'amis, les conduisit dans les Cases des environs: ils furent parfaitement bien reçus. On fut bientôt dans tout le pays qu'il étoit arrivé des étrangers: on vint les voir de plusieurs Cases éloignées de deux & trois journées de celle où ils avoient mis pied à terre. Ces peuples les regardoient avec admiration: ils ne touchoient qu'avec respect leurs chapeaux, leurs manteaux, jusqu'à leurs souliers. Il falloit pour les contenter que les Pères chantassent plusieurs fois chaque jour les prières de l'Eglise, & surtout les Litanies de la Sainte Vierge, auxquelles leurs Conducteurs répondoient seuls au commencement, mais qui fu-

rent bientôt imitez de tous ceux de la Case, & ensuite de ceux qui venoient des Cases voisines. Ils régardoient les images des Bréviaires, & en demandoient l'explication. Ils ne se lassoient point d'entendre parler de la Création du monde, des mystères de notre foi, & des Commandemens de Dieu & de l'Eglise. Ils les trouvoient raisonnables: ils en conféroient ensemble, propofoient leurs doutes, & disoient après cela que les François étoient heureux de connoître Dieu. Ils prièrent plusieurs fois les Missionnaires de fixer leur demeure chez eux. Ils s'y seroient aisément déterminés, s'ils n'avoient été forcéz de retourner à Cayenne pour les raisons que nous allons dire.

Ils ont assuré plusieurs fois qu'ils n'avoient point connu de peuples au monde plus disposés à recevoir les lumières de la foi & à s'y soumettre, que les Acoquas & leurs voisins les Nouragues, dont le caractère est infiniment plus doux & plus porté à l'humanité que celui des Galibis, & des autres Indiens qui sont plus près de la Mer.

Les Acoquas & les Nouragues pensent en fait de religion à peu près comme les Galibis. Ils reconnoissent qu'il y a un Dieu, mais ils ne l'adorent point: Ils disent qu'il demeure dans le Ciel, mais ils ne savent s'il est un pur esprit: ils semblent croire qu'il a un corps. Les

Ga-

Galibis l'appellent Tamoucicabo , c'est-à-dire l'ancien du Ciel : les Nouragues & les Acoquas le nomment Mairé : ils s'en entretiennent quelquefois, & en font des contes d'enfant.

Les Missionnaires n'ont trouvé parmi plus de deux cens Acoquas qu'ils ont vus, que de la douceur & de la docilité. Il est vrai qu'ils venoient d'exterminer une petite nation, & qu'ils en ont mangé les corps ; mais il faut accuser la coutume reçue chez tous ces peuples de cet acte d'inhumanité. Les Pères furent avertis trois jours après leur arrivée qu'il y avoit à demi-journée de chez eux de la chair d'un Magapa ennemi des Acoquas. Ils les réprimèrent de cette action inhumaine, & leur dirent que Dieu la deffendoit ; qu'il n'étoit pas permis de tuer un prisonnier , & de le manger : ils baissoient les yeux, & ne répondoient rien.

La Poligamie est selon ces Pères le plus grand obstacle qu'on trouvera à la conversion de ces peuples. Ils croyent pourtant qu'on ne le trouvera que dans ceux qui sont déjà mariez à plusieurs femmes, & qu'on peut espérer qu'il y en aura bien moins dans les jeunes gens.

Les Galibis mariez mangent chacun en particulier : ceux qui ne le sont pas, mangent tous ensemble ; & toutes les femmes, filles & petits enfans se mettent d'un autre côté pour prendre leur

repas. Les Nouragues & les Acoquas font autrement : les gens mariez mangent avec leurs femmes & leurs enfans, à moins qu'il n'y ait des étrangers, à qui par honneur ils veulent tenir compagnie ; car alors les femmes & les enfans mangent à part. Ils ne font pas yvrognes : on remarque même qu'ils boivent peu : mais ils font grands mangeurs. C'est ce qui les oblige d'être toujours à la chasse & à la pêche : ces exercices leur plaisent, & ils y font fort adroits.

Le défaut le plus marqué qu'ils ont, & qui leur est commun avec tous les Indiens, est d'être menteurs. Ils sont honteux, & se retirent quand on a découvert leurs mensonges : mais ils ne se corrigent pas ; ils recommencent un moment après.

Cette Case d'Acoquas fut le terme du voyage de ces zéléz Missionnaires. Deux raisons les contraignirent de retourner sur leurs pas. La première fut qu'eux & leurs serviteurs furent attequez de la fièvre ; mais la plus puissante fut le refus que leurs trois conducteurs Nouragues firent d'aller plus loin, & même de les attendre, pour les reconduire jusqu'ou ils les avoient pris. Ce n'avoit été en quelque sorte que malgré eux qu'ils les avoient conduits jusques-là. Ils avoient fait tout leur possible pour les empêcher d'entreprendre

ce

ce voyage, en les intimidant : mais ils avoient affaire à des gens courageux , & dont le zèle pour annoncer l'Évangile étoit inébranlable. Tels doivent être les véritables Missionnaires : le zèle , la prudence , l'intrépidité les doivent accompagner par tout. C'est ce qu'on remarque dans le Journal de ces deux Religieux.

L'avarice & l'intérêt eurent beaucoup de part dans le refus que leurs trois Nouragues firent de les conduire plus loin ou de les attendre. Ils craignirent qu'ils ne s'arrêtassent chez les Acoquas , & qu'ils n'y consommassent toute la traite qu'ils y avoient apportée : de manière qu'ils les forcèrent de se rembarquer avant que le grand Capitaine, qui étoit averti de leur arrivée, les pût venir voir. Ils firent même enforte que ces Pères ne pûrent avoir une entière connoissance du nombre de personnes dont leur nation & celle des Acoquas est composée. L'adresse du Père Béchamel en vint pourtant à bout. Il fut que la nation des Nouragues ne faisoit que cinq à six cens personnes, & que celle des Mercieux , qui est à l'Ouest des Nouragues étoit à peu près de même nombre. Il lui fut impossible d'avoir une connoissance distincte du nombre de celle des Acoquas, ni même de leurs Cafes ou Carbets ; ce qui lui auroit pu donner quelque

lumière là dessus. Il apprit seulement d'une vieille Indienne qu'il interrogea & à qui il avoit ouvert la bouche par un petit présent, que d'un côté qu'il lui montra il y avoit dix Carbets : mais quand il lui montra le côté ou demeureroit leur grand Capitaine, & qu'il lui demanda combien il y en avoit, elle prit une poignée de ses cheveux, pour lui faire entendre qu'il y en avoit un nombre si grand, qu'on ne les pouvoit pas compter. Ce côté étoit à l'Ouest, c'est-à-dire en allant vers les Mer-cioux. On peut conjecturer de là que cette nation est très nombreuse, & qu'elle s'étend beaucoup. Il sçut encore que la nation des Pirios est au Sud des Acoquas, & qu'elle les égale en nombre; que les Pirionos sont à l'est & au Sud-Est, les Magapas & les Pinos à l'Est, & que les Moroux sont au milieu de tous ces peuples. Les Moroux sont féroces, & presque entièrement barbares. Au reste tous ces peuples parlent une même langue, aussi bien que les Caranes, nation très grande & ennemie des Nouragues.

Il apprit encore dans les conversations qu'il eut avec les Acoquas, que les Maranes, qui sont une nation fort nombreuse, se servent aussi de la même langue. Ce seroit un avantage considérable pour les Missionnaires, qui entreprendroient la conversion de ces dif-

différens peuples ; parce qu'ils n'auroient qu'une langue à apprendre pour se rendre utiles à tous ces peuples différens : au lieu que très-souvent la diversité des langues est le plus grand travail des Missionnaires.

Outre ces peuples ils apprirent qu'il y a une nation très-considérable vers le Nord : ce sont les Aramisas : ils sont éloignés des Acoquas d'environ quarante lieues. Cette découverte obligea les Missionnaires de s'informer très-exactement s'il n'y avoit point de grand Lac au voisinage de ces peuples , & si dans ce Lac ou aux environs on ne trouvoit point de Caracoli ; non générique que les Indiens donnent indifféremment à l'or , à l'argent , & au cuivre. Un Acoquas qui avoit beaucoup voyagé dans ces Pais-là , les assura qu'il n'avoit jamais entendu parler de ce Lac. Nouvelle preuve que le Lac de Parimé & le Dorado sont des chimères.

Enfin nos Missionnaires ayant demeuré treize jours chez les Acoquas , & voyant que l'excessive chaleur qui survint leur avoit attiré de violentes fièvres tierces & des cours de ventre , dont le plus fort de leurs domestiques étoit très mal , pressés d'ailleurs par leurs trois Conducteurs , qui vouloient s'en retourner chez eux sans les attendre ; ils quittèrent avec regret ces bons peuples , chez lesquels ils voyoient

tant de dispositions à ouvrir les yeux à la vérité. Ils s'embarquèrent dans deux Canots avec un jeune Acoquas qui voulut les suivre, & voir Cayenne.

Le détail de leur retour est inutile ici : on le peut voir dans l'original dont j'ai tiré cet extrait. Ils avoient avancé du côté de l'Ouest selon leur estime environ cent soixante & dix lieues, qui font trois cens quarante lieues en allant & en revenant. Ils arrivèrent à Cayenne le 25. Juin 1674. après une absence de cinq mois entiers.

Deux choses ont manqué à ces zélez Missionnaires. La première est la santé. Leur courage ne pouvoit être plus grand : mais ils n'avoient pas un tempéramment assez fort pour supporter les fatigues infinies qu'il leur a fallu essuyer dans ce pénible voyage ; couchant dans les bois, ne mangeant le plus souvent que de la Cassave, & de tems en tems du poisson ou de la chair boucannée, marchant souvent à pied dans des païs rudes & dans des forêts, ramant ou pagayant comme des forçats, dans leurs Canots. Il leur falloit une santé bien plus vigoureuse, pour résister à de si rudes travaux.

La seconde est de n'avoir pas porté avec eux un compas de route, par le moyen duquel ils eussent marqué leurs routes différentes & leurs distances par
estime.

estime. Ce Routier auroit servi à faire une Carte exacte de leur voyage : au lieu que la Carte dont Mr. de Gomberville a orné son ouvrage, quoique dressée par Mr. Sanson habile Géographe, ne peut donner aucune idée un peu claire des pays que ces Pères ont parcourus.

J'espère que le public me pardonnera aisément cette longue diversion que j'ai faite à mon Ouvrage ; elle m'a paru trop utile pour la négliger. Il faut à présent revenir à mon sujet, & continuer de parler des rivières qui sont dans l'étendue du Gouvernement de Cayenne.

La rivière d'Aprouague est la plus considérable. On n'en connoît point encore la source ni l'étendue. Il faudroit des gens aussi zélés & aussi courageux que les Pères Grillet & Bechamel pour entreprendre ces découvertes : car les François qui vont traiter avec les Indiens, ne songent qu'à vendre les marchandises dont ils sont chargez, sans s'embarrasser ni des noms des peuples chez qui ils vont traiter, ni de la situation de leur pais, ni de leur nombre, ni de leurs mœurs : ainsi il ne faut attendre aucune lumière de leurs voyages.

On sçait seulement qu'il y a à l'Ouest une assez grosse rivière, à qui on a donné le nom d'Uvia ou d'Eause, & plus récemment celui d'Oyac.

Rivière
d'Aprouague,

Rivière
d'Uvia ou
d'Oyac,

Le Comte de Gennes ci-devant Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Commandant de l'Isle St. Christophle, avoit obtenu une concession très-grande sur cette rivière; qui avoit été érigée en Comté, sous le nom de Comté d'Oyac ou de Gennes. Je ne sçais si sa mort n'aura pas apporté beaucoup de désordre dans l'établissement qu'il y avoit commencé.

Comté de
Gennes ou
d'Oyac.

Ces grandes concessions ne laissent pas d'avoir leurs inconvéniens, quand ceux qui les ont obtenues ne sont pas en état de les faire valoir, mais comme pour l'ordinaire ce sont des gens puissans, ils trouvent toujours les moyens de profiter avantageusement de la grace qu'ils ont obtenuë; & quand ils se voyent tout-à-fait hors d'état de le faire, ils ont un moyen facile de donner ce qu'ils ont de trop à des habitans qui manquent de terres, & pour lors ils se font des Voisins qui dans l'occasion d'une guerre aident à les défendre, en se défendant eux-mêmes.

Rivière de Mahuri, La rivière de Mahuri, qui est une branche de celle de Cayenne, passe au Sud de l'Isle, & la sépare de la grande terre, c'est-à-dire, de la terre ferme.

Rivière de Cayenne, Tout ce qu'on sçait de la rivière de Cayenne, est qu'elle vient de fort loin du Sud-Ouest ou Nord-Est. Il est surprenant qu'il ne se soit pas trouvé jusqu'à présent des gens assez curieux pour

la remonter , découvrir sa source & connoître les peuples qui font sur ses bords : car les Indiens ne s'éloignent jamais des rivières , parce qu'ils en tirent la meilleure partie de leur nourriture. On sçait par les Indiens Galibis ou Caribes , qui sont sur ses bords & aux environs , qu'elle reçoit plusieurs rivières qui traversent ce país en cent endroits différens. Le débordement de ces rivières dans la saison des pluyes rend ces país aquatiques , il est vrai : mais ils n'en sont pas plus mauvais , du moins pour le rapport , quoiqu'on ne puisse pas nier qu'ils ne le soient pour la santé. Il est sur que s'ils étoient habitez , & qu'on les eût découverts en abattant les grandes forêts qui les couvrent , ils cesseroient d'être aquatiques & malsains. On l'a éprouvé , & on l'éprouve tous les jours à S. Domingue & aux Isles du Vent, où le país devient plus sain à mesure qu'il est plus découvert & plus habité.

On trouve à l'Ouest de Cayenne la rivière de Macouria. Elle ne peut avoir un cours fort long , cette rivière a à son embouchure un banc de sable , qui s'étend fort au large dans la mer , sur lequel il n'y a que peu d'eau. C'est assez pour des Canots , mais non pour des barques & pour des vaisseaux. Cependant cela suffit pour le Commerce qu'on fait le long de cette Côte , qui est remplie d'habi-

Rivière de
Macouria,

tans qui ont des sucreries ou d'autres manufactures.

Rivière de
Courou.

La rivière de Courou est à cinq lieues à l'Ouest de Mecouria. La colonie à la tête de laquelle étoit Mr. de Bretigny, y avoit élevé un Fort qui s'étoit détruit de lui-même faute de réparations, après avoir été abandonné, lors de la déroutte de cette colonie & de celle qui lui a succédé.

L'embouchure de cette rivière est gâtée par le même banc de sable, qui est devant celle de Macouria : on y trouve pourtant la même quantité d'eau ; & par conséquent on y peut faire le même commerce.

Eloge du
Pere Lombard
Jésuite.

Quand il plaira au R. Père Lombard Missionnaire de la Compagnie de Jesus à Cayenne, il nous donnera une relation bien détaillée des environs de cette rivière & de son cours. Il l'a parcouru avec le soin, le zèle, & la vigilance d'un Apôtre qui veut gagner des ames à Dieu. Il connoit à fond ces peuples, un séjour de vingt ans parmi eux l'en a fait devenir le Père. On peut voir dans le dix-huitième recueil des Lettres édifiantes page 313. ce que son ingénieuse charité lui a fait imaginer, & mettre en exécution, pour faire de ces barbares des hommes, & de ces hommes de parfaits Chrétiens. Sa patience & son courage lui ont fait surmonter des difficultez si grandes, qu'elles

les

les auroient rebuté & éfrayé tout autre qu'un homme Apostolique. Il a rassemblé & rendu sédentaires des peuples volages au souverain degré : d'errans & de paresseux qu'ils étoient , il en a fait des colons habiles & laborieux , pleins de bonne foi, de charité & de sagesse. J'ai vu des ouvriers François qui se sont trouvez parmi eux , qui m'ont assuré que quand ces Indiens les entendoient jurer ou se quereller , ils se disoient les uns aux autres : ils ne sont pas Chrétiens, il faut avertir le Père , afin qu'il les baptise. Ce zélé Missionnaire a rassemblé en une même bourgade plus de six cens personnes , qui vivent d'une manière si parfaitement chrétienne , qu'on trouveroit chez eux la manière dont les premiers Chrétiens vivoient, si les livres saints qui nous l'ont apprise étoient perdus. On verra dans le chapitre particulier que nous ferons des Indiens, de quelle manière le P. Lombard a opéré toutes ces merveilles, nous donnerons pour cela une de ses lettres qui est très-curieuse, & dont le public fera infiniment satisfait.

On trouve ensuite plusieurs criques à l'Ouest, le terrain y est élevé il a des montagnes qui se voyent de loin , & qui servent aux vaisseaux à connoître le lieu où ils sont arrivez. Le grand banc de sable dont nous avons parlé , se resserre beaucoup en cet endroit , &

Islets du
Diable.

fait une anse profonde , qui est occupée par cinq Islets , à qui on a donné le nom d'Islets du Diable , selon les apparences parce que leurs côtes sont droites , escarpées , & difficiles à aborder.

Riviete de
Sanamari,
ou de Ma-
hamari.

La rivière qui suit a deux noms , apparemment parce que les uns l'appellent Sanamari , & les autres Manamari. Le long banc de sable s'étend considérablement à la mer devant son embouchure. On prétend que cette rivière est bien plus considérable que les précédentes. La Compagnie de Rouën ou de Bretigny y avoit un Fort à la droite de son embouchure : il a eu le même fort que celui de Courou. Le grand banc de sable ferme aussi l'entrée de cette rivière ; & comme la Côte est plus haute , il s'avance aussi moins en mer. C'est une règle générale , que où la terre est haute , la mer est profonde au bord , & où le terrain est bas , la mer est aussi peu profonde , ou gâtée par des bancs.

Le vaste terrain qui est entre Sanamari & Maroni est haut , sans être montagneux. Ce ne sont que d'agréables collines , dont les revers sont en pentes douces. Elles sont chargées de grands & puissans arbres ; marque certaine de la bonté & de la profondeur de la terre. Dix mille habitans y seroient à l'aise , & y seroient des sucreries d'un rapport infini , sans compter que les

Ca-

Cacaotiers , Cottoniers , Rocouyers , & toutes fortes d'arbres fruitiers y seroient à merveilles , s'ils y étoient cultivez ; puisq'ue sans culture & abandonnez à eux-mêmes , ils y viennent en perfection , & produisent des fruits excellens.

On doit donner à la rivière de Maroni le titre de grande rivière : elle l'est en effet. Son embouchure est très-large. La force de son courant a dissipé le banc de sable qui devoit rendre son entrée impraticable aux vaisseaux ; sa rapidité lui a ouvert un vaste Canal , où il y a quatre brasses de profondeur : ce seroit plus qu'il n'en faut pour tout vaisseau marchand , s'il n'y avoit pas des bancs de roches plus impraticables que des bancs de sable. La Compagnie de Rouen avoit élevé un Fort en 1644. sur une pointe à la gauche, entre laquelle & celle qui forme l'entrée du même côté il y a un acul de plus d'une lieue de large, & d'autant de profondeur, qui est un Port naturel, à couvert de tous les vents & des plus furieuses tempêtes, dont le fond est d'une tenuë admirable. La rivière de Mana s'y jette à la pointe, l'on y peut faire de l'eau, elle a assez de profondeur pour porter des Canots & des Chaloupes.

Rivière de
Port de
Maroni.

Gouvernement Ecclésiastique de Cayenne.

Les PP Jé-
suites font
les Mis-
sionnaires
à Cayenne.

Les RR. Pères Jésuites ont été char-
gez seuls du spirituel de cette Colonie ,
au moins depuis qu'elle fut reprise sur
les Hollandois par Mr. de la Barre en
1664.

Vaines
tentatives
pour y in-
troduire les
Jacobins.

Le Gouverneur & les Habitans ont
tenté deux fois d'y introduire des Do-
miniquains , non pas dans la vuë d'en
exclure les Jésuites , mais afin d'avoir
des Missionnaires de deux Ordres diffé-
rens , comme il y en a à St. Domingue
& aux Isles du Vent. Je ne dois pas
entrer dans leurs raisons : elles étoient
bonnes suivant les apparences , puisque
la Cour y avoit consenti & qu'elle a-
voit assigné aux Dominiquains un dis-
trict pour y faire leurs fonctions , &
des revenus suffisans pour s'y entrete-
nir , sans être à charge au public. La
chose auroit réüssi , & le soin des Mis-
sions auroit été partagé entre les Jé-
suites & les Dominiquains , si nos Pé-
res de Toulouse n'avoient choisi dans
leur Province les Sujets les moins pro-
pres pour faire cet établissement. Il a
été tenté deux fois , parce que le Gou-
verneur & les habitans sont venus deux
fois à la charge , & nos bons Pères ont
échoué deux fois par leur pure faute ,
sans qu'il paroisse en aucune manière
que les Jésuites y aient contribué. Au

CON-

contraire ces habiles gens étant retournez aux Isles du Vent, se sont infiniment loué des bontez que ces Pères ont eu pour eux, & de la charité qu'ils ont exercé en leur endroit.

Les Jésuites sont donc les seuls Missionnaires qui ayent le soin du spirituel dans cette Colonie, & selon les apparences, ils seront toujours seuls chargez de ce soin, à moins que les François n'augmentent tellement en nombre, que les Jésuites chargez d'ailleurs de tant d'autres Missions plus importantes, ne se trouvassent pas en état de fournir des Sujets pour remplir tous les postes.

Ils n'ont dans cette vaste étenduë de país, c'est-à-dire, depuis la rivière d'Oyapok, jusqu'à celle de Maroni qui fait plus de quatre-vingt-lieues de Côte, que trois Eglises Paroissiales. Deux sont dans l'Isle de Cayenne, & la troisième est dans la terre ferme, sans compter celle de Courou, à laquelle on ne donne pas encore le titre de Paroisse, mais simplement de Mission.

Eglises Pa-
roissiales
de Cayenne.

Le Supérieur de tous les Missionnaires demeure dans la maison qu'ils ont en la Ville de Cayenne. C'étoit en 1729. le R. Père Duplessis, homme d'un mérite infini, sçavant, modéré, zélé, poli, toujours prêt à faire plaisir à tout le monde.

Le Curé de la Paroisse de Cayenne étoit dans la même année le R. Père Proust,

Proust , & le R. Père Bonnet Vicaire
Celui de Loyola , autre Paroisse dans
l'Isle , se nommoit le R. Père de Villet-
te.

Celui de Roura dans la terre ferme ,
étoit le R. Père Catelein.

Le R. Père Lombard, Supérieur des
Missions avoit soin de la Mission des In-
diens à Courou. On lui avoit donné pour
aide, le R. Père Fouque, on dit qu'on y
en envoie encore deux autres.

Le R. Père le Fèvre étoit destiné pour
aller par tout où le besoin l'appelloit, &
comme tous les voyages se font en canot,
on le nomme le Père au canot.

Le Roi donne à chaque Curé mille li-
vres par an, qui sont prises sur son Do-
maine. Les R. R. Pères ont un grosse su-
cristerie au quartier appelé Loyola, avec
plus de deux cens cinquante Nègres, &
outre cela les rétributions de leurs messes,
dont ils disposent ordinairement pour les
ornemens de l'Eglise.

Lorsqu'on se fait enterrer dans l'E-
glise, on paye un droit de cent livres,
ce droit est perçu par le Marguillier. A
l'égard des baptêmes, mariages, publica-
tions de bancs, dispenses & autres cho-
ses de cette nature, on ne paye rien du
tout.

On choisit un Habitant pour régir les
affaires de la Paroisse, on le nomme Mar-
guillier. C'est lui qui recueille ce qui
est dû à l'Eglise, & qui fait les depenses
néces-

nécessaires. Il est à vie, en quoi il paroît qu'il y a de l'abus, sur-tout parce qu'il ne rend aucun compte, ce qui lui donne le moyen de se servir des deniers de la Paroisse, pour faire son négoce. Il paroît qu'il seroit mieux de ne le laisser que trois ans en exercice, & de lui faire rendre compte à la fin de sa gestion. Cela le rendroit plus exact à faire le recouvrement des dettes de l'Eglise, & à tenir ses comptes en bon état.

Il y a un Collège fondé pour l'instruction de la jeunesse. Ce sont les Pères Jésuites qui en ont la direction. On voit dans le plan de la Ville qu'il est à côté de l'Eglise Paroissiale.

L'Hôpital pour les malades est gouverné par quatre Sœurs grises qu'on a tiré de Paris. Le Roi leur fait tous les ans une gratification de deux mille livres qu'elles touchent par ordonnance sur son Domaine.

Ces deux mille livres étoient appliquées ci-devant à un Médecin botaniste qui n'étoit d'aucune utilité à la colonie.

Les autres revenus de l'Hôpital sont administrés par un Directeur dont le Gouverneur conjointement avec le Commissaire Ordonnateur doit arrêter les comptes toutes les années.

Gouvernement militaire de Cayenne.

Le Gouverneur de Cayenne est nommé par le Roi , sa commission s'expédie au sceau , elle dure autant qu'il plaît à Sa Majesté. Elle doit être enregistrée au Conseil supérieur de la même Isle ; il dépend du Gouverneur général des Isles du Vent qui réside à la Martinique , & il rend compte au Secrétaire d'Etat qui a le département de la Marine.

Ceux qui ont occupé ce poste depuis que M. De la Barre , reprit Cayenne sur les Hollandois en 1664 , sont Messieurs De la Barre , le Chevalier de Lezy son frère , de Férolles , d'Orvilliers , le Chevalier de Béthune y avoit été nommé , mais il n'en a pas pris possession , & M. d'Orvilliers fils du précédent , dont on vient d'apprendre la mort dans sa traversée en venant en France.

Il étoit Chevalier de S. Louis , Capitaine de Frégate. Il avoit été Capitaine en Canada ; il avoit servi avec distinction dans la marine. Le Gouvernement de l'Isle de Cayenne est uni à celui de toute la province de Guianne , qui lui est adjacente. Il étoit très propre pour gouverner des peuples , il étoit riche ; il aimoit ses colons comme ses enfans , leur procuroit tous les avantages qu'il pouvoit , il étoit affable , généreux ,

néreux , magnifique , bienfaifant , & s'il avoit quelque deffaut , c'étoit d'être trop doux , fans pourtant que cela l'empêchât de rendre la juftice.

Le Liutenant du Roi étoit M. de la Motte Aigron d'une des bonnes maifons de Poitou. Il étoit Chevalier de Saint Louïs , Lieutenant de vaiffeau , & le plus ancien habitant de l'Ifle ; il y demouroit depuis près de quarante années ; il étoit aimé & eſtimé de tout le monde. Il étoit riche & fe faifoit honneur de fon bien. Il aimoit les gens de lettres , & l'étoit lui même autant qu'on peut l'être. Ses affaires particulières l'ayant obligé de venir en France , on vient d'apprendre qu'il y eſt mort , en arrivant à Marfeille.

Cette double perte ne peut être que très fenſible à la colonie.

M. de Charanville , homme de condition & de belles lettres , eſt Major de cette Ifle. Il eſt Chevalier de Saint Louïs & Enſeigne de vaiffeau , il étoit revenu en France pour continuer ſes ſervices dans la marine ; apres avoir commandé avec diſtinction à Pondicheri , il fut envoyé à Cayenne en qualité de Capitaine d'une des compagnies détachées de la marine qui compoſent la garniſon ; d'où il eſt monté à la Majorité , & à préſent à la Lieutenance de Roi. C'eſt un très-bon Officier , fort attaché à ſes devoirs & fort riche , & comme il a la généroſité en

par-

partage, il fait du bien à tout le monde & reçoit parfaitement bien ses amis.

La garnison est composée de six compagnies détachées de la marine; elles sont de cinquante hommes chacune, y compris les sergens & les tambours. C'est le Roi qui les entretient & qui fait les revuës.

Elles sont commandées par six Capitaines, six Lieutenans & six Enseignes.

Les Capitaines sont, M. M. Derozes, De la Jard, Du pas, Dunezac, Fourcheau, Briffon.

Les six Lieutenans sont, M. M. Capron, Le Grand de Lacé, le Garde, Roufseau, Girard, Audifredy.

Les Enseignes sont M. M. Decoublans, d'Orviliers.

Le Public voudra bien me dispenser de faire l'éloge de tous ces Messieurs, peut-être m'en acquitterois-je mal. Il suffit de dire que ce sont des gens de mérite & de service qui font honneur à leurs emplois, & qui sont très-capables d'en remplir de plus importants.

Les Capitaines ont 1080 livres par an. Les Lieutenans 750 livres, & les Enseignes 540 livres, qui sont payées par le Trésorier de la Marine.

Il y a un Ayde Major nommé M. De la Matherée, il a paye de Lieutenant, avec cette différence qu'il est payé sur le Domaine, suivant l'Etat du Roi.

Outre

Outre ces troupes réglées, les habitans forment deux compagnies de milices qui sont plus ou moins nombreuses, selon le nombre de habitans qui composent la colonie. L'une de ces compagnies est d'infanterie, & l'autre de dragons. Dans un besoin, elles peuvent être toutes deux de dragons, parce qu'il n'y a guère d'habitant qui n'ait un cheval, & on les peut assembler en moins de 24 heures; elles ont des Capitaines, des Lieutenans & des Enseignes.

M. Gillet, un des plus aisés de l'Isle, est à la tête de celle d'infanterie & M. Kerouac à la tête des dragons.

Elles avoient autrefois un Colonel, mais depuis la mort de M. Le Roux qui l'étoit, ce poste n'a pas été rempli. C'étoit, sans contredit, le plus riche du païs, & qui vivoit le plus noblement. M. le Chevalier de Milhau a épousé une de ses filles.

Tout homme libre, depuis l'âge de seize ans, jusqu'à soixante, doit être enrôlé dans une de ces compagnies. Leurs Capitaines leur font faire l'exercice de tems en tems, & elles passent en revue une fois par an devant le Gouverneur.

C'est le dernier Gouverneur, qui sous le bon plaisir du Roi, a fait bâtir la maison où les Gouverneurs doivent résider, & les cazernes pour les soldats. Ces deux
édi-

édifices étoient nécessaires, & sur-tout le dernier.

Ceux qui n'ont point de terres pour former leurs établissemens, en obtiennent facilement dans la terre ferme : car pour ce qui est de l'Isle, il y a long-tems que toutes les terres ont été accordées. C'est le Gouverneur conjointement avec le Commissaire Ordonnateur qui accorde les concessions. On leur présente pour cela un placet où on expose la quantité du terrain qu'on demande, sa situation & ses bornes. Ces Messieurs accordent sans delai & sans frais ce qu'on leur demande. Pour l'ordinaire on donne mille cinq cens pas pour une rocourie, & trois mille pas pour une sucrerie, à condition que celui qui a obtenu la concession, y forme un établissement solide dans l'an & jour, à faute de quoi la concession devient nulle, & le terrain réuni au Domaine du Roi, & prêt à être accordé à un autre personne, aux mêmes clauses & conditions.

Si quelque particulier a acheté un terrain déjà commencé à défricher, & que par sa négligence il ne forme pas l'établissement projeté ; le Roi veut qu'il soit vendu au plus offrant & dernier enchérisseur, à la Requête du Procureur de Sa Majesté ; à l'exception pourtant des terres des mineurs.

Au reste les concessions sont permanentes, dès qu'on a satisfait aux clauses

ses qui y sont contenuës , & qu'on les a fait enregistrer au Greffe de la Jurisdiction.

Gouvernement de Cayenne pour la Justice.

C'étoit autrefois le Gouverneur & l'Etat Major qui jugeoient en dernier ressort & sans appel tous les différens qui naissoient dans la colonie. La chose n'étoit pas alors fort difficile , il y avoit peu de colons , & par conséquent peu de contestations ; mais le nombre s'étant augmenté , les différens sont devenus plus considérables & plus fréquens. Des gens venus de certaines provinces du Royaume n'ont pas oublié en passant la mer l'amour des procez , ni la subtilité de la chicanne. Cette manière simple & sommaire de vider les différens tout d'un coup , les a choquez , comment vivre sans plaider , disoient-ils , & comment plaider sans Officiers de Justice ? Ils ont tant crié que la Cour a été obligée de leur envoyer un Juge , un Procureur du Roi & un Greffier , quelques Sergens qui se sont élevez insensiblement aux degres de Procureurs & presque d'Avocats ; ainsi la Justice a été tirée des mains de l'Etat Major , & est passée dans celles d'une Justice ou Jurisdiction Royale , civile & criminelle.

Mais cela ne les a pas encore conten-

tez. Dans quel lieu du monde, disoient-ils encore, ne jouit-on pas de la consolation de pouvoir appeller des Sentences des premiers Juges?

La Cour s'est renduë à leurs importunités, & leur a permis d'appeller de ces jugemens au Conseil supérieur établi à la Martinique. Elle prétendoit sans doute par la difficulté qu'ils auroient d'aller plaider à la Martinique, où le Conseil ne s'assemble que tous les deux mois, & d'où il est très-difficile de revenir à Cayenne, étouffer en eux l'ardeur des procez, mais elle n'y a rien gagné, ils ont voulu plaider, ils plaident aussi bien qu'en Normandie & il arrive assez souvent qu'un Arrêt est suivi d'une Requête civile. Voilà l'heureux progrès que la chicanne a fait dans cette petite colonie, dans laquelle il se trouve des gens encore assez entêtés pour revenir en cassation d'Arrêt au Conseil du Roi, quand ils s'imaginent en avoir quelques foibles raisons.

La Jurisdiction ordinaire, ou le Siège Royal tel que nous venons de le marquer, a été établie en 1700. Elle sert à juger en première instance toutes les affaires qui y sont portées, sauf l'appel au Conseil supérieur.

La raison des difficultez presque insurmontables & toujours ruineuses pour les parties, de recourir au Conseil de la Martinique, a enfin porté le Roi à donner

ner à ses plaideurs de Cayenne un Conseil supérieur pour juger les appels du Juge Royal.

Les Patentes de son établissement sont de l'année mil sept cens trois ; il a été formé à l'instar de ceux de la Martinique, de la Guadeloupe & des deux qui sont à S. Domingue.

Ce Conseil est composé du Gouverneur qui y préside, du Commissaire Ordonnateur, du Lieutenant de Roi, du Major, de huit Conseillers, d'un Procureur Général & d'un Greffier en Chef. Ils jouissent des mêmes honneurs & prérogatives que les Officiers des autres Cours supérieures du Royaume.

Le Gouverneur préside, mais il ne prononce pas : c'est le Commissaire Ordonnateur, & en son absence, le plus ancien Conseiller. Ils siègent l'épée au côté, parce qu'ils sont tous gens d'épée : ainsi on peut dire qu'ils sont au poil & à la plume. Ils n'ont aucuns appointemens, que l'exemption de la capitation de douze de leurs esclaves. Il n'y a que le Doyen des Conseillers qui a obtenu depuis peu une gratification de trois cens livres tournois, qui est attachée au Doyenné.

Ce Conseil s'assemble les premiers Lundis de chaque mois, & siège au-
Conseil supérieur de Cayenne,
 tant de jours qu'il est nécessaire pour juger toutes les affaires qui y sont portées.

J'ai déjà marqué les noms de ceux de l'État Major qui ont entrée dans ce Conseil ; il n'est pas nécessaire de les répéter ici ; mais je ne dois pas oublier ceux des autres Officiers qui y ont séance.

Il ne faut pas s'attendre de trouver ici des Docteurs dans l'un & l'autre Droit, des Jurisconsultes fameux qui aient blanchi dans l'étude des Loix, on se tromperoit ; mais on trouvera à coup sur dans les membres de cette assemblée des gens sages, désintéressés, d'une probité à toute épreuve, des gens riches, chez qui le bon sens & la droiture tiennent lieu de toute autre chose. Ils savent la Coutume de Paris à merveilles, & c'est sur elle qu'ils forment tous leurs jugemens, aussi bien que le Juge Royal : il n'en faut pas davantage.

M. le Févre d'Albon est Commissaire Ordonnateur de l'Isle. Il est subordonné à l'Intendant de la Martinique : il est toujours la seconde personne de l'Isle : il ne préside pas au Conseil ; mais c'est lui qui recueille les avis & qui prononce ; comme il fait les fonctions de l'Intendant, il représente sa personne, & c'est à lui que la Cour adresse les ordres soit pour les troupes, soit pour les autres affaires. Il prend connoissance des affaires des Officiers & des soldats avec les habitans, jusqu'à la somme de mille livres en principal. Il connoît aussi des affaires
du

du Roi & de son Domaine. Il passe les troupes en revue, & reçoit avec le Gouverneur les comptes du Directeur de l'Hôpital.

Les huit Conseillers sont les Sieurs de Monfigot Doyen, Marot, Macaye, Gras, Blou, Brenon, Munier & Méti-feu.

Le sieur Tixier occupe la place de Procureur Général, & avec elle, celles d'Écrivain du Roi, de Trésorier des troupes, & de Garde magasin. Elles paroissent incompatibles dans un autre homme; mais il fait les exercer toutes à la fois, & d'une manière qui ne le fatigue point.

Tous les Officiers du Conseil supérieur reçoivent leurs Commissions directement de la Cour, aussi bien que le Juge Royal, le Procureur du Roi & le Greffier. C'est cet Officier qui garde les minutes des concessions du pays, les registres des Jugemens, l'enregistrement des patentes & des ordres de la Cour, les testamens, les codicilles, les contrats de mariage, les insinuations, les donations, les ventes, les procurations & autres actes. Il n'a aucun gage du Roi, mais il est payé par les parties, suivant le tarif arrêté par le Conseil supérieur. Ce poste n'est pas mauvais, quoiqu'il ne soit pas si honorable que les précédens.

Il y a un Siège de l'Amirauté qui ressort au Conseil supérieur. Il est compo-

fé d'un Lieutenant Général , d'un Procureur du Roi & d'un Greffier.

Ces Officiers sont nommez par M. l'Amiral , & pourvus par Sa Majesté , pour connoître des crimes & délits qui se commettent sur la Mer , & de tous les contrats qui regardent la marine.

Siège de
l'Amirauté.

Cette Jurisdiction est très-ancienne en France : elle y paroît établie depuis l'an 1400 , en faveur de l'Amiral.

Il est vrai que dans toutes les Isles , les Juges Royaux faisoient les fonctions de Juges de l'Amirauté ; mais par un règlement du douze Janvier 1717 , le Roi a ordonné qu'il y auroit à l'avenir dans tous les ports des Isles & colonies Françoises , en quelque partie du monde qu'elles soient situées , des Jugés pour connoître des causes maritimes , sous le nom d'Officiers de l'Amirauté , & que ces Juridictions seroient composées d'un Lieutenant , d'un Procureur du Roi & d'un Greffier , avec les fonctions & les prérogatives qui leur sont attribuées par l'ordonnance de 1681.

Les droits de ces Officiers sont taxez par un règlement fait à Versailles le 5 Août 1688. Ils doivent suivre dans leurs jugemens le Droit écrit dans les Loix des Rhodiens , & l'Ordonnance du Roi pour la marine , lorsqu'elle contient des dispositions contraires.

Comme les esclaves Nègres sont une partie considérable de la colonie , on a jugé

jugé à propos d'insérer ici le règlement que le Roi a fait à leur sujet. On l'appelle le Code noir. On le trouvera à la fin de cet Ouvrage.

Domaine du Roi à Cayenne.

Ce que le Roi retire des Colonies, est ce qu'on appelle son Domaine. Il est si peu considérable à Cayenne, qu'on peut assurer que cette Colonie dans l'état qu'elle est, lui est à charge, au lieu de lui être utile. Il lui en coûte tous les ans plus de soixante mille livres pour les appointemens de l'État Major des Officiers de ses troupes, les habits, les farines & la paye de six compagnies qui en forment la garnison, les pensions des Curez & des Sœurs grises qui ont soin de l'Hôpital, sans compter l'armement d'un Vaisseau qu'elle y envoie tous les ans, pour porter les farines des soldats, les poudres & les autres munitions nécessaires. On ne se tromperoit pas beaucoup, si au lieu de soixante mille livres on mettoit soixante mille écus par année, l'une portant l'autre.

Le revenu qu'il en retire est bien plus facile à compter. Il consiste dans le droit de capitation que les maîtres payent pour leurs esclaves, depuis l'âge de quatorze ans, jusqu'à soixante. Ce droit est de sept livres dix sols par tête chaque année. Les hommes blancs qui ne sont

Revenus & dépenses du Roi à Cayenne

Revenu du Roi

point nez dans le pays , payent le même droit. Les Créolles & les femmes ne payent rien. Outre ce droit le Roi reçoit encore quatre pour cent sur leurs marchandises qu'on envoie en France. Vu le petit nombre d'esclaves qui sont dans cette Colonie , & la très-petite quantité de marchandises qu'on y fabrique ; ces droits ne produisent qu'environ vingt mille livres par an. Cela suffit pour faire voir que cette Colonie a été jusqu'à présent à charge au Roi ; mais les moyens qu'on a touchés ci-devant , de l'augmenter très-considérablement , & de la faire aller de pair avec les meilleures de celles qui sont à S. Domingue & aux Isles du Vent , donnent lieu d'espérer , ou plutôt d'être assuré que le Roi en tirera dans la suite bien au delà des dépenses qu'il est obligé d'y faire pour la maintenir.

Outre les Créolles & les gens sauvages des deux sexes qui sont exempts. Sa Majesté a eu la bonté d'accorder un nombre d'exemptions à tous ses Officiers d'épée & de robe pour leurs esclaves.

Le Lieutenant de Roi en a dix-huit , le Major douze , les Capitaines douze , les Lieutenans huit , les Enseignes six , les Sergens quatre.

Tous les Officiers de milice sont traités sur le même pied.

Les Conseillers au Conseil supérieur ont douze esclaves exempts. Le Procureur

reur

reur Général douze, le Greffier huit, le Juge ordinaire douze, le Procureur du Roi huit, le Greffier six.

Les Curez & ceux qui peuvent prouver leur noblesse ont aussi l'exemption de capitation pour douze de leurs esclaves.

Tous les vaisseaux qui viennent mouiller au port de Cayenne sont obligez de payer chacun trente-sept livres dix sols pour l'encrage. Ce droit se percevoit autrefois pour M. l'Amiral. Le Roi l'a réuni à son Domaine, depuis l'année 1722.

Il faut à présent parler plus ample-ment des productions du pais, & du commerce qu'on y fait, & qu'on y pourroit faire.

CHAPITRE VII.

Du commerce & des manufactures de Cayenne.

LA rareté des Nègres esclaves, & le prix exorbitant auquel la Compagnie les a porté, ont été cause que les habitans des Isles du Vent ont eu recours aux étrangers, pour avoir des esclaves. Ils ont trouvé leur compte dans ce commerce parce qu'ils ont communément pour cent écus, ce qui leur coûte jusqu'à douze cens francs de la Compagnie. Mais de quelque manière

I 5

qu'ils

qu'ils les payent , soit en argent , soit en marchandises provenant du crû de leurs habitations ; c'est toujours un très-grand préjudice pour le Roi & pour l'Etat. Premièrement, parce que les espèces qui sortent du Royaume , ou de quelqu'une de ses parties par cette voye, n'y rentrent plus , & en causent ainsi la rareté. On ne scauroit cependant jamais en trop avoir , puisque l'argent est le nerf de l'Etat , sans lequel il ne peut se soutenir en paix ou en guerre. En second lieu , si on paye ce qu'on prend des étrangers en marchandises , comme sucre , cotton , roucou , indigo , cacao , bois de teinture , tabac , café & autres choses du crû du pays ; on prive le Roi des droits d'entrée & de sortie qui lui sont dûs en France , ou sur les lieux. Troisièmement on fait un tort considérable au commerce , que l'on prive par là du débouchement de ses marchandises. On ruine absolument la marine qui est si nécessaire au Royaume : car dès que les Colonies se passeront des marchandises qui leur viennent de France , parce qu'elles s'en fournissent chez les étrangers ; les Négocians François ne pourront plus mettre de navires dehors ; les ouvriers de navire & les matelots iront chercher de l'emploi chez les étrangers ; la marine qui a tant coûté de peines & de dépenses pour la mettre sur pied , s'anéantira , & dans le cas d'une guerre

avec les puissances maritimes , les Côtes du Royaume seront exposées à leurs violences & à leurs pillages ; les Colonies mêmes s'en ressentiront les premières. Les étrangers en connoîtront la foiblesse , & les lieux propres à y faire des descentes ; en cessant d'y porter les choses nécessaires à la vie, ils les réduiront aux dernières extrémités , & ils n'auront qu'à se présenter pour s'en rendre les maîtres. Ces raisons devroient être toujours présentes aux habitans , & les obliger de regarder comme leurs ennemis irréconciliables les étrangers , tels qu'ils puissent être , & pour leur propre avantage n'avoir jamais de commerce avec eux. C'est à leurs Pasteurs à leur faire voir le tort qu'ils font à leurs consciences , en contrevenant aux loix de leur Prince naturel , & les faire souvenir que les Rois ont droit d'établir des loix , & que c'est s'en prendre à Dieu même , que de désobéir à son Roi. Je suis persuadé que les Pasteurs n'y manquent pas : mais les habitans ne les écoutent guère , & un léger avantage présent qui les flatte , les expose à un infinité d'inconveniens , pour cette vie & pour l'autre.

Il est certain que la Colonie de Cayenne a plus besoin d'esclaves , toute proportion gardée , que celles des Isles du Vent & de S. Domingue ; parce que les terrains défrichés ne sont point per-

manens, du moins dans l'Isle & le long des rivages de la mer & des rivières. Il faut recommencer au moins tous les cinq ans à faire de nouveaux défriches, & de nouveaux abbatis de bois. Ces défrichemens donnent beaucoup de peine ; à moins d'avoir beaucoup d'esclaves furnuméraires, il faut abandonner les travaux courans de la sucrerie & des autres manufactures. Ces nouvelles terres produisent des exhalaisons très-mauvaises, sources d'une infinité de maladies qui emportent bien des esclaves & très-souvent leurs maîtres, dont le tempérament n'est jamais si fort que celui des Nègres : au lieu que dans les Isles du Vent les défriches durent toujours, & que si les terres à force de produire deviennent trop maigres, on en est quitte pour replanter les cannes, tous les deux ou trois ans ; ce qui n'est pas un travail à comparer avec celui d'abbatre des forêts, de brûler les arbres abbatus, d'y planter des cannes, & d'attendre quinze ou dix-huit mois, avant qu'elles soient en point de maturité nécessaire pour en tirer du sucre.

Ajoûtez à cela que le terrain nouvellement défriché, étant naturellement gras & humide, & sa situation le rendant encore aqueux, les cannes qu'il produit sont à la vérité grosses, grandes, pleines de suc ; mais ce suc est gras & aqueux : il est par conséquent plus long

à cuire, plus difficile à purifier ; de sorte qu'il faudra abattre & mettre au moulin plus de cannes, purifier & cuire plus de jus ou de suc pour faire une barrique de sucre, qu'il n'en faut à la Martinique pour en faire quatre. D'où il résulte, & c'est un fait constant, qu'on fait plus de sucre à la Martinique avec quarante Nègres, qu'on n'en fait à Cayenne avec cent.

Le sucre de Cayenne a naturellement une odeur de violéte très-agréable ; il est assez blanc, c'est-à-dire, qu'il a une blancheur pâle, & n'a jamais un grain ferme & éclatant comme celui de la Martinique. Les habitans de Cayenne coupent leurs formes en trois : le bout ou la tête est noirâtre ou jaunâtre ; ce n'est que du sucre brut ou moscouade. Le milieu est un peu plus blanc : on le peut comparer aux sucres terrés médiocres de la Martinique. Le fond est blanc & se peut appeller de beau sucre. Il lui manque pourtant encore une chose essentielle, c'est de n'être pas bien séché. Il seroit facile aux habitans de corriger ce deffaut, ils n'auroient qu'à le faire sécher dans de bonnes étuves : elles font sur le sucre tout un autre effet que de le sécher au Soleil, comme ils ont fait jusqu'à présent. Le sucre séché au Soleil est toujours plus susceptible d'humidité, que celui qui a été bien séché dans une bonne étuve. L'ar-

deur du feu le pénètre entièrement ; de manière qu'il n'y reste pas le moindre vestige d'humidité. Aussi quand on le pile pour le mettre dans les futailles , il en sort une poussière qui marque son entière sécheresse , & qui le rend tout-à-fait insusceptible de l'humidité , à moins qu'elle ne soit extrême.

Les habitans de la grande terre de la Guadeloupe , (c'est ainsi qu'on appelle la plus grande partie de la Guadeloupe) avoient des peines infinies à faire du sucre qui fut bien blanc & bien ferme. Celui qui sortoit de chez eux blanc & brut étoit cendreur , d'un blanc pâle , son grain n'étoit ni ferme , ni éclatant. Ces deffauts venoient de ce que leurs terres étoient trop nouvelles & trop grasses. Ces terres se sont amaigries à force de servir : la graisse a disparu , & ils font à présent du sucre qui a toutes les qualitez qui le peuvent faire estimer. Il en fera de même à Cayenne , si au lieu de faire si souvent , comme ils font , de nouveaux abbatis , & de nouvelles plantations de cannes dans des terres neuves , grasses & aqueuses ils prennent le parti d'imiter les habitans de la Guadeloupe , & de faire servir long-tems leurs terres. Il est vrai que les terres légères & spongieuses ne peuvent pas nourrir bien des années de suite les fouches des cannes : le remède est aisé : il n'y a qu'à les replanter tous les deux

deux ans & même tous les ans. C'est un travail dont on est exempt dans les bonnes terres qui ont de la profondeur ; mais ce travail est bien moins considérable que celui d'abbattre des forêts , & de changer continuellement ses plantations.

J'ai parlé si amplement du sucre dans le troisième tome de mon voyage , aux Isles de l'Amérique , que je prie Messieurs de Cayenne de m'exempter de leur en dire davantage sur cette matière. Un avantage considérable qu'ils trouveront en suivant le conseil que je leur donne , c'est que les cannes se trouvant toujours à la même distance de leurs moulins , ils ne seront point exposés à la difficulté de les aller chercher si loin. On dit qu'ils ont quelquefois deux mille pas à faire , & dans la suite ils en auront bien davantage. Inconvénient très-grand qui les oblige de quitter leur travail aux premières pluies , qui rompent les chemins , & qui les consume en frais de chevaux & de charrettes.

On avoit souhaité que je misse ici en abrégé le traité du sucre que j'ai donné dans le troisième tome de mon voyage , aux Isles de l'Amérique ; mais j'ai cru m'en pouvoir dispenser , parce que cette matière ne peut être traitée en abrégé , elle veut être éclaircie dans tous les points. Le traité que j'en ai donné
à plu :

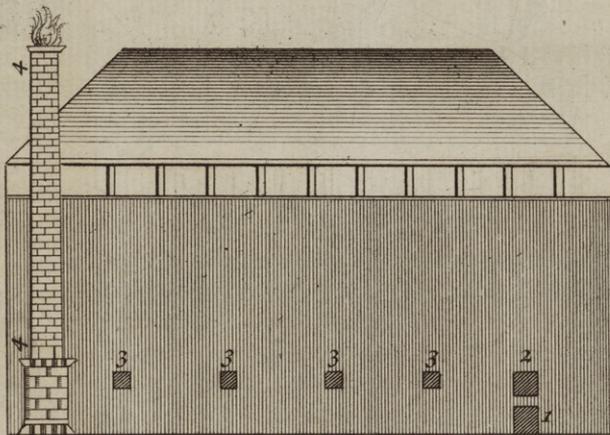
a plu à bien du monde, & il peut-être entre les mains de tout le monde, puisqu'on en a tiré deux mille exemplaires à Paris & deux mille en Hollande; mais je ne dois pas refuser de faire part au public des nouvelles lumières que je viens de recevoir sur la fabrique des nouveaux fourneaux dont on se sert à présent aux Isles. Ils sont d'une commodité infinie, ils consomment très peu de bois & échauffent en perfection. On les appelle fourneaux à l'Angloise, parce que c'est aux Anglois à qui on en doit l'invention.

En voici le plan, la coupe & l'élevation pour une sucrerie à cinq chaudières.

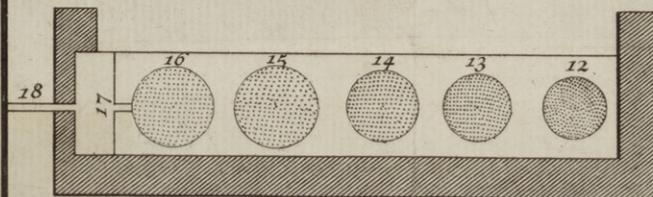
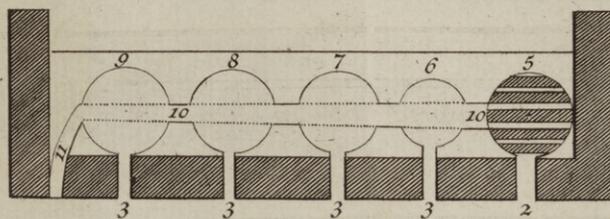
On suppose ici une sucrerie à l'ordinaire, dans le gros mur de laquelle au lieu de percer des ouvertures pour les cinq fourneaux, il n'y a que le seul fourneau de la batterie qui ait une bouche d'environ dix-huit pouces de largeur, sur vingt de hauteur. C'est par ce seul fourneau que toutes les autres chaudières sont échauffées, par le moyen d'un conduit qui entrant dans le fourneau de chaque chaudière, & communiquant de l'une à l'autre, se termine à une cheminée qui est en dehors dans l'appentis des fourneaux immédiatement après la grande.

Le diamètre des fourneaux par le bas de la grande, de la propre, la lessive & le sirop,

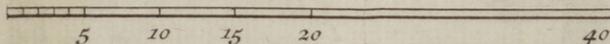
Fourneaux d'une Sucrerie à l'Angloise.



1. Bouche du Cendrier.
2. Bouche du fourneau de la Baterie.
3. Ouvertures pour tirer les Cendres.
4. La Cheminée.
5. Fourneau de la baterie avec ses grilles.
6. Fourneau du Sirop.
7. Fourneau de la lessive.
8. Fourneau de la propre.
9. Fourneau de la grande.
10. Conduit d'une Chaudiere a l'autre.
11. Tuyau de la Cheminée.
12. La baterie.
13. Le Sirop.
14. La Lessive.
15. La propre.
16. La grande.
17. Bac pour recevoir le Vesou.
18. Goutiere qui conduit le Vesou du Moulin au bac.



Echelle de 40. pieds



sirop, doit être le même que le diamètre par le haut de chacune de ces chaudières, & quoique la batterie soit la plus petite de ces cinq chaudières, le diamètre de son fourneau par le bas, doit être plus grand que celui de la grande, & six pouces plus bas que les fourneaux des quatre autres chaudières qui sont de niveau, & sans bonets, ni grilles. Il ne doit avoir à chaque fourneau de ces quatre chaudières qu'une ouverture d'environ un pied en carré qui sert seulement à tirer les cendres que la violence de la flamme y porte.

Ces ouvertures doivent être exactement bouchées avec des pierres & de la terre grasse, lorsqu'on met le feu au fourneau de la batterie, de manière que l'air n'y puisse entrer, ni la flamme en sortir de quelque façon que ce puisse être.

L'ouverture qui est au dessous du fourneau de la batterie, est le cendrier où tombent les cendres qui passent entre la distance des grilles dudit fourneau.

Il est à remarquer que le conduit qui communique d'une chaudière à l'autre, ayant vingt pouces de large à la batterie, va toujours en diminuant jusqu'après la grande, où commence le tuyau de la cheminée qui est de quatorze pouces sur toute sa hauteur, de manière que la flamme que l'air de la cheminée atti-

re avec violence, s'éleve par dessus, & étant ainsi resserrée, elle a le tems de séjourner sous chaque chaudière, & de les faire bouillir aussi bien que si on faisoit du feu sous chacune d'elles en particulier, comme on faisoit anciennement.

Il y a au bas de la cheminée une ouverture de huit à neuf pouces en carré, qui sert aussi à tirer les cendres, elle doit être aussi exactement bouchée que les autres cendriers, avant qu'on allume le feu dans le fourneau: car tous les évans par lesquels l'air peut entrer sont entièrement contraires à cette espèce de fourneaux.

La maçonnerie qui est depuis le rez de chauffée jusqu'au cendrier de la cheminée qui a huit à neuf pouces en carré, est une masse qui sert à soutenir la dite cheminée, qui doit être plus ou moins élevée selon qu'elle a plus ou moins de chaudières. C'est à dire qu'une cheminée qui sert à cinq chaudières, doit avoir vingt-trois à vingt-quatre pieds d'élevation, & une qui ne serviroit qu'à quatre chaudières, seulement dix-neuf à vingt pieds d'élevation.

Toutes les proportions néanmoins des arcades, des conduits, des diamètres des fourneaux, de la distance d'une chaudière à l'autre & la hauteur de la cheminée dependent entièrement du nombre des chaudières & de leurs diamètres.

C'est

C'est en quoi consiste l'habilité du maffon.

Dans les fucreries qui n'ont que quatre ou cinq chaudières, le fourneau de la batterie où se fait le feu uniquement doit être à un bout & la cheminée doit être indispensablement au bout opposé.

Dans les fucreries où l'on peut mettre dix chaudières qui composent deux équipages dans un même fucrerie. On fait au milieu dans l'appentis des fourneaux & touchant la muraille; une cheminée à deux tuyaux de même hauteur chaque tuyau parce que chacun d'eux sert pour cinq chaudières.

Cela est très utile & très commode parce qu'on peut faire marcher les deux équipages à la fois en n'échauffant que les deux bouts où les deux batteries sont placées. Mais il faut pour cela que le moulin fournisse assez de résou ou de jus de cannes. Cela n'est pas difficile lorsqu'on a un moulin à eau, & que l'eau ni manque pas, avec un nombre suffisant d'esclaves.

Un fucrerie à dix chaudières a encore un avantage, c'est qu'un des équipages venant à manquer, on peut faire travailler l'autre, en passant le feu de l'un à l'autre.

Il y a des fucreries où l'on ne peut monter que neuf chaudières, ce qui compose deux équipages, l'un de cinq & l'autre de quatre chaudières. Toute la dif-

feren-

férence de la construction de ces fourneaux consiste dans la cheminée qui ne peut pas se trouver justement au milieu , mais qui doit être entre les deux équipages , & avoir un double tuyau , dont celui qui repond aux quatre chaudières , ne doit avoir que la hauteur que nous avons marquée ci-devant.

Je doute que les Sucriers de Cayenne , en faveur desquels je joins ici ce mémoire important , en fassent un grand usage , eux qui ont pris l'habitude de changer si souvent leurs établissemens. Ils devroient pourtant avoir ouvert les yeux depuis le tems qu'il y a qu'ils travaillent , & avoir remarqué que les terres neuves & grasses , les terrains aquatiques ne produisent que des cannes grosses à la vérité , mais pleines d'un suc aqueux , gras , indigeste , dans lequel le grain qui forme le sucre est comme noyé , égaré & perdu , qu'il faut des tems infinis pour le réunir & pour le cuire , & qu'aprez bien des peines , on ne fait encore qu'un sucre gras cendreau , sans grain & sans fermeté. Je les exhorte donc pour leur avantage à quitter leur ancienne manière & à donner la préférence aux terres qui ont déjà beaucoup servi. Ils en seront quittes en replantant leurs cannes tous les deux ans , & quand il le faudroit faire tous les ans , comme les Anglois le pratiquent dans la plus grande partie de leurs Isles , &

comme

comme les François le font en bien des quartiers de la Martinique & de la Guadeloupe. Ils y trouveront bien moins de peine qu'à défricher tous les cinq ans de nouveaux terrains & à transporter leurs établissemens.

Il est vrai qu'ils auront des cannes d'une moindre grosseur & longueur, mais ces petites cannes seront pleines de sucre d'un bout à l'autre. Elles en regorgent pour ainsi dire, à un point qu'il faudra mettre de l'eau dans leurs chaudières, pour avoir le tems de purifier le sirop avant qu'il soit cuit. Ils verront la différence de leurs sucres & par là beauté, le grain, la présanteur & la dureté, & par la quantité qu'ils en tireront, & la facilité de le faire.

Qu'ils examinent donc les peines & les dépenses qu'il y a à suivre leur ancienne manière & celle de replanter leurs cannes, & ils conviendront qu'ils ont été jusqu'à présent dans l'erreur.

Pour le reste de la fabrique des sucres, je les renvoye à l'ample traité que j'ai fait sur cette matière dans lequel je ne crois pas avoir rien obmis de ce qui peut être utile ou nécessaire à cette importante manufacture.

Le roucou est la seconde marchandise de la Colonie de Cayenne. J'ai parlé de cette teinture dans mon voyage des Isles. Les habitans de Cayenne pressent & battent jusqu'à trois fois leurs grain-

graines : c'est pour en tirer davantage. Il s'agit de sçavoir si leur roucou est aussi beau que celui dont les graines n'ont été pilées qu'une ou deux fois : j'ai de la peine à le croire. La couleur de ce faux rouge consiste dans une pelliculle extrêmement délicate qui couvre la graine blanche qui remplit le calice de la fleur. Cette excessive trituration ne peut servir qu'à briser cette graine inutile, & à en élever des parties qui se joignent à celles de la pellicule rouge ; mais ces parties qui sont blanches ne peuvent augmenter la couleur rouge d'où je crois pouvoir conclure que le roucou de Cayenne ne doit point être aussi rouge & aussi bon que celui des Isles du Vent.

Celui des Caraïbes qui ne pilent point du tout leurs graines, & dont ils n'enlèvent les pellicules qu'en les frottant dans leurs mains avec de l'huile, est infiniment plus beau & d'un rouge plus vif. Il est vrai qu'un habitant n'y trouveroit pas son compte de le faire en cette manière, à moins qu'il ne le vendît neuf ou dix francs la livre. Mais il faut conclure de là que plus les graines sont écrasées, moins le roucou est rouge & vif.

Il n'y a dans toute la colonie de Cayenne que 20 sucreries, 86 roucouries, une seule indigoterie & 6 grandes caffeteries. Qu'on juge par là combien le commerce
de

de ce païs est peu de chose , & ce qu'il peut produire pour l'Etat , quand il est partagé avec les étrangers.

Depuis quelques années on s'est avisé à Cayenne aussi bien qu'aux Isles du Vent , d'avoir besoin de chevaux & de les tirer des Anglois : c'est une mauvaise œconomie , à Cayenne sur-tout. Pourquoi n'y en pas élever ? Les terres qui ne sont plus propres aux cannes à sucre sont très-propres à faire des prairies ou savannes , où l'on peut avoir des haras , & comme on prétend que les mêmes terres ne sont bonnes pour les cannes que pendant cinq ans , il doit y avoir des savannes de reste pour élever plus de chevaux qu'il n'en faut pour tourner les moulins & servir aux voitutes. On doit dire que la même commodité ne se trouve pas aux Isles du Vent , parce qu'étant extraordinairement peuplées , les terres y sont très-rares & très-cheres , & on n'a garde de les abandonner en savannes , quand on peut les employer à quelque chose de meilleur. Cette nécessité n'y étoit point il y a vingt ans : tous les habitans en élevoient chez eux. J'y ai demeuré près de quatorze ans , & je n'ai point vu que même pendant la paix , on ait songé de recourir aux Anglois pour avoir des chevaux. Ils y sont encore moins nécessaires à présent , puisqu'on a fait un très-grand nombre de moulins à eaux , & que

que les charrettes ou cabrouets ne font tirés que par des bœufs. Aussi les Directeurs de la chambre du commerce se plaignent bien haut, & soutiennent par de vives raisons que ce besoin de chevaux n'est qu'un prétexte pour avoir un commerce ouvert avec les étrangers & se pourvoir chez eux de viandes & de poissons salés, de farines, de ferremens, d'étoffes, de chapeaux & généralement de tout ce qui entre dans le commerce que la France peut faire avec les colonies : ce qui ruine absolument le commerce & la navigation des Sujets du Roi. Je ne suis pas payé pour appuyer leurs raisons ; mais je dois dire avec les habitans de Cayenne & des Isles que les marchands François les laissent très souvent & exprès manquer des choses nécessaires à la vie, afin de les leur vendre à un prix excessif, quand ils jugent à propos de leur en apporter ; ce qu'ils font en si petite quantité & de si mauvaise qualité, qu'ils les réduisent à être toujours dans une disette extrême.

On dit de plus à Cayenne que ce qu'on tire des étrangers, ne se paye qu'en sirops ou melaces, qui n'étant d'aucun usage en France, retomberoient en pure perte aux habitans, s'ils n'avoient ce débouché. Je sçai qu'on peut employer les sirops à faire de cette espèce d'eau de vie, qu'on appelle aux

Isles

Isles Guildine ou Tassia ; mais cette eau de vie deviendroit encore inutile aux habitans par la grande quantité qui s'en feroit, dont on ne pourroit pas trouver la vente ni chez les Indiens , ni parmi les François. Il seroit donc nécessaire de leur permettre de la vendre aux étrangers : mais ces étrangers ne l'achetteront qu'en marchandises & non en argent comptant ; ainsi les marchandises qu'ils donneront en échange empêcheront le débit de celles de France , & cet expédient ne fermera pas la bouche, des Directeurs du commerce. D'ailleurs on pourra toujours croire que les habitans ne seront jamais assez scrupuleux pour s'en tenir au débit de leurs sirops ou de leur eau de vie dans le commerce qu'il feront avec les étrangers , & que sous ce prétexte ils vendront leurs sucres & leurs autres marchandises. Le plus court & l'expédient le meilleur pour empêcher le commerce avec les étrangers , c'est de pourvoir abondamment & même surabondamment les colonies de tout ce dont elles ont besoin , soit viandes ou poissons salés, toiles, étoffes, ferremens, vins, eaux de vie de France, chapeaux, farines, esclaves, & que toutes ces marchandises soient de bonne qualité, visitées avant d'être exposées en vente, à un prix raisonnable, & que les marchands François prennent en échange les denrées des colonies,

bonnes, bien conditionnées & visitées, à un prix où les vendeurs & les acheteurs trouvent également leur compte. En voilà assez sur cette matière.

Le sucre & le roucou sont donc les deux seules marchandises qu'on a tiré jusqu'à présent de Cayenne. Le habitans ont négligé la culture de l'indigo ; puisqu'il n'y a qu'une seule indigoterie dans cette colonie. Je n'en vois pas bien la raison : car leurs terres grasses & humides y seroient très-propres, & ce seroit la première chose à laquelle ils devroient les employer, après qu'ils les ont défrichées. Deux levées d'indigo dégraisseroient les terres, & les rendroient plus propres à porter des cannes à sucre, qui étant moins aqueuses & moins chargées de la graisse du terrain, seroient plus aisées à purifier & à cuire, & produiroient du sucre plus beau & plus ferme.

On ne peut les excuser de ne pas cultiver le coton, puisqu'il y vient naturellement & sans culture dans les terres occupées par les Indiens : il viendroit bien mieux s'il étoit cultivé. On y emploie aux Isles du Vent les terres les plus usées, les plus arides, en un mot celles dont on ne fait plus que faire. Pourquoi négliger une chose qui ne coûte presque aucun entretien, & dont on peut tirer un profit d'autant plus considérable, que le débit en est certain,

tain, & que six Nègres fussent pour cultiver cent mille pieds de cotonniers. Et d'ailleurs quand on laisse croître ces arbres à une certaine hauteur, ils n'empêchent pas l'herbe de croître, & les bestiaux de paître. Mais si l'on appréhende qu'ils ne fassent du dommage aux arbres, comme il pourroit arriver quand ils sont bas, on peut planter du manioc ou des patates entre leurs rangées, & profiter ainsi de tout le terrain.

Voici encore une autre négligence qu'on ne peut passer à ces habitans, qu'en faveur de leur indolence extrême. C'est de ne point cultiver les cacaotiers. Le país y est tellement propre, qu'on a remarqué qu'il y a des forêts entières de ces arbres au Nord de la rivière des Amazones. Ces arbres sont naturels au país: que leur coûteroit-il d'en élever? Et quand une fois cet arbre a couvert sa terre & empêché par son ombre les herbes de croître à son pieds, quelle peine donne-t-il autre que de cueillir ses fruits deux fois l'année? La terre ferme qui est à leur disposition, leur offre des terrains immenses pour planter ces arbres. Quelque quantité de fruits qu'ils en puissent recueillir, ils sont assurés de les bien vendre, & ils doivent se souvenir que ce qui se consume par la bouche, trouve toujours un débouchement heureux.

Ils deviendroient bientôt riches : la colonie s'augmenteroit à vuë d'œil , si le commerce y fleurissoit plus qu'il ne fait. Il fleurira & attirera des Marchands & des marchandises d'Europe à proportion que l'on trouvera des marchandises d'Amérique dans le país. Mais la colonie diminuera toujours & s'anéantira à la fin , si les habitans ne veulent pas sortir de la léthargie & de l'indolence où ils sont plongez depuis tant d'années.

On cultive
le Caffé à
Cayenne,

On cultive à Cayenne avec succès depuis 1722 les arbres qui portent le caffé. La colonie de Cayenne en a l'obligation à M. De la Motte Aignon, Lieutenant de Roi de cette Isle. Cet Officier ayant été envoyé à Surinam colonie Hollandoise à quatre-vingt lieuës de Cayenne, pour y faire un traité pour les soldats désertheurs des deux nations, y vit les arbres qui portent le Caffé. Il s'informa de la manière qu'on les cultivoit, il l'apprit ; mais il fut en même temps qu'il étoit deffendu sous peine de la vie à tous les habitans de cette colonie d'en vendre ou d'en donner un seul grain aux étrangers , avant qu'il eût été passé au four , afin d'en faire mourir le germe & empêcher par là qu'il fût propre à produire un arbre. Il auroit été obligé de s'en retourner sans en pouvoir emporter avec lui, s'il n'avoit trouvé le nommé Mourgues ci-devant habitant de Cayen-

Cayenne, qui s'étoient retiré pour quelques raisons chez les Hollandois. Il lui parla, l'exhorta à revenir, & pour l'y engager, il lui promit l'œconomat de son habitation, pourvu qu'il lui fit avoir seulement une livre de caffé en coffes qui n'eussent pas été mises au four.

Malgré le risque qu'il y avoit pour Mourgues, s'il avoit été découvert, le plaisir de retourner parmi ses Compatriotes, & l'établissement qu'on lui promettoit, le firent résoudre à contenter M. De la Motte Aigron. Il lui fit trouver une livre de caffé en coffes: ils partirent ensemble sans que leurs coffres eussent été visités, parce qu'on n'eut aucun soupçon qu'il y eût du caffé.

Feu M. De la Motte Aigron en fit semer mille à 12. cens graines dans son habitation & distribua le reste à plusieurs habitans qui les semèrent chez eux. Ces graines levèrent à merveilles. En moins de trois ans les arbres rapportèrent du fruit, de sorte qu'il y en a à présent plus de soixante mille pieds portans, & on en plante tous les jours. Il ne faudroit que cet arbre pour enrichir cette colonie, vu la consommation qui se fait de ce fruit dans toute l'Europe.

Il est devenu tellement à la mode que tout le monde s'en est fait une habitude. Les Médecins l'ont approuvé & en donnent eux mêmes l'exemple, il s'agit de savoir à présent lequel de tous les Caffés

est le meilleur. La Compagnie qui fait un commerce considérable à Moca, & qui a intérêt à faire débiter celui de l'Isle Bourbon & de l'Isle Royale, a fait des représentations auxquelles la Cour a eu égard, & le Caffé de Cayenne s'est trouvé chargé de vingt sols par livre pour les droits d'entrée dans le Royaume, à moins que les habitans ne le fassent passer en Hollande, dont on leur laisse la liberté.

On me permettra de faire ici une réflexion; si le caffé de Cayenne passe en Hollande, voilà une porte ouverte au commerce avec les étrangers: car les Hollandois qui ne cherchent qu'à débiter leurs marchandises, ne manqueront pas d'en apporter à Cayenne, & de les troquer pour du caffé, & comme ils ont le talent de les donner à beaucoup meilleur marché que les François, celles mêmes qu'ils ont achetées en France; les marchandises de France n'auront point de débit dans cette Isle, & les plaintes des Directeurs du commerce recommenceront toujours.

Que si le caffé de Cayenne est d'abord porté dans les ports du Royaume & mis dans des magasins d'entrepôt, & ensuite envoyé en Hollande, les frais en consumeront tout le profit, & les habitans seront réduits à abandonner la culture de ces arbres qui leur deviendroit inutile

tile & même à charge. Ceux de la Martinique où le café vient en perfection, sont dans le même cas, & tous seront obligés de n'en cultiver que pour leur usage, ou pour en vendre quelques parties aux Vaisseaux François qui le feront entrer en France, & qui le donneront à meilleur marché que la Compagnie, parce qu'il leur aura beaucoup moins coûté.

Je ne dois pas entrer dans le détail des différences qu'on prétend qu'il y a entre le café qui vient des colonies Françaises de l'Amérique & celui qui vient d'Asie : mais je dois dire qu'on en a fait des épreuves à Paris devant des personnes du premier rang, qui ont donné la préférence à celui de l'Amérique. Quand nous supposerions que ce dernier ne fût pas meilleur en lui-même que celui d'Asie, il est certain qu'il doit être infiniment meilleur par accident : on le peut avoir plus frais & par conséquent encore tout rempli de cette huile ou de ce baume, en quoi consiste tout ce qu'on y remarque de meilleur. Cette huile y est en si grande quantité qu'on la voit nager sur la liqueur, quand on l'a versée dans des tasses. Son odeur est charmante : les gens les plus délicats n'y trouvent rien à désirer, & conviennent que le fameux café à la Sultane, que les Voyageurs de Moca relèvent si fort n'a rien ou presque rien au dessus de ce-

lui de l'Amérique. On en peut avoir de tout frais cueilli deux fois chaque année, un mois ou six semaines, ou tout au plus deux mois après qu'il a été détaché de l'arbre; au lieu que le plus récent d'Asie a toujours près de deux ans avant d'être arrivé aux ports de mer d'Europe. Que ne doit-il point perdre pendant ce long terme & le long voyage qu'il a fait? D'ailleurs les frais de l'achat sur les lieux & du transport, sont bien moins considérables. Les habitans se contenteroient de le vendre dix sols la livre sur les lieux: quand on ajouteroit cinq sols par livre pour le fret, la commission & les autres dépenses & cinq sols pour les droits d'entrée dans l'Etat; il ne reviendrait qu'à vingt sols sur les ports de mer, & quand la voiture à Paris & les autres menus frais iroient encore à 5 sols, tout cela ne feroit que 25 sols, de sorte qu'on pourroit le donner à quarante sols, & y faire un profit de soixante & quinze pour cent; ce qui est un objet considérable & un gain qui doit contenter tout marchand un peu raisonnable. Je ne dis pas consciencieux: car les marchands ne sont pas susceptibles de ce point là; mais leur intérêt qui est la première règle de leur conduite, les y devoit faire penser & les persuader que si le café étoit à quarante sols, & d'une aussi bonne qualité que celui dont je parle, tout le monde en prendroit, on s'y ac-

cou-

coutumeroit , on s'en feroit une habitude & en peu de tems une nécessité indispensable.

Le café produiroit encore une plus grande consommation de sucre , & par une suite nécessaire une augmentation réelle & considérable des revenus du Roi , & un profit sur & clair pour les Fermiers.

Il faut encore ajoûter que les personnes délicates auroient si elles vouloient , du café à la Sultanne , en achetant le café dans sa cosse ; puisque l'excellence de ce café consiste dans la pellicule qui enveloppe ce qui sépare les deux amandes. Or cette pellicule seroit entière & sans altération ; parce que ce café auroit été peu de tems à venir en Europe. Cette considération doit porter les personnes de bon goût & sur-tout les Dames , à prendre la protection du café de l'Amérique.

L'arbre qui produit le café n'est point délicat : il se cultive le plus aisément du monde. Les terrains maigres dont on ne peut plus rien tirer , lui sont bons. Il y germe , il y pousse , & produit un arbre très-beau. Les graines que l'on veut semer ne doivent point avoir été séchées au Soleil , encore moins au four , l'un & l'autre feroient mourir le germe. On doit mettre tremper les graines ou fèves dans l'eau vingt-quatre heures avant de les mettre en terre. Cette pré-

Culture de
Café.

paration sert à les amollir & à donner lieu au germe de rompre plus aisément la graine & de pousser. On les sème pour l'ordinaire dans une caisse remplie de bonne terre, c'est-à-dire, de terre dont on a eu soin d'ôter les petites pierres & le gros sable. On les couche sur leur plat & on les couvre de terre légèrement; afin que le germe ait moins de peine à la percer. On les éloigne les unes des autres d'environ trois pouces, & on a soin de les arroser tous les jours de manière à ne pas les découvrir. Il faut attendre sept à huit jours avant que le germe paroisse : alors il rompt la fève qui le renfermoit & pousse une tige délicate dont l'extrémité est couverte des parties évaporées de la fève même. Il ne paroît en cet état que comme un pistile dont la tête en se développant se change en feuilles. Il n'en paroît d'abord que deux. La tige continuant de croître, le centre en pousse deux autres, & à mesure qu'elle croît, le nombre des feuilles croît aussi. Elles sont toujours couplées. Quand ces tiges sont arrivées à la hauteur de six à sept pouces, & qu'elles ont six à huit feuilles, on prend un tems de pluye ou d'une rosée abondante, & on les transpose dans le terrain qu'on leur a préparé & bêché assez profondement, & bien nettoyé de toutes sortes d'herbes & de racines. On observe une distance de sept à huit pieds entre chaque tige que l'on

met

met en terre, & on prend garde qu'elles ne soient point exposées au vent de Nord.

Cet arbre croît assez vite pourvu qu'on ait soin d'empêcher qu'il ne soit suffoqué par les herbes que la terre produit abondamment dans ces païs chauds & humides. Il vient naturellement fort rond. Ses branches, ou pour parler plus juste, ses rameaux croissent avec beaucoup de régularité, & font un effet fort agréable. A quinze ou dix-huit mois le tronc est gros comme la jambe, & il a sept à huit pieds de hauteur de tige & de branches. Il commence alors de donner du fruit. On ne peut guère mieux le comparer qu'à une cerise, fort adhérente à la branche & d'un assez beau rouge. Il noircit peu à peu, à mesure qu'il approche de sa maturité; c'est la marque qu'il est tems de le cueillir. La peau rougeâtre ou noirâtre renferme deux sèves jumelles accolées l'une contre l'autre, qui sont encore un peu molles & gluantes. A mesure que cette peau se sèche, elle devient comme un parchemin qu'on ôte aisément, & c'est après ce dépouillement que les deux sèves paroissent, & que la peau mince qui est entre elles tombe d'elle même, les sèves ainsi dépouillées sont entassées dans un grenier ou autre lieu à l'abry de la pluye, de l'humidité, du vent & du Soleil. Cette préparation leur est né-

cessaire pour consumer une partie de l'huile qu'elles renferment , qui a une acreté & un goût de verd désagréable , quand il y en a trop.

Quant à la fleur qui précède les coffes, elle ressemble si fort à celle du pêcher , qu'il est aisé de s'y méprendre.

Cet arbre porte deux fois l'année. La recolte d'hiver dans les pais situez au Nord de la Ligne , se fait au mois de May , & celle d'esté au mois de Novembre.

On voit des caffez à Cayenne qui à l'âge de cinq ans avoient dix-huit pieds de hauteur , & donnoient jusqu'à sept livres de fèves par recolte. On prétend que ces productions sont excessives & qu'elles épuissent bientôt l'arbre & le font mourir. Cinq livres à chaque recolte doivent contenter un habitant raisonnable , & quand il ne le vendroit que dix sols la livre , il me semble qu'un arbre qui coûte si peu , & qui produit cent sols par an , recompense abondamment son maître des peines qu'il s'est données pour l'élever & pour l'entretenir. Au reste cet entretien est peu considérable : il suffit d'empêcher les herbes de le suffoquer , & pour ne pas perdre tout-à-fait ses peines , & tirer du terrain tout ce qu'il est en état de produire, on peut planter des patates dans tout l'espace qui est entre les arbres. Elles empêcheront les mauvaises herbes
&

*Rameau de caffè dans
sa grandeur naturelle*



& donneront une racine dont on ne peut guère se passer dans le païs , puisqu'elle y sert de pain en plusieurs endroits , & qu'elle est très-agréable au goût & d'une digestion aisée quoique très-nourrissante.

Je viens de recevoir de la Martinique un acte authentique qui levera tous les doutes que l'on pouvoit encore avoir sur le café. On y a joint un dessein d'une branche de cette arbre tirée sur le naturel. On l'a donnée ici dans toute sa grandeur. Voici l'acte.

Monsieur Blondel Intendant de Justice , Police , Finance & Marine des Isles du Vent , s'étant trouvé aujourd'hui au quartier de Sainte Marie chez Monsieur de Survillicé ancien Colonel des Milices de la même Isle , a vu dans son jardin plusieurs pieds de café & entre autres neuf arbres qui sont hors de terre depuis vingt mois , suivant le rapport dudit Sieur de Survillicé , & ayant examiné un de ces neufs arbres qui sont à peu près d'une grandeur & d'une forme égale. Il l'a trouvé d'une tige fort droite , dont le diamètre à fleur de terre , est d'un pouce & demi toujours en diminuant également jusqu'à la cime de l'arbre , haut de six pieds. La première branche est élevée de neuf à dix pouces seulement au-dessus du terrain. La seconde à quatre pouces au-dessus de la première. La troisième à trois pouces

au-dessus de la seconde , & ainsi de suite en diminuant proportionnellement jusqu'à la cime. Les branches toujours de deux en deux diamétralement opposées & sortant de la tige par différens rhumbs de vent au nombre de cinquante-huit branches ; ce qui forme un arbuſte des plus agréables à la vuë , bien garni , d'une figure ronde , depuis le bas jusqu'au haut finissant en pain de sucre.

La moyenne branche a vingt nœuds , & les nœuds moyens , proportionnels plus de vingt fruits nouez.

La même branche en fournit encore d'autres petits , à mesure que l'arbre croît.

Les feuilles sont à peu près comme celles des cerisiers , dans la forme & dans la couleur ; mais un peu plus épaisses , plus lissées & plus dentelées aux extrémités. Elles sont tombantes & sortent de chaque nœud des branches de deux en deux , ainsi que les branches sortent de la tige.

Les fleurs sont d'une odeur douce & très-agréable , & ressemblent à celles de jasmin commun. Elles sortent de chaque nœud des branches. Ces nœuds sont si près les uns des autres , que lorsque l'arbre est en fleur , la branche pourroit faire une guirlande fort garnie.

Les fruits sont de la figure des Juives , d'abord d'une couleur verte qui devient rouge , lorsqu'ils approchent de leur maturité.

Chaque

Chaque fruit contient deux graines: Il y a sur l'arbre du fruit verd & du fruit meur en même tems, & chaque fruit noué vient en maturité.

Les productions de cet arbre seront extrêmement abondantes, ce qui ne se pourra pourtant sçavoir au juste que quand les fruits auront été cueillis, parce que cet arbre pourroit bien ressembler à quantité d'autres, qui souvent sont chargez de fleurs & de fruits nouez dont quelques-uns séchent & ne viennent point à maturité. C'est ce qui sera examiné dans la suite attentivement, pour en rendre compte.

Il y a dans l'Isle Martinique plus de deux cens arbres de cette force qui portent fleurs & fruits, & plus de deux mille moins avancez, & quantité d'autres dont les graines sont seulement hors de terre; de sorte que l'on peut espérer que ce sera une culture favorable aux colonies des Isles du Vent.

Fait à Sainte Marie de la Martinique chez Monsieur de Survillicé, le 22 Fevrier 1726, signé, Blondel Jouvencourt.

Le même M. de Survillicé me marque que les neufs arbres dont Monsieur l'Intendant parle dans l'acte ci-dessus, ont produit dans une année quarante-une liv. & demie de caffé bien séché, outre plus de deux mille graines qu'il a donné à ses amis, pour planter, sans compter celles qui lui ont été volées.

Il m'assure encore qu'il en eût recueilli quatre fois autant sans les fourmis & les puchons qui ont fait tomber les fleurs & les fruits.

On peut juger de là quelle peut être la production de cet arbre, & combien il peut être utile aux Colonies.

M. de Survillicé en a actuellement plus de trente mille pieds qui commencent à porter, & plus de vingt-mille autres qui porteront incessamment.

Il n'est pas le seul qui a planté des caffez à la Martinique, & comme ces peuples sont laborieux & intelligens, il faut espérer qu'ils nous fourniront bientôt assez de café pour toute la France & pour les Royaumes voisins.

Des bois propres à la teinture, à la médecine & à mettre en œuvre.

C'est la faute des habitans de Cayenne, s'ils ne font pas des fortunes aussi considérables que ceux des autres Colonies : c'est à leur indolence qu'ils doivent s'en prendre. Pourquoi bornent-ils leur commerce au sucre & au rocou, eux qui peuvent cultiver une prodigieuse quantité de cacaoiers, de cotonniers, de caffez, d'indigo & autres choses qui entrent dans le commerce ?

Le bois de Brésil y devrait tenir sa place. C'est ce bois qui a donné le nom à cette vaste étendue de pais, qui fait

au-

aujourd'hui la richesse du Portugal. Il ne faut pas croire que la rivière des Amazones qui est où devoit être la borne d'entre nos terres & celles des Portugais, soit aussi la borne des terres qui produisent ce bois, il croît dans toute la Guianne & dans presque tout le reste de l'Amérique: si les Portugais ont eu assez d'esprit pour persuader que le meilleur bois de bresil étoit celui qui croissoit aux environs de Fernambourg, il faut en avoir assez pour détromper le public de cette charlatannerie, & rien n'est plus aisé; puisqu'il ne faut qu'employer tous les bois du Bresil pris indifféremment dans tous les endroits qui en produisent; & pourvu qu'ils soient bien choisis, coupez dans la saison propre, conservez pendant la traversée; en sorte qu'ils ne soient point imbibez d'eau, & sur-tout de celle de la mer, & mis en œuvre avec le même soin; on connoîtra que tout bois de bresil, soit qu'il passe sous le nom de bois de Fernambourg, de Sainte Marthe, de Jucatan, de Campêche, ou des Isles, est le même bois de bresil, & produit la même couleur, que l'on rend plus vive ou plus foncée par les ingrédiens qu'on y joint.

L'âge des arbres produit une différence notable dans la couleur de leur bois. Le cœur de l'arbre est d'une toute autre couleur que son aubier, ou que

que ce qui se trouve entre l'aubier & quelques pouces avant d'arriver au cœur. Un arbre coupé pendant sa sève, n'a pas les couleurs si vives & les teins aussi marquez, que quand il est coupé après que la sève s'est incorporée & à nourri l'arbre, en un mot quand l'arbre n'en a plus que ce qu'il en tire journallement de la terre; ce qui est bien différent & en bien moindre quantité que ce que la terre lui en fournit dans le tems des pluyes, ou au renouvellement des saisons.

Il y a encore une différence très-sensible entre deux arbres de même espèce & de même âge, dont l'un est planté dans un lieu bas, aqueux & humide, & un qui est dans un endroit élevé, sec, exposé au vent & au Soleil. Le bois de ce dernier sera plus compact, plus pesant, plus dur, plus coloré: il aura moins d'aubier: il paroîtra un tout autre arbre, & son bois semblera d'une espèce toute différente.

C'est ainsi que le même bois de bresil est tantôt du bois de Japan ou du Japon, tantôt du bois de Lamon, tantôt du bois de Sainte Marthe, de Jucatan, ou de Campêche, & souvent il n'est que du bresillet, c'est-à-dire, du petit bresil, quand il vient des Isles du Vent.

Mais croit-on que tout le bois de bresil qui vient des Portugais, soit du
bois

bois de Fernambourg ? Peut-on s'imaginer qu'ils sont assez scrupuleux pour ne prendre que celui qui croit dans cette Capitainerie ou Gouvernement ? Car tout celui qu'ils apportent, est de Fernambourg, si on les en veut croire. Ils sont trop habiles dans le commerce, pour aller découvrir au public un mystère qui nuiroit à leurs intérêts. Ils se font donner des mouvemens extraordinaires pour mettre ce bois en réputation, & pour persuader le monde que celui de Fernambourg est le meilleur, le plus beau, le plus coloré & le plus propre aux usages auxquels on l'emploie. Ils n'ont garde de découvrir que tout celui qu'ils débitent, ne vient pas réellement de cette Capitainerie. Vient-il de Rio Jancyro, ou de la Plata, c'est toujours de Fernambourg ? On le vend pour tel, & les Marchands qui le vendent en Europe, l'eussent-ils acheté eux-mêmes sur des lieux éloignés de deux ou trois cens lieues de Fernambourg, ne laisseront pas de le vendre sous ce nom, qui lui donne un prix bien plus considérable, que s'il n'étoit vendu que sous le véritable nom du país qui l'a produit.

Les ouvriers qui le mettent en œuvre, Trompe-
riés des
marchands
& des
ouvriers. ajoutent à cette tromperie une fripon-
nerie encore plus grande. Ce sont
pour l'ordinaire les Ebénistes, ou ou-
vriers de placage. Ils le coupent en feuil-
les

les fort minces , qu'ils font bouillir dans une teinture qui lui donne la couleur nécessaire pour en faire du bois de Japan ou du Japon, du bois de Lamon, ou autre selon leurs intérêts , ou les modes qu'ils ont eu soin d'introduire. Plus ces bois sont sentez venir d'un pais éloigné , & où le commerce est difficile , plus ils doivent être rares & chers : c'est ce qu'ils cherchent : c'est à quoi ils réussissent à merveille : il ne leur en faut pas davantage : & c'est ainsi que le public est trompé ; mais il veut l'être , & les Marchands & les Ouvriers y trouvent trop avantageusement leur compte pour le détromper là dessus.

Au reste le bois de bresil , de quelque pais qu'on le fasse venir , est un grand arbre dont l'écorce est rougeâtre , & un peu épineuse. Ses principales branches sont grosses & fort étenduës , garnies de plusieurs rameaux chargez d'une infinité de petites feuilles assez semblables à celles du bouis , dures , cassantes , d'un verd pâle , qui tombent & naissent successivement , sans jamais laisser l'arbre entièrement dépouillé. Il porte des petites fleurs d'un rouge éclatant , d'une agréable odeur , dont le pistile se change en un petit fruit plat & rouge , qui renferme deux semences plates à peu près comme celles des citrouilles , mais plus petites ; elles sont rouges. On ne remarque point que les oiseaux s'en nouris-

nourrissent : il n'en faut pas davantage pour conclure qu'elles ne sont bonnes à rien.

L'aubier est d'un rouge pâle , qui augmente en couleur à mesure qu'il approche du cœur, qui est d'un rouge poncé.

Ce bois est pesant, dur, compact. Il se scie plus aisément qu'il ne se fend, quoique ses fibres ne soient pas mêlés.

Les teinturiers l'employent pour la couleur rouge qu'ils donnent à leurs soyes & laines ; & ils en savent augmenter ou diminuer la couleur selon les teints dont ils besoin. Les ouvriers en marqueterie & les Ebénistes en employent beaucoup, & entendent à merveilles à charger ou diminuer sa couleur. On l'apporte en grosses pièces qui présentent quelquesfois jusqu'à mille livres.

On se sert de la poussière qu'on en tire pour quelques maladies. On prétend que l'infusion de ce bois ou de sa poussière fortifie l'estomac. Si les bois durs ont cet vertu, celui-ci doit être bien estimé : car il en est peu de plus durs. On dit encore que cette infusion est astringente, qu'elle calme l'ardeur de la fièvre. Je ne vois pas bien quel rapport ces maladies ont les unes avec les autres, pour craindre un même remède.

Les environs de Cayenne sont pleins Bois jaune, de bois jaune. Pour lui faire plus d'honneur

& le vendre plus cher, on l'appelle bois de citron. Ce dernier nom n'est pas usité aux Isles du Vent: on se contente du premier.

Erreur de
M. Leme-
ry.

M. Lemery s'est trompé dans son dictionnaire, page 481; quand il a confondu le bois jaune avec le bois de chandelle. Il est vrai que quand le bois jaune est sec & fendu en éclats, on en fait des torches ou flambeaux, comme on en fait du bois de chandelle; mais ce sont deux arbres entièrement différens. Le bois de chandelle; n'a jamais plus de six à sept pouces de diamètre; il est blanchâtre on plutôt gris. Sa seule bonne qualité est de brûler en perfection; parce qu'il est gras & un peu onctueux. quoiqu'il ne le paroisse que quand il est allumé; au lieu que le bois jaune ou, si l'on veut le bois de citron, est un très grand arbre qui vient par-tout dans les montagnes, comme au bord de la mer. J'en ai vu de plus de deux pieds de diamètre. Il est comme imbibé d'une résine jaune extrêmement amère dont on se sert avec succès pour oindre la tête des enfans qui ont la galle ou la teigne, en moins de rien ils sont netoyez & guéris. Ce bois est dur, compact & pesant. Après ce que j'ai vu à la Guadeloupe, je puis dire qu'il est presque incorruptible. Sa couleur est belle & vive: plus l'arbre est vieux, plus le cœur est d'un jaune doré. L'aubier ne l'est pas tant. Sa feuille

le

le approche de celle de laurier : mais elle est plus petite & plus moëlleuse. Ses fleurs sont comme des fleurs d'oranges avortées ou trop évafées : elles ont une très-foible odeur de jasmin : c'est lui en donner le nom à bon marché. Les fruits qui succèdent à ces fleurs sont noirs, de la grosseur & de la figure des grains de poivre.

On employe cette arbre pour la charpente : il est trop pesant pour la menuiserie dans le pais où il croît. Celui qu'on apporte en Europe, s'employe dans les ouvrages de marqueterie. Quand il a un peu perdu sa couleur, il est facile de la lui redonner.

Si le bois de fer étoit d'un aussi bon Bois de
fer. débit en Europe que celui du Bresil, bresillet de Campêche, de la Jamaïque, de Sainte marthe & autres espèces de même genre, les habitans de Cayenne en chargeroient bien des vaisseaux, s'ils vouloient pourtant se donner la peine de le faire couper & apporter aux embarcadaires ; mais leur repos leur est plus précieux que toute autre chose au monde. Il y en a même très-peu qui se donnent la pleine de faire valoir leurs habitations par eux mêmes : ils en confient le soin à des œconomes ou commandeurs. C'est prendre beaucoup sur eux, quand ils permettent à leur homme d'affaire de les informer de ce qui se passe chez eux : ils sont assez occupez
du

du soin de faire bonne chère : c'est là leur occupation la plus sérieuse & la plus importante : c'est l'unique chez plusieurs.

Le bois de fer se trouve par-tout en quantité. Il y en a de deux sortes. Celui que l'on connoît simplement sous ce nom, est d'une couleur rougeâtre foncé. En le sciant d'une certaine manière, il paroît ondé de différens teints. L'arbre est grand, droit & gros, on en voit qui ont plus de deux pieds de diamètre. Il est pesant & compact. Ses fibres sont déliées & médiocrement mêlées. Il se scie assez bien hors le tems de la sève : car quoiqu'il praoisse sec, il a sur-tout dans ce tems quelque chose d'onctueux & de gluant qui est amer. Son écorce n'est pas épaisse : elle est grise en dehors & rougeâtre en dedans, & d'un goût stiptique & acre. On prétend que les Indiens se servent de la râpüre de cette écorce pour la guérison de plusieurs maladies, sur-tout de celles où il y a du virus. La décoction de cette sciure excite une sueur abondante & beaucoup de transpiration. Si cela est, elle doit être excellente pour ces sortes de maux & pour les rhumatismes, engourdissemens & autres maux qui ataquent les jointures.

Bois de
fer blanc.

On appelle bois de fer blanc la seconde espèce. Ce nom lui convient, parce qu'il est extrêmement dur & de couleur

leur blancheâtre. C'est le désespoir des Taillandiers : Il faut qu'ils soient bien habiles pour donner à leurs haches une assez bonne trempe, pour qu'elles ne rebrouffent pas sur ces arbres, ou qu'elles ne fassent pas en pièces. Les Nègres ont souvent la malice de donner les coups à faux : il n'en faut pas d'avantage pour faire sauter la hache. Si on ne cherche que la dureté dans un arbre, on la trouve à coup sur dans celui-ci. Il ne devient jamais fort gros, & ne passe pas fix à sept pouces de diametre. On l'employe ordinairement de brin. On s'en sert à faire des faitages & des sabliers de cases, il veut être à couvert : il ne vaut rien dans l'eau ou exposé à la pluye. Il n'est pas propre à entrer dans le commerce avec l'Europe.

Le bois d'Inde dont je vais parler, y est bien plus propre. Je crois que c'est celui que les Hollandois appellent *letter hout*, ou bois de lettres, & à qui on a donné improprement le nom de bois de Campêche, ou de la Jamaïque, ou de Sainte Croix : comme si c'étoit une espèce d'arbre qui fût particulière à ces lieux. Il vient dans toute l'Amérique. Le continent de la Guyanne en est plein. Son écorce est mince, unie, peu adhérente : hors le tems de la sève, elle est grise & comme légèrement argentée. Cet arbre aime les lieux élevez, secs & picoreux. Il devint très grand, très-

gros & fort branchu : mais il est long-tems à croître ; aussi est-il très-dur , compact & pesant. Ses feuilles sont assez semblables à celles du laurier , mais plus grandes. Elles se séchent aisément , & elles ont un goût piquant de canelle & de gérofle. On peut se passer de ces deux aromates, en employant ces feuilles en leur place. Il porte un fruit rond de la grosseur d'un pois , qui a de petites excroissances en forme de couronne , qui est plus acre que la feuille , & qui contient un mélange de poivre, de muscade & de gérofle d'une odeur très-agréable , & qu'on peut substituer à ces trois choses. C'est pour cette raison qu'il est deffendu d'en apporter en France. Les Indiens & ceux qui demeurent dans les lieux où il croît , en consomment beaucoup. Ce bois se travaille parfaitement bien : il se polit à merveille : il est aisé à tourner. On l'employe aussi dans la teinture , & les Médecins s'en servent aussi. On prétend qu'il est céphalique , stomachal , & qu'il résiste au mauvais air & à la malignité des humeurs. Mais comme cet aromate est fort chaud, il en faut user avec discrétion.

Bois de Simarouba.

Le Simarouba n'est pas un arbre particulier à Cayenne : il y en a dans toutes les Isles : il est connu sous le nom de bois amer. Le nom de Simarouba est Indien ; mais je ne fais pas dans quel langage il a pris naissance. J'ai parlé de cet

cet arbre & de sa vertu dans un autre endroit de ce voyage, auquel le Lecteur aura recours.

Il y a des Connoisseurs qui ayant à ^{Bois de} mettre en œuvre le gayac, donnent la ^{gayac.} préférence à celui du Bresil & de la Guyanne. Les Européens établis dans les autres parties de l'Amérique n'en demeurent pas d'accord. Je ne dois pas être juge de ce différend: il me doit suffire de faire la description de cet arbre que l'on trouve par-tout dans ce vaste continent, & dans les Isles qui en dépendent, & que la maladie que les Espagnols ont apportée en Europe, a mis en vogue.

C'est un des plus gros arbres entre les bois durs: car il s'en trouve de bien plus gros entre ceux qui ne sont pas d'une si grande dureté ni d'une si grande pesanteur. Son tronc s'élève souvent jusqu'à plus de vingt pieds avant de se diviser en branches. Il est couvert d'une écorce épaisse, grise, assez unie, gommeuse & peu adhérente. Elle couvre un bois très-dur, compact, pesant, dont les fibres sont déliées & mêlées, mélangées de plusieurs couleurs, entre lesquelles la brune, la rougeâtre & la noire dominant. Ce bois est acre au gout. Ses feuilles sont ovalles, en pointe. Contre l'ordinaire des bois durs, elles sont grasses & bien nourries, d'un verd foncé, & en quantité. Il porte des bouquets

de petites fleurs jaunâtres dont les pédicules sont verts , dont le pistille se change en un fruit de la grosseur d'une petite noix ronde & brune qui renferme une amande orangée assez solide & amère.

Ce bois se scie aisément : mais il est très-difficile à fendre. Il se travaille fort bien sur le tour : & comme il est mêlé & point du tout poreux , on en fait des mortiers admirables. Avant que les Indiens eussent des Instrumens de fer , ils les creusoient par le moyen du feu qu'ils mettoient sur la partie qu'ils vouloient creuser , & quand le feu y avoit agi autant qu'ils le jugoient à propos , ils gratoient l'endroit brûlé avec des coquilles de moules , & puis recommençoient à y remettre des charbons ardens & à grater de nouveau , jusqu'à ce qu'ils eussent donné au tour la profondeur & la figure qu'ils vouloient lui donner. Ils avoient des pilons de la même matière , & se servoient de ces instrumens pour piler le mahis & toutes les graines qu'ils vouloient réduire en poudre , ou dont ils vouloient tirer l'huile. Quoiqu'ils n'ayent pas encore l'usage du tour , les outils de fer qu'on leur a portez , les mettent en état de pousser plus vîte leur ouvrage. Ils employent pourtant encore le feu & les coquilles pour l'achever & le polir. Les Européens le tournent & font leurs ouvrages bien plus vîte & bien mieux.

mieux. Les ouvrages qu'on en fait, sont pour ainsi dire, éternels : ils ne craignent que le feu : mais leur pesanteur en rend le transport incommode.

Les Indiens s'en sont servi de tout tems pour guérir le mal de leur país, que les Espagnols & les Italiens appellent mal François, que les François appellent mal de Naples, qu'on devoit avec plus de raison & de justice appeller mal Américain, puisqu'il en vient réellement & véritablement, & qu'il étoit inconnu en Europe, avant que les Espagnols l'y eussent gagné & en eussent infecté le reste du monde, & qu'on connoît par-tout sous le nom de grosse vérole.

Les Indiens s'en servent d'une toute autre façon que les Européens. Ceux-ci employent la rapure de l'écorce & du bois, & se gardent bien de se servir du cœur. Ils préfèrent les arbres les plus gros & les plus vieux à ceux qui le sont moins. Les Indiens au contraire ne choissent que les arbres les plus petits & les plus jeunes. Ils négligent les écorces & l'aubier, & n'employent que le cœur qu'ils font bouillir long-tems dans l'eau, dont ils font une ptisane sudorifique, qui chasse au dehors tout le virus, & qui ayant tout expulsé par les pores de la peau qu'elle a dilatés, les referme ensuite, en desséche les ulcères, fortifie les parties affoiblies, &

sur tout les jointures , & rend à ces infortunés malades une santé des plus parfaites. Qui a raison ? c'est aux Médecins à nous le dire , & à nous à les croire si nous le jugeons à propos.

Gomme
de gayac.

On tire en deux manières la gomme de cet arbre. Tout dur qu'il est , il en a. La première manière est de faire des incisions à son écorce. Si on les fait dans le tems que la sève monte , on en tire une plus grande quantité ; mais elle doit être moins bonne , parce qu'elle est plus cruë & trop mêlée de l'humidité de la terre & du suc qui étoit destiné par la nature à nourrir l'arbre & à le faire croître. Si on ne les fait qu'après le tems de la sève , on en a moins : mais elle est meilleure , plus cuite , plus remplie d'esprits & de sels.

La seconde manière est de ne faire aucune incision , & de se contenter d'amasser celle que l'arbre jette de lui même , excité par la chaleur. Cette gomme est très-parfaite : & quoiqu'en bien plus petite quantité , elle produit des effets incomparablement plus surs , plus prompts & meilleurs.

La bonne gomme de gayac doit être d'un rouge foncé , brun , sans être opaque : elle doit être pesante , friable , d'une odeur agréable & céphalique. On la peut prendre en bol , & en mesurer la quantité à la force du malade & à la malignité de la maladie , & après le bol

on doit faire prendre au malade quelques cueillerées d'eau cordiale: elle est moins dégoûtante étant prise de cette manière. Quand on la fait infuser, on choisit plutôt le vin blanc que l'eau. De quelque manière qu'on l'ait donné, il faut tenir le malade chaudement, & aider autant qu'il est possible à la sueur qui arrive. Plus elle est abondante & plus on doit espérer.

Il ne faut pas être atteint de cette vilaine maladie, pour se servir du gayac en ptisanne ou en bol: c'est un remède excellent pour purifier la masse du sang, pour résister au venin, au mauvais air, pour fortifier les jointures. On s'en sert avec succès pour soulager, & même pour guérir ceux qui ont la goutte sciatique & des rhumatismes. Voilà bien des vertus qui devroient faire entrer le gayac & sa gomme dans la médecine & en faire faire une plus grande consommation que celle qu'on en fait aujourd'hui.

J'ai parlé de l'arbre qui porte l'huile, ou le baume de copahu dans mon voyage des Isles: il n'est pas nécessaire de répéter ici ce que j'en ai dit; mais je dois ajoûter que le baume du copahu qui vient du Brésil & de la Guyanne est bien meilleur que celui qu'on tire de la Côte de Caraque. C'est le même dans le fond; mais il est moins sujet à être mélangé avec des huiles qui en augmentent la

Bois &
baume de
copahu.

quantité , & en diminuent par conséquent la vertu. Les Indiens de Guyanne & du Brésil sont apparemment plus honnêtes gens que ceux de Caraque. Aussi remarque-t on que ce dernier est plus clair , moins chargé , moins odorant. Cela peut venir de ce qu'il a été mélangé , ou de ce qu'il a été tiré de l'arbre à force d'incisions faites dans le tems de la sève : au lieu que celui de Guyanne sans être vieux (ce qui le fait jaunir & épaissir ,) est naturellement plus chargé & plus coloré. Son odeur est plus aromatique , & les effets qu'il produit sont plus prompts & plus sûrs. J'ai parlé amplement de ses vertus dans l'endroit cité ci-devant.

On trouve dans le Brésil & la Guyanne , sur tout dans les endroits élevez , secs & picoreux , un arbre qui ressemble beaucoup au bois d'inde que j'ai décrit ci-dessus : c'en est assurément une espèce , quoiqu'un peu différente : car l'arbre est bien plus petit : ses feuilles sont plus molles : ses fruits sont plus gros & ont une odeur de gérosfle assez piquante. Son écorce seule est ce qu'on en tire : on en envoie en Italie & en Allemagne. On la nomme canelle gérosflée. On a aussi découvert cet arbre dans l'Isle de Madagascar. On lui a donné le nom de bois de crabe , ou de capelet. On prétend que ses fruits sont employez dans la médecine , qu'ils sont cé-

céphaliques, propres pour les estomacs froids & paresseux, pour chasser les vens, pour exciter l'appetit, qu'ils aident à la digestion, & qu'ils sont cordiaux & alexitères.

Je ne vois point de raison pour empêcher qu'on en introduise l'usage & le commerce en France, puisque rien ne nous oblige à favoriser celui que les Hollandois font seuls de cet aromate, depuis qu'ils ont chassé les Portugais de l'Isle de Ceylan. On les contraindrait à donner leur canelle à meilleur marché, si on introduisoit un autre aromate équivalent. C'est la première écorce qu'on enlève & qu'on apporte en Europe: il faudroit essayer si la seconde ne seroit pas plus parfaite. Qui fait si cette canelle n'est pas de même espèce que celle de Ceylan, & que son goût acre & piquant ne vient que de ce que la première écorce est chargée de sels trop acres qui peut-être ne se trouvent pas en si grande quantité, ni si forts dans la seconde. Ce n'est en effet que la seconde écorce des canelliers de Ceylan dont on se sert. On jette la première, parce qu'elle est acre.

Quelques Portugais en quittant Ceylan, ont apporté au Brésil des canelliers de cette Isle, & les y élèvent avec succès. On dit même qu'ils ont quelques pieds de muscadiers & de gérosliers. Pourquoi ne pas augmenter ces arbres?

Quand leurs fruits ne seroient pas aussi parfaits dans leurs commencemens que ceux des Indes Orientales, le travail assidu & les expériences en viendroient à bout. Et si ces arbres croissent au Brésil, pourquoi ne croitroient-ils pas dans la Guyanne? C'est le même país, le même terrain: on y trouve les mêmes arbres, les mêmes fruits, les mêmes simples. Il est tellement vrai que la canelle géroflée se trouve par-tout ce grand continent, qu'un Voyageur Anglois nous assure en avoir vu une très-grande quantité au détroit de Magellan, quoique ce país soit très-froid. Il avoit aussi trouvé de très-beau bois de Brésil à l'embouchure de la rivière d'Oyapok & le long de la Côte, en tirant au Nord-Ouest. Cependant nos François de Cayenne ont été jusqu'à présent dans une indolence qui les a empêché de mettre ce bois au rang des marchandises dont ils devoient augmenter leur commerce.

On trouve encore dans le continent de Cayenne quantité de bois d'Acajou que les Espagnols appellent Cédre, du bois de rose, du bois violet & quantité d'autres. Je n'en dirai rien ici en ayant traité suffisamment dans mon voyage des Isles de l'Amérique.

Bois néfrétique.

C'est une erreur de croire que le bois néfrétique ne se trouve que dans la nouvelle Espagne: il y en a dans la Guyanne;

ne; il est d'une couleur rougeâtre tirant un peu sur le jaune; il est médiocrement amer, & par une suite nécessaire il est dessicatif & apéritif; sa décoction est admirable pour la colique néfrétique, c'est ce qui lui a donné ce nom.

Les fruits de Cayenne sont les mêmes que l'on voit aux Isles, c'est ce qui m'exempte d'en parler ici. Je remarquerai seulement que ce que l'on appelle Bananes aux Isles, on l'appelle Baconnes à Cayenne, ce sont les Portugais qui lui ont donné ce nom; les Espagnols le nomment Plantin, & chez les uns & les autres on appelle Bananes ce que nous appellons Figues dans les Isles. Ces fruits sont une manne pour tous ces païs; la plante qui les produit ne porte ses fruits qu'une seule fois, on la coupe pour en avoir le régime ou la grappe, mais elle pousse plusieurs rejettons de son pied qui dans dix ou douze mois portent des fruits; on n'attend jamais qu'ils soient entièrement mûrs sur l'arbre pour couper le régime; on prétend qu'ils auroient un goût acre & désagréable, au lieu que quand ils ont achevé de se mûrir étant suspendus au plancher, ils ont plus de douceur, & quelque chose de sucré. On les mange crus quand ils sont bien mûrs, on les fait rôtir sur le gril, & après les avoir dépouillés de leur peau, on les mange avec du sucre & du jus d'orange. On en fait une pâte qu'on

porte dans les voyages, & qu'on détrempe dans l'eau pour en faire une boisson aussi épaisse qu'on le juge à propos, qui rafraîchit & qui nourrit beaucoup.

Prunier de
jaune
d'œuf,

Après avoir parlé des grands arbres, il est juste de dire quelque chose de ceux qui le sont moins; en voici un des plus petits: c'est un Prunier dont le fruit s'appelle Prunes de jaune d'œuf. L'arbre qui le porte n'a pour l'ordinaire que quatre à cinq pieds de hauteur. Ses feuilles, son bois, son écorce & ses fleurs ont tant de rapport avec nos pruniers d'Europe, que ce seroit perdre le tems que d'en vouloir faire une nouvelle description. Les prunes qu'il produit en assez grande quantité sont toutes rondes, leur peau mince & unie est d'un jaune doré légèrement, leur chair est de la même couleur, d'un goût mielleux, sans être fade; elle est même un peu trop sucrée. Ce fruit est bien faisant, & ne cause jamais de mal; son noyau est petit, & renferme une amande blanche qui est un peu amère.

Prunier de
Monbin,

Il ne faut pas confondre ce fruit, & l'arbre qui le porte avec les prunes qu'on appelle Prunes de Monbin. Le Monbin est un grand arbre assez tendre qui se plaît vers les bords de la mer, & qui porte des prunes en quantité; on devroit dire des noyaux de prunes, car ses fruits ne sont à proprement parler que de gros noyaux couverts d'une peau assez épaisse
jaune

jaune d'un côté & orangée de l'autre , qui renferme si peu de chair qu'il n'y a presque rien entr'elle & le noyau. Son goût est un peu acré , il n'y a que les enfans & les femmes qui en mangent. Les cochons ramassent ce qui tombe à terre ; je ne connois point d'autres animaux qui s'en accommodent.

Les arbres creux servent de ruches où les Abeilles se retirent & font leur cire & leur miel. La quantité qu'on en tire est presque incroyable. Les Indiens Cire & Miel. en consomment beaucoup , & sur-tout les femmes. Les Abeilles qui le font sont noires , beaucoup plus petites que celles d'Europe & moins méchantes. Elles n'ont point d'aiguillon , ou il est si foible qu'il ne peut entamer l'épiderme , aussi sans préparation & sans crainte on les prend à pleines mains sans en ressentir autre incommodité qu'un léger chatouillement. Le miel n'a jamais la consistance de celui d'Europe : il est toujours liquide & coulant comme l'huile , d'une belle couleur dorée légèrement , d'un goût agréable & sucré sans être fade. Quand il a été gardé long-temps il s'épaissit un peu , & il se fait sur sa superficie une petite croûte blanche comme un candi de sucre qui est délicate & fort agréable au goût. Les Esculapes du païs l'employent dans bien des remèdes , comme on employe celui de Narbonne , & lui donnent la préférence. On

en fait des ptisanes excellentes pour les rhumes & pour les sécheresses de poitrine.

Les Abeilles Américaines ne font point leur cire en rayons comme en Europe : elles en font des vases comme de petites poires si ferrées & si pressées les unes contre les autres , qu'il ne reste aucun vuide entr'elles. La cire est brune & presque noire ; jusqu'à présent on n'a pas trouvé le secret de la rendre jaune , & encore moins blanche. Elle brûle pourtant ; on en fait des chandelles dont la lumière n'est pas claire ; on s'en sert à faire des bouchons de bouteilles & des emplâtres pour les corps des pieds.

Contra-
sierva ou
contrepoi-
son.

Les Espagnols se sont vanté jusqu'à présent d'avoir seuls la racine admirable appelée *Contrafierva* ou *Contre-poison* ; ils ont prétendu qu'elle ne se trouvoit que dans la Province de *Clar-cis* au Pérou. C'est une erreur : on en trouve dans la *Guyanne* ; c'est encore une autre erreur dans laquelle est tombé *M. Lemery* dans son *Dictionnaire des drogues simples* page 252 , où il dit que cette racine est grosse à peu près comme une fève. Quand il auroit prétendu la comparer à une fève de marais qui est la plus grosse espèce que nous ayons en Europe , il se seroit encore trompé : les plus petites sont de la grosseur & de la longueur du pouce. On en trouve de quatre à cinq pouces de longueur,

gneur, & d'un pouce & demi de diamètre. La peau est rougeâtre & chagrinée; elles sont pointues par les extrémités, médiocrement pesantes pour leur volume; le dedans est blancheâtre, d'une odeur & d'un goût aromatique, tirant un peu sur le verd.

La plante que cette racine produit est rampante, ses feuilles sont d'un beau verd: elles approchent de la figure d'un cœur, & sont en assez grand nombre pour couvrir un grand espace de terrain. Elles poussent des filamens en terre qui produisent d'autres racines, de manière qu'on en trouve plusieurs aux environs de la principale qui ne sont pas toutes de la même grosseur. Il faudroit avoir bien examiné si les plus petites, qui sont les plus jeunes, ont autant ou moins de vertu que les plus grosses qui sont les plus vieilles.

Les unes & les autres ont un défaut considérable, c'est de se carier & de se réduire en poussière quand on les garde un peu long-tems. Une personne qui en avoit apporté de la Nouvelle Espagne a cru que pour empêcher cet inconvenient il falloit les pulvériser & les garder ainsi dans des flacons bien bouchés; c'est encore une chose à sçavoir si en cet état elles sont aussi bonnes qu'étant gardées entières, & si leurs sels ou leurs parties les plus subtiles étant évaporées par la trituration n'ont pas perdu leur vertu en
tout

tout ou en partie ; mais ces expériences ne se font pas aisément.

On attribüë de grandes vertus à cette racine. On est persuadé qu'elle remplit son nom parfaitement, & qu'elle est un remède souverain contre les poisons coagulans tels qu'ils puissent être, contre les morsures des vipères & des scorpions ; on l'employeroit peut-être avec succès contre les morsures de la Tarentule. On sçait très assurément qu'elle tuë les vers infiniment mieux que le *Semen contra* ; elle appaise les nausées & les défaillances de cœur. C'est un remède excellent toujours prêt, qu'on peut porter dans sa poche, & qui ne demande d'autre préparation que d'en couper un petit morceau, le mâcher & l'avaller.

Ipecacuan-
na.

Après ce que j'ai dit du Simarouba ou bois amer pour guérir les cours de ventre & la dissenterie, il semble que je ne devrois rien dire de l'Ipecacuanna que l'on a regardé comme un remède spécifique pour ces maladies. On dit que c'est feu M. Helvetius, ce fameux Médecin Hollandois, qui en a introduit l'usage en France. Peut-être me contestera-t-on ce fait qui est assez inutile pour établir la réputation de ce grand homme, dont le mérite, la science & la vertu sont au-dessus de toutes les louanges qu'on lui pourroit donner.

On trouve cette racine dans toute l'Amérique. J'ai dit dans mon voyage des Isles

Isles que nous en avions des deux espèces & en quantité ; mais ce ne sont que de la blanche & de la noire , & c'est la grise qui nous manque & qui est la meilleure , & dont l'usage a un succès plus assuré.

Celle-ci se trouve dans le Brésil & dans la Guianne. On prétend qu'elle croît principalement dans les lieux où il y a des mines d'or. Si cela est, il faut conclure qu'il y a des mines de ce précieux métal dans la Guianne : car on y trouve très-certainement cette racine en bien des endroits.

Je ne m'arrêterai pas à en faire ici la description : on la connoit assez. Il suffit que j'aye assuré le public qu'elle s'y trouve pour engager les habitans de Cayenne à la faire entrer dans le commerce qu'ils font en Europe, qui ne peut manquer de leur être avantageux.

On feroit un volume entier si on vouloit décrire toutes les gommés que la Guianne produit. La plus commune est celle de Gommier ; c'est un des plus grands arbres de l'Amérique. Il n'est pas rare d'en trouver de trois & quatre pieds de diamètre & de quarante pieds de tige. On l'employe plus communément à faire des canots qu'à faire des planches & des bois pour la charpente. Il y est pourtant fort propre : mais comme il est gommeux , il engorge bientôt les dents de la scie. Le remède est aisé : il n'y

n'y a qu'à jeter de l'eau dans la voye de la scie pour détremper la gomme & nettoyer les dents ; mais les Ouvriers sont indolens & paresseux.

On connoît de deux sortes de Gommiers : le blanc & le rouge. On les employe aux mêmes usages , & ils rendent tous deux une gomme blanche ou résine qui brûle parfaitement bien , qui rend une odeur agréable & aromatique , mais qui fait une fumée noire & fort épaisse.

Il n'est pas besoin d'inciser l'écorce du Gommier pour en faire sortir la gomme : elle sort d'elle même en quantité , sur-tout quand la sève monte. On prétend que celle-là n'est pas si bonne que celle que l'arbre jette dans le tems sec , & quand la sève n'humecte plus l'arbre : aussi remarque-t-on que cette dernière est plus ferme & d'une meilleure odeur. On l'employe au lieu de goudran pour boucher les fentes des canots ; elle a aussi quelque usage en Médecine : eile ne coûte qu'à amasser , on en trouve en quantité dans les forêts.

Gomme
animée.

La Gomme animée lui ressemble si fort qu'on peut y être trompé , & prendre l'une pour l'autre. Cette dernière est plus rare , elle est aussi plus blanche , plus sèche , plus friable ; car la première se met plutôt en pâte qu'en farine. Son odeur quand on la jette sur le feu est aromatique & plus agréable : mais sa fumée est également noire & épaisse. On en fait des
em-

emplâtres qu'on applique sur la tête, après l'avoir rasée bien près, & on prétend qu'elle est spécifique pour la migraine, pour fortifier le cerveau, & pour faire évacuer par la transpiration les humeurs froides.

La Gomme Caranna se recueille dans la Guianne comme dans le Mexique, le Jucatan & autres endroits de la nouvelle Espagne d'où les Espagnols l'apportent en Europe. Elle est plus résineuse, plus molle & plus grise que les précédentes. Elle coule d'elle-même & par incision de l'écorce d'une espèce de palmier qui ne porte point de fruit. On l'employe entr'autres choses pour le mal des dents en l'appliquant en emplâtres sur les temples.

Gomme
Caranna,

La Pereira Brava, ou vigne sauvage, croît dans la Guianne comme dans le Mexique. Les Espagnols & les Portugais donnent le nom de Brave à tout ce qui est sauvage; ainsi ils appellent les Indiens Braves ceux qu'ils n'ont pu subjuger & avec lesquels ils n'ont point de commerce. Les Taureaux & les Vaches sauvages sont aussi appellez Braves. Il en est de même des plantes qui ont du rapport & de la ressemblance avec celles que l'on connoît, que l'on cultive, qui sont pour ainsi dire des plantes domestiques. La Pereira Brava est de ce nombre. C'est une espèce de vigne sauvage si semblable à celle que l'on cultive, qu'il est facile

Pereira
Brava,

cile de s'y tromper. Elle est rampante, elle s'attache où elle peut. Ses tiges & ses feuilles n'ont été jusqu'à présent d'aucun usage : on ne se sert que de sa racine qui est noirâtre & dure. On la coupe bien menuë & on la fait infuser dans du vin blanc, & après l'avoir bien pressée, on fait prendre l'infusion à ceux qui ont des rétentions d'urine & même des pierres dans la vessie. Elle soulage promptement les premiers, car elle est extrêmement apéritive, & son usage a brisé ou dissous les pierres des autres.

Gomme Tacamaca. Il ne faut pas oublier avant de finir ce Chapitre que la Gomme Tacamaca se trouve au Brésil & dans la Guianne. Elle sort d'elle même ou par incision de l'écorce d'un grand arbre fort commun dans ces pais & dans les Indes Orientales, dont les feuilles sont petites, rondes & dentelées. Il porte un petit fruit rond, rouge, résineux, d'un odeur agréable & aromatique. On met ces arbres en planches pour les Vaisseaux; elles sont excellentes, parcequ'étant imbibées d'une résine amère, les vers ne s'y attachent pas comme ils font aux bois qui sont doux. La gomme qui sort d'elle-même est bien plus estimée que celle qui n'est sortie que par les incisions faites à l'écorce. La première est dure, rougeâtre, transparente, d'une odeur forte & agréable comme celle de la Lavande; elle est amère & aromatique. La seconde n'est

n'est ni si dure ni si transparente & n'a pas tant d'odeur.

On estime cette gomme dans la Médecine comme étant nervalle, anodine, céphalique. On l'employe pour les maux de dents étant appliquée en emplâtre sur l'artère de la temple, & pour fortifier le cœur & l'estomach étant appliquée de même façon sur les parties affligées.

Sa fumée & même celle de son bois soulage les maux de tête provenant d'une pituite épaisse; elle fortifie le cerveau, reveille les esprits abbatu & la mémoire.

La racine à quiles Espagnols ont donné le nom de Mechoacan qui est celui de la Province où ils l'ont découverte, se trouve au Brésil & dans la Guianne. Les Indiens l'ont toujours connuë, & s'en sont toujours servis. Ils l'appellent dans leur langue *Jeticuen*, & les Portugais la nomment *Batata de Purga*, ou Patate purgative à cause de la ressemblance qu'elle a avec ce fruit. Les François pourroient aussi lui donner un nom, & l'appeller, comme quelques Botanistes ont déjà fait, rhubarbe blanche ou rhubarbe Américaine. La plante qu'elle pousse ne sert à rien qu'à la faire connoître & la distinguer des autres simples; elle est rampante à moins qu'elle ne trouve des arbres pour s'y accrocher: ses feuilles sont en triangle isocelle, fort pointuës; elles sont minces & d'un verd pâle;

pâle ; elles font douces au toucher , & elles ont une odeur de verd assez agréable , lorsqu'on les brise dans la main. La tige étant coupée donne un suc laiteux. Sa fleur est un bassin découpé en cinq endroits , de couleur brune , rempli de petites étamines & d'un pistile de même couleur auquel succèdent de petites bayes rouges quand elles sont mûres qui contiennent des semences menuës , pointuës & dures.

La racine a un demi pied & souvent davantage de longueur & deux pouces ou environ d'épaisseur. Elle se partage en deux pointes inégales ; la peau qui les environne est de couleur de cendre ; le dedans est blanc & assez pesant quand elle est nouvelle ; elle jette alors une espèce de résine amère. Ces racines récentes suspenduës à l'air poussent des filamens assez longs , & mises en terre , même en Europe , poussent une tige & des feuilles en moins de huit jours.

On ne se sert en Médecine que de la racine. On l'apporte en Europe coupée en rouelles blanches & assez légères. Cette racine n'a point de goût : cela vient peut-être de ce que l'on ne l'a en Europe que vieille & trop sèche , car sur les lieux elle a de l'acreté & purge beaucoup mieux. Il me semble qu'on devrait apporter les racines entières : elles seroient moins séches & moins pourvuës de leur suc.

On

On prétend que c'est un purgatif doux qui fait évacuer les sérositez, qu'il est excellent pour l'hydropisie, pour les rhumatismes, la goute sciatique & autres maladies. On met cette racine en poudre pour la faire infuser plus aisément. Cependant comme elle est résineuse bien des gens n'en approuvent pas l'usage : quoiqu'il en soit elle n'est pas difficile à trouver, & on la peut faire entrer dans le commerce.

J'ai décrit dans mon voyage des Isles l'arbre à qui on a donné le nom de Courbari. Les Indiens du Brésil & de la Guiane l'appellent Jetaiba. Ils recherchent son fruit & le mangent : le dedans est comme une farine mielleuse qui a la couleur & le goût de pain d'épices ou à peu de chose près. Il sort de l'écorce de cet arbre une gomme en grosses larmes blanches & transparentes qui étant mise sur le feu produit une fumée d'une odeur très-agréable & spécifique pour guérir les maux de tête, les vertiges & même les membres engourdis par des sérositez & des humeurs froides : ce qu'elle fait en dilatant les pores de la peau, & en répandant au dedans une chaleur qui les dissout & les provoque à sortir au dehors. Il faut observer alors de ne pas exposer à un air froid ceux qui ont reçu ces fumigations, de crainte d'empêcher & d'arrêter l'écoulement de ces humeurs qui étoient en mouvement & qui

qui causeroient de nouveaux désordres si elles rentroient , & si elles s'épaississoient une seconde fois.

On peut regarder cette gomme comme une espèce de mastic dont l'usage étoit autrefois plus commun qu'il ne l'est à présent.

La Gomme de Courbari étant étendue sur un cuir mince en emplâtre , & appliquée sur les membres engourdis & paralytiques les soulage & leur rend le mouvement dont ils étoient privez en attirant les sérositez épaisses qui gonfloient les nerfs & les tendons outre mesure.

On prétend aussi qu'étant appliquée sur la region du nombril , elle fait mourir & expulser les vers.

Le dedans de l'écorce étant raclé , & mis en poudre infusée dans de l'eau tiède , & buë par ceux qui souffrent des ventositez dans le ventricule , les guérit promptement & lâche le ventre.

Il est aisé d'avoir de l'écorce de Courbari & de ses fruits ; sa gomme est plus rare , particulièrement celle que l'arbre a jettée de lui-même & sans incision. On peut avoir celle-ci sans beaucoup de peine , mais elle est bien au dessous de la première.

On voit assez par ce que je viens de dire que cette gomme est très - bonne , & qu'elle peut entrer dans le commerce.

Voici

Voici encore une autre gomme, ou si on veut une résine qui mérite d'avoir place entre les plus excellentes que le Brésil & la Guyanne produisent : les Indiens l'appellent *icica*, & l'arbre qui la produit *icicariba*.

Cet arbre ressemble beaucoup au frêne : il fort des aisselles des feuilles de petites fleurs composées de cinq petites feuilles vertes disposées en étoiles, dont les extrémités & les contours sont, blancs. Leur calice est plein d'étamines jaunes avec une pistille à tête de champignon de même couleur. Ce pistille se change en un fruit de la figure & de la grosseur d'une moyenne olive, de couleur rougeâtre, dont la pulpe est d'une odeur charmante. L'écorce de l'arbre produit à peu près la même odeur, si on l'échauffe & si on la frote entre les mains.

Il fort de cette écorce des larmes d'une gomme de très-bonne odeur ; mais comme cet arbre ne se presse pas d'en donner, on l'y contraint par des incisions qu'on fait à son écorce le plus haut qu'il est possible, & en moins de trois jours on en voit sortir une gomme qui est presque entièrement semblable à la gomme Elemi blanche & tirant un peu sur le verd, d'une odeur très-agréable, dans laquelle on remarque quelque chose de celle de l'anis verd qu'on a froissé. C'est principalement dans le tems de

Arbre &
gomme
d'icicariba.

la pleine lune & dans la saison sèche ; qu'on fait ces incisions avec plus de succès, non quand on en veut tirer une plus grande quantité, mais lorsqu'on en veut tirer d'une qualité plus parfaite. Elle est d'abord assez molle : elle se durcit ensuite. La chaleur l'amollit & le froid lui rend sa première dureté. On l'a mise au rang des drogues qui sont chaudes au troisième degré. Je n'en veux pas disconvenir : je suis homme de paix qui n'ai garde d'entrer en procès avec les arpenteurs de qualitez chaudes ou froides. Il suffit qu'on a expérimenté bien des fois qu'étant appliquée comme un remède topique sur des playes & sur des parties affectées de douleurs provenantes de causes froides, on a vu des cures surprenantes par leur promptitude & par leur parfaite guérison. On est convaincu que ces emplâtres appliquées sur l'estomac, ont produit des effets merveilleux. Rien n'est plus propre pour les maladies des viscères, pour dissiper les vents, pour guérir les playes de tête, quelques dangereuses & considérables qu'elles soient.

Acajou.

Tout le monde connoît l'arbre appelé Acajou. On fait qu'on en distingue deux espèces : la première à qui les Espagnols ont donné le nom de Cédre à cause de l'odeur que rend son bois, quoiqu'en tout il diffère du Cédre, comme le Cédre du Pommier. La seconde
espé-

espèce a conservé dans toute l'Amérique le nom que les Indiens de toutes les nations lui ont imposé avec si peu de différence les uns des autres, qu'on le reconnoît dans tous leurs idiomes. Cet arbre est si commun, qu'on en trouve des forêts entières dans le Brésil & dans la Guyanne. Les Portugais n'ont point de remède plus assuré pour guérir leurs Nègres du mal d'estomach qui est une espèce d'hydropisie, que de les abandonner à eux mêmes dans les lieux remplis de ces arbres. La faim pressant ces malheureux, & ne trouvant autre nourriture que les fruits de ces arbres, ils s'en remplissent, & les fruits ont bientôt incisé la mauvaise humeur qui causoit le mal, & dans peu de tems on voit des hidropiques qui ne pouvoient se remuer, courir comme des cerfs & se porter à merveilles.

La noix en forme de rognon, que ce fruit porte à son extrémité, renferme dans son écorce une huile d'autant plus acre & plus mordicante, que le fruit est éloigné de sa maturité. Cette huile est pourtant d'une utilité merveilleuse pour dessécher & nettoyer les plus vieux ulcères & les chancres le plus malins, la rogne, les veruës & autres vices de la peau, & pour faire mourir les insectes si dangereux qui s'introduisent sous les ongles des pieds & dans les plis de la peau, & qui y causent des ulcères sou-

vent incurables. Les Portugais les ont appellé *bichos* : les Espagnols les nomment *niguas* : on les connoît chez les François sous le nom de *chiques*.

A mesure que le fruit meurit, l'acreté de l'huile diminuë ; mais il en reste toujours plus qu'il n'en faut pour brûler la langue & les gencives de ceux qui seroient assez imprudens pour rompre ce rognon ou cette noix avec leurs dents.

Il n'est pas nécessaire d'extraire cette huile dans le país où le fruit se cueille, pour la transporter en Europe. Il suffit d'y envoyer les noix. Quelques vieilles qu'elles soient, elles en conservent toujours assez. Pour l'extraire, il faut fendre la noix, & mettre ses parties sur des charbons ardens : l'huile qui est renfermée entre les deux parois de l'écorce sort aussitôt qu'elle sent le feu. On la ramasse avec un peu de cotton, & on l'emploie aux usages que nous avons marqué ci-dessus.

L'amande renfermée dans cette écorce, est blanche, solide, delicate, d'un goût bien meilleur que celui des meilleures amandes : elle tient beaucoup du pignon. On la mange cruë quand elle est recente, après l'avoir mise quelques momens dans de l'eau avec un peu de sel, bien des gens l'aiment mieux rôtie. Pour cet effet on fend un peu l'écorce de la noix : on la met un moment sur les charbons :

bons: elle s'ouvre alors d'elle-même davantage: on achève de la séparer, & on la monde d'une petite pellicule brune qui l'enveloppe intérieurement: elle est d'un goût délicat. Ces noix se gardent bien des années, & ne perdent presque rien de leur bonté.

Les Indiens font tant de cas de la pomme d'Acajou & de la noix qui y est attachée, qu'il y a souvent des guerres entre eux pour la récolte de ces fruits qui meurent dans les mois de Décembre, Janvier & Février, dans la Guyanne, où il y en a des forêts entières.

Ces fruits ont la figure d'une pomme: leur peau est mince & unie, d'un beau rouge du côté qui est exposé au Soleil, jaune & comme dorée du côté opposé. Leur odeur est douce, agréable & rejouissante. La substance est toute spongieuse & remplie d'une liqueur, extrêmement acré & mordicante, quand le fruit n'est pas mûr: douce, agréable, bienfaisante, quand il a atteint sa maturité. Il rafraîchit & réjouit, & quoiqu'il resserre un peu le ventre, il excite merveilleusement l'urine: son usage est excellent contre les rétentions; J'ai déjà dit qu'il est incisif & souverain pour les maux d'estomac & pour l'hidropisie. De quelque manière qu'on le mange, quand il est meur, il ne peut faire que du bien. Il est excellent en compôte.

On en fait un vin piquant & agréable, qui porte à la tête, sur-tout quand il a été gardé deux ou trois jours. Après ce terme il se tourne en vinaigre qui est très fort. D'habiles gens pourroient en faire du vin qui dureroit plus long-tems : mais l'Amérique n'est pas un país propre à faire des expériences. Les gens qu'on y a envoyé & bien payé pour cela, excepté pourtant les Astronomes & quelques Botanistes, se sont tenus au frais dans leurs maisons & se sont conservez soigneusement, pour pouvoir assurer les Européens à leur retour que la Zone Torride étoit habitable ; comme si le genre humain étoit encore dans cette vieille erreur. C'étoit pourtant pour cela qu'on les avoit envoyé. On nous menace depuis long-tems d'une histoire des plantes de la Guyanne. Celui qui y avoit été envoyé, est revenu en bonne santé, comme il convient à un Médecin. L'ouvrage qu'il nous donnera est cause que j'abrège beaucoup ce que mes mémoires contiennent sur ce sujet important.

On s'est avisé de faire distiler le suc des pommes d'Acajou, & on en a fait de l'eau de vie très-puissante.

Cet arbre jette pendant les grandes chaleurs des grumeaux d'une gomme claire, de couleur d'ambre, dure & assez friable. Les Indiens la font dissoudre dans de l'eau & la donnent avec succès aux fem-

femmes qui sont incommodées de passions hystériques, ou de leurs maladies périodiques.

La gomme d'Acajou n'a presque point d'odeur. Voici un arbre dont la gomme, ou si l'on veut le beaume en a une des plus agréables & des plus fortes. Les Indiens de la Guyanne l'appellent Caburciba. Il est rare : on ne le trouve que dans les forêts éloignées du bord de la mer. Sa feuille est petite & ressemble beaucoup à celle du myrthe. Son écorce est grise & fort épaisse : elle est couverte d'une pellicule mince & rougeâtre qui semble ne servir qu'à retenir une liqueur jaunâtre dont l'écorce est toute imbibée. Cette liqueur est plus odorante quand elle est un peu vieille, que lorsqu'elle est récente. Elle change aussi de couleur & de consistance dans le premier cas. Elle devient épaisse & rougeâtre : c'est en cela seul qu'elle diffère du fameux baume qui nous vient du Pérou. C'en est peut-être une espèce qui remplit de sa bonne odeur non seulement les maisons, mais même les forêts.

C'est principalement dans les mois de Février & de Mars que les arbres se déchargent de cette liqueur précieuse, lorsque leur sève est montée, & qu'elle leur a donné toute la substance qui leur étoit nécessaire pour leur nourriture & pour leur accroissement.

M. 4.

Celle

Celle qui sort d'elle-même est la plus parfaite: mais la plus grande partie tombe à terre, s'y perd, ou se charge d'ordures. Celle que l'on a plus communément vient des incisions que les Indiens font à l'écorce, au dessous desquelles ils attachent des morceaux de calebasses qui reçoivent la liqueur à mesure qu'elle sort de l'écorce: elle se durcit aisément & devient compacte & pesante. La chaleur du feu ou du Soleil la ramollit & la rend coulante.

On l'employe aux mêmes usages & avec le même succès que le baume du Pérou & le copahu: car elle est chaude, dissolvante, résolutive, anodine & confortative. Si elle ne guérit pas absolument, elle soulage infiniment les asthmatiques, à qui on en fait prendre à jeun trois ou quatre gouttes en bol, avec un peu de sucre ou de miel, ou dans une cueillerée de vin ou de bouillon. Elle tempère les ardeurs d'entrailles & les vices des intestins, même les plus opiniâtres. Si on la fait chauffer, & qu'on en fasse des onctions sur la poitrine & sur les hypocondres, elle dissipe leurs opitulations & les humeurs froides & fereuses qui les causoient. Si on en répand quelques gouttes sur le sommet de la tête, & qu'on y fasse aussi tôt des frictions avec un morceau de drap d'écarlate bien chaud, elle fortifie le cerveau, préserve de la paralysie & rend
aux

aux nerfs affoiblis leur force & leur mouvement.

On s'en sert pour toutes sortes de blessures faites avec des taillans, soit de bois, soit de pierres, ou de fer, pour les luxations & même pour les morsures des animaux venimeux.

Je finirai ce Chapitre par la description d'un arbre plus commun dans le Brésil que dans la Guianne. Il s'y trouve pourtant, & quoique rare, ses qualitez excellentes doivent le faire rechercher & rendre très-recommandable aux habitans. Je ne le propose pas cependant comme une chose qui puisse entrer dans le commerce d'Europe, parce que sa vertu est renfermée dans le suc qu'on exprime de ses feuilles & que pour en exprimer quelque chose, il faut que les feuilles soient vertes & fraîches : ce qui ne peut être, quand on leur aura fait faire le trajet de l'Amérique en Europe. On pourroit, ce me semble, remédier à cet inconvenient, en pilant les feuilles sur les lieux, en tirant le suc qu'il seroit facile de conserver dans des bouteilles, & par ce moyen l'envoyer en Europe.

Cet arbre est appelé *Tapia* par les Indiens. Il est de la grandeur de nos hêtres : son écorce est grise & fort mince. Ses feuilles sont attachées trois à trois au bout du pedicule qui les soutient. Elles sont peu épaisses, d'un verd gay

Arbre appelé Tapia.

qui paroît vernissé, douces au toucher & longues de trois à quatre pouces. Il porte des fleurs en bouquets soutenuës d'une queue assez longue. Leur calice évasé est plein d'étamines & de pistilles assez longs. Il s'en faut bien que toutes ces fleurs portent des fruits : la plupart tombent par un sage effet de la nature : car si toutes les fleurs d'un bouquet portoient des fruits la queue ne pourroit pas les supporter, ni peut-être les nourrir. Les fruits sont ronds & de la grosseur de nos abricots ordinaires. Ils sont composez d'une écorce tendre & épaisse qui fait une bonne partie de leur substance, & le centre est rempli d'une matière visqueuse & épaisse qui renferme quantité de grains bruns ronds & ovales, assez durs. Les animaux à quatre pieds & les oiseaux les mangent. Les Indiens n'en font aucun usage. Ils en pourroient pourtant manger : car c'est une règle générale parmi nos chasseurs & nos flibustiers, qu'on peut manger sans crainte de tous les fruits que les oiseaux ont becqueterz ; desorte que quand ils trouvent un fruit qui leur est inconnu, ils n'y touchent point qu'ils n'ayent reconnu que les oiseaux l'ont becqueté : l'instinct des animaux étant moins susceptible d'erreur que la connoissance des hommes.

C'est donc dans les feuilles que cet arbre renferme toute la vertu qu'on y connoît.

noît : vertu qui le rend d'autant plus recommandable, que le mal qu'il guérit est le plus dangereux & le plus cruel qu'on se puisse imaginer.

Les Portugais l'ont appelé *bicho de cu* ou ver du fondement. Je ne sçai si ce ne seroit pas ce qu'on connoît en France sous le nom de fistule à l'anus : car ce mal peut y passer pour nouveau ; mais seroit-il passé du Brésil en France ? Et pourquoi non ? Le tabac & le mal de Naples y ont bien passez. Mais comme il n'y a point de mal originaire dans un país, que le sage Auteur de la nature n'y ait mis en même tems le remède convenable, il a mis dans le Brésil & dans la Guianne le remède spécifique à ce cruel mal qui fait tant souffrir en Europe ceux qui en sont atteints, & qui les expose à des opérations de chirurgie très-douleureuses & souvent mortelles.

Il suffit dans le país de piler les feuilles de cet arbre, d'en extraire le suc, & d'en faire des injections dans le fondement, & d'appliquer le marc en forme de cataplasme sur la partie offensée. Ce remède réitéré deux fois par jour, éteint le cruel incendie que ce ver, ou si l'on veut, que l'abcès y avoit allumé, & le marc qui est encore imbibé de son suc, nettoye, purifie & fait tomber les parties gangrenées ou disposées à la gangréne, fait renaître une chair nouvelle

& vermeille, & appaisée en peu de tems les douleurs aiguës que le malade ressentoit.

J'ai dit dans un autre endroit qu'on se servoit encore de suc de citron étant mêlé dans une décoction de casse, pour le même mal; car on ne trouve pas partout & sous sa main cet arbre; qu'on en faisoit des injections, & que l'on appliquoit en suppositoires des quartiers de citrons dépouillez de leur peau. Ce remède est un peu cuisant: mais il l'est bien moins que le bistoury.

Ces mêmes feuilles pilées & mises dans les oreilles & appliquées en cataplasme sur la tête, appaisent les douleurs de tête causées par des coups de Soleil. Autre mal assez nouveau & qui n'est pas moins dangereux. Il n'y faut point d'autre remède: celui ci est spécifique & très-assuré.

On apporte bien de l'Amérique de la citronelle & d'autres choses: pourquoi n'en pas apporter du suc de ces arbres? Il ne leur faut que deux ou trois cures pour les mettre en vogue, & en faire un remède nécessaire & très-cher.

Si après tout ce que je viens de dire les habitans de Cayenne se plaignent de la stérilité de leur país, on pourra leur répondre qu'ils ont grand tort; puisqu'il ne tient qu'à eux d'augmenter à l'infini le nombre de leurs denrées & de

de faire un commerce avantageux de toutes ces choses, sans qu'il cause aucun dérangement à celui de sucre, de rocou, d'indigo & de café, auquel il semble qu'ils se sont bornés. Ils pourroient & même ils devroient y ajouter celui du cacao, de la vanille qui croît naturellement chez eux, celui du tabac, des graines & des feuilles de bois d'Inde, de la canelle géroflée, des baulmes, des huiles, des gommes, des résines, des bois odorans, de ceux qui sont propres à la teinture & aux ouvrages de menuiserie & de marqueterie, & bien d'autres choses qui les rendroient riches, qui tiroient leur Colonie de cet état de médiocrité, où elle est depuis tant de tems, & qui attireroient chez eux des légions d'habitans qui peupleroient le pais, le parcourroient, le défricheroient, découvreroient les mines d'or, d'argent & d'autres métaux, qu'on sçait très-assurément y être, & repousseroient nos voisins à droite & à gauche, dans les bornes où ils devroient se renfermer.

CHAPITRE VIII.

Des animaux à quatre pieds.

IL y a si peu de terrain défriché & découvert dans la Guianne, qu'on

peut dire qu'elle n'est qu'une vaste & épaisse forêt, & par conséquent le païs des bêtes de toute espèce. La chasse par une suite nécessaire y est très-abondante. Pour peu que les habitans soient à leur aise, ils ne manquent pas d'avoir deux Nègres chasseurs en campagne & deux Nègres pêcheurs à la mer ou dans les rivières. C'est le moyen de faire grande chère, & c'est à quoi les habitans ne manquent pas.

On n'a pas ces commoditez aux Isles du Vent. Il y a long-tems que les sangliers ou cochons marons ont disparu. S'il s'en trouve encore quelques uns, c'est sur le sommet des plus hautes montagnes, ou dans d'autres lieux presque inaccessibles.

A Saint Domingue même, où il ne falloit pas s'éloigner de cent pas de sa maison, pour trouver des bœufs & des cochons marons, il faut à présent faire bien des lieues. C'est à l'imprudence & à la trop grande avidité des Chasseurs, qu'on est redevable de cet inconvenient. S'ils avoient imité les Espagnols qui ne tuent jamais les femelles, le païs seroit encore rempli de bêtes : mais les François ont le talent de détruire & de gâter tout. Cela n'est pas encore arrivé à Cayenne : ils sont en trop petit nombre, & la quantité des bêtes est étonnante.

Les plus gros animaux qu'on trouve
dans

dans les bois , sont les vaches braves , c'est-à-dire sauvages. Quoique je ne marque ici que des vaches , on peut croire qu'il y a aussi des taureaux. Cela doit être ainsi.

Vaches
braves ou
sauvages.

Je n'oserois rien dire de leur origine. Il est certain qu'avant que les Espagnols eussent découvert les grandes Isles , S. Domingue , Cuba , Portric & autres , il n'y avoit d'autres animaux à quatre pieds que des Lézards : ce sont les Espagnols qui y ont apporté d'Europe les chevaux , les bœufs , les cochons dont on voit aujourd'hui les descendans.

Il est certain qu'on ne connoissoit point les chevaux dans le Mexique & le Pérou. Leurs grands moutons leur servoient de bêtes de charge. Il ne paroît point non plus qu'il y eût des bœufs. Cela me donne la hardiesse de penser que tous les bœufs que l'on voit aujourd'hui dans ce vaste continent , viennent originairement d'Europe. Et comme il y a des animaux qui se sont échappé des parcs ou des prairies , où on les gardoit , & qui se sont retirez dans les bois , ils y ont multiplié , & se sont rendus sauvages : c'est ce qui leur a fait donner le surnom de braves.

Mais pourquoi parle-t-on plutôt des vaches que des bœufs sauvages ? Je n'en vois point d'autre raison , si-non que la chair des vaches est infiniment plus tendre & plus grasse que celle des
tau.

taureaux. Les uns & les autres sont plus courts, plus épais & plus ramassés qu'en Europe, & que ceux que l'on nourrit dans les Isles & terre ferme de l'Amérique, où ils sont domestiques. Leurs cornes sont aussi plus petites & moins grosses. Ils s'en servent à merveille : ils sont méchants. Si on les blesse sans les abattre, ils viennent au coup, & sont à craindre. On n'en trouve pour l'ordinaire que dans les endroits fort éloignés des habitations. Ils sont extrêmement sauvages. Ce sont des cerfs pour la course. Ils vont pour l'ordinaire en troupes. Un bon chasseur doit les tirer à la grosse veine du col : ils tombent aussi-tôt, & dans un moment ils ont perdu tout leur sang. On prétend que leur cuir est plus épais que celui des domestiques : cela vient de ce qu'ils sont toujours dans les forêts exposés à toutes les injures des saisons. Un Chasseur ne doit pas regretter sa poudre & sa peine, quand il a mis bas un de ces braves animaux. La mouelle des gros os des jambes avallée toute chaude, est un bon restaurant : on peut se passer de manger le reste de la journée, après un pareil déjeuner.

Les plus grosses bêtes après les vaches braves sont les biches. Elles sont originaires du pays, du moins depuis bien des siècles. Il faut qu'elles soient venues dans l'Amérique depuis le déluge,

par

par la partie septentrionale du même continent qui est jointe à l'Asie par le Nord de Californie, qui depuis les nouvelles découvertes que les voyageurs ont fait, n'est plus une Isle, mais une partie commune de ces deux continens qui les unit.

Quoiqu'il en soit, il y a des biches dans le Mexique vieux & nouveau, dans le Brésil, dans la Guianne : mais s'il y a des biches, il y a des cerfs : car les biches sont les femelles de cette espèce. Pourquoi ne les connoît-on que sous le nom de biches chez nos François établis dans la Guianne ? On pourroit dire que c'est par la même raison qu'on dit des vaches sauvages & non pas des taureaux sauvages ; quoique sans les taureaux les vaches ne seroient pas au monde.

Mais voici ce qui a déterminé nos François & peut-être les Portugais leurs voisins à ne donner à cette espèce que le nom de biches : c'est qu'ils sçavoient que les biches d'Europe n'ont point de cornes ou de bois, & qu'ils ont remarqué que l'espèce des cerfs qui sont en Amérique, mâles ou femelles, n'en ont point aussi. Ils ont donc donné indifféremment aux mâles & aux femelles le nom de biches, à cause de ce défaut de bois. Il faut s'en tenir là : ce seroit perdre son tems de vouloir à présent changer cette dénomination. Nous ferons

Biches de
Guianne.

rons donc comme eux, & nous appellerons biches mâles & femelles, l'espèce de cerfs que la Guianne produit.

Une autre raison qu'on a pu avoir, pour ne donner que le nom de biches à ces animaux, c'est qu'ils sont bien plus petits qu'en Europe; mais dans tout le reste, c'est la même chose. Ils sont très vifs, très légers à la course, timides à l'excès. Ils sont couverts d'un poil fauve rougeâtre, assez court & épais. Ils ont la tête petite, décharnée, les oreilles minces, le col long & arqué, le pied fourchu, la queue courte, la vue perçante, leur chair est délicate, quoiqu'il soit très-rare qu'elle soit bien grasse: c'est le plus vil de tout les animaux à quatre pieds. Il joint comme les chevres ses quatre pieds sur des pointes de rocher qu'on couvrirait aisément avec la main, & la peur ou sa vélocité lui fait faire des sauts & des bonds, & s'abandonner dans des lieux, d'où toute autre animal ne se releveroit jamais.

Les Nègres chasseurs les attendent à l'affust dans des sentiers étroits, où ils ont remarqué leurs pas. C'est ordinairement ces sentiers qui conduisent aux ruisseaux ou à certaines prairies naturelles, ou défrichés abandonnez, où ils vont paître. Dès que ces animaux approchent des lieux découverts, ils s'arrêtent, prêtent l'oreille, regardent de tous côtez: la moindre chose qui remue,

muë, le moindre bruit qu'ils entendent les fait se relancer dans les bois. Il faut être patient dans ces occasions; mais aussi quand on les tient à une juste portée, & qu'on a l'adresse de leur casser une cuisse ou la hanche, on doit être content, on a fait une bonne chasse. Il n'y a rien d'inutile dans cet animal. Outre que sa chair est un très bon aliment, on se sert en Médecine de toutes les parties de son corps, sans compter que sa peau peut-être employée à bien des usages.

On voit des tigres dans toute l'Amérique. C'est un animal carnassier, cruel, féroce, sauvage, difficile à apprivoiser, fort sujet à caution, toujours prêt à mal faire. Il tient beaucoup du chat; mais il est bien plus grand & plus fort.

Tigres de
Cayenne.

On en voyoit beaucoup autrefois dans l'Isle de Cayenne. Ils y passoient à la nage de la terre ferme & venoient dévorer les bestiaux des habitans jusque dans les parcs. Ils se jettoient même quelquefois sur les hommes, quand la faim les pressoit.

Cette Isle en étoit fort incommodée quand M. de la Barre en étoit Gouverneur en 1666. Il engagea les habitans à leur donner la chasse, & pour les y porter, il donnoit en propre le fusil avec lequel on avoit tué un de ces animaux à celui qui l'avoit tué, & si le fusil appartenoit au chasseur, il lui en faisoit

faisoit payer la valeur , outre la peau que l'on vendoit assez bien , depuis que le Gouverneur avoit établi la méthode en France d'en faire des houffes pour les chevaux.

Pour la chair on n'en a jamais été beaucoup friand. Elle est pour l'ordinaire maigre , & a une odeur & un fumet peu agréable. Si cet animal étoit plus commun , peut être trouveroit-on qu'il est bon à quelque chose , & comme l'usage de la chair des vipéres purifie la masse du sang , celle du tigre seroit bonne pour exciter du mouvement dans les membres paralytiques : ce seroit une expérience à faire. On prétend que sa graisse produit cet effet.

Les tigres de la Guianne ne sont pas plus grands que des levriers : ils en ont la taille : ils courent bien plus vîte ; & font des sauts & des bonts extraordinaires. On en trouve de la taille de nos plus gros dogues. Ils ont la tête comme des chats , la gueule large , des poils en mouffaches , les dents fortes , aiguës , longues ; les yeux jaunâtres & étincelans , le regard traître & farouche , les pieds larges , partagez en cinq doigts armez d'ongles longs & aigus qu'ils cachent quand ils veulent. Ils ont comme les chats une queuë assez longue , garnie de poil. Tout ce qu'ils ont de bon & de beau est leur peau , qui est jaunâtre avec des marques de diverses teintes. Cet
animal

animal est cruel & extrêmement carnassier : il attaque toutes sortes d'animaux, & même les hommes. Quand il s'est rendu maître de sa proie, il la dévore sans la démembrer, il y enfonce la tête, & avale sans discontinuation les morceaux qu'il coupe avec les dents. Il crie pendant la nuit à peu près comme les chiens qui sont pressés de la faim.

On n'en voit plus dans l'Isle de Cayenne, ils n'y passent plus. Il y en a dans le continent, mais leur nombre est fort diminué par l'attention qu'on a eu de leur donner vivement la chasse. Cet animal craint le feu : un tison allumé, ou simplement une mèche allumée, le met en fuite. On donne une pistole aux chasseurs qui en apportent une peau fraîche.

Il y a une autre espèce de tigre à qui on a donné le nom d'Once. Les Indiens l'appellent Jaguareté. Il a le poil noir, plus court, plus fourni, ondulé & lustré. Il est plus grand que le tigre ordinaire & plus méchant. Les Chasseurs n'aiment point la rencontre de ces deux animaux. Il y a toujours du péril avec eux, & ils n'ont rien de bon que leurs peaux. Ils sont assez rares, sur tout dans les lieux habitez.

En voici un qui est plus commun : les Indiens l'appellent *Ai*, c'est le cri qu'il jette quand il est obligé de se remuer,

Once
espèce de
tigre.

Ai ou
pareilleux.

muer , parce qu'il ne le peut faire sans ressentir de la douleur & sans se plaindre. Les Européens le nomment paresseux. Ce nom lui convient très-bien : il n'y a point d'animal qui le soit autant que lui. Il ne faut point de levriers pour le prendre à la course : une tortuë suffiroit. Il est de la grandeur d'un chien médiocre ; sa tête a quelque chose de celle de singe ; sa gueule est assez grande & armée de dents ; il a les yeux tristes & abbatus ; ses jambes de devant sont plus longues que celles de derrière ; ses pieds sont plats , armés de trois ongles longs & assez pointus. Il n'a presque point de queue. Tout son corps est couvert d'un poil cendré assez long , sous lequel il y en a un plus court & plus épais de même couleur ; il vit sur les arbres dont il mange les fruits , les feuilles & les bourgeons. Il lui faut un tems infini pour y monter , chaque mouvement qu'il est obligé de faire lui coûte bien des cris ; il se repose à tous momens. Quand il est un fois grimpé , il n'en descend que quand il n'y a plus de feuilles , alors la faim le pressant , il songe à passer à un autre arbre : mais il employe tant de tems à descendre & à en chercher un autre , qu'il devient extrêmement maigre avant d'avoir trouvé de quoi se nourrir. Le tems de le tuer est quand on le trouve sur un arbre qu'il a presque dépouillé : alors il est

est gras & tendre. Si on le peut atteindre avec une gaule, on ne prend pas la peine de le tirer, on le frappe, il tombe, on l'acheve à coups de baton, s'il n'est pas mort. On dit que sa chair est bonne : en effet il ne se nourrit que de bons fruits & de bonnes feuilles. Elle est tendre & de bon goût ; mais quand il est maigre, sa chair est dure & coriace. Je crois que cet animal s'appriivoiserait aisément & ne songerait guère à s'enfuir si on lui fournissoit de la nourriture. On dit qu'il ne boit point : le suc des feuilles & des fruits lui tient lieu de boisson. Il craint extrêmement la pluie & cependant il y est toujours exposé.

Les Tatous ou Armadilles sont communs dans tout le pais ; j'en ai fait la description dans mon voyage des Isles, je prie les Lecteurs d'y avoir recours ; c'est une assez bonne nourriture. Tarou ou Armadille,

J'ai aussi parlé des Agouties dans le même endroit. Cet animal tient du lièvre, du cochon & du singe ; sa chair est blanche, grasse & délicate ; on le péle avec de l'eau chaude, comme un cochon de lait.

Il y a à Cayenne un autre animal que l'on appelle Agouchi. C'est un espèce d'Agouti. Il est plus petit, & on prétend qu'il est meilleur & plus délicat. Voilà à peu près tout ce que j'en sçai.

Les Indiens appellent *Cuandu* l'animal que

Chat
épineux.

que les Portugais nomment *Ourico Cachie-ro*. Je crois qu'on le pourroit appeller Chat épineux. Il est pour l'ordinaire de la taille & de la grandeur d'un bon chat à qui il ressemble assez, excepté que sa tête est pointuë, & que ses jambes & ses pieds approchent beaucoup de celles des singes. Depuis les oreilles jusques vers le milieu de la queue, il est couvert au lieu de poil, d'aiguillons de trois à quatre pouces de longueur comme des tuyaux de plumes, creux, ronds, pointus & forts, dont la partie la plus voisine du corps est noire & la pointe blanche ou tirant sur le blanc. La partie de la queue qui n'a point d'aiguillons est couverte d'un poil comme la foye des cochons. Ses jambes en sont aussi couvertes, mais les aiguillons sont plus courts. Ses pieds sont partagez en quatre doigts, avec un commencement de ponce. Sa queue est aussi longue que tout son corps & même plus. Elle est forte & pliante. Il s'en sert comme les singes, pour se suspendre aux branches des arbres. Il vit de fruits & de racines. Il marche lentement & a de la peine à monter aux arbres, parce que ses ongles sont trop longs, & que n'ayant pas de ponce, il ne peut point embrasser assez fortement.

On a remarqué qu'il dort presque tout le jour. Il va à la pâture pendant la nuit. Il souffle en marchant: ce qui
peut

peut faire conjecturer qu'il est incommodé du poulmon. Quoiqu'il cherche les fruits, il aime encore mieux les poules, & si ses aiguillons ne lui nuisoient point autant qu'ils font, il se couleroit dans les poulaillers & y feroit bien autant de ravage que les fouines & les renards.

On l'écorche quand il est pris. Sa chair est pour l'ordinaire grasse, tendre, delicate. Malgré son asthme & sa pulmonie, on ne laisse pas de le manger sans crainte de contracter ses infirmités. La meilleure manière de l'apprêter est de le mettre à la broche. Il est meilleur de cette façon que bouilli ou en ragout.

On prétend que quand il est pressé par les chiens ou par les chasseurs qui ne jugent pas à propos de le tirer, il darde sur eux ses aiguillons qui percent la peau & entrent dans les chairs, de manière qu'il est impossible de les en retirer: non seulement parce qu'ils remplissent exactement la playe qu'ils ont faite, mais encore parce que tout séparé qu'ils sont de l'animal qui leur avoit imprimé le mouvement violent pour percer la peau & les chairs, ils conservent en eux-mêmes une vertu élastique qui les fait toujours agir & les pousse sans cesse en avant, desorte qu'ils pénètrent jusqu'aux os, s'il s'en rencontrent sur leur voye, ou jusques

dans les entrailles de l'animal qui en a été atteint. Il n'en faudroit pas d'avantage pour les faire craindre infiniment : mais ce sont des contes faits à plaisir , que je ne rapporte ici qu'afin d'empêcher qu'on y ajoûte foi en les lisant dans des Auteurs d'ailleurs respectables par leur érudition.

On dit encore que les Indiens conservent avec soin ces aiguillons , & qu'en ayant réduit neuf en poudre & les ayant mêlé dans du vin ou autre liqueur , ils brisent & mettent en poussière les pierres qui se trouvent dans la vessie. C'est à mon avis une suite fabuleuse du conte précédent , aussi bien que ce que je vais dire sur la foi des mêmes Indiens, que ces aiguillons appliquez sur le front des personnes affligées de violens maux de tête & de migraines , s'y attachent d'eux-mêmes , & en tirent le sang & les humeurs acres qui causoient ces maladies , comme si on y avoit appliqué des sangsuës.

L'animal que je vais décrire n'en veut point aux poules , mais aux poissons : c'est une espèce de loutre que les Indiens appellent *Carigurbeju*. C'est un amphibie de la grandeur & grosseur d'un chein médiocre. Le haut de sa tête approche de celle du chat ; le museau est celui du chien ; il a les dents & les moustaches d'un chat , aussi bien que la queue ; ses yeux sont ronds , petits & noirs ;

Loutre ou
Carigurbe-
ju.

noirs ; ses jambes & ses pieds approchent de ceux du singe ; il a cinq doigts à chaque pied , y compris celui de derrière , tous armés de bons ongles longs & aigus ; son corps est replet & couvert d'un poil court , épais & fort doux , de couleur brune ; la tête l'est moins , & le dessous du col est jaunâtre. Cet animal se tient le long des rivières : il s'y jette quand il a faim & va chercher le poisson. Lorsqu'il découvre les nasses que l'on met dans l'eau pour prendre du poisson , ou pour l'y conserver en vie , il a l'adresse de les ouvrir & de prendre le poisson qu'il y trouve. C'est un voleur habile , du reste assez doux. On l'apprivoise aisément ; il est facile à nourrir : il ne fait point de mal. Il crie quand il a faim comme les jeunes chats. Sa peau est belle : on en peut faire de beaux manchons.

La chair de cet animal est bonne & délicate , & quoiqu'il vive de poisson , elle ne le sent point du tout , ni l'huile.

On appelle à Cayenne Mange-fourmis un animal qu'on pourroit nommer renard Américain , s'il ne se trouvoit qu'en Amérique ; mais comme il y en a en Afrique , je crois qu'il faut s'en tenir au premier nom à moins qu'on ne veuille se servir de celui que lui donnent les Indiens , qui est bien long : ils l'appellent *Tamada Guacu* : il signifie la même chose que Mange-fourmis ; c'est

Mange-
fourmis.

sa nourriture ordinaire qui lui a fait donner ce nom.

Cet animal est long & gros comme un chien de bonne taille. Ses jambes de derrière sont tout d'une venue comme celles d'un ours : celles de devant sont un peu moins grosses ; il a le pied plat , divisé en quatre doigts armez d'ongles longs & forts ; ceux de derrière ont cinq doigts & bien armez ; sa tête est longue & son museau encore plus long & pointu ; il a des petits yeux ronds & noirs , les oreilles fort courtes. Ceux qui ont pris la peine de mesurer sa langue , disent qu'elle a deux pieds & quelquefois d'avantage de longueur. Elle est extrêmement déliée. Il est obligé de la plier pour la cacher dans sa gueule qui toute longue qu'elle est , seroit de beaucoup trop courte pour loger ce membre. S'il parloit , il parleroit sans doute beaucoup , & on ne lui reprocheroit pas sans raison qu'il auroit la langue bien longue.

Il vit de fourmis. Lorsqu'il en a découvert quelque retraite , il fouille avec ses ongles pour élargir l'entrée & arriver au centre de la fourmillière , & aussitôt il y foue sa longue langue qui pénètre dans tous les recoins de l'antre , & comme elle est onctueuse , les fourmis effarouchées & en désordre s'y attachent aussi tôt , & dès qu'il la sent chargée de ces insectes , il la retire dans
sa

sa gueule & les avale. Il recommence ce manége tant qu'il sent des insectes dans un endroit : après quoi s'il a encore faim, il en va chercher une autre. Cette nourriture est légère, comme on voit : elle ne laisse pas cependant de bien nourrir l'animal qui s'en sert : mais elle donne à sa chair une odeur de fourmis qui n'est pas agréable. Les Indiens & les Nègres en mangent ; mais les François ont de meilleures viandes. S'ils faisoient un peu mieux leurs intérêts, ils conserveroient précieusement ces animaux qui les délivreroient en tout ou en partie des fourmis qui leur causent de très grands dommages. Mes memoires ne marquent point s'il aime autant les fourmis blanches que les noires. On connoit les fourmis blanches sous le nom de poux de bois : elles en ont assez la figure. Je prie les lecteurs de trouver bon que je les renvoye à ce que j'en ai écrit dans mon voyage des Isles. Elles sont également malfaisantes partout. Ce seroit un bonheur extrême pour les habitans, s'ils étoient délivrés de ces mauvais insectes qui sont encore plus pernicieux que les noirs. Dans ce cas il devroit être sévèrement défendu aux chasseurs de faire aucun mal aux Mange-fourmis.

J'ai dit qu'on les pourroit appeller renards : c'est à leur queue qu'ils seroient redevables de cette dénomination. En

effet il n'y a point de renard au monde qui ait une queuë aussi ample que la leur. Elle a souvent près de deux pieds de longueur : elle est presque plate & couverte de tous côtez de grands poils de quinze à vingt pouces de longueur, un peu dure à la vérité : ce qui lui donne assez l'air d'une queuë de cheval. Comme elle est forte, & qu'il lui imprime tel mouvement qu'il lui plaît, il balaye les endroits où il passe, & quand il la replie sur son dos, il s'en couvre entièrement. Elle la deffend de la pluye qu'il craint beaucoup : c'est pour lui un furtout qui a son agrément & sa commodité.

Lievres &
Lapins,

On trouve dans l'Isle de Cayenne & dans la terre ferme qui en dépend, une infinité de lapins, & de plusieurs espèces. On pourroit en appeller quelques-uns des lièvres, puisqu'ils ne terrent point. Mais le nom de lapin leur est affecté dans le païs. Je ne veux pas me brouiller avec les habitans pour si peu de chose. Il y en a de tant d'espèces que j'en pourrois faire un chapitre entier. La chair des uns & des autres est très-bonne : elle a dans les saisons sèches un fumet qui ne le cède pas à ceux d'Europe, parce que dans ces tems les fruits, les racines & les feuilles dont ils se nourrissent sont bien meilleures que dans le tems pluvieux. Ces animaux peuplent beaucoup ; mais comme le païs est

est vaste, & qu'il ne manque pas de Chasseurs, ils ne se font pas encore trouvez en assez grand nombre pour chasser les habitans, comme ils ont fait autrefois en la petite Isle voisine de Madere appellée *Porto Sancto*.

C'est le país des singes, n'en déplaise à l'Afrique & à l'Asie.

Les Latins distinguent deux sortes de singes. Ils appellent *Cercopithecii* ceux qui ont une longue queue, & simplement *Simia*, ou singe, ceux qui n'en ont point. Singes.

On trouve de ces deux espèces en quantité dans la Guyanne: & ces deux espèces qu'on pourroit regarder comme deux genres différens, se divisent en une quantité prodigieuse d'espèces qui diffèrent entre elles en grandeur, en couleur & de tant d'autres manières, qu'on en feroit des volumes entiers. Ce que les singes ont tous de commun, c'est qu'ils sont tous alertes, remuans, ennemis du repos, malfaisans, malicieux, volages, & que quelque soin qu'on prenne de les élever & de les instruire, il faut toujours avoir le fouet à la main, si on veut reprimer les faillies de leur mauvais naturel.

Quoique pour l'ordinaire ils ne soient pas bien gras, leur chair ne laisse pas d'être une bonne nourriture & très-délicate. Les têtes se mettent dans la soupe & se servent dessus. On a d'abord de la peine à s'accoutumer à voir des têtes

qui reffemblent à celles de petits enfans ; mais quand on a une fois vaincu cette répugnance , on trouve qu'une fouppe aux finges en vaut bien un autre.

Il y a des cochons fâuvages , ou marons , ou fângliers partout le vâfte continent des deux Amériques. L'efpèce ordinaire vient réellement d'Europe : on peut même affurer qu'elle vient de l'Andaloufie. Le raport qu'il y a entre les cochons de ce païs-là & les Amériquains , eft trop marqué pour en pouvoir douter. Mais il s'en trouve d'une autre efpèce qu'on ne trouve affurément point dans toute l'Europe. De dire qu'ils y fuflent avant que les Efpagnols euflent découvert l'Amérique , c'eft ce qui me paroît difficile à prouver. De découvrir d'où ils font venus , c'eft une difficulté encore plus grande : car s'ils y font venus de la Tartarie qui eft au Nord de l'Amérique , il faudroit pour s'en convaincre qu'on en trouvât de cette efpèce dans les païs dont on fuppoferoit qu'ils fuflent venus , & aucun des voyageurs qui ont écrit de ces païs-là n'en parle. Je laiffe ce point aux Savans qui font accoutumés à faire des differtations : ce n'eft pas mon métier.

Cochons
fâuvages
ou marons
ou fângliers.

Sângliers
appelez
Pecaris.

Je me dois contenter de dire qu'on appelle *Pecaris* cette efpèce de cochons. Ils font à-peu près de la taille des fângliers d'Europe , mais moins chargée. Ils ont le mufeau court & ramaffé , de
grands

grands poils en manière de moustaches, des deffenses longues & arquées, les oreilles petites & pointuës, la queuë courte, droite, pendante, avec un bouquet de foye au bout. Ils sont assez hauts sur jambes. Ils ont peu de poil : il est dur & d'un roux noirâtre.

Ce qu'ils ont de particulier, c'est un trou qu'ils ont sur le dos ; dans lequel on peut mettre le bout du petit doigt, en manière d'évant, par lequel l'animal reçoit l'air qui rafraîchit ses poulmons & lui donne le moyen de courir très-long-tems & très fort. Il sort de cet évant une odeur fétide.

Quand les Chasseurs l'ont mis à bas, ils sont obligez de couper cet évant aussi profondement qu'ils le peuvent, comme ils sont obligez de couper les testicules des autres sangliers. Sans cette précaution, la chair se corromproit en peu de momens.

Cet animal est méchant : il vient au coup, & feroit un mauvais parti au Chasseur qui l'auroit blessé, sans le mettre entièrement hors d'état de venir sur lui. Il faut autant qu'on peut lui casser l'épaule ou la cuisse. Les meilleurs chiens le craignent : car il est fort & très-furieux.

On prétend que sa chair est encore plus delicate que celle des cochons marrons ordinaires. C'est beaucoup dire : car ces animaux sont d'une grande dé-

licatesse. Leur chair n'a point la fadeur ni la pesanteur des cochons d'Europe: elle est tendre, délicate, elle a du fumet & est d'une digestion si aisée, qu'on en donne aux malades par préférence à celles qu'on estime les plus faciles à digérer.

Ces animaux vivent de fruits & de racines : ils mangent aussi des serpens. La chair de ces reptiles est excellente pour purifier la masse du sang. Qui leur a appris ce secret? La nature, dira-t-on; l'instinct. Pourquoi les créatures douées de raison, n'en ont-elles pas assez pour connoître ce qui leur est bon ou nuisible, sans être exposées comme elles sont aux systèmes des Médecins & aux *qui pro quo* des Apotiquaires?

Cochon
d'eau,

Ces deux espèces de sangliers sont terrestres : en voici un qui est aquatique. Ce n'est pas dire qu'il soit & qu'il vive toujours dans l'eau comme les poissons : il vit sur la terre, & mange des grains & des fruits : mais il trouve aussi de quoi vivre dans les rivières c'est pour cela qu'il s'en éloigne peu. Il nage & plonge à merveilles & demeure sous l'eau très long-tems.

Les Indiens l'appellent *Capibara*, & les Européens cochon d'eau. Il diffère peu des cochons terrestres. On en trouve qui sont de la taille des cochons de deux ans. Sa tête est longue. Sa mâchoire inférieure est bien plus courte que la supérieure.

périeure. Il a dans chacune deux dents crochuës d'un pouce & demi de longueur : elles sont fortes & tranchantes. Le reste de ces deux mâchoires est garni de huit os qui sont quatre de chaque côté, & ces os qui sont plats sont coupez à demi, chacun en trois parties, qui composent ainsi deux rateliers de vingt-quatre dents chacun, & qui jointes aux quatre de devant font cinquante-deux dents. Je crois qu'après le requien c'est l'animal le mieux fourni de dents.

Il est gras, & non sans raison : car il mange beaucoup & fait peu d'exercice. Sa chair est tendre & seroit excellente, si elle sentoit moins l'huile & le poisson : on ne la laisse pourtant pas perdre : les Nègres la trouvent bonne.

Cet animal a des moustaches longues & dures, les yeux ovalles, les oreilles petites & pointuës. Il n'a point de queue. Il est couvert d'un poil rude & court, qui est brun & assez épais. Il a de véritables pieds de cochon, excepté que l'ongle n'est pas seulement fendu en deux, mais partagé en quatre doigts aux pieds de devant, & en trois à ceux de derrière. Les uns & les autres sont armez d'ongles forts & pointus, un desquels à chaque pied est beaucoup plus long que les autres.

Malgré la pesanteur de sa masse, il attrape à merveilles toutes sortes de poissons. Il les saisit, ou avec les dents, ou

avec les ongles , & il apporte sa proye sur le bord de la rivière , où il la mange tranquillement.

Il jette quelquefois pendant la nuit des cris qu'on entend de fort loin qui ressemblent aux brayemens des ânes.

Chats sauvages,

Voilà ce me semble assez de quoi occuper les Chasseurs , & de quoi bien fournir les tables de leurs maîtres. Il y a encore nombre d'animaux dont on ne mange pas la chair. Tels sont les chats sauvages. Ils sont en grand nombre. Leurs peaux sont belles ; mais elles n'approchent point de celles des mêmes animaux que l'on trouve dans les pais froids qui sont bien plus garnies de poil & d'un poil plus long & plus doux.

Rats de plusieurs espèces,

Les rats font de grands désordres dans les pais habitez & dans les maisons. Ils y sont en si grand nombre , qu'il faut avoir des attentions infinies pour les empêcher de ronger tout. Il y en a de plusieurs espèces. Par un surcroît de malheur il semble qu'ils se soient accommodés avec les chats domestiques qu'on a apporté d'Europe. Ils vivent en paix les uns avec les autres : ils jouent ensemble. Les habitans intelligens ont des preneurs de rats , c'est-à-dire un Nègre ou deux qui n'ont d'autre emploi que de prendre ces animaux , comme je l'ai marqué dans mon voyage des Isles. Il y a aussi des chiens élevez à cet exercice , qui sont aussi habiles & aussi achar-

acharnez contre les rats que les meilleurs chats d'Europe l'étoient avant l'accommodement.

Quoique les Lezards semblent devoir être mis dans la classe des reptiles ; cependant comme ils ont quatre pieds & que leur chair est très-bonne & même excellente , on me permettra bien de les mettre dans ce chapitre. Il y en a de très-grands à Cayenne & dans la Guianne. Ce n'est pas une mauvaise chasse. Cet animal vit très-long-tems sans prendre de nourriture , pourvu qu'il ait de tems en tems un peu d'eau. Je n'en ferai pas ici une description particulière , l'ayant fait fort amplement dans mon voyage des Isles. J'y ai aussi parlé des serpens de toute espèce ; mais autant que la Guianne surpasse en grandeur les Isles du Vent , autant les serpens qu'elle produit surpassent en grandeur & en grosseur ceux que l'on voit dans ces Isles.

Gros Lezards.

Serpens monstrueux.

On en a vu dans ce país de trente pieds de longueur , dont le corps étoit aussi gros que celui d'un cheval. Supposé l'existence d'un monstre semblable , je n'ai pas de peine à croire l'histoire qu'on en fait d'un qui avoit avallé une fille de dix-huit ans chaussée & vetuë. La chose étoit très-possible ; mais sans démentir absolument les Auteurs de cette histoire , je crois qu'on en peut douter jusqu'à ce que bien des témoins irrépro-

chables nous en ayent assuré d'une manière plus authentique.

Il est vrai , & tout le monde en convient , qu'on trouve des serpens très-grands dans la Guianne. Des Flibustiers m'ont assuré en avoir tué de seize à dix-huit pieds de longueur , qui avoient plus d'un pied de diamètre. Ces animaux ne sont point venimeux ; mais leurs dents sont à craindre. Ils en ont deux rangées à chaque machoire : cela suffit pour faire bien du mal. Il se remuent assez difficilement : c'est ce qui fait qu'on les évite sans peine. Quand ils ont attrapé un animal , ils le maltraitent avec leurs dents , en même tems qu'ils l'entortillent avec tant de force qu'ils l'étouffent : après quoi il leur est aisée d'en faire leur curée , en l'avalant tout entier , en commençant toujours par la tête.

Après les bêtes à quatre pieds , il est juste de parler de celles qui n'en ont que deux , c'est-à-dire , des oiseaux. Cela sera le sujet du chapitre suivant. On voit par cet ordre que je ne suis pas incorrigible , & que je suis les avis qu'on veut bien me donner. On s'étoit plaint que je négligeois de mettre les choses en leurs places : que je ne plaçois pas les espèces sous leurs genres : qu'on louë donc à présent ma docilité. Peut-elle être plus grande , puisque malgré ma répugnance naturelle , je deviens en cette occasion pédant jusqu'au scrupule ?

CHAPITRE IX.

Des oiseaux gros & petits.

J'Avois regardé comme des animaux fabuleux ces oiseaux énormes que Cyrano de Bergerac place dans le voisinage du Soleil, qui servent à faire une nuit artificielle de plusieurs arpens dans ce pais de lumière; sans quoi il seroit impossible aux habitans de pouvoir dormir.

Monfieur Lemery m'a fait connoître que je m'étois trompé, & qu'il y a effectivement des oiseaux d'une taille gigantesque. Ce savant écrivain les appelle *Contur*. Jonfton les nomme *Condurs*, comme Cyrano. Voici la description qu'en fait M. Lemery dans son Dictionnaire page 285. „ C'est une espèce d'aigle ou „ oiseau de proie de l'Amérique qui „ croît à une grandeur si prodigieuse, „ qu'en étendant ses aîles, il occupe „ jusqu'à douze pieds d'espace. Il diffère de l'aigle ordinaire en ce qu'il n'a „ point de ferres. Sa tête est ornée d'une „ crête en façon de rasoir: il est fort „ robuste, vorace, carnassier, dangereux. Ses plumes sont blanches & noires. Celles des aîles sont si grosses, „ qu'elles égalent quelquefois le poignet d'un homme. Son bec est si fort „ qu'il

Oiseau d'une grandeur prodigieuse, appelé Contur ou Condur.

„ qu'il perce une vache & la devore.
 „ Les hommes mêmes ne font pas hors
 „ de danger d'en être mangés. Ses pieds
 „ font semblables à ceux des poules &
 „ fans ongles. Il naît dans l'île de Ma-
 „ ragnan & vers les rivages de la mer &
 „ des rivières. Il fait un si grand bruit
 „ en volant , qu'il étourdit ceux qu'il
 „ approche.

Cette description est modeste : car mes mémoires donnent à ses aîles étenduës plus de dix-huit pieds d'envergure. On me pardonnera bien ce terme de marine, qui signifie la largeur des voiles d'un vaisseau, & par métaphore la distance qu'il y a entre les extrémités des aîles de cet oiseau, lorsqu'il les tient étenduës, soit pour voler soit pour planer. Ils disent aussi qu'il a des serres grosses, fortes, crochuës, qu'il empoigne une biche ou une jeune vache, & qu'il l'emporte comme il feroit un lapin.

Ils ne sont pas plus d'accord avec M. Lemery sur la grosseur des tuyaux de ses plumes. En effet pour garder une proportion un peu raisonnable, il faudroit que des plumes de cette taille eussent douze ou quinze pieds de longueur, & il n'y auroit guère que les Condurs de Cyrano en état de les remuer. M. Lemery ne dit rien du corps de cet oiseau : c'est un trait de sa prudence : car à de pareilles plumes, quel corps ne faudroit-il pas ?

Cet

Cet oiseau n'est pas commun, & il n'est pas nécessaire. Il dépeupleroit bientôt un pays tout entier. On prétend qu'il est inutile de le tirer par devant : les bales couleroit le long de ses plumes sans l'offenser : il faut le tirer par derrière ou sous le ventre, quand il est en l'air ; on est alors plus sûr de son coup. Ceux qui ont vu de ces oiseaux, disent qu'ils sont de la grosseur d'un mouton. Leur chair est coriace & sent la charogne. Ils ont la vue perçante, le regard assuré & même cruel. Cela convient assez à des animaux carnassiers. Ils ne fréquentent guère les forêts : il leur faut trop d'espace pour remuer leurs grandes ailes ; mais on les trouve sur le bord de la mer & des rivières, dans les prairies ou savannes naturelles ; parce que c'est dans ces endroits qu'ils trouvent de quoi vivre. Un oiseau de cet espèce apprivoisé & instruit, seroit capable de porter un homme, & de lui faire faire bien du chemin en peu de tems.

On trouve aux environs de la rivière d'Orenoque, & dans beaucoup d'autres de la Guianne & du Brésil des aigles qui ne diffèrent qu'en très-peu de choses de celles que nous voyons en Europe : elles font la guerre à tous les animaux sans distinction : mais il est inouï qu'elles aient attaqué les hommes. On ne leur donne pourtant point de quartier. Leur chair ne vaut rien, à moins d'être

Aigles ordinaires.

ex-

extrêmement pressé de la faim : on ne s'est pas encore avisé de s'en servir.

Les oiseaux dont je vais parler ne font pas de ce nombre : on les cherche pour les manger.

Faisans.

Les Faisans tiennent le premier rang. On prétend qu'ils font plus gros que ceux d'Europe , & du moins aussi délicats.

Poules
pintades.

Les poules pintades ne leur cèdent point en délicatesse. Les Espagnols les ont ainsi nommées, parce que la variété de leur plumage est si belle , qu'elles semblent avoir été peintes. Ces oiseaux s'apprivoisent aisément , ils deviennent très-familiers : mais ils font extrêmement jaloux, & ne peuvent souffrir les autres poules de quelque espèce qu'elles soient. Elles les attaquent à grands coups de bec , & veulent être seules. Leur chair est excellente : elles volent passablement bien. On prétend que la chair de celles qu'on a élevées dans les maisons, quoique plus grasse que celle des sauvages, n'a pas le goût & le fumet de celles qu'on a tué dans les bois.

Perdrix.

Il y a des Perdrix de deux espèces , comme en Europe , c'est-à-dire qui ont les pieds rouges ou gris : elles font plus grosses : elles perchent sur les arbres. Leur chair est très-délicate & très-nourrissante. Cet oiseau peuple beaucoup.

On trouve dans la Guianne des oiseaux à qui on a donné le nom d'auteurs ,

truches , quoiqu'ils soient bien différens ^{Autriches} des autruches d'Afrique. Leurs cuisses ^{de Guian-} & leurs jambes on près de deux pieds ^{ne.} de longueur , si menuës qu'il semble que les cuisses ne soient que des os couverts d'une peau noirâtre chagrinée , dure , sans plumes ni duvet. Leurs pieds divisez en quatre doigts sont longs & menus. Leur col est long & courbé , comme celui des cigognes , couvert de petites plumes grises. Il a souvent jusqu'à deux pieds de longueur. Leur tête est plate des deux côtés , comme celle des oyes , avec de petits yeux noirs & ronds , & un bec pointu , noir , & effilé. Tout leur corps est couvert de plumes grises , assez petites & comme lustrées. Celles des aîles sont plus noires & plus grandes. Ce sont seulement des aîles de parade : car elles ne sont ni assez grandes , ni assez fortes pour soutenir l'oiseau en l'air : elles ne lui sont pourtant pas tout à fait inuiles : il les élève l'une aprez l'autre , & rarement toutes deux ensemble , pour prendre le vent , & aider à ses pieds ; desorte qu'il court assez vite pour lasser les meilleurs chiens , sur-tout quand il a vent arrière , ou grand largue. Cet aiseau est vorace : tout lui est bon jusqu'aux cailloux : il les avale ; mais il ne les digère pas. Il vit des grains & des fruits qui tombent des arbres. Sa chair en contracte le goût & l'odeur : elle est excellente dans la saison des grai-
nes

nes de bois d'Inde. Il est gras, son corps paroît tout rond. C'est un très-bon manger.

Peroquets.

Les Peroquets de toute espèce fourmillent de tous côtez. Les Aras qui sont la plus grosse espèce, & les vieux peroquets sont excellens en soupe & en daube. Les jeunes sont des pelotons de graisse qui valent des perdreaux.

Pigeons
ramiers.

Nous n'avons des Ramiers dans les petites Isles du Vent, que dans le tems de leur passage. On en trouve en tout tems dans des grandes Isles, dans celles qui ne sont pas habitées & dans la terre ferme. Ces oiseaux suivent les graines & les fruits qui leur servent de nourriture. Leur chair en prend le goût. S'ils mangent des olives sauvages, ou d'autres fruits amers, leurs entrailles & leur croupion contractent une amertume considérable qui se communiqueroit à tout le reste, si les chasseurs n'avoient pas soin de leur arracher le croupion & les entrailles, aussitôt qu'ils les ont tués.

J'ai parlé amplement de ces oiseaux dans mon voyage des Isles. On en trouve en tout tems dans la terre ferme de Cayenne: c'est une manne qui n'y manque jamais. Il est vrai qu'ils y sont plus ou moins fréquens, plus ou moins gras & plus ou moins bons, selon les saisons, & selon la nourriture dont ils usent.

Les tourterelles sont de deux espèces.

La

La plus grande est proprement celle que l'on connoît sous ce nom. On a donné celui d'Ortolans à la plus petite. Les oiseaux de ces deux espèces sont excellens. Ils vont toujours couplez. Quand on les prend dans leurs nieds, on les apprivoise aisément, ou bien on les nourrit dans des volières où ils s'engraissent beaucoup & sont fort tendres : ils sont d'une digestion facile, quoique très-nourrissans ; les connoisseurs prétendent pourtant qu'ils n'ont pas un si bon goût ni un certain fumet que l'on trouve dans ceux qui vivent en liberté dans les bois.

Touiterelles & Ortolans,

Curiaca est le nom que les Indiens donnent à un oiseau de rivière gros & grand comme un oye. Il a la tête plate par les côtez avec un gros bec recourbé de sept à huit pouces de longueur. Son col est gros, long & rond. Il est haut monté. Ses jambes comme celles des coqs d'Inde, sont fortes & couvertes d'écaillés en anneaux. Ses pieds contre l'ordinaire des oiseaux aquatiques, sont partagez en trois doigts & un ergot, qui ont tous des ongles. Le haut de ses cuisses est nud, couvert seulement d'une peau brune & épaisse. Son manteau depuis l'occiput jusqu'au bout de la queue, est noir. Le dessous du col & du corps & le haut des aîles est cendré. Il a les jambes trop longues pour bien voler & les aîles trop foibles. Cet oiseau se retire

Curiaca
oiseau de
rivière,

tire sur les bords des rivières. On dit qu'il nage assez bien, & qu'il prend des petits poissons, des écrevisses & des crabes. Il vit aussi d'herbes, de fruits, & de semence. Sa chair est grasse & tendre, & n'a point du tout l'odeur de poisson.

Tourdes,
Merles,
grives.

Il y a par-tout une infinité de tourdes, de Merles & de Grives. De cette dernière espèce, il y en a qui ont les pieds jaunes : ce sont les plus grasses & les plus délicates. Les Merles ne sont point sujets à être remplis de vers comme aux Isles du Vent. Ils sont aussi communément plus gras & plus tendres. On doit dire la même chose des Tourdes, sur-tout pendant la saison des goyaves & des graines de bois d'Inde qui leur donnent un goût & une odeur merveilleuse.

Pies de
Guianne.

Les Pies de la Guianne sont si semblables aux nôtres, que ce seroit perdre du tems d'en faire une description particulière. Elles sont seulement plus variées de noir & de blanc, & infiniment plus tendres, plus grasses & meilleures.

Pies rouge.

Il y en a une espèce dont les plumes sont moitié noires & moitié rouges, disposées de manière que le noir ne paroît point, & qu'elles sont toutes rouges. Elles s'appriivoient aisément. Tout leur est bon. Ce sont des babillardes éternelles. Si on leur montrait à parler, elles suffiroient pour entretenir un par-
loir

loir de Nones. Elles sont bonnes à manger.

On prétend que les Ocos, les Flamans, les Faisans, les Grands gogiers ou Cormorans & les Spatules sont de bonnes viandes. Je les crois dures & qu'elles sentent du moins un peu le marécage. On les peut manger dans une nécessité; mais de croire que nos François de Cayenne s'amuse à ces oiseaux, pendant qu'ils en ont une infinité d'autres bien meilleurs, ce seroit se tromper à plaisir.

En voici pourtant un qui pris au nid, n'est pas mauvais: c'est le Coucou. Les plus habiles y sont trompez, quand on en a ôté la tête & les pieds. C'est un des plus délicats oiseaux que l'on connoisse, gras, tendre, d'un bon suc.

Je finirai le catalogue des oiseaux dont j'ai cru devoir parler par un avertissement qu'il est bon de donner aux novices Chasseurs, afin de leur épargner la honte de s'être trompé & la peine d'apporter à la maison une pesante charge & tout à fait inutile. Ce sont des gros oiseaux si semblables aux Coqs d'Inde, qu'il faut être habile pour ne s'y pas tromper. C'est la même grosseur, le même plumage; ce sont des Coqs d'Inde par la tête, le col, le corps, la queue, les pieds. Les Portugais les appellent Galinaches, & les François de S. Domingue les nomment Marchands.

Oiseaux
appelés
Galinaches
ou Mar-
chands,

Je

Je crois que c'est une espèce de Coqs d'Inde, qui au lieu de vivre de grains, de fruits & d'herbes, comme les autres, se sont accoutumés à être nourris de corps morts & de charognes. Ils suivent les chasseurs, sur-tout ceux qui ne vont à la chasse que pour avoir les peaux des bêtes. Ces gens abandonnent les chairs qui pouriroient sur les lieux & infecteroient l'air, sans le secours de ces oiseaux, qui ne voyent pas plutôt un corps écorché, qu'ils s'appellent les uns les autres, & fondent dessus comme des Vautours & en moins de rien le dévorent, & laissent les os aussi nets que s'ils avoient été raclez avec un couteau. Les Espagnols des grandes Isles & de la terre ferme, aussi bien que les Portugais habitans des lieux où l'on fait des cuirs, ont un soin tout particulier de ces oiseaux, à-cause du service qu'ils leur rendent, en dévorant les corps morts & empêchant ainsi qu'ils ne corrompent l'air. Ils condamnent à une amende les Chasseurs qui tombent dans cette méprise.

Cette protection a extrêmement multiplié cette vilaine espèce de Coqs d'Inde. On en trouve en bien des endroits de la Guianne, aussi bien que du Brésil, de la nouvelle Espagne & des grandes Isles. Ils ont une odeur de charogne que rien ne peut ôter. On a beau leur arracher le croupion dès qu'on les a tués,

leur

leur ôter les entrailles, tous ces soins sont inutiles. Leur chair dure, coriace, fillasseuse a contracté une mauvaise odeur qui ne pourroit être supportable qu'à des gens réduits aux extrémités de la faim.

Après avoir parlé des animaux de la terre & de l'air, il faut dire quelque chose de ceux des eaux.

CHAPITRE X.

Des Poissons de la mer & de rivières.

LA Guianne est une des Provinces du nouveau monde, la plus coupée de rivières grandes & petites, & toutes ces rivières sont si poissonneuses, qu'on peut dire qu'on trouve par-tout des fourmillières de poissons.

La mer ne l'est pas moins, non-seulement les côtes en sont remplies, mais on en trouve une infinité d'espèces qui entrent dans les embouchures des rivières, & quelques-unes qui montent fort haut en suivant le cours de l'eau.

Il falloit que nos premiers habitans François fussent bien mal-habiles, pour souffrir la faim au milieu de l'abondance prodigieuse de poissons dont ils pouvoient se nourrir.

Les habitans d'à présent n'ont rien à craindre de ce côté. Ils ont soind'avoir

des Nègres pêcheurs , comme ils en ont de Chasseurs. Ces pourvoyeurs habiles fournissent abondamment leurs tables de gibier & de poisson.

On trouve abondamment à Cayenne ce qui nous manque aux Isles du Vent: je veux dire les Rougets, les Solles & les petites Rayes. On en voit de fort grandes dont quelques-unes ont dix à douze pieds de largeur. Elles sont si dures & si coriaces qu'il n'y a que des Nègres affamez qui en puissent venir à bout. On se sert des foyes pour faire de l'huile à brûler. Voilà le seul usage auquel on les puisse employer.

Les Lunes & les Affiettes sont de même espèce que celles des Isles du Vent. Ces poissons sont gras & fort delicats.

Ceux qu'on appelle Machoran & Gros yeux, sont réellement, ou approchent bien fort de ceux qu'on appelle Capitaines & Grandes écailles. Je ne répéterai point ce que j'ai dit de ces poissons dans mon voyage des Isles.

Par la même raison je ne parlerai point ici des Lamentins & des Tortuës. On trouve beaucoup des premiers dans toutes les rivières. Ils y montent assez haut & s'y trouvent en grand nombre. Les ances de sable attirent un nombre prodigieux de Tortuës des trois espèces.

Il y a de deux sortes d'Espadons. Les uns ont leur avant-bec tout uni, comme une large épée à la Suisse. Les autres l'ont
tout

tout semé de dents d'une longueur & d'une force considérable. Ce poisson est l'ennemi déclaré de la Baleine : il l'attaque sans cesse & en vient à bout à force de lui faire des ouvertures à la peau , par lesquelles il lui fait perdre tout son sang. Ces deux poissons sont excellens. Leur chair est blanche, ferme, grasse & d'un très-bon goût. Ils sont un peu difficiles à prendre : ils marchandent long-tems avant de prendre l'hameçon , & même ils n'y touchent point , à moins qu'ils n'y voyent du poisson entier. Quand ils se sentent pris , ils font des efforts extraordinaires. Ils entraînent le canot des pêcheurs fort vite & fort long-tems. Ils viennent quelquefois à la charge , comme s'ils le vouloient percer, ou sauter par-dessus , comme sur une Baleine. On leur donne alors quelque coup de gaffe , & dès qu'ils sont blesez à sang , on en vient à bout : c'est une heureute pêche : car il y a de ces poissons qui pésent plus de six cens livres.

Les Marsouins ne viennent à la Côte , c'est-à dire , entre l'Isle & la terre ferme , que dans de gros tems. Ces poissons vont toujours en troupes. Ils sont extrêmement gras. Le lard des jeunes est bien meilleur que celui des vieux. Leur chair est aussi plus délicate. On les connoît encore sous le nom de Soufleurs ; parce qu'ils jettent par leur évant beau-

coup d'eau , en manière de jet d'eau.

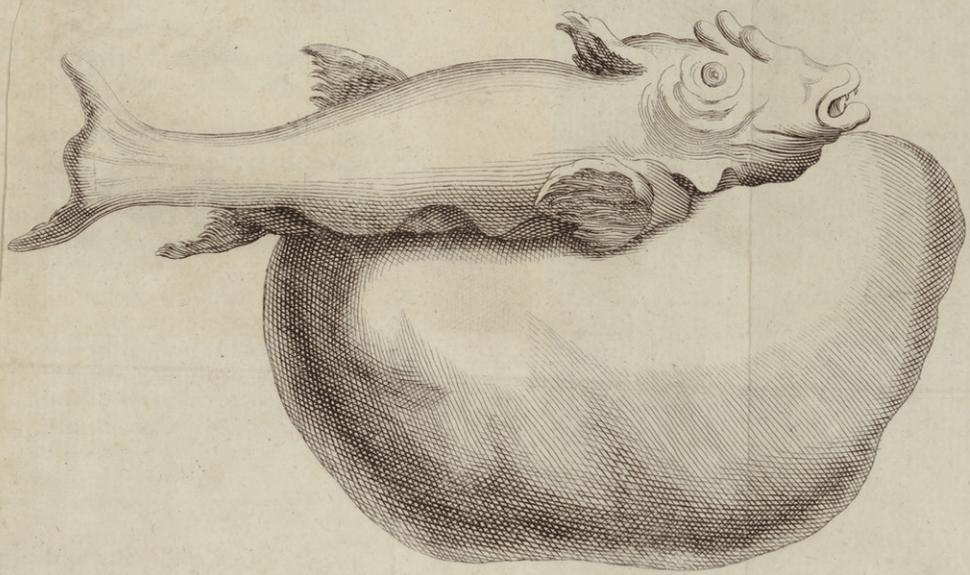
On peut croire que les Requiens se trouvent dans toutes ces mers & dans les rivières. Ce poisson vorace n'est pas des meilleurs. Il est toujours dur & coriace, ce qu'il a de bon uniquement, est le ventre jusques vers le milieu des côtes. Mais si on ne le prend pas pour se nourrir, on ne doit pas le laisser vivre , à cause du degât qu'il fait & de la quantité de poisson qu'il détruit.

Voici deux poissons si particuliers à Cayenne, qu'on ne les trouve point ailleurs. On a appelé le premier Gros ventre, à cause d'une grosse vessie sur laquelle il s'appuye, qu'il enfle quand il veut, & sur laquelle il se fait porter entièrement au-dessus de la surface de la mer. Ce poisson n'a pour l'ordinaire que quinze à dix-huit pouces de longueur, de la taille d'un Merlan. Sa chair est blanche & delicate ; mais pour la manger sans s'en trouver mal, il faut dès qu'il est hors de l'eau, lui arracher cette vessie & tous les intestins, autrement l'humeur visqueuse qui y est renfermée corromperoit toute la chair, & on s'empoisonneroit.

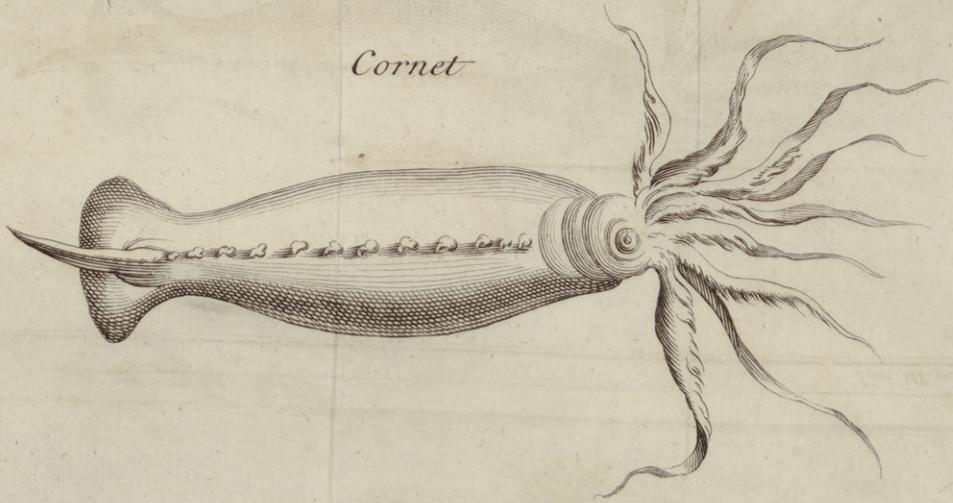
Poisson
appellé
Cornet,

On a donné le nom de Cornet au second. Je ne vois pas bien quelle connection ce poisson peut avoir avec cette dénomination. Il est tout d'une venue, sans aîlerons & sans empennure. Sa tête est large & massive. Ce qu'elle a de singulier

gros Ventre



Cornet



gulier font deux pointes , une de chaque côté d'environ huit pouces de longueur & de quatre à cinq lignes de diamètre dans leur naissance. Ces pointes font d'une corne grise & transparente , extrêmement pointuës & fortes. On prétend que leurs piqueures font très-dangereuses.

Ce poisson qui n'a pour l'ordinaire que quinze à dix - huit pouces de longueur & deux pouces de diamètre , a la gueule couverte de neuf grand brins de barbe comme des fanons de baleine , de dix à douze pouces de longueur , plats dans leur naissance & terminez en pointe, ondoyans au gré du poisson , ou du mouvement de l'eau. Ce poisson est vif & quoiqu'il ne soit dangereux que du côté de la queue, il ne laisse pas d'être à craindre. On dit qu'il n'est pas bon à manger , peut-être parce qu'on craint de le toucher , plutôt que parce qu'il renferme en lui-même quelque chose de mauvais.

Je pourrois pousser bien loin le détail des poissons qui font en très-grand nombre dans la mer & sur la côte , & dans les rivières de l'Isle de Cayenne & de la terre ferme ; mais je m'apperçois que j'ennuye mes Lecteurs ; puisque je suis moi-même ennuyé de ces longues litanies de bêtes.

C H A P I T R E X I.

Des Colons de Cayenne.

IL me semble que pour achever la description de la Colonie de Cayenne, il n'y a plus qu'à donner une idée des peuples blancs qui la composent & de leur manière de vivre.

On sçait qu'elle a été d'abord peuplée par des François de toutes les Provinces du Royaume tels que le hazard les a pu rassembler. Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'ils fussent tous des gens de néant, des Engagez ou des Ouvriers, il y avoit parmi ces premiers Colons des personnes de naissance, d'esprit & de mérite que la douceur du climat y attiroit, & qui n'ayant en Europe que des biens peu proportionnez à leur naissance & au grand nombre de leurs enfans, regardoient ce nouveau país comme une ressource à leur mauvaise fortune. Ces gens y ont apporté avec eux la politesse, le bon goût, la générosité & les autres qualitez qui font distinguer les honnêtes gens du bas peuple, & comme ils s'y sont bientôt trouvez dans l'abondance, ils ont eu aussi toute la facilité nécessaire pour faire paroître ce qu'ils étoient. Ils ont même dégrasé les autres Colons, ils leur ont inspiré la politesse

lité & la générosité; il y a peu d'habitans dans les autres Colonies qui puissent aller de pair avec eux.

On vit à Cayenne avec une aisance merveilleuse; pour peu qu'un Habitant soit accommodé il a toujours une bonne table, sans sortir de son habitation il trouve tout ce qu'il a besoin pour la rendre abondante & délicate. On ne manque point d'avoir une Ménagerie où l'on entretient quelques Esclaves pour élever des volailles de toutes les espèces, & des bêtes à quatre pieds comme bœufs, veaux, moutons, cabrites & cochons.

Les bœufs & les moutons n'y sont pas toujours d'un aussi bon goût & aussi gras qu'en France, & c'est la faute des Habitans, qui, pendant la saison des pluies les laissent à l'air, & souvent dans l'eau, ce qui les maigrit & leur ôte tout le bon goût que l'on remarque qu'ils ont pendant le tems de la sécheresse. Il ne faudroit, pour les conserver toujours en bon état, que faire des angards bien couverts dans leurs parcs où il se retire-roient pendant les grosses ondées de pluye. Mais le País porte naturellement à l'indolence, on se contente qu'ils vivent sans s'embarrasser qu'ils maigrissent, parce qu'on est bien sûr que dès que le beau tems sera revenu les herbes pleines de suc leur auront bientôt rendu leur embonpoint & leur fumet. Les cochons y viennent à merveilles & sont très-bons.

Le cochon de lait est excellent, & la volaille n'est pas meilleure dans aucun lieu du monde qu'elle l'est à Cayenne, elle est grasse, tendre, délicate. C'est le Païs des volailles d'Inde. Les chapons y viennent excessivement gros & gras.

Si on ajoûte à ce que chaque Habitant peut tirer de sa Ménagerie ce qui lui vient de la chasse, il faut convenir que c'est un vrai Païs de bonne chère. Il n'y a point d'Habitant un peu aisé qui n'ait son Chasseur & son Pêcheur. Il est vrai que la chasse est rude, elle ne convient guère qu'aux Nègres & aux Indiens, elle ne laisse pas pourtant d'être très-abondante; on trouve en quantité des biches, des pacs, des agoutis, des agouchis, des mange-fourmis, des paresseux, des tatous, des tamarins & des singes de toute espèce. Quand on a une fois vaincu la répugnance qu'on sent dans les commencemens à manger des animaux qui ont tant de rapport avec de petits enfans, il est certain qu'on trouve les singes fort bons, leur chair est blanche, & quoique peu chargée de graisse pour l'ordinaire, elle ne laisse pas d'être tendre, délicate & de bon goût; leurs têtes font de bonnes soupes & parent aussi-bien qu'un chapon & d'autres volailles le centre & les bords d'un plat.

On ne s'est pas encore avisé de manger des tigres. Je crois pourtant qu'on s'en accommoderoit dans le besoin. On
mange

mange des serpens par principe de fanté , ceux qui ont besoin de cette viande en trouveront aisément & de toutes les espèces à Cayenne. Ils se souviendront seulement d'en user avec modération , car cet aliment en purifiant le sang le subtilise à un point qui le porte à la pthisie.

Ceux qui n'ont point de ménagerie trouvent aisément de toutes sortes de viandes à un prix bien au-dessous de ce lui où elles sont à la Martinique & aux autres Colonies Françoises. La livre de bœuf est taxée à six sols, celle de mouton à dix , le cochon dix sols. Un coq d'inde gros & gras vaut cent sols, un chapon quarante, une poularde trente, un canard vingt cinq, une poule vingt & une paire de poulets trente sols. Ces prix sont très-médiocres par rapport au Pais où les gains sont considérables.]

Il est rare qu'on trouve du gibier à vendre , à moins qu'on ne l'achète des Indiens ; car les Habitans ne vendent ni la chasse, ni la pefche de leurs esclaves.

On trouve en tout tems une infinité d'oiseaux très bons & très-déliçats ; les plus estimez sont les perdrix , les ocos, les ramiers, les faisans, les tourterelles, les tourdes, les merles , les ortolans les flamans & les peroquets , dont il y en a de toutes les espèces. Selon les grains dont ces oiseaux se nourrissent , ils

contractent le goût qui y a du rapport.

Celles du bois d'inde qui semblent être un composé de gérofle, de muscade & de canelle, leur donne ce goût & ce fumet, mais quand ils mangent des olives sauvages qui les engraisent extraordinairement, ils contractent une amertume defagréable; il est pourtant aisé de la leur ôter on a remarqué qu'elle n'est que dans leurs intestins, & c'est de là qu'elle se communique au reste de la chair quand ils sont morts, il n'y a qu'à leur arracher le croupion & les intestins dès qu'ils sont tombez, & on trouve leur chair entièrement exemte de ce mauvais goût.

On trouve encore en très grand nombre des agamis, des gros becs, des colibris, des aigrettes, des grands goziers, des spatules, des fregates & des aigles de différentes espèces, mais ces oiseaux ne sont pas destinez pour les tables des Maîtres, ils sont ou trop communs ou trop durs. On les néglige, ils sont destinez pour les esclaves à qui tout est bon.

La mer & les rivières regorgent de poissons, & tous ces poissons sont bons & si sains qu'il est à naïtre que personne s'en soit trouvé incommodé à-moins qu'on n'en ait mangé avec excès & sans lui avoir donné la cuisson nécessaire.

Les poissons les plus estimez sont les rougets, les folles, la raye, la lune, les gros yeux, le mullet, le machoran, l'anguille,

guille, le lamentein, la tortuë franche, car le caret & la caouanne qui sont deux autres espèces de tortuës ne sont pas bonnes à manger. La caouanne est dure coriace, filasseuse, elle sent mauvais : on la sale quelquefois pour les Nègres, faute d'autre chose.

Le caret n'a de bon que son écaille, & effectivement elle est de prix, sur tout quand elle est bien noire; mais il est dangereux de se servir de sa chair qui bien que grasse & délicate a une qualité si purgative, qu'à moins d'en manger peu ou d'être bien sur de n'avoir rien à craindre de son activité, il faut s'attendre à se voir couvert de clouds & de boutons pour peu qu'on ait quelque impureté dans le sang & dans les humeurs. Cette éruption est quelquefois si violente qu'elle cause une grosse fièvre avec un cours de ventre qui devient dangereux à moins qu'on ne soit d'un tempéramment extrêmement fort. Le grand remède ne fait pas de plus grandes évacuations & ne purifie jamais si bien un corps impur que cette viande. Il faudroit que quelque Esculape habile en réglât les doses, il épargneroit à ses malades les dangereuses applications du mercure & les potions dégoûtantes qui les accompagnent; mais j'ai parlé de ce remède dans un autre endroit.

Il me semble que voilà assez de chair & de poisson pour fournir les tables des habitans & les rendre abondantes & délicates.

cates. Elles le sont en effet, elles sont très-propres & bien servies. Ils n'épargnent rien pour cela. Ils ont de bons cuisiniers des confiseurs & autres Officiers, & quoique ce ne soient que des Nègres, ils ont le goût aussi fin que les meilleurs Officiers qui soient en France. Si quelqu'un doutoit de ces vérités, il pourroit s'en informer des Officiers des Vaisseaux du Roi qui viennent tous les ans à Cayenne apporter les munitions de guerre & de bouche, les habits & la solde des soldats. Il rendront justice à la générosité des habitans à qui ils ne peuvent faire un plus grand plaisir que de venir manger chez eux, où ils sont sûrs d'être reçus avec toute la politesse imaginable & d'y trouver des tables qui le disputeroient avec les meilleures d'Europe.

J'ai remarqué dans mon voyage des Isles de l'Amérique, qu'il n'y a point de gens au monde qui pratiquent l'hospitalité avec plus de grandeur d'ame, les habitans de Cayenne sont dans les mêmes principes & dans les mêmes usages. Ils ne se lassent jamais de voir les étrangers chez eux, il semble qu'il leur ayent obligation du séjour qu'ils veulent bien faire dans leurs maisons, & quand après des mois entiers & souvent bien davantage, ils veulent se retirer, ce n'est qu'avec des peines infinies qu'ils y consentent.

Comme chaque habitant a ses blanchisseuses, le linge y est toujours d'une extrême

trême propreté & d'une blancheur à éblouir. Les Nègresses l'emportent en cela sur toutes les blanchisseuses du monde. Je crois que les eaux y contribuent, outre que comme on change le linge de table à chaque repas, il y a peu à faire pour le rendre blanc. On change encore plus souvent d'autre linge, la chaleur y excite, & on ne peut rien reprocher aux gens établis dans le pays & aux Creolles dont le trop d'attention sur ce point, leur propreté & le soin qu'ils prennent de leur personne, sont quelquefois excessifs.

Quoiqu'on ne recueille point de vin dans le pays, on n'y en consomme pas moins, ni de moins bons. La délicatesse des habitans est très grande sur cela & sur bien d'autres choses. Ils n'épargnent rien pour avoir les meilleurs vins de France. Bordeaux, Bayonne & les autres Vignobles estimez, ne les laissent pas manquer; pourvu que ce soient les meilleurs, on ne regarde jamais au prix, & on ne l'épargne pas.

On trouve chez les habitans un peu aisez des vins de Canarie, de Madère, de toutes sortes de liqueurs & les meilleures eaux de vie d'Europe. Les Anglois y portent de la bière en bouteilles, du cidre & de toutes les liqueurs que leur pays & ceux des environs fournissent, au grand profit de la Médecine & au détriment de la santé. Mais un habitant passeroit pour un vilain, si sa maison n'étoit toujours bien garnie de tout ce qui peut
flatter

flatter le goût & irriter l'appétit & la soif.

On doit être assuré qu'un climat chaud & humide est très-propre pour le jardinage. Les habitans ne manquent pas aussi d'avoir des potagers bien entretenus. Toutes les saisons de l'année y sont propres, & pour peu de soin qu'on se veuille donner, on y a des pois verts excellens tous les mois. Les melons de France & d'Espagne, les concombres & les melons d'eau, les choux, les ciboules & les herbes de toute sorte y viennent en perfection. On trouve même qu'elles ont plus de suc qu'en France. Quel heureux pays où l'on jouit d'un printems continuel, & où l'on n'est jamais obligé de se rôtir devant un feu, si on ne veut pas se trouver glacé dans un moment, comme on l'éprouve en France pendant plus de la moitié de l'année. Aussi ne consomme-t-on du bois que dans les fourneaux des sucreries & dans les cuisines. Le bois par une suite nécessaire ne coûte que la peine de le couper & de le transporter.

On pourroit semer du bled, & employer à cet usage les terres que l'on abandonne, comme n'étant plus propres pour les cannes. Il est assuré qu'il y viendroit à merveilles, en suivant les observations que j'ai fait ci-devant; mais on ne le fait pas, & il n'y a pas d'apparence qu'on le fasse. On aime mieux
 acheter

acheter des farines d'Europe ; tous les habitans un peu à leur aise ont toujours du pain de froment ; les autres mangent de la cassave. Les Creolles même les plus riches préfèrent ce dernier pain au premier , & quoique par grandeur ils aient toujours du pain de froment sur leur table , il est rare qu'ils en mangent à moins qu'ils n'aient chez eux des Européens passagers ou nouveaux venus à qui la cassave ne plairait pas.

Il y a une cordialité & une union des plus charmantes entre les habitans. Comme il n'y a que ceux qui ont des emplois qui demandent résidence, qui demeurent à la Ville ; les autres demeurent sur leurs habitations. Ils se voyent très-souvent, mangent ensemble, se régalent à tour de rôle & vivent dans une liberté & dans une société qu'il est à souhaiter de voir durer long-tems. J'ai vu la même chose dans des paroisses que j'ai desservies aux Isles du Vent ; les habitans ne paroissent avoir qu'un cœur & une ame, les richesses étant venues à augmenter, toute cette union a disparu , & au bout de quelques années , je cherchois inutilement ce que je trouvois à chaque pas quand ils étoient moins pourvus des biens de la fortune.

Il ne paroît pas que cela soit à craindre chez les habitans de Cayenne , puisqu'étant dès à présent très-accommodez, ou pour parler plus juste, très-riches, ils ne laissent pas de vivre entre eux dans une
union

union parfaite. Ils aiment tous le plaisir & la bonne chère ; des soins assez superficiels de leurs habitations n'occupent que les plus laborieux , ils se rapportent de tout le reste à leurs commandeurs & à leurs œconomés. Leur principale occupation est de trouver des plaisirs , & s'ils ont quelque inquiétude , c'est la crainte d'en manquer. C'est dans ces principes qu'ils élèvent leurs enfans , & qu'au lieu de les rendre actifs , vigilans , laborieux , industrieux , ils les élèvent dans la mollesse , dans l'oisiveté , dans l'inaction. Les Creolles de Cayenne sont bien éloignés du génie de ceux des Isles du Vent & du Canada. Ceux ci ne pensent qu'au commerce , aux découvertes , aux voyages. Dès que la guerre est déclarée , ils courent les mers , ils portent la désolation sur les terres des ennemis , ils enlèvent leurs Vaisseaux , ils se font craindre à ceux même qui semblent les plus redoutables. Dès qu'il se fait un armement petit ou grand , les pères sont obligés d'enfermer jusqu'à des enfans de douze ans , pour les empêcher de s'y aller engager & encore n'en viennent-ils pas à bout avec toutes leurs précautions. Les jeunes Creolles de Cayenne ne donnent pas cet embarras à leurs parens. Ils aiment comme eux la vie molle & tranquille , la paix , & le repos leur sont trop chers , pour s'en éloigner. Ils auroient désolé les Portugais pendant la dernière guerre, s'ils avoient fait

fait des armemens & qu'ils eussent couru sur eux ; mais, disent-ils, les bâtimens sont chers & on ne trouve personne qui veuille risquer son bien dans ces sortes d'entreprises. Quel pitoyable raisonnement ! Est ce que nos Flibustiers ont jamais acheté de bâtimens ? C'est aux ennemis de l'Etat à leur en fournir. On arme deux canots, chaque compagnon y entre avec son fusil, un pistolet, un sabre, deux livres de poudre, six livres de plomb, un sac de farine & une barrique d'eau. La dépense est légère ; on part, on range la Côte ennemie, on attaque ou on surprend un bateau ; voilà la troupe montée en état d'attaquer un plus gros bâtiment & souvent des Vaisseaux de conséquence. C'est ainsi que nos Flibustiers ont désolé les côtes & le commerce de nos ennemis dans les dernières guerres, quoiqu'ils n'eussent pas les avantages que ceux de Cayenne ont sans s'éloigner beaucoup de chez eux, & qu'ils eussent à faire à des gens qui ne se laissoient pas prendre sans bien disputer la partie.

On sçait combien les bateaux & les autres bâtimens Portugais qui vont chercher des esclaves à la côte de Guinée, sont foibles d'équipage & mal armez, quoique leur carguaison soit toujours de l'or en poudre & en assez bonne quantité. N'en est ce pas assez pour ouvrir l'appétit à la jeunesse de Cayenne, & l'obliger à sortir de l'assoupissement où
le

le plaisir & la mollesse la tiennent en sévelie, & la porter à se montrer digne du nom François dans la première guerre.

Les filles Creolles de Cayenne l'emportent infiniment sur les garçons. Il semble que l'esprit soit tombé en quenouille dans ce pais-là : car on leur donne toutes les belles qualitez qu'on dit manquer aux hommes. Elles sont polies, actives, vigilantes ; elle sont sages, & quand elles ont passé quelques années en France & qu'elles reviennent dans le pays, ce sont des modèles achevez de toutes sortes de vertus.

En voilà ce me semble assez pour faire connoître la colonie de Cayenne. On conviendra que j'ai écrit sur de bons mémoires, & que j'ai trouvé des gens parfaitement instruits qui ont éclairci mes doutes.

Il faut pour achever la description de ce pays, parler des Indiens. J'ai sur ces peuples des mémoires excellens ; ils viennent comme les précédens de M. le Chevalier de Milhau : c'est faire leur éloge & repondre au public de toute leur vérité. Je vais lui en faire part dans le Tome suivant.

Fin du Tome troisième.



T A B L E

D E S M A T I E R E S

D U V O Y A G E

E N G U I N E ' E , &c.

A

A *Bassan*, Royaume de la Côte d'or, Tome I. page 191. son étenduë, *ibid.*

Acajou, Arbre, sa qualité & son utilité, T. III. 266. & *suiv.*

Accara, Royaume de la Côte d'or, T. I. 272. Sa description, *ib.* Politique des Accarois, 273.

Aigles batardes, T. III. 40.

Aigris, Pierre précieuse qui sert d'ornement à la barbe des Rois, T. I. 200.

Akafini, Roi, T. I. 209, son Portrait, *ibid.*

Albiani, petit Etat, T. I. 219.

Amazones, (Rivière des) T. III. 56, & 119.

Aniaba, son histoire, T. I. 207, son mauvais procédé, 216, son histoire selon le Chevalier des M. . . . 218.

Annabon, Isle, T. III. 38, ainsi nommée & pourquoi, *ibid.* sa situation, ses avantages, *ibid* & *suiv.*

Apollonia, Cap, sa description, T. 222.

Aramisas, Nation très-considérable, T. III. 175.

Tom. III.

P

Arbres

T A B L E

Arbres regardez comme des Divinitez, T. II, 16.
Ardres, Roïaume, T. II. 226, ses Villes principales, 227. Voyage des François à Ardres, 231, Réponse obligeante du Roi, 233, Ils sont traitez par le fils aîné du Roi, 234, Cérémonie de leur Reception, 235, Marche de la Maison du Prince, *ibid.* Audience du sieur d'Elbée, 236, Favoris du Prince, en quoi consiste leur faveur, 238, Coutumes du Royaume très-incommodes aux François à la table des Princes, 239, Cérémonie de boire bouche à bouche, 240, Audience du Roi accordée à l'Ambassadeur François, 243, Réponse du Roi, 244, Seconde Audience du Roi dans son Palais, 248, Portrait du Roi & son habillement, *ibid.* Respect extraordinaire qu'on a pour lui, 251, Palais & Jardins du Roi 252, Le grand Marabou donne à souper aux Ambassadeurs de France, 254, Musique pendant le souper, *ibid.* Femmes du Grand Marabou, leur modestie, 255, Son Portrait, 256, Grandeur des Etats du Royaume, 257. Commerce du Pays, *ibid.* Droits du Roi, 258, Ignorance du peuple, 259, Religion du Royaume, 260, Education du Roi, *ibid.* Les Fetiches du Roi & de l'Etat, *ibid.* Chrétiens Nègres dans ce Royaume, 262, Manière de boire du Roi, 263, Enfant mis à mort pour avoir regardé le Roi pendant qu'il buvoit, *ibid.* Ordonnance contre l'Adultère, 265, Divers habillemens des hommes, *ibid.* Habillemens des femmes, *ibid.* Differends arrivez entre les François & les Hollandois au sujet du Commerce, 267, Portrait de l'Ambassadeur du Roi d'Ardres, 272, Il est reçu avec beaucoup d'hon-

DES MATIERES.

- d'honneur par le Lieutenant General du Roi de France, 273, Son arrivée à Diépe, 274, Il y est reçu honorablement par le Gouverneur, logé & défrayé, *ibid.* Il fait son entrée à Paris, *ibid.* Audience du Roi de France à l'Ambassadeur, 276, Honneurs qu'il reçoit à la Cour de France, 277, & *suiv.* Son compliment au Roi, 279, & *suiv.* Réponse du Roi au compliment de l'Ambassadeur, 281, Audience de la Reine au même, 282, Audience de Monseigneur le Dauphin, 283, Festin de la Compagnie des Indes à l'Ambassadeur, 284.
- Argent* (Montagnes d') pourquoi ainsi nommées, T. III. 153.
- Asbini*, Riviere des plus considerables de la côte de Guinée, sa description, T. I. 197 & *suiv.*
- Affoco* Capitale du Royaume d'Iffini, T. I. 195.
- Avantages* d'avoir de jeunes Esclaves, T. II. 106.
- Avanture* d'un Vaisseau François, T. I. 269.
- Avis* aux Navires de permission, T. II. 96.
- Avis* aux Capitaines de Vaisseaux qui transportent les Nègres captifs, T. II. 115. & *suiv.*
- Auteur* (l') se trouve au milieu de plusieurs Vaisseaux démâtés par une violente tempête, T. I. 16.
- Autruches*, leur figure, T. III. 317.
- Axime*, Riviere fort riche, T. I. 223, elle entraîne beaucoup d'or avec son sable, maniere de le pêcher, 224.

B

B *Aleines* aussi longues qu'une fregate, T. III. 56.

T A B L E

- Bambaras**, Esclaves Nègres, T. I. 42, Ils ont de la vénération pour les arbres, 43.
- Bandes** (côtes des six,) pourquoi ainsi nommées, T. I. 185.
- Barre de Juda**, Ce qu'on entend par ce mot, T. II. 24, Elle est très-perilleuse, 25, Adresse des Canotiers Nègres pour n'y pas perir, *ibid.* Description des Canots de la Barre, 26, Pillage des Nègres au passage de la Barre, 28, & *suiv.*
- Baye de France**, pourquoi ainsi appelée, T. I. 47.
- Baume de Copahu**, T. III. 247.
- Becasse de mer**, Poisson monstrueux, T. I. 72, Sa description, *ibid.*
- Biches** d'une petitesse extraordinaire, T. I. 275.
- Bierre** appelée Pito, T. I. 186.
- Bœufs**, ou Poisson cornu, T. I. 77, Sa description, 78, Sa chair est blanche & d'un bon goût, 81.
- Bois** semblable au Bresil, T. I. 91, Sa qualité & son usage, *ibid.* Bois propres à la Teinture, à la Médecine & à mettre en œuvre, T. III. 232, Leurs noms & description, *ibid.* & *suiv.*
- Bonanno**, Isle découverte par les Portugais, pourquoi ainsi appelée, T. III. 38, Sa situation, ses avantages, *ibid.*
- Bonites**, Poissons en quantité extraordinaire aux Isles Canaries, T. I. 35, Leur ressemblance avec le Thon, 36, Leur bonté & leur description, 37, Leur qualité, 38. Comment on les conserve, *ibid.*
- Bonnes Gens** [Côte des] T. I. 184.
- Bonges**, Ce que c'est, T. I. 26, T. II. 32.
- Bouré**, Royaume, T. I. 49, Description de ses maisons, 51, Maison du Roi, 53, Son caractère

tere, *ibid.* Hommes & femmes, leur figure, *ibid.* Pluralité des femmes permise, 54, Caractere des Habitans, & leur Religion, *ibid.* Fertilité du Pays, 55, Son commerce, 61, & *suiv.*

Bourlon, Royaume, T. I. 49.

C.

C Abotage, ce que c'est, T. I. 21.

Cailloux qu'on trouve dans la Riviere de Sestre font un très bel effet étant taillez, T. I. 145.

Caldé, ce que c'est, T. I. 108.

Canelle batarde, T. I. 173, Canelle blanche, T. III. 242.

Cap Corse, Forteresse des Anglois, T. I. 265,

Cap des trois pointes, 227, Son Etimologie, *ibid.* & *suiv.*

Capucins, leur Mission en Guinée, T. II. 270, Opposition de la part des Européens Heretiques, *ibid.* Revolte contre eux & contre le Roy, 271.

Cassave, ce que c'est, T. III. 24.

Cauris, T. I. 30, Son usage, *ibid.* & T. II. 40.

Cayenne [Isle de] T. III. 62, Situation de l'Isle, 63, Prise de Cayenne, 94, Concordat fait avec les Indiens, 95, Les Anglois l'attaquent, 100, Abandonnée par le Gouverneur, 102, Justification du Gouverneur, 106, Reprise par les François, 107, Etat de l'Isle, 109, Descente des Troupes Françoises, *ibid.* Fort de Cayenne, 113, Ville de Cayenne, 115, Description particuliere de l'Isle, 119, Rivieres les plus considerables de l'Isle, 135, & *suiv.*

T A B L E

- suiv.* Gouvernement Militaire de Cayenne , 188, Noms des Officiers & Capitaines , 189, & *suiv.* Gouvernement pour la Justice , 193, Conseil superieur , 195, Les Officiers qui le composent , *ibid.* & *suiv.* Siege de l'Amirauté , 198, Revenus & dépenses du Roi à Cayenne , 199, Le Commerce & les Manufactures de l'Isle , 201, Nouveaux Fourneaux pour la cuisson du Sucre , 208, Leur description *ibid.* & *suiv.* Le Sucre & le Roucou seules marchandises qu'on tire de l'Isle , 218, On y cultive le Caffé , 228, Difference du Caffé des Isles de l'Amérique , & de celui qui vient d'Asie , 223, Comment on cultive le Caffé , 225.
- Ceremonie** que les Negres exigent des Européens , T. I. 161.
- Chat épineux** , sa figure , T. III. 288, & *suiv.*
- Chauve-Souris** prodigieuses , T. I. 69.
- Cochons** de Guinée , leur description , T. I. 130, Difference de la chair des Cochons d'Amérique avec celle de ceux de Guinée , T. II. 37.
- Cola** ou Collet , fruit , sa description , T. III. 24.
- Commair** [Jean] Roi des trois Pointes , T. I. 228.
- Commendo** , Royaume , T. I. 235.
- Compagnie** des Indes , sous le nom de Mississipi a augmenté le commerce des autres Compagnies , T. I. 2.
- Compas** , Peuples , T. I. 203, Leur trafic , *ibid.*
- Comptoir** des Danois , T. I. 266, Ceux des Anglois , Hollandois & Portugais , T. II. 40.
- Condur** , Oiseau d'une grandeur prodigieuse , T. III. 313, Sa figure , *ibid.*
- Congre** , Poisson , sa description , T. I. 20. Sa pêche est dangereuse , 21.
- Contrebrodé** , sa description , son usage , T. I. 27.
- Corail,*

- Corail*, son usage, T. I. 29.
Côte d'or, pourquoi ainsi appellée, T. I. 190,
 Son étenduë, *ibid.* Elle est sterile & sans cul-
 ture, & pourquoi, 191.
Coto, Royaume, T. II. 3. Guerre continuelle
 entre le Roi de Coto & celui de Popo, *ibid.*
 Description du Royaume, 4. Son Commerce
ibid. Caractere des Habitans, 5, Leur Reli-
 gion, *ibid.*
Courou, Riviere, T. III. 180.
Coutumes du Roi d'Ardres à Jaquin, prix de ces
 coutumes en marchandises, T. II. 95.
Cruantez pour les malades, T. II. 132.

D

- D** *Anois*, leur Comptoir, T. I. 266.
Débauche des Matelots au départ du Ha-
 vre, T. I. 13.
Dents d'Elephans prodigieuses, T. I. 175, Dents
 de Cheval Marin, & leur usage, T. II. 119.
Départ de l'Auteur du Havre, T. I. 13, de l'O-
 rient, 30, Du Cap Mesurado, 131, Sa route
 jusqu'au Cap de Palme, 132, De l'Isle du
 Prince, T. III. 43, Aventures de son Voya-
 ge, 44.
Diable, Poisson ainsi appelé, T. I. 176, Sa
 description, 177.
Dieppe [le petit] T. I. 133. Ceux de Dieppe
 établissent un Comptoir dans un lieu appelé,
 Grand Paris, T. I. 149.
Dispute sur les Dents d'Elephant, T. I. 158.

E

- E** *Au-de-vie*, fort aimée des Nègres, T. I. 283.
 Comment s'en fait le transport chez eux, *ibid.*

T A B L E

- Eglises* Paroissiales à Cayenne, T. III. 185.
Elephans, leur chasse, T. I. 61, Quittent leurs dents tous les trois ans, 187.
Eloge du Pere Lombard Jesuite, T. III. 180.
Epicerie douce, T. I. 157.
Erreur de Mr. Lemery, T. III. 238.
Esclaves, Examen qu'on fait d'eux, avant de les acheter, T. II. 105. Avantage qu'il y a d'en avoir de jeunes, 106.
Esteps, Peuples, T. I. 191, Leur Histoire, *ibid.*
Etablissement du Commerce des Esclaves en Afrique, T. II. 84.
Europe, Traité de Paix entre les quatre Nations d'Europe qui trafiquent au Royaume de Juda, T. II. 88, & *suiv.*

F.

- F** *Aisans*, T. III. 306.
Fantip, Royaume très-peuplé, T. I. 271.
Fernando Poo [Isle de] T. III. 36.
Fetiche, Ce que c'est, T. I. 301, & *suiv.* Histoire d'un Catholique à ce sujet, *ibid.* & T. II. 152.
Fetu [Roi de] T. I. Fête donnée par son Gendre, 306. Suite du Prince, 307. Habille-ment de ses femmes, *ibid.* Habit du Prince, *ibid.* Belle Cour du Roi, & sa puissance, 312. Ses femmes, *ibid.* Ses enfans, 314. Enterrement du Roi, 315. Misère des enfans du Roi après sa mort, 316. Femmes du Roi défunt, 317. Différentes classes de Noblesse dans ce Royaume, *ibid.* Festin d'un nouveau Noble, 318. Privilège de Marchand à la Noblesse, 319. Prétextes de leurs guerres, 320. Leur maniere de combattre, 321. Ceremonie d'une paix chez ces Peuples,

324. Leur dureté pour les blesez & les malades, 325. Leurs remedes, 326. Leur Justice, 327. Maniere de ferment & peine de l'Accusateur, 328. Il n'y a parmi eux ni Huissier, ni Procureurs, ni Avocats, 329.

Forteresse naturelle, T. I. 169.

François [Les] aimez des Nègres, T. I. 48. Abandonnent la Côte d'Or. 246.

Friderisbourg, Forteresse appartenant aux Danois, T. I. 268, Sa situation & celle du Village qui porte son nom, 269.

G.

G *Lenan* [Isle de] T. I. 19.

Goïomeré, Royaume gouverné par une femme, T. I. 220, Son caractère & son portrait, 221, Description du Royaume & son commerce, 222.

Gomme, maniere de la tirer des arbres, T. III. 246, Qualité qu'elle doit avoir pour être bonne, *ibid.* & *suiv.* Gomme de Gommier, 257. Gomme animée, 258, Gomme Caranna, 259, Gomme Tacamaca, 260.

Gongon, sa description, T. II. 100.

Gorcé, [Isle de] Arrivée de l'Auteur dans cette Isle, T. I. 40. Projet pour rendre cette Isle agréable & utile. *ibid.*

Gregoué Village, T. II. Description des Maisons de ce Village, 34, Fort des François, *ibid.* & sa description.

Groûais [Isle de] où se fait la pêche des Congres, T. I. 20.

T A B L E

H.

H *Abillemens* des Nègres de S. André, T. I. 174, Leur caractère & celui de leurs femmes, *ibid.*

Hamacs, ce que c'est, T. II. 211, Sa description *ibid.*

Havre de Grace, comment appellé anciennement, T. I. 4, Son Fondateur, *ibid.* L'endroit étoit occupé par des cabanes de Pêcheurs & pourquoi, *ibid.* Clef de la France, 5. Sa description, *ibid.* Surpris par les Religioneux & livré aux Anglois, 10, Repris par les François, *ibid.* Caractere des Habitans. 11, Projet d'un nouveau Port, 12.

Histoire d'une Lionne, T. I. 126, Histoire du Culte des Chinois à Batavia, T. I. 298, Histoire d'un Catholique Romain, 301, Autre histoire, 305.

Hollandois, Leurs mets favoris, T. I. 77, Devorez par les Negres, 187, Leur jalousie, 213, Ils attaquent le Fort des François, 214, Leur défaite, 216, Leur politique, 226, Leur domination odieuse aux Nègres, *ibid.*

Hou (Cap la) Sa situation, T. I. 185, Ses Habitans appellez Quaqua, & pourquoi, *ibid.* Leurs mœurs, *ibid.* Précautions pour traiter avec ces Peuples, 187, Leurs commerces, *ibid.* Leurs femmes se coëffent fort richement, 188, Leurs maris plus maîtres qu'en Europe, 189, Rois du pays aussi fripons que leurs Sujets, 190.

I.

- J** *Abou*, Royaume, sa situation, T. I. 270.
 Cet Etat est considérable, *ibid.*
- Jacobins*, leur Mission en Guinée, T. I. 204.
 Ils n'y font aucun fruit, leur mort, 205. Nouvelle Mission des Jacobins, 206.
- Jéade*, pierre précieuse, son usage, T. I. 201.
- Jesuites*, leur Relation, T. III. 154. Ils sont chargez seuls du spirituel à Cayenne, 184.
- Indiens*, leur taille, T. IV. 12. Femmes Indiennes, 14. Leur mariage, 16. Leur nourriture, 30. Leur boisson, 31. Leurs occupations, 32. Leur Religion, 33. Diversité de langues parmi eux, 57. Leurs Guerres, 58.
- Indigo* à la Côte des Six bandes, sans être cultivé, fait d'excellente teinture & d'une durée merveilleuse, T. I. 186.
- Interlope*, ce que c'est, T. III. 46.
- Ile* deserte, T. I. 198.
- Issini*, Royaume, son étendue, T. I. 195.
 Nourriture de ses Peuples, 197.
- Issinois*, Peuples, leur histoire, T. I. 192. Differentes coutumes de ces Peuples, 200.
- Juda*, ou Juida [Royaume] T. II. 9. Sa situation, *ibid.* Ses bornes, ses Rivieres, 10. Peages établis par les Rois de Juda, 11. Il contient 25. Provinces ou Gouvernemens. 12. noms des Gouverneurs, *ibid.* Bonté du Terrain, 13. Culture de la terre, 14. Rade de Juda, 17. fort poissonneuse, 18. Differentes manieres de pêcher, 19. Des Rois de Juda, 41. L'heritier presomptif est élevé loin de la Cour, 42. Quel est le motif des Grands, 43.

T A B L E

Maniere de parler au Roi, *ibid.* Audience d'un Grand, 44. Fidelité des Serviteurs des Grands, 45. Honnêteté du Roi envers les Blancs, 46. Habillement du Roi & des Grands, 47. Celui des femmes du commun, *ibid.* Habillement des Femmes du Roi & des Grands, 48. Tems du Couronnement du Roi, *ibid.* Sacrifice pour son Couronnement, 50. Cereemonie avant le Couronnement, 51. & *suiv.* Un Grand du Royaume d'Ardes a droit de couronner le Roi Juda, 52. Le Royaume de Juda releve de celui d'Ardes, 53. Habits du Roi & de ses Femmes à son Couronnement, 56. Trône du Roi pour son Couronnement, 57. Rang des Européens au Couronnement, *ibid.* Posture humiliante des Portugais à cette ceremonie, *ibid.* Respect qu'on y porte aux François, *ibid.* Parassol du Roi, 58. Officier qui évente le Roi, 59. Nains du Roi & leur Office, *ibid.* Cereemonie du Couronnement, *ibid.* Droits du Grand qui fait le Couronnement, 60. Procession solennelle après le Couronnement, 61. Occupations des Rois de Juda, *ibid.* Femmes du Roi distribuées en trois Classes, 64. Condition des Femmes du Roi, 65. Supplice d'un homme & d'une femme-adulteres, 66. & *suiv.* Histoire d'un homme deguisé en femme, condamné au feu pour adultere, 67. & *suiv.* Punition de l'adultere chez les Grands, 68. Exécution d'un adultere de cette sorte, *ibid.* & *suiv.* Privilege des filles, 70. On souhaite un grand nombre d'enfans dans les familles, *ibid.* Meubles du Roi & des Grands, 71. Maniere de vivre du Roi & des Grands, *ibid.* Temperament des Negres

gres de Juda, 72. Mort du Roi, desordre après sa mort, *ibid.* & *suiv.* Ce qui se passe à ses funeraillles, 74. Du favori du Roi, 76. Couleur affectée au Roi, 77. Délicatesse des Negres au sujet de leurs femmes, 78. Les Rois de Juda craignent les Grands & pourquoi, 79. Coutumes observées quand on entre chez les Grands, *ibid.* A qui appartient la culture des Terres du Roi, *ibid.* En quoi consistent les revenus du Roi de Juda, 81. & *suiv.* Du commerce du Royaume, 83. & *suiv.* Traité de Paix entre les quatre Nations qui trafiquent dans ce Royaume, 88. & *suiv.* Tout le commerce du Royaume ne regarde que l'achapt des Captifs qu'on transporte aux Isles de l'Amérique, 91. Prix des Captifs, *ibid.* & *suiv.* Marque des Captifs, 94. De la Religion du Royaume de Juda, 127. De quelle maniere les Negres la pratiquent, 128. Circoncision en usage parmi ces peuples, *ibid.* Les quatre Divinitez de Juda, & leurs noms, 129. Origine du culte du Serpent, 133. Caractere du Serpent débonnaire, 135. Distinction des deux especes de Serpens, *ibid.* Figure du Serpent révééré, 136. Histoire d'un Portugais au sujet du Serpent, 137. Soin qu'on prend des bons Serpens, 140 & *suiv.* Les Cochons qui tuent les bons Serpens sont punis de mort & confisqueés, 141. Histoire à ce sujet, 142. Aveuglement de ces Peuples insurmontable, 144. Comment on élève les filles qu'on veut consacrer au culte du Serpent, *ibid.* Comment on les marque, 146. Histoire d'un Negre qui avoit épousé une femme consacrée au culte du Serpent, 147. Mariage de ces filles

T A B L E

consacrées avec le Serpent, 149. Revenus
 du grand Sacrificateur & des Marabouts, 151.
 Dieux du bas Etage, 152. Proceſſion à l'hon-
 neur du grand Serpent, 153. Description d'une
 Proceſſion à ce ſujet où s'eſt trouvé le Cheva-
 lier des M. . . 154. & ſuiv. Marche de la
 Proceſſion, 155. Autre Proceſſion à la Ri-
 viere d'Euphrate, 160. Mœurs & coutumes
 du Royaume, ignorance des Negres, 161.
 Marchez de Juda & ce qu'on y vend, 162. &
 ſuiv. Richesses de ces marchez, 166. Manié-
 re de lever les droits du Roi, 167. Mauſolées
 des Grands, 169. Privilege des Créanciers,
ibid. Loien leur faveur, 170. Puntion des
 Voleurs, 171. peine des Incendiaires, 172.
 Paſſion de ces Negres pour le jeu, *ibid.* Loi
 du Roi contre les Joueurs, 173. Plusieus for-
 tes de jeux de hazard parmi eux, *ibid.* & ſuiv.
 Mariage de ces Negres, 177. Peine pour
 ceux qui répudient leurs femmes, 179. Quan-
 tité des Femmes du Roi & le traitement qu'il
 leur fait, *ibid.* Mariage des Eſclaves, 180.
 Loi de rigueur contre les femmes, *ibid.* Occu-
 pation des femmes, 181. Reſpect qu'on a à
 Juda pour les François, 182. Histoire à ce
 ſujet, *ibid.* Politeſſe des femmes, 185. Ri-
 cheſſe des Rois de Juda, 187. Leurs forces,
 188. Leur maniere de combattre, 189. &
 ſuiv. Armes des Negres, 194. & ſuiv. Instru-
 mens de Guerre & de Muſique chez ces Peu-
 ples, 196. & ſuiv. Arbres de Juda, 201. Pois
 merveil'leux, 203. Qualité du Terrain & la
 maniere de le cultiver, 205. Oiſeaux ſauvages
 & domeſtiques, 208. Singes de Juda, 210.

Junco, Riviere, T. I. 132.

Lampé

L.

- L** *Ampi*, Royaume, T. II. 3. Son étendue, *ibid.*
- Leopard*, sa description, T. I. 181. a le Tigre pour ennemi, 182. Ruse de cet animal. *ibid.*
- Lieures & Lapins* en quantité dans l'Isle de Cayenne, T. III. 294. Leur chair est très-bonne, *ibid.*
- Lionne* (Histoire d'une) T. I. 126. & *suiv.*
- Loi* de rigueur contre les femmes, T. II. 180.
- Loûis* (Fort) Projet d'un établissement aux environs, T. III. 143.
- Loutre*, sa description, T. III. 290.
- Lune*, Poisson extraordinaire, T. II. 19. Sa figure, *ibid.* & *suiv.*

M.

- M** *Acouria*, Riviere, sa description, T. III. 179.
- Madré Bomba*, Riviere, T. I. 67. Sa description, *ibid.*
- Maladies* dangereuses à la Côte de Guinée, T. I. 50. Leurs causes, *ibid.* Maladies qui attaquent les Blancs, T. II. 120. Autres maladies, 122. Remedes pour ces sortes de maladies, 123.
- Malais*, Peuples, T. II. 218. Histoire de deux Malais, 219. Langue & monture de ces Peuples, 220. Leurs habillemens, 221. Conjecture sur le lieu de leur patrie, *ibid.* Leurs armes, & portraits de leurs sabres, 222. & *suiv.*
- Leur pays renferme quantité de métaux, 223.
- Mangles.*

T A B L E

- Manglés* (Arbres) leur description , T. I. 50.
- Maniguettes*, Village , T. I. 149. Caractere de ses habitans , 150. Ils vont tout nuds , *ibid.* Leur pays est très fertile , *ibid.* Leur commerce , 151. *Maniguette* , graine , sa description , T. I. *ibid.* & *suiv.* Recolte de cette graine , 155.
- Marabous* , leurs fourberies , T. I. 301. Leurs habillemens , 304. Le respect qu'on a pour eux , *ibid.* Ils jurent par leurs Fetiches , 305.
- Marchandises* ordinaires qu'on porte à la Côte de Guinée , T. I. 25.
- Maroni*, Riviere , T. III. 183. Sa description , *ibid.*
- Mechoacan* , Racine appellée par les François Rhubarbe blanche , T. III. 261. & *suiv.* Sa description , *ibid.*
- Menille d'or* , ce que c'est , T. I. 188.
- Mesuardo* , Cap , T. I. 93. Son étimologie , 94. Arrivée de l'Auteur à ce Cap , 95. Le Roi l'envoie complimenter , *ibid.* Sa reception , l'accueil qu'on lui fait , 96. Description du Cap , *ibid.* & 112. Le nom ordinaire des Rois du Cap , 99. Origine de ce nom , *ibid.* L'amitié des Peuples de Mesurado pour les François , *ibid.* Calomnie contre ces Peuples , 100. Leur Religion , 101. Leur Grand Prêtre , ou Marabou , *ibid.* Leurs Mœurs , 103. Leur caractere , *ibid.* Leurs maisons comment bâties , 104. & *suiv.*
- Mine* (Château de la) T. I. 238. Histoire de cet établissement par les François , 239. & *suiv.* Fort de la Mine bâti par eux , 240. Hist. de la prise de la Mine par les Hollandois , 250. La même Histoire par un Hollandois , 254. Reddition honteuse du Château , 261. Articles de

de la Capitulation, *ibid.* & *suiv.* Commerce des Minois, 264. & *suiv.*

Mœurs & coutumes des Negres de la Côte d'or, T. I. 277.

Monté (Cap de) T. I. 81. Sa description, *ibid.* Roi du Cap puissant, 82. Etablissement des François audit Cap, 83. Entrevuë du Roi & des François, *ibid.* Le Commandant François le fait saluer par ses Fuseliers, 84. Sa suite, *ibid.* Il est complimenté par le Commandant, *ibid.* Reçu des François dans leurs Cabanes, *ibid.* Il reçoit des presens & de l'eau-de-vie, *ibid.* Son portrait & son habillement, 85. Donne un repas aux François dans ses Cafes, *ibid.* Sa langue & celle de ses enfans, *ibid.* Fertilité du Pays, 86. Caractère & mœurs de ses habitans, 87. Leurs habillemens, *ibid.* Les femmes aiment beaucoup la danse, 88. Maniere de construire leurs maisons, 89. Leur commerce, 90. Leur Religion, 92.

Mouré Capitale du Royaume de Jäbou, T. I. 271.

Moutons de Guinée, T. I. 129. Leur description, *ibid.*

N.

N Affau, Fort des Hollandois, T. I. 270. Sa description, *ibid.* Comment les Hollandois s'en sont emparez, *ibid.*

Négres, Grand Tirailleurs, T. I. 28. Ils parlent la langue François & l'enseignent à leurs enfans, 48. Négres de la Côte d'Or, 288. Leurs habillemens & leur caractère, *ibid.* & *suiv.* Maisons des Rois & Seigneurs Négres, 291. Maniere de faire le pain parmi eux, 292.

Leur

T A B L E

Leur manière de faire la cuisine, 293. Ils sont grands mangeurs, *ibid.* Leurs repas, leurs boissons, *ibid.* Leurs marches, 294. Leur manière de peser l'or, 295. Leur jour de repos, 296. Leur Religion, *ibid.* Leur culte envers les Fetiches, & ce que c'est, *ibid.* Comment ils célèbrent leur Dimanche, 299. Ils craignent extrêmement le Diable, 300. Mauvais traitemens qu'ils en reçoivent, *ibid.* Leurs Arts & Metiers, 309. Superstition des Marchands Negres, 310. Propreté de leurs canots de pêche, *ibid.* Droits qu'ils payent aux Rois de la Côte d'Or, 311. Prétexte de leur guerre, 320. Maniere de combattre parmi eux, 321. Ceremonie d'une paix, 324. Leur dureté pour les blesez & les malades, 325. Leurs remedes dans leurs maladies, 326. Justice des Negres de la Côte d'Or, 327. Maniere de serment parmi eux & peine de l'Accusateur, 328. Negres differens que l'on traite au Royaume de Juda, T. II. 101. & *suiv.* Leur différent caractère, *ibid.* Leurs maladies les plus ordinaires, 108. & *suiv.* Traitement de leurs maladies, 109. Nécessité d'avoir de bons remedes & d'habiles Chirurgiens pour les traiter, 112. Ils prennent les Européens pour des Antrophages, 116. Sentiment des Negres touchant Dieu, 215.

Niger, ou Riviere de Senegal, T. I. 38.

Noblesse (differentes Classes de) parmi les Peuples de Guinée, T. I. 317. Festin d'un nouveau Noble, 319. Privilege de Marchand accordé à la Noblesse, *ibid.*

Normands, Ils n'observent pas leurs sermens, T. I. 187. Décadence de leur Commerce, 241.

Nourris

DES MATIERES.

Nourriture mauvaise, cause fâcheuse de la mortalité des Captifs, T. II. 140.

O.

O *R* (Côte d') T. I. 277. Sa situation & son étendue, *ibid.* Portrait des Negres de cette Côte, 279. Leurs barbes & leurs cheveux, 280. Leur propreté, *ibid.* Courage de leurs femmes, 281. Elles accouchent sans crier, *ibid.* Leur manière d'élever leurs enfans, 282. En quoi consiste leur superstition, 283. Instruction de leurs enfans, *ibid.* Caractere des femmes, 284. Leurs mariages, 286.

Orient, Ville ou Bourg sert de magasin général, T. I. 3. Sa description & sa situation, 23.

Ouessant (Isle) T. I. 18. Sa description, ses habitans, 19.

Oyac, grosse Riviere, T. III. 177.

P.

P *Agné*, Marchandises, T. I. 185. & 187.

Palmes (Cap de) T. I. 157. Sa situation, *ibid.* Sa Côte connue sous le nom de Dents, & pourquoi, 158. Caractere des habitans, 159. Leur commerce, 160.

Panoasan, Capitale de l'Isle S. Thomé, T. III. 3. Sa description, 17.

Paris grand & petit, T. I. 149.

Perdrix, T. III. 306.

Peroquets excellens à manger, T. III. 308.

Phenomene extraordinaire, T. I. 70

Pirogue, ce que c'est, T. II. 98. Avantage de la Pirogue sur le canot, *ibid.*

Pointes.

T A B L E

- Pointes* (Cap. des trois) T. I. 227. Son étimologie, *ibid.* Abandonné par les Pruffiens, *ibid.* Donné aux François par le Roi Negre, *ibid.* Affiéé & pris par les Hollandois, 228. Description du Cap, 230. Son trafic, *ibid.* Mœurs des habitans, *ibid.* Dépenses pour l'entretien du Cap à quoi se montent, 232. Fautes des François au sujet du Fort des trois pointes, 262.
- Poissons monstrueux*, T. I. 43. Description de sa figure, 44. Maniere de le pêcher, *ibid.* Poissons volans, 71. Poisson appellé Diable, 176. Sa description, 177. Poisson extraordinaire appellé Lune, T. II. 19. Sa description, 20.
- Popo* (Royaume) T. II. 5. Situation de sa Capitale, *ibid.* Caractere des Negres de ce Royaume, 6. Leur commerce, *ibid.*
- Port-Louis*, T. I. Sa description, 21. Bâti des ruines de Blavet, *ibid.* Description de sa Citadelle, 22.
- Porto Sancto* (Isle) T. I. 32. Par qui découverte, *ibid.*
- Portugais* de trois couleurs, T. I. 68. Leur décadence sur les Côtes de Guinée, 146. Chassez par les Anglois & les Hollandois, *ibid.* Leur première entreprise, 241. Histoire de leur Navigation & de leur établissement, 242. & *suiv.* Massacrez par les Nègres, 244. Leurs cruantez envers les François, 245. Leur attention pour le choix des Captifs qu'ils achètent, T. II. 106. Pourquoi ils en achètent au Royaume de Juda, 138.
- Poules Pindades*, pourquoi ainsi nommées, T. III. 316.
- Prerogative* du Directeur François, T. II. 214.
Réponse

DES MATIERES

Réponse du Roi de Juda au sujet de cette prérogative, 215.

Prince (Isle du) Endroit commode pour prendre des rafraichissemens, T. II. 117. Son Port & son Fort, T. III. 28. Son commerce, 30. Prise par les Hollandois, 35. Reprise par les Portugais, *ibid.*

Prothée Vaisseau, T. I. 35.

Prunier de jaune d'œufs, T. III. 252. *Prunier* de Monbin, *ibid.*

Q.

Q *Qualité* des Isles de Serrelionne, T. I. 49. *Quaqua* Peuples ainsi appelez par les Hollandois, & pourquoi, T. I. 185. Leurs mœurs, *ibid.* Précaution pour traiter avec ces Peuples, 187. Leurs marchandises, *ibid.*

R.

R *Ats* de plusieurs especes, T. III. 300.

Raye d'une grandeur extraordinaire, T. I. 198. Sa description, *ibid.*

Requien (Poisson) T. III. 49. Précaution pour manger la chair de cet animal, 50.

Rio Sextos (Rivière) T. I. 134. Sa description, 135. Autrement appelée Sestre, *ibid.* Reconnoissance de cette Riviere, 136. Son entrée, 137. Caractere des Negres qui habitent le long de cette Riviere, 138. Leur trafic, *ibid.* Leur Religion, 139. Pluralité des femmes parmi eux, *ibid.* Cérémonie lugubre à l'enterrement d'un mari, 140. Fin déplorable des Favorites, 143. Loi barbare, *ibid.* Ceremonies de leurs mariages,

T A B L E

- mariages, 144. *Et suiv.* Ces Peuples portent des noms de Saints, *ibid.*
- Rio Sanguin*, T. I. 145. Les Portugais s'en sont emparez sur les François pendant les longues guerres de la France, *ibid.*
- Rio S. André*, T. I. 165. Fertilité de cette Côte *ibid.* Fruits particuliers qu'on y recueille, 166. Cannes à sucre en abondance, *ibid.*
- Riviere aux poules*, T. I. 77. Son étimologie, *ibid.*
- Rochelle* (Départ de la) T. I. 208.
- Rosée* changée en insectes avant le lever du Soleil, T. II. 121. Dissipez par la chaleur du Soleil, *ibid.*
- Routes* différentes du Senegal & de Guinée, T. I. 30. Route du Chevalier des M... 31. Depuis la Rade de Juda jusqu'à l'Isle du Prince, T. III. 2.

S.

- S** *Ama* Village de la Côte d'or, T. I. 234. Sa situation & son Gouvernement, 235.
- Sanamari* (Riviere,) T. III 182. Sa description, *ibid.*
- Sangliers*, T. III 296. Leur description & Figure, 297. Sangliers aquatiques, 298.
- Sentimens* des Negres touchant Dieu, T. II. 215.
- Sereins* de Canaries, T. I. 34. Pourquoi ainsi appelez, *ibid.*
- Serpens* d'une grosseur & d'une longueur si démesurées qu'ils avalent les hommes & les bœufs tout entiers sans mâcher, T. I. 59. Serpens monstrueux, T. III. 311.
- Serpentin*, ce que c'est, T. II. 213. Sa description, 214.
- Serrelione*, (Riviere) T. I. 46. Sa largeur, *ibid.* Pourquoi ainsi appelée, 47. a differens noms, *ibid.*

Sima.

- Simarouba* (Racine) T. II. 124 Histoire & propriété de cette Racine, *ibid.* Sa description, 125. Usage & préparation de cette racine, 126.
Singe (Poisson) Sa description, T. II. 20. & *suiv.* Sa pêche, 21. Maniere de les manger, T. III. 295.
Singes en prodigieuse quantité, T. I. 59. Leur adresse, 60. Leur fureur, 61.
Sucre (Riviere) T. I. 190.

T.

- T** *Eneriffe*, Isle des Canaries, comment découverte, T. I. 31.
Thomé, (Isle de S.) T. III. 3. Panoasan sa Ville capitale, *ibid.* Ignorance extrême des habitans de cette Isle sur le fait de la Religion, 4. Qualité du pays, *ibid.* Maladies de cette Isle, 5. Bitios de Cu maladie, ce que c'est, *ibid.* Remede spécifique pour cette maladie, 6. Maux Veneriens & hydropisie, 7. Chaleur cruelle pendant les nuits de Décembre, Janvier & Fevrier, 8. Deux Etés à l'Isle S. Thomé, 9. Terres fertiles en cannes de sucre, 11. En legumes de toutes especes, *ibid.* Description de la Capitale, 15. & 17. Fort de S. Sebastien à Panoasan, 18. Attaqué inutilement par les Hollandois, 19. Fertilité extraordinaire du pays, 21. Vignes plantées dans l'Isle rapportant trois fois l'année, 22. La cassave pain le plus ordinaire des habitans, 24. description du fruit appellé Cola, *ibid.* Leur trafic, 25.
Tigres, leur description T. III. 283. & *suiv.*
Tourterelles & *Ortolans*, T. III. 309.
Trafic d'Or & d'Esclaves, T. I. 175.
Traitement des maladies des Negres, T. II. 110.
Tromperie sur l'Or, T. I. 189. Maniere de la connoître, *ibid.*

T A B L E

Trompettes d'Yvoire, T. I. 307.
V.

V *Achesbraves*, ou sauvages, T. III. 279.
Veterez, Peuples, T. I. 199. Description
de leurs maisons, *ibid.* Leurs differentes cou-
tumes, 200.

Victoire des Negres sur les Hollandois, T. I.
216.

Vin de Palme excellent, T. I. 49.

Volta, Riviere, Sa description, T. II. 2.
X.

X *Avier*, Capitale du Royaume de Juda, T.
II. 36. Elle est la résidence du Roi & des
Directeurs des Compagnies des Européens,
ibid. mal propreté de ses ruës, 37. Serrail ou
Palais du Roi, sa description, 38. Maisons
des Directeurs du Commerce & leurs Descri-
ptions, 40.

Y.

Y *Voire* en prodigieuse quantité, & pourquoi,
T. I. 159. & *suiv.* & 187.

Fin de la Table des Matieres.

A P P R O B A T I O N.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Garde des
Sceaux un Manuscrit qui a pour titre *Voyage du*
Chevalier des Marchais à la Côte de Guinée, aux Isles
voisines & à Cayenne, &c. Par le R. Pere J. B. LA-
B A T, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'im-
pression. A Paris le 30. Octobre 1728. MAUNOIR.

Faint, illegible text visible on the left side of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

